



## Serbes et Kosovars sont convoqués à Rambouillet pour faire la paix

UN NOUVEAU MASSACRE a fait vingt-quatre morts parmi les Kosovars, à Rogovo, vendredi 29 janvier. Face à cette guerre, qui a déjà provoqué la mort de près de 2 000 personnes et entraîné l'exode de 300 000 réfugiés, le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Royaume-Uni, Russie, France, Allemagne, Italie) a convoqué Serbes et Kosovars à partir du 6 février à Rambouillet (Yvelines). A l'ordre du jour : un statut accordant une « autonomie substantielle » au Kosovo, où les Albanais constituent 90 % de la population. Si elles acceptent ces pourparlers, les deux parties auront deux semaines pour parvenir à un accord. L'ONU approuve l'initiative et l'OTAN se réunira samedi pour renforcer son dispositif militaire de pression.

Lire p. 2

## Les religions et la droite contre le PACS

- Une manifestation nationale est organisée, à Paris, dimanche, contre le pacte civil de solidarité
- Des élus de droite y côtoieront des représentants d'associations catholiques, protestantes, musulmanes et juives
- Les deux tendances du Front national ont mobilisé leurs troupes

LA MOBILISATION contre la proposition de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS) devait se traduire, dimanche 31 janvier à Paris, par une manifestation à l'appel du collectif Génération anti-PACS. Le défilé, le deuxième sur ce sujet, est encouragé par les évêques et soutenu par une pétition signée par cent vingt-cinq élus de la droite parlementaire. Mais les organisateurs comptaient surtout sur la présence en nombre des jeunes, des sympathisants des associations familiales et des représentants des confessions religieuses. Les associations de parents d'élèves de l'enseignement privé (Unapel) ont également soutenu discrètement la mobilisation à laquelle appelle l'Alliance pour les droits de la vie de la députée (UDF) Christine Boutin.

Pour les parlementaires qui soutiennent l'initiative, l'objectif de la manifestation est de faire reculer le gouvernement mais surtout de permettre à la droite de reconquérir



le terrain abandonné à la gauche sur les questions de société. Fait inhabituel, des représentants des quatre principales religions représentées en France, catholique, protestante, musulmane et juive, ont convergé pour contester le projet de PACS. Ils jugent contradictoire l'attitude du gouvernement qui en appelle à la responsabilité des parents pour lutter contre la délinquance des jeunes tout en « désintégrant la famille ».

Les deux composantes, le pénaliste et mégrétiste, du Front national devaient être présentes dans la manifestation. De leur côté, les députés partisans du PACS devaient se réunir, samedi à Paris, autour de Jean-Pierre Michel (MDC) et de Patrick Bloche (PS), auteurs de la proposition de loi pour faire le point sur « l'état du débat politique » et du « débat de société ».

Lire page 9 et notre éditorial page 13

## La CGT en congrès

■ Bernard Thibault, successeur de Louis Viannet, lance la modernisation de la première centrale syndicale française

■ Les 35 heures, l'Europe et l'unité d'action avec la CFDT seront au cœur des débats

■ Le nouveau discours déboussole une partie des militants

Lire pages 6 et 7

## La Russie ruinée rêve d'une station Mir privée

MIRACLE DE LA TECHNOLOGIE et du savoir-faire russe ou bras de fer diplomatico-financier entre Moscou et Washington ? Si l'on en croit les responsables spatiaux et la presse russes, la vieille station Mir serait à l'aube d'une nouvelle vie. Le quotidien *Nezavissimaja Gazeta* affirmait même, vendredi 29 janvier, que les candidats sponsors se disputaient l'honneur de financer sa renaissance. Parmi eux figureraient le magnat australo-américain de la presse Rupert Murdoch, le milliardaire texan et ex-candidat à la présidence américaine Ross Perot, mais aussi quelques entreprises américaines et la Chine, puissance spatiale émergente qui a déjà lié une coopération technique dans ce domaine avec Moscou.

Bref, la première privatisation d'une station spatiale serait en cours. Il y a moins de deux ans, en 1997, les jours de Mir étaient pourtant comptés. Un incendie, puis la collision avec un vaisseau automatique venu ravitailler l'équipage avaient ouvert une interminable série noire de pannes et d'incidents, largement médiatisée en raison de la présence d'astronautes américains à bord. La cause

semblait entendue : Mir, dont le premier élément avait été lancé en 1986, était au bord du naufrage. Mais, après la réparation, début 1998, du module endommagé lors de la collision, les Russes se sont efforcés de réhabiliter l'image de la station. Aujourd'hui, Jean-Pierre Haiguer estime même qu'elle « n'a jamais été en aussi bon état ».

Le spationaute français décollera le 20 février du cosmodrome de Baïkonour. Au terme d'un séjour de trois mois en orbite avec deux collègues russes, il devait, en principe, fermer définitivement les écoutilles de Mir qui devait se consumer partiellement dans l'atmosphère, avant de plonger cet été dans le Pacifique, au large de la Nouvelle-Zélande. Or ce scénario est aujourd'hui remis en question. Poussé, dit-on à Moscou, par Iouri Batourine, un ancien conseiller du président russe qui a passé quelques jours sur Mir en août 1998, le premier ministre, Evgueni Primakov, a signé un décret autorisant la poursuite de l'exploitation de Mir jusqu'en 2002.

Mais, à partir de mi-1999, l'entretien de la station devra se faire sur fonds privés. La société Energuia, qui l'exploite, espère trouver

le milliard de francs (152,4 millions d'euros) que cela nécessite chaque année grâce à l'accueil de cosmonautes « payants », à la publicité et à la réalisation d'expériences confiées par des laboratoires privés. Est-ce un hasard ? Alors que *Nezavissimaja Gazeta* dévoile les espoirs d'Energuia, le quotidien américain *USA Today* révèle que les Russes s'approprient à retarder de deux mois le lancement du module de service qu'ils sont chargés de fournir pour la future station spatiale internationale ISS. Une information promptement démentie par Energuia, fabricant de ce module. Selon *USA Today*, les responsables américains craignent que les Russes ne puissent pas assurer leur part dans le financement de l'ISS.

Une rencontre est prévue à Moscou le 22 février entre des responsables de la NASA et leurs homologues russes. L'éventualité d'une concurrence (à prix éventuellement cassés) faite par Mir à l'ISS, qui devrait entrer en service vers 2002 ou 2003, sera peut-être de nature à faciliter la compréhension mutuelle et, surtout, financière...

Jean-Paul Dufour

Lire page 16

## 35 heures : échec chez Peugeot

L'ACCORD exemplaire sur la réduction du temps de travail qu'appelaient de leurs vœux la direction de PSA Peugeot-Citroën et le gouvernement tourne mal. Avec une belle unanimité, les syndicats du groupe automobile ont annoncé, vendredi 29 janvier, qu'ils ne signeraient pas en l'état le projet sur les 35 heures proposé par la direction. Rien ne laissait présager à la sortie des négociations, le 22 janvier, ce rejet en bloc. En dehors de la CGT qui avait annoncé d'emblée qu'elle ne signerait pas, les autres organisations avaient mis l'accent sur les avancées obtenues. Mais, depuis, les salariés ont signifié leur refus de la banalisation du travail le samedi et de la flexibilité des horaires.

Lire page 16



REUTERS

## Amélie Mauresmo, malgré la défaite

Certes, elle n'a pas gagné les Internationaux d'Australie. Certes, on a plus parlé de sa vie privée que de son jeu. Amélie Mauresmo n'en est pas moins le grand espoir du tennis féminin français.

p. 12 et 20

## Réforme du lycée : M. Allègre ballotté

Diverses manifestations d'enseignants concluent une semaine pendant laquelle Claude Allègre a été l'objet de pressions contradictoires à propos de la réforme des lycées.

p. 10

## Carlos nie tout lien avec Cuba

Le terroriste dément, dans une lettre au *Monde*, avoir jamais reçu l'appui de La Havane, contrairement à ce qu'affirme un transfuge cubain.

p. 28

## Ce que Poulenc aurait pu dire de lui

Un entretien imaginaire avec le compositeur français, qui aurait cent ans cette année.

p. 24

## Au « Grand Jury »

Jean-Pierre Chevènement sera l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 31 janvier à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 140 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Escudo ; République, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (autres), 2,50 \$.



## CAHIERS DU CINÉMA



FIN AOÛT, DÉBUT SEPTEMBRE  
D'OLIVIER ASSAYAS  
ENTRETIEN AVEC  
FRANÇOIS CLUZET  
SOMBRE : PHILIPPE  
GRANDRIEUX S'EXPLIQUE  
PSYCHO,  
LE REMAKE DE L'EFFROI  
LE FANTÔME DE L'OPÉRA :  
ENTRETIEN AVEC  
DARIO ARGENTO

NUMÉRO 532 - FÉVRIER 1999  
CAHIERS DU CINÉMA  
35 F - Chez votre marchand de journaux

## Lionel Jospin, les « lilis » et les « bobos »

ARRIVÉ par surprise au pouvoir alors même que l'économie commençait à redémarrer, et succédant à un premier ministre pour le moins maladroit, Lionel Jospin a pendant longtemps réussi un parcours d'équilibriste presque parfait. Chacune de ses décisions, que ce soit en matière économique et sociale ou dans le champ politique et sociétal, était marquée du sceau de l'« équilibre », un mot-clé dans son discours. La composition de l'équipe gouvernementale, représentative de cette fameuse gauche « plurielle », était d'ailleurs le meilleur symbole du savoir-faire de l'artiste, de sa capacité à satisfaire les contraires, à les faire travailler ensemble.

Mais vingt mois plus tard, alors que l'effet de surprise s'est éteint, qu'Alain Juppé est oublié et que l'économie menace de ne plus créer d'emplois en aussi grand nombre, l'équilibriste semble avoir perdu la main. Les tensions, désormais largement publiques, entre deux membres importants du gouvernement, Jean-Pierre Chevènement et Elisabeth Guigou, sur les moyens à mettre en œuvre dans la lutte contre la délinquance des mineurs, en sont un des révélateurs.

En fait, le premier ministre avait

réussi jusqu'à présent à marier avec une belle efficacité, au sein de son gouvernement, les « lilis » et les « bobos » de la gauche, les « libéraux-libertaires » et les « bolcho-bonapartistes », selon l'expression forgée il y a quelques années par Pierre Hassner. Pour avoir peut-être un peu trop exprimé, à l'occasion de certaines décisions récentes, sa préférence personnelle pour ces derniers, il a mis en cause le bel équilibre qu'il avait su tenir jusqu'alors. Le séminaire gouvernemental qu'il organisait, samedi 28 janvier, ne suffira sans doute pas pour le rétablir.

Comme la droite, la gauche est, en France, composée depuis longtemps de deux grands courants. On les a qualifiés de mille manières : les anciens et les modernes, les girondins et les jacobins, les nationaux-républicains et les démocrates, etc. En traitant la tête de liste des Verts, Daniel Cohn-Bendit, de « libéral-libertaire », M. Chevènement suggère une autre segmentation, celle qui oppose les « lilis » (les libéraux-libertaires, donc) aux « bobos », aux « bolcho-bonapartistes ».

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 13

## Femme-jouet planétaire



BARBIE

SYMBOLE de l'American way of life, Barbie a quarante ans. Blonde et lisse, coqueluche des six-huit ans, la poupée-star incarne une vie en rose bonbon. Son fabricant, Mattel, en a vendu plus de 1 milliard depuis 1959. Plus de deux Barbie s'achètent aujourd'hui, chaque seconde, de par le monde. Enquête sur un succès et portrait d'« une féministe attardée », selon la formule d'une universitaire.

Lire page 14

International	2	Aujourd'hui	20
France	6	Abonnements	22
Société	9	Météorologie	23
Carnet	11	Jeux	23
Horizons	12	Culture	24
Entreprises	16	Guide culturel	26
Placements-Marchés	17	Radio-Télévision	27

**BALKANS** Belgrade n'avait pas encore réagi, samedi, à la convocation à des négociations lancée la veille par le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie. Les six pays membres de ce

groupe ont demandé aux Serbes et aux Kosovars d'ouvrir le 6 février, à Rambouillet, des discussions qui doivent aboutir en deux semaines à l'adoption d'un statut de large auto-

nomie pour le Kosovo. ● L'ONU a appuyé l'initiative du Groupe de contact et l'OTAN devait annoncer samedi des dispositions militaires pour faire pression sur les deux parties. ● SUR LE

TERRAIN, celles-ci sont plus tournées vers l'affrontement armé que vers la négociation. L'Armée de libération du Kosovo (UCK) s'est renforcée et a gagné du crédit dans la population. Les

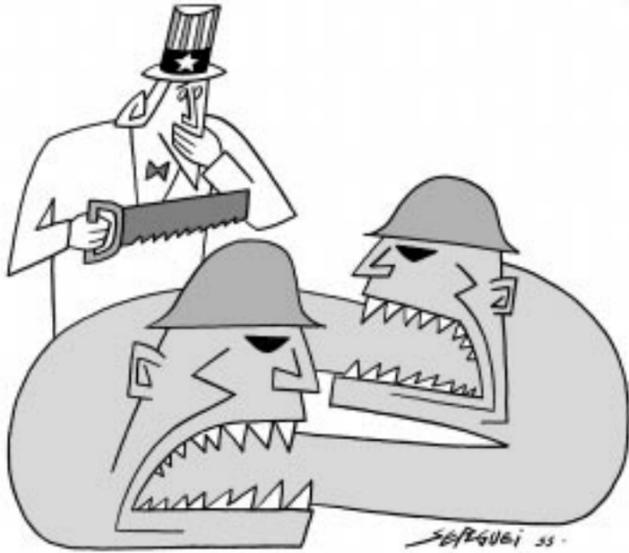
forces serbes poursuivent leur répression massive. ● VINGT-QUATRE KOSOVARS albanais ont été tués vendredi par la police dans le village de Rogovo.

## Serbes et Kosovars ont trois semaines pour parvenir à un accord

Les deux parties en conflit ont jusqu'au 5 février pour se décider à venir négocier à Rambouillet une « autonomie substantielle » de la province, puis deux autres semaines pour s'entendre sur ses modalités. L'OTAN relance la menace militaire pour les convaincre d'obtempérer

**LE SECRÉTAIRE** au Foreign Office, Robin Cook, devait se rendre, samedi 30 janvier, à Belgrade, puis à Pristina, pour présenter aux dirigeants serbes et kosovars la convocation à des négociations que leur ont adressée la veille les grandes puissances. Les ministres des affaires étrangères des six pays membres du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie), réunis vendredi à Londres, ont sommé les deux parties de venir le 6 février à Rambouillet pour engager des discussions. Le communiqué du Groupe de contact leur donne sept jours pour s'entendre sur un plan d'« autonomie substantielle » pour la province. Un délai supplémentaire d'une semaine leur sera éventuellement accordé en cas de progrès des discussions.

Si elles ont lieu, les discussions se dérouleront sous la coprésidence des ministres français et britannique des affaires étrangères, Hubert Védrine et Robin Cook. Il n'a pas été précisé qui devait représenter la partie serbe. Du côté kosovar, les Occidentaux tentent de réunir une



équipe de négociation qui rassemble la tendance modérée, qu'incarne Ibrahim Rugova, les opposants politiques à ce dernier et une représentation du mouvement armé, l'UCK.

L'une des difficultés est de constituer cette équipe et de la faire admettre comme interlocuteur aux autorités de Serbie et de Yougoslavie, qui ont jusqu'à présent refusé tout

dialogue avec les « terroristes » de l'UCK.

Le texte de Londres ne fait pas mention de la menace militaire occidentale, à laquelle la Russie reste hostile. Mais les pays membres de l'OTAN devaient préciser, samedi à Bruxelles, la nature des pressions qu'ils vont exercer sur les deux parties pour les inciter à se rendre à Rambouillet et à s'entendre dans les trois semaines sur un règlement du conflit. L'OTAN « est prête à agir » si les parties en conflit au Kosovo refusent de négocier, averti de son côté, vendredi, le président Bill Clinton.

### DÉCLARATION FORMELLE

Le Groupe de contact, dans sa déclaration de Londres, rappelle Belgrade à ses engagements précédents et lui demande de « cesser toute action offensive et de répression » ; il « condamne également toutes les provocations de l'UCK ». Il indique d'autre part que les parties devront « accepter le niveau et la nature de la présence internationale jugée appropriée par la communauté internationale », une formule qui pourrait re-

couvrir l'envoi dans la province d'une force terrestre multinationale pour faire appliquer un accord. A cet égard, le premier ministre britannique Tony Blair, qui avait dîné jeudi soir avec Jacques Chirac, a confirmé vendredi que la Grande-Bretagne et la France « font en ce moment des préparatifs pour une intervention ». « Je suis tout à fait d'accord avec le président Chirac. Il est nécessaire d'avoir une préparation militaire pour aider à la réussite d'une solution diplomatique », a-t-il dit.

Vendredi soir, le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni à New York pour approuver, dans une déclaration, l'initiative du Groupe de contact et exiger « que les parties assument leurs responsabilités et se conforment entièrement à ces décisions et exigences ». C'est la France et la Grande-Bretagne qui avaient réclamé cette déclaration formelle, nous indique notre correspondant à New York, Afsané Bassir Pour. En adoptant ce texte, estime un diplomate français, « le Conseil de sécurité s'est donné un rôle éminent pour toute action qui peut s'ensuivre ». - (AFP, Reuters.)

### Un nouveau massacre fait 24 morts à Rogovo

La police serbe a tué, vendredi matin 29 janvier, 24 Albanais de Rogovo, dans l'ouest du Kosovo. Des journalistes ont pu voir 20 corps, à l'intérieur d'un minibus criblé de balles ou éparpillés sur le sol. Quatre autres cadavres ont été découverts dans une maison proche. Des fusils automatiques étaient déposés près des victimes, la plupart en civil. De nombreux militaires et policiers serbes se trouvaient sur les lieux. Un responsable de la Mission de vérification au Kosovo de l'OSCE, le général britannique Karol Drewienkewicz, a annoncé la formation d'une commission d'enquête conjointe avec les autorités yougoslaves. Par ailleurs, sept personnes ont été blessées, vendredi soir, lors de deux attaques à la grenade contre des cafés de Pristina. - (AFP, Reuters.)

## Réserve à Belgrade, méfiance à Pristina

### BELGRADE

de notre envoyé spécial

Les autorités de Belgrade se sont donné le temps de la réflexion, vendredi 29 janvier, avant de se prononcer sur l'« invitation » du Groupe de contact à négocier, avec les Albanais du Kosovo. Sans dire s'il se rallie à ce projet de table ronde, le président yougoslave Slobodan Milosevic s'est déclaré favorable à un « dialogue politique direct » entre les autorités de Belgrade et « les représentants des communautés nationales » du Kosovo, rapporte l'agence officielle Tanjug. « Notre pays est engagé en permanence pour un règlement pacifique [de la crise au Kosovo] », a-t-il précisé lors d'un entretien à Belgrade avec le chef du Parti communiste russe, Guennadi Ziouganov. Le 25 novembre, le président serbe, Milan Milutinovic, avait fait entériner un plan de règlement de la crise au Kosovo par des représentants de petites minorités vivant dans cette province, afin de marginaliser les Albanais, qui forment 90 % de la population kosovare. Le gouvernement serbe a indiqué qu'il fera connaître « en temps voulu » ses réactions au Groupe de contact, lorsqu'il en aura été « officiellement informé ».

Le dirigeant nationaliste Vuk Draskovic, ancien opposant aujourd'hui vice-premier ministre yougoslave, a quant à lui estimé que le problème, au Kosovo, « c'est le projet de Grande Albanie, c'est le terrorisme albanais ». « Nous sommes ouverts à tout type de négociations démocratiques à condition qu'elles excluent l'hypothèse d'une indépendance du Kosovo ou de sa constitution comme troisième république de la RFY [République fédérale de Yougoslavie] », a-t-il indiqué. L'ultra-nationaliste Vojislav Seselj, vice-premier ministre serbe, a, de son côté, refusé d'envisager que les discussions se déroulent ailleurs qu'en Serbie ou avec la participation des « terroristes de l'UCK ».

A Pristina, les réactions sont

également mitigées. Ibrahim Rugova, chef de file des indépendantistes kosovars modérés, a réagi positivement au projet de réunion à Rambouillet, sans préciser s'il ferait lui-même le voyage. Il a surtout espéré que cette table ronde ne soit pas un alibi pour « camoufler des massacres et des meurtres sur le terrain ». Samedi matin, les indépendantistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) n'avaient toujours pas réagi. Mais, peu de temps avant la décision du Groupe de contact, le représentant politique de l'UCK, Adem Demaqi, a averti que « le camp albanais ne commettra pas la même faute qu'en Bosnie, lorsque les dirigeants bosniaques ont accepté d'examiner les plans de paix alors que la guerre continuait ». « Les Serbes veulent discuter sur un front et se battre sur l'autre. Nous ne prendrons part à aucune discussion hâtive et n'accepterons aucun délai, quel qu'il soit », a-t-il ajouté.

C. Ct.

### BELGRADE

de notre envoyé spécial

Le fossé abyssal qui sépare les Serbes des Albanais du Kosovo sur l'avenir de la province n'est pas le seul obstacle à l'ouverture de pourparlers entre les deux parties. Le poids, chaque jour grandissant, de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) décline les responsables politiques albanais et renforce les radicaux, partisans d'une indépendance gagnée par les armes. En peu de mois, l'UCK est passée du stade de groupuscule comptant quelques centaines de membres à celui d'une organisation armée forte de milliers d'hommes, mieux organisée, mieux équipée et beaucoup plus populaire. La violence de la répression serbe depuis février 1998 a résonné comme l'échec du pacifisme d'Ibrahim Rugova, le leader kosovar modéré. Dès lors, l'idée de conquérir l'indépendance du Kosovo par la force s'est répandue comme une traînée de poudre.

L'UCK occupe les montagnes et

les collines. L'armée yougoslave et la police tiennent sous un contrôle relatif les routes et les villes. Elles surveillent la frontière avec l'Albanie et la Macédoine. Elles s'évertuent à repousser les indépendantistes dans leur maquis dès que ceux-ci s'approchent un peu trop près des axes de communications. « Les bombardements soutenus, ces derniers jours, de l'artillerie et des chars de l'armée yougoslave au sud de Podujevo [nord de la province] avaient pour but de desserrer l'étreinte de l'UCK autour de l'axe stratégique, vital, Belgrade-Pristina, de les repousser une colline plus loin », explique un responsable des opérations de la Mission d'observation au Kosovo (KVM) de l'OSCE. « Mais aucune des deux parties ne peut remporter de victoire définitive », affirme un analyste militaire.

Aujourd'hui encore, l'UCK est incapable de relever le gant d'un affrontement direct. Elle ne dispose que d'armes légères à opposer aux blindés, à la puissance de

feu et à l'expérience de l'armée yougoslave et de la police serbe. Elle multiplie en revanche les actions-éclair, les attaques de guérilla contre des policiers souvent isolés. De source serbe, près de 200 policiers et militaires auraient été tués au cours des douze derniers mois.

### DIFFICILE COMPROMIS

La réponse des autorités de Belgrade ne varie guère. Elle consiste en des opérations de repréailles massives à l'encontre de villages « contrôlés » par l'UCK. Comme à Racak, le 15 janvier dernier, l'objectif est moins militaire – neutraliser le plus de combattants possibles –, que psychologique : punir une population acquise à l'UCK.

L'UCK estime que le temps joue pour elle. Chaque jour apporte de nouvelles recrues, de nouveaux armements, alors que les Serbes sont placés sous la pression de la communauté internationale. Cette dernière n'incite guère les Albanais partisans de la lutte armée à la mo-

dération et aux discussions, d'autant qu'aucun pays, ou presque, ne soutient son projet d'indépendance. « Les Kosovars ne croient plus guère en Rugova, mais ils hésitent encore entre réalisme et radicalisme », affirme un négociateur albanais, sous couvert d'anonymat. Entre ces deux forces, à la dynamique opposée, le compromis est difficile. A l'issue d'un entretien, mercredi 27 janvier, avec des dirigeants de l'UCK, le diplomate américain Christopher Hill avait vainement dénoncé « les manœuvres politiques albanaises pour savoir qui dirige la délégation ».

Schématiquement, la scène politique est écartelée entre adversaires et partisans d'Ibrahim Rugova – de plus en plus isolé –, et ceux de Rexhep Qosja et d'Adem Demaqi, indépendantistes radicaux. Ancien prisonnier politique – il a passé vingt-huit ans dans les geôles yougoslaves –, M. Demaqi a abandonné la direction du petit Parti parlementaire du Kosovo (PPK) à l'été 1998 pour devenir le représentant politique de l'UCK. « Mais personne ne contrôle politiquement l'UCK », affirme Mahmut Bakalli, ancien président de la Ligue des communistes du Kosovo et observateur modéré de la vie politique locale.

Si Ibrahim Rugova et Adem Demaqi sont d'accord sur l'objectif final – l'indépendance –, leurs divergences sur les moyens d'y parvenir se doublent de solides inimitiés personnelles, attisées en coulisse par de jeunes politiciens persuadés que le jour de l'indépendance – et du pouvoir – n'a jamais été aussi proche. « Une plate-forme minimale, commune chez les Albanais, est envisageable. Elle résultera probablement de l'alignement des Albanais sur la position des plus radicaux, qui ont le vent en poupe. C'est-à-dire l'indépendance totale et rien d'autre », avertit un diplomate occidental. Ce dont les Serbes, et la communauté internationale, ne veulent pas entendre parler.

Jacques Isnard

Christophe Châtelot

## De la force d'extraction à une force d'« occupation »

**LES ÉTATS-MAJORS ALLIÉS** ont élaboré un éventail de scénarios à propos des interventions éventuelles au Kosovo, depuis le dispositif actuel d'extraction, installé en Macédoine et renforcé au besoin, jusqu'à la perspective d'une force dite d'« occupation » – ou de rétablissement de la paix –, en passant par le déploiement d'unités d'interposition. Quelle que soit la formule adoptée, cette présence militaire au Kosovo devrait bénéficier d'une « couverture » aérienne, maintenue en alerte dans les territoires voisins, qui peut agir seule et neutraliser des défenses sol-air, ou qui peut venir en appui-feu de troupes au sol.

Réunissant quelque 1 800 hommes en Macédoine, la force d'extraction est sur pied aujourd'hui avec pour rôle d'être l'« ange gardien », à distance, des vérificateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur le terrain, au Kosovo. C'est la première étape. Son renfort est d'ores et déjà prévu, à partir de l'équivalent de deux brigades – soit une division –, de 8 000 hommes au total. Un tel renfort n'a pas besoin, pour le moment, d'être déployé en Macédoine. Il est disponible dans les

Etats d'Europe occidentale qui ont déjà fourni des éléments à la force d'extraction, et il serait mobilisé en fonction des menaces exercées contre les vérificateurs.

Un deuxième scénario se rapporte à la mise sur pied, à partir de l'embryon de cette force d'extraction, d'une autre force – du style de l'IFOR, puis de la SFOR en Bosnie et en Croatie –, qui serait amenée à faire respecter des accords de paix au Kosovo. Ses objectifs seraient notamment la séparation des combattants, le contrôle et la surveillance des armements et la sécurisation des axes de déplacement dans la zone. Sous le commandement d'un état-major de l'OTAN du type de l'ARCC (le corps de réaction rapide du Commandement allié en Europe, dont le PC est en Allemagne), elle pourrait compter l'équivalent de trois divisions, soit 25 000 à 30 000 hommes, et serait déployée en interposition.

L'OTAN a poussé ses réflexions au-delà, jusqu'à la constitution – sans doute plus problématique et plus aventureuse à terme –, d'une force dite d'« occupation », qui rassemblerait quelque 100 000 hommes. On est là dans une autre lo-

gique d'intervention, qui conduirait la force en question à tenir des espaces territoriaux pour empêcher les belligérants du Kosovo de se les approprier, et à placer quasiment le pays sous sa tutelle.

A l'exclusion de la force d'extraction, qui requiert néanmoins une garantie aérienne de l'OTAN – et des Américains en particulier –, on voit mal comment les deux autres scénarios pourraient devenir réalité sans une contribution militaire spécifique des Etats-Unis en matière de chaîne de commandement-communication, de renseignement, de logistique et d'appui aérien, à défaut de troupes de combat au sol. La Bosnie montre que le déploiement d'une force multinationale de grande ampleur requiert des délais incompressibles et réclame un train d'approvisionnement plutôt contraignant. Ce qui suppose en préalable un accord tacite, sinon explicite, de Belgrade et des représentants kosovars, selon des modalités qui devraient dépendre de la table ronde de Rambouillet. Si elle a lieu.

SORTIE LE 3 FÉVRIER 1999

LA PETITE MARCHANDE DE ROSES

L'enfance tuée  
des rues de Médellin

Distribué par : STEWARD

SELECTION OFFICIELLE CANNES 1998



# Le secrétaire général de l'ONU est attaqué sur son rôle au Rwanda et face à l'Irak

Confronté aux critiques américaines et belges, Kofi Annan reste serein

Après avoir bénéficié de deux années de clémence de la part des gouvernements et de la presse, le secrétaire général de l'ONU, Kofi An-

nan est depuis quelques mois la cible d'accusations à propos de son rôle en tant que responsable des opérations de maintien de la paix au

Rwanda en 1994, ou encore, de son comportement à l'égard de l'Irak. Le diplomate ghanéen se dit disposé à répondre de ses actes.

**NEW YORK (Nations unies)**  
de notre correspondante

Finie la lune de miel. Comme ses prédécesseurs à la tête de l'ONU, Kofi Annan, élu secrétaire général de l'ONU en 1997, est la cible d'attaques de certains gouvernements et de la presse. En Belgique, où il s'est rendu mercredi 27 janvier, on lui a demandé des explications sur son rôle dans le génocide de 1994 au Rwanda. Aux Etats-Unis, on l'accuse d'avoir « apaisé » Saddam Hussein. Pour le plus grand éditeur de la *Washington Post*, Kofi Annan est un « traître », parce qu'il a négocié avec le président irakien. A la « une » de l'hebdomadaire de gauche *New Republic*, le diplomate ghanéen a été qualifié d'« homme décent accusé d'actes indécents ». Le *Sunday Telegraph* de Londres a mis en cause sa neutralité, dans un contrat accordé à une société suisse où travaille le fils de M. Annan.

En Belgique, des familles des « casques bleus » tués au Rwanda en 1994 et des familles des victimes tutsies du génocide ont demandé une enquête indépendante sur le rôle de l'ONU et en particulier celui de Kofi Annan, accusé de porter « une lourde responsabilité » dans l'échec des Nations unies à prévenir le génocide. M. Annan, qui était responsable des opérations de maintien de la paix en 1994, est accusé d'avoir réagi de manière « totalement inadéquate » aux avertissements du général canadien, Roméo Dallaire, chargé des forces onusiennes au Rwanda.

Informé de la demande des familles belges, le secrétaire général a accepté l'enquête, « mais nous devons y inclure le rôle du Conseil de sécurité », a-t-il dit dès le lundi 25 janvier lors d'une conférence de presse. Ses proches rappellent qu'à l'époque l'ONU avait demandé une force de 5 000 hommes pour le Rwanda, que « le Conseil de sécurité a refusé d'envoyer, voire a décidé de retirer les 500 "casques bleus" déjà sur place ». Visiblement frustrés par les attaques américaines contre leur patron, ils ajoutent : « Madeleine Albright elle-même était assise dans la salle

du Conseil en tant qu'ambassadeur américain. »

L'année 1999 a mal commencé pour M. Annan. Washington le soupçonne d'avoir été à l'origine des « fuites » sur les activités d'espionnage des Etats-Unis au sein de l'Unscop, organe de l'ONU chargé du désarmement de l'Irak. « Avec des comportements pareils, Kofi Annan n'a aucune chance d'avoir un deuxième mandat à la tête de l'ONU », dit-on à Washington. Ou encore, « il serait presque impossible désormais pour l'administration américaine de convaincre le Congrès de payer nos arriérés à l'ONU ». Dettes qui s'élèvent à plus de 1,5 milliard de dollars (environ 1,3 milliard d'euros).

**« BOUC ÉMISSAIRE »**

Dans un récent entretien avec *Le Monde*, un responsable américain de rang élevé du département d'Etat expliquait : « Ce que Washington attend de M. Annan est qu'il commence chaque phrase à propos de l'Irak en accusant Saddam Hussein d'être la cause directe de la souffrance des civils irakiens. » « S'il ne le fait pas, Washington ne pourra pas travailler avec lui ni, par extension, avec l'ONU. »

Habitué à un traitement plus tendre de la presse envers le secrétaire général, les responsables onusiens sont étonnés de l'« agressivité » actuelle, qui, d'après eux, découle « uniquement du dossier irakien ». « Frustrée par sa politique erronée en Irak, l'Amérique cherche un bouc émissaire », disent-ils. Pour l'Italien Giandomenico Picco, ancien secrétaire général adjoint chargé du Moyen-Orient, l'Irak « est une affaire entre Washington et Bagdad, il n'y a pas de place pour un troisième acteur ». D'autres estiment que les « problèmes » de M. Annan font partie de son mandat. Tout secrétaire général de l'ONU est destiné à être « le bouc émissaire international. Il ne peut pas plaire à tout le monde. Il fait ce qu'il a à faire, négocie avec qui il doit négocier pour éviter la guerre », explique l'Indien Shashi Tharoor, membre du cabinet de M. Annan.

C'est justement cet argument qui fait rager le journaliste américain David Rieff, qui, dans le *New Republic*, accuse Kofi Annan de « ne pas avoir le courage de ses prétentions morales ». « À entendre Kofi Annan, il aurait même négocié avec Hitler », a déclaré au *Monde* M. Rieff, ajoutant : « Qu'est-ce qu'un dictateur, un criminel de guerre ou un génocidaire doit faire pour amener le secrétaire général de l'ONU à dire : "Non, je refuse de négocier avec cette personne" ? »

Pour lui, Kofi Annan est « l'incarnation de toutes les contradictions inhérentes aux Nations unies ». Il explique : « Kofi est un fonctionnaire international, qui ne peut pas décider s'il est la voix morale de l'Organisation, ou tout simplement le serviteur des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité. Dans ses discours, il est la voix morale, mais quand les choses vont mal, il redevient le serviteur. » M. Rieff n'hésite pas à accuser Kofi Annan de faire « obstacle » à un débat sérieux sur le rôle de l'ONU : « Au lieu de lancer un vrai débat sur les échecs en Bosnie ou au Rwanda,

il pense que le problème est une question de relations publiques, et qu'en changeant l'image de l'Organisation, il arrivera à éviter d'autres Bosnies, d'autres Rwandas », dit-il.

M. Annan a « la conscience tranquille ». Dans un discours, la semaine dernière, au Council on Foreign Relations à New York, il a tenté d'expliquer le rôle du secrétaire général, « ses promesses, ses limitations, ses responsabilités et ses réalités ». Sur son rôle en Irak, il a déclaré : « Si je dis que je peux traiter avec Saddam Hussein, je ne porte pas de jugement moral sur lui, et je ne garantis pas son comportement. Je fais ce que je dois faire, c'est-à-dire chercher une solution pacifique au conflit. » En tant que secrétaire général d'une organisation intergouvernementale, estime M. Annan, « je ne peux m'offrir le luxe de dire ce que je pense de tel chef d'Etat, ou d'exprimer chaque jour mon indignation face à des atrocités ; faire cela serait trahir l'intégrité, l'impartialité et l'indépendance de mes fonctions ».

**Afsané Bassir Pour**

# La Colombie décrète l'« état d'urgence économique et sociale »

Panique et pillages à Armenia après le séisme

**LE GOUVERNEMENT** colombien a décrété, vendredi 29 janvier, « l'état d'urgence économique et sociale » pour une durée de trente jours afin de mobiliser les moyens nécessaires à la reconstruction de la région caféière, à l'ouest de la Colombie, sinistrée par le tremblement de terre de lundi.

Le bilan officiel du séisme pour l'ensemble du pays s'élevait, vendredi, à 922 morts. Mais, selon les estimations des secouristes, il devrait s'approcher de 1 500 morts, tandis que le nombre de sans-abris pourrait atteindre 150 000 personnes selon le président Andres Pastrana. Les équipes qui poursuivent les recherches n'ont désormais plus beaucoup d'espoir de trouver des survivants.

**GAZ LACRYMOGÈNES**

Sur place, la situation est critique : 4 500 hommes de troupes sont déployés à Armenia pour assurer le contrôle de la ville colombienne la plus ravagée par le séisme. L'objectif est de tenter de mettre fin aux pillages des magasins par des habitants affamés ou

des voleurs. Malgré cela, les forces n'ont pas pu contenir les assauts de la foule qui ont mis à sac, vendredi, des résidences, des commerces et le siège de la Croix-Rouge sur place. Elles ont fait usage de gaz lacrymogènes pour repousser la foule qui pillait les stocks de vivres avant de tenter de distribuer ces mêmes marchandises volées aux plus nécessiteux. Plusieurs personnes ont été blessées au cours de ces incidents et quelque 120 pillards ont été arrêtés.

Les pillards affirment être des victimes du tremblement de terre et se plaignent d'être les laissés-pour-compte de l'aide qui se met progressivement en place. Le ministre de l'intérieur, Nestor Martinez, a contesté cette version, soulignant qu'il s'agit en réalité d'habitants de communes voisines venus profiter de la situation.

Pour le chef de l'Etat, qui est toujours sur place pour superviser l'organisation des secours, la situation est sous contrôle et les pillages ne constituent plus que des cas isolés. — (AFP)

## LE CLUB MEDITERRANÉE À NOUVEAU BÉNÉFICIAIRE : 171 MF DE RÉSULTAT NET - PROGRESSION DE 33 % DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

*« La dynamique de transformation du Club Méditerranée est largement engagée et s'est accélérée depuis l'été 1998. Notre nouvelle politique marketing appliquée en France et dans certains pays d'Europe, liée à une meilleure accessibilité de nos villages sur le plan des prix et de la distribution, a été un succès. Nous lançons aujourd'hui un plan de modernisation des ressources humaines qui a pour objectif d'améliorer l'efficacité globale des hommes et de l'organisation. »*

*Je suis plus que jamais confiant dans l'avenir du Club Méditerranée et notamment dans la réalisation de notre objectif de 700/750 MF de résultat d'exploitation en l'an 2000.*

*1999 devrait donc marquer à nouveau une progression des résultats, avec l'extension de notre politique sur nos principaux marchés, malgré les effets de la crise asiatique et la réduction provisoire de notre capacité au premier semestre liée à notre politique de rénovation. »*

**a déclaré Philippe Bourguignon**

Le résultat net part du Groupe pour l'exercice 1998 (1<sup>er</sup> novembre 1997, 31 octobre 1998) s'établit à 171 MF (26 Millions d'Euros) et le résultat d'exploitation à 386 MF (58,7 Millions d'Euros) progresse de 33 % par rapport au chiffre de l'année précédente (291 MF retraité des éléments non récurrents).

Le Club Méditerranée renoue ainsi avec les bénéfices. Ces résultats sont encourageants comme en témoignent la progression des journées hôtelières vendues (+ 7,7 %) et celle du taux d'occupation (72,3 % contre 69,1 % l'année précédente), soit 3,2 points. Ils enregistrent les premiers effets positifs des mesures mises en œuvre durant la saison de l'été dernier. Fort de ses premiers succès, le Club Méditerranée poursuit l'exécution de son plan stratégique conformément au calendrier prévu.

**- Refondation de la marque : améliorer l'image et redevenir inimitable.**  
Le Club Méditerranée a bâti une politique de communication harmonisée à l'échelle de la planète. La nouvelle campagne mondiale du Club, aujourd'hui développée dans les principaux pays européens de vente du Groupe, sera généralisée à d'autres pays. Elle sera renforcée par une politique événementielle - lancements des nouvelles brochures, événements sportifs, développement des forums en village et partenariats - et par la mise en place d'un programme de fidélisation.

**- Recentrage du produit, du marketing et de la distribution : agir vite et fort.**

Le Club Méditerranée a recentré son offre produit sur le milieu de gamme et clarifié sa segmentation (du village de cases au 4 Trident). Les rénovations se poursuivent dans les villages : à ce jour, 17 villages ont déjà été rénovés, 9 sont en cours de rénovation et plus de 40 sont programmés jusqu'à fin 2000. Le Club a également recentré et rationalisé sa distribution, en se concentrant sur les marchés stratégiques (numéro Azur en France, accord avec Dertour en Allemagne, avec Neckermann en Belgique...), tout en fermant quelques bureaux commerciaux dans des pays moins prioritaires. Nous avons cette année amélioré notre produit : diversité d'activités sportives et qualité des spectacles accrus.

**- Redevenir compétitifs par une politique de prix juste : améliorer les volumes.**

Le Club Méditerranée a commencé à mettre en œuvre une politique de prix juste et une grille de prix simplifiée dans certains pays d'Europe : baisses des prix en fonction des périodes et des villages, réduction des promotions et prix transports plus compétitifs. Le Club a également débuté l'allongement de la durée d'ouverture de certains villages. Cette politique sera progressivement généralisée et étendue à d'autres secteurs, notamment dans la zone Amérique du Nord.

**- Rationalisation de la gestion et de l'organisation : délivrer un produit rentable.**

La rationalisation a déjà été mise en œuvre dans certains domaines : aux USA, regroupement de toutes les fonctions marketing/opérations/finance à Miami, la centrale de réservations téléphonique restant à Scottsdale, Arizona (passage de 5 à 2 sites) ; mise en place d'une plate-forme de réservation téléphonique européenne unique dotée d'une technologie de pointe (passage de 7 à 1 site) ; réorganisation des modes opératoires des villages. Ce sont les premiers résultats du plan de reengineering complet de l'entreprise qui va se poursuivre. Parallèlement, la mise en œuvre du plan de restructuration de 1996 se poursuit. A ce jour, 8 villages ont été cédés ou fermés en plus de la sortie de City Club à Vienne et de la cession de Club Med One.

## Modernisation des Ressources Humaines

Le Club Méditerranée engage, en concertation avec les partenaires sociaux, un plan global d'adaptation et de modernisation des Ressources Humaines. Dès 1999, il sera proposé à une centaine de salariés du siège de plus de 52 ans de partir volontairement à des conditions financières attractives. 70 % des postes libérés seront réaffectés, pour partie en interne et pour partie en externe. Ces mesures permettront donc de favoriser la mobilité interne, appuyée par une politique de formation volontariste et le recrutement d'expertises nouvelles, qui font défaut au Club dans certains domaines. De plus, une politique de rémunération de la performance individuelle va être mise en place en 1999 au siège. Elle sera associée à la négociation sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, conformément à la législation sur les 35 heures, mise en œuvre selon la spécificité du secteur d'activité du Groupe, dès janvier 2000.

## Développement

Pour faire face à l'augmentation des volumes qui devraient encore s'accroître, le Club Méditerranée doit également développer sa capacité d'accueil. Le Club va donc consolider ses positions en Europe/Afrique par l'ouverture de nouveaux villages à Méribel, Serre Chevalier, Djerba en Tunisie et Taba en Egypte. De plus, le développement des zones insuffisamment couvertes est engagé, et notamment Kabira au Japon, Holguin à Cuba et Punta Cana en République Dominicaine.

## Redéploiement

Le Club Méditerranée va également développer son activité circuit grâce à « Club Med Découverte » (pour la saison été 99, 58 circuits, contre 39 en 97). Le Club Méditerranée a l'ambition de devenir un TO généraliste. Enfin, en l'an 2000, le Club redéploiera son activité dans le secteur plus large des loisirs et de la détente, avec l'ouverture au printemps d'une première unité à Paris.

	1996/97	1997/98	
Nombre de clients	1 474 000	1 547 400	
J.H. vendues	9 801 700	10 554 400	
Coefficient d'occupation	69,1 %	72,3 %	
<i>(en millions)</i>			
Chiffre d'affaires	8 226	8 384	1 278
Résultat d'exploitation	(104)	386	58,8
Résultat financier	(163)	(161)	(24,5)
Résultat des sociétés mises en équivalence	16	(1)	(0,1)
Résultat exceptionnel	(942)	24	3,6
Impôt	(45)	(23)	(3,5)
Survaleurs	(55)	(50)	(7,6)
Intérêts minoritaires	(2)	(3,5)	(0,5)
Capacité d'autofinancement	(750)	696	106,1
Investissements	457	627	95,6
Endettement financier	2 065	1 764	268,9
Situation nette totale	2 475	2 953	450,2

## La Suède va indemniser les victimes de la stérilisation forcée

**STOCKHOLM**

de notre correspondant

Un an et demi après sa formation, une commission chargée de faire la lumière sur la stérilisation de près de 63 000 Suédois entre 1935 et 1975 a rendu son premier rapport, mardi 26 janvier. Comme prévu, il n'évoque que l'indemnisation des victimes, les aspects historiques et sociaux de cette pratique devant faire l'objet d'un second document à l'été 1999. Ce n'est qu'en 1997 que le royaume prit conscience de l'ampleur et de l'atrocité de ce programme de stérilisation, pourtant rendu légitime par deux lois (en 1934 et 1941).

Si l'eugénisme fit des émules dans d'autres pays avant la seconde guerre mondiale, il fut par la suite associé, en Suède, au bien-être prôné par la sociale-démocratie au pouvoir. Sous prétexte de vouloir édifier une « société meilleure », ont expliqué des historiens, il convenait de réduire les dépenses sociales en faveur de ceux dont on pensait qu'ils ne pourraient, seuls, subvenir aux besoins d'enfants.

D'où la stérilisation de nombreuses femmes (95 % des cas) jugées, souvent de façon arbitraire, impropres à enfanter : parce qu'elles avaient des problèmes de santé, des difficultés à l'école ou des mœurs « dissolues » (*Le Monde* du 27 août 1997).

Nommée par le gouvernement social-démocrate, la commission a recommandé, dans son rapport, d'indemniser les victimes à hauteur de 175 000 couronnes (18 674 euros). Pour y avoir droit, il faudra répondre à certains critères, parmi lesquels : prouver avoir été stérilisée contre sa volon-

té, afin d'être autorisée à avorter, se marier, recevoir une aide sociale ; avoir été soit mineure, soit considérée comme malade mentale ou épileptique à l'époque de la stérilisation ; avoir subi la pression d'un médecin ou d'un directeur d'établissement pour cause de « mode de vie asocial ». La commission estime néanmoins qu'une grande partie des personnes stérilisées étaient consentantes, ce qui est contesté par certains historiens.

## UN GESTE SYMBOLIQUE

Carl-Gustaf Andrén, le président de la commission, a vu dans cette indemnisation un geste symbolique de la part de l'Etat. Les victimes pourront la recevoir à partir du 1<sup>er</sup> juillet, si le Parlement adopte une loi en ce sens d'ici là. Seules les personnes qui en auront fait la demande expresse verront leur dossier examiné, pour approbation, par un comité comprenant un juge, un membre du Parlement, un médecin et un psychiatre. Jusqu'à présent, un peu plus de deux cents personnes ont effectué cette démarche.

La commission « aurait pu proposer d'indemniser toutes les victimes qui ne se manifesteront jamais, parce qu'elles n'ont plus confiance dans les autorités », a commenté l'historienne Majia Runcis. « Ce rapport ne suffit pas comme excuse », a-t-elle estimé. Ses auteurs « auraient dû prendre plus clairement leurs distances par rapport à la loi en vigueur » jusqu'en 1976. Selon elle, quelque 20 000 personnes devraient pouvoir être dédommagées.

**Antoine Jacob**

## Le président angolais assume les pleins pouvoirs contre la rébellion

**LUANDA.** Le président angolais, José Eduardo Dos Santos a décidé, vendredi 29 janvier, d'assumer pleinement les pouvoirs de chef de l'Etat, de chef du gouvernement et de commandant en chef de l'armée que lui confère la Constitution pour mieux combattre la rébellion de Jonas Savimbi. Dans un message adressé au Parlement, M. Dos Santos a annoncé la suppression du poste de premier ministre pendant une « période exceptionnelle », qui durera jusqu'au rétablissement complet de la normalité constitutionnelle, c'est-à-dire une victoire définitive sur Jonas Savimbi. M. Dos Santos entend ainsi exercer une gestion directe de la crise militaire provoquée par la reprise de la guerre civile. Il a cependant exclu, comme « inadéquat », le recours à l'état d'urgence « qui peut mettre en cause les droits civils fondamentaux des citoyens et la démocratie ». — (AFP)

## Sept Européens seraient aux mains des rebelles au Congo-Brazzaville

**PARIS.** Les sept Européens – cinq Français, un Allemand et un Danois – qui avaient été portés disparus lundi dans le sud-ouest du Congo-Brazzaville sont aux mains des rebelles et devraient être libérés samedi 30 janvier, écrit ce même jour le quotidien français *Libération*. Les sept employés de la société Socobois « sont avec nous depuis mercredi », a déclaré le commandant rebelle Paul Mouleri, joint au téléphone satellite par le journal. Les sept Européens auraient fui à pied la ville de Dilisie, lors d'une attaque des rebelles, et auraient été « récupérés » par ces derniers deux jours plus tard.

## Moscou réclame le limogeage du chef de l'Unscm en Irak

**NEW YORK.** La Russie a officiellement demandé le limogeage immédiat de Richard Butler, le chef de la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak (Unscm). Cette demande a été formulée dans une lettre adressée, vendredi 29 janvier, par le ministre des affaires étrangères russe, Igor Ivanov, au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Par ailleurs, une première séance de discussions a réuni, vendredi, à Londres, des opposants irakiens et le représentant spécial des Etats-Unis pour la « transition en Irak », Frank Ricciardone, qui a été nommé la semaine dernière. M. Ricciardone a indiqué qu'il n'était pas question pour l'administration américaine de renverser directement Saddam Hussein mais d'offrir une assistance aux groupes qui veulent mettre fin à son régime. A ce stade, sept mouvements de l'opposition irakienne ont été sélectionnés pour bénéficier des 97 millions de dollars (84,3 millions d'euros) d'aide prévue par l'Irak Liberation Act, loi votée en 1998 par le Congrès des Etats-Unis. M. Ricciardone a refusé de commenter les aspects militaires de cette aide mais a indiqué qu'il serait assisté d'un conseiller militaire au cours de sa mission. — (AFP)

### DÉPÊCHES

■ **IRAN** : le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharrazi, effectuera, mardi 2 et mercredi 3 février, une visite à Paris pour des entretiens avec son homologue français, Hubert Védrine, et le président Jacques Chirac. Cette visite devrait préparer celle que le président Mohamad Khatami doit effectuer en France, en principe en avril.

■ **ISRAËL/CHYPRE** : la justice chypriote a retiré, vendredi 29 janvier, l'accusation d'espionnage contre deux agents du Mossad israélien, qui, en contrepartie, ont reconnu avoir été en possession de matériel illégal et s'être approchés d'une zone interdite. Ce compromis est le fruit d'un accord entre la défense et l'accusation, après une visite secrète à Chypre du procureur général israélien, Eliakim Rubinstein, qui avait rencontré le procureur général de l'île pour lui expliquer que les deux Israéliens arrêtés ne se livraient pas à des activités d'espionnage contre Chypre. — (AFP)

■ **RUSSIE** : le porte-parole de Boris Eltsine, qui avait annoncé mercredi que le président russe resterait jusqu'à la fin de la semaine à l'hôpital central de Moscou, n'est pas en mesure d'indiquer quand il pourra le quitter, a rapporté, vendredi 29 janvier, l'agence Itar-Tass. M. Eltsine a été hospitalisé d'urgence le 17 janvier pour un « ulcère aigu ». — (Reuters.)

■ **Environ 300 000 enseignants ont observé** mercredi, à travers la Russie, le mouvement de grève nationale lancé pour protester contre les salaires impayés, a indiqué, vendredi 29 janvier, le syndicat de l'éducation. Certains enseignants ont débrayé trois heures, d'autres ont cessé le travail pendant plusieurs jours, selon les régions, précise le syndicat. Les arriérés de salaires, que le gouvernement s'était engagé à combler, atteignent quatre mois en moyenne, et jusqu'à dix-huit mois dans certaines régions sibériennes. — (AFP)

■ **CHINE** : la police de Shenzhen, « zone économique spéciale » jouxtant Hongkong, a découvert, vendredi 29 janvier, une bombe dans une artère animée du centre de la ville et l'a fait exploser sous contrôle, ont rapporté la police et des témoins. On ne signale aucun blessé. Il s'agit du second attentat à la bombe en Chine depuis le début de la semaine, et du dernier en date d'une série qui a endeuillé le pays depuis le début de l'année. — (Reuters.)

■ **Deux séparatistes musulmans ont été récemment condamnés à mort** pour fabrication d'explosifs dans la région autonome du Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine, a rapporté, jeudi 28 janvier, Amnesty International. Les deux hommes faisaient partie d'un groupe de 12 Ouïgours, l'ethnie majoritaire au Xinjiang, poursuivis devant le tribunal à Korgas (Huo'erguosi en chinois), une petite ville frontalière du Kazakhstan, selon l'organisation de défense des droits de l'homme. — (AFP)

## Le Conseil de l'Europe demande un moratoire sur les greffes animales chez l'homme

**STRASBOURG.** Les membres du Conseil de l'Europe ont demandé, vendredi 29 janvier, un moratoire sur la technique dite de la « xénotransplantation », qui consiste à greffer des cellules, tissus ou organes d'origine animale sur des organismes humains. Dans une recommandation adoptée à l'unanimité, le Conseil de l'Europe estime que « la xénotransplantation pose d'importants problèmes scientifiques, médicaux, éthiques, sociaux et juridiques qui doivent être résolus avant que des essais cliniques puissent être envisagés ». Expliquant que « les rétrovirus et les prions d'origine animale transmis par des xénotreffons [organes animaux greffés] peuvent provoquer des maladies qui, si elles se propagent à d'autres individus, risquent de causer des pandémies majeures », le Conseil de l'Europe recommande que « soit décrété rapidement dans tous les Etats membres un moratoire juridiquement contraignant sur tous les essais cliniques de xénotransplantation ». Un rapport effectuant sur le sujet par la commission de la science et de la technologie du Conseil avait préconisé l'adoption d'un tel moratoire (*Le Monde* du 22 janvier).

# L'ONU et les indépendantistes s'inquiètent d'un retrait indonésien précipité de Timor-Oriental

Le leader emprisonné de la guérilla réclame un désarmement

Après l'annonce, mercredi, que Djakarta pourrait rapidement se retirer de Timor-Oriental occupé par les Indonésiens depuis vingt-quatre ans, l'ONU et

des leaders indépendantistes timorais se sont inquiétés, vendredi 29 janvier, du risque de conflit que pourrait provoquer un départ non préparé. Le

leader indépendantiste emprisonné Xanana Gusmao, qui doit être placé en résidence surveillée, a réclamé plus de temps et un désarmement.

### DJAKARTA

de notre envoyé spécial  
« Djakarta a reconnu, implicitement, notre droit à l'autodétermination, à l'indépendance (...). Nous sommes ravis de la décision indonésienne, mais un règlement nécessitera davantage de temps et d'efforts », a résumé, vendredi 29 janvier, Xanana Gusmao, qui passe pour l'homme-clé de tout règlement de la question timoraise. « *Mieux vaut tard que jamais* », a-t-il ajouté à propos de la suggestion indonésienne, émise mercredi, d'accorder l'indépendance au territoire portugais occupé en 1975 et annexé l'année suivante si ce dernier refusait une proposition de négocier une « large autonomie ».

Capturé en 1992 et condamné à vingt ans de détention, Gusmao a reçu la presse à la prison de Cipinang de Djakarta qu'il doit quitter pour être assigné *de facto* à résidence. L'ancien leader d'une guérilla réduite a ajouté que l'Indonésie devrait commencer par « désarmer les gens », réduire sa présence militaire et négocier un cessez-le-feu avec la résistance armée. Un son de cloche identique est venu de New York où le médiateur de l'ONU, Jamsheed Marker, qui préside une session de négociations entre Portugais et Indoné-

siens, a jugé « absolument nécessaire » un accord sur l'autonomie avant d'aborder la question de l'indépendance.

Donc « du temps et des efforts ». L'éventualité d'un retrait précipité de l'Indonésie, dès l'an prochain, est un sujet d'inquiétude. Sur place, des incidents ont déjà été rapportés entre partisans du *statu quo* et ceux de l'indépendance. La Commission indonésienne des droits de l'homme estime que plus de cinquante personnes ont été tuées au cours des six derniers mois. Un activiste pro-indonésien, Basilio Dias Araujo, a déclaré à l'agence Reuters que son camp était prêt à se battre. « *Nous ne voulons pas mourir* », a-t-il dit. De New York, Jamsheed Marker a lancé un appel au calme. « *Une solution doit être le produit d'une négociation et d'un dialogue intensifs* », a estimé, pour sa part, M<sup>re</sup> Carlos Belo, évêque de Dili, capitale de Timor-Oriental, et Prix Nobel de la paix.

### CONSULTATION POPULAIRE

Xanana Gusmao, qui préside le Conseil national de la résistance timoraise, a rejeté l'argument indonésien selon lequel l'organisation d'un référendum sur l'indépendance, après une autonomie

interne de cinq à dix ans, pourrait déboucher sur une « guerre civile ». « *99 % des Timorais*, a-t-il dit, *veulent l'indépendance*. » C'est sans doute pourquoi les Indonésiens s'opposent à une consultation populaire qui sanctionnerait l'échec de vingt-trois années d'intégration. Il reste qu'une fraction au moins de la population collabore avec Djakarta, que des milices ont été levées par l'armée indonésienne et que cette dernière a joué les ethnies les unes contre les autres.

Un départ précipité des Indonésiens pourrait donc avoir de graves conséquences à l'issue de vingt-trois années de politique d'intégration et d'assimilation. Le commerce, l'administration et la sécurité sont, pour l'essentiel, entre les mains d'Indonésiens. L'indonésien est la langue officielle, et le retrait brutal des enseignants, qui ont déjà réclamé leur rapatriement, désorganiserait durablement ce secteur. Si Djakarta a, en l'espace de deux décennies, doté le territoire de premières infrastructures, la promotion de Timorais n'a pas été une priorité.

A plus long terme, Timor-Oriental, qui compte huit cent mille habitants, peut s'en sortir, estime l'universitaire indonésien Arief

Budiman. « *Ils ne seront pas riches, le travail sera peut-être dur, mais ils pourront y parvenir* », estime-t-il. Le territoire est pauvre, ses ressources limitées et la prospection pétrolière et gazière, entreprise par des Australiens et des Indonésiens, n'a pas encore donné de résultats. En raison de la proximité de l'Australie, l'exploitation d'un fort potentiel touristique est prometteur, mais dans un délai de plusieurs années. La diaspora timoraise est d'un maigre recours et le territoire souffre, avant tout, d'un manque cruel de cadres autochtones.

« *S'ils mettent en place un cadre juridique solide, s'ils entretiennent la stabilité politique, ils pourront attirer de nombreux intérêts étrangers, taiwanais, sud-coréens, australiens. Mais ils devront s'appuyer sur une aide étrangère pendant pas mal de temps* », a également déclaré Budi-man. Mais « *l'infrastructure politique n'est pas prête pour l'indépendance* », rétorque le politologue indonésien Mohammed Hakim. Une phase de transition s'impose donc dans le cadre d'une coopération avec Djakarta et d'une assistance internationale, laquelle devra s'étaler sur plusieurs années.

Jean-Claude Pomonti

## L'Antarctique, continent gelé et menacé, cherche gouvernement

### BASE SCOTT (Antarctique)

de notre envoyée spéciale

Il ne faut pas de passeport pour aller en Antarctique, pas même de fiches d'immigration en quittant Christchurch, l'une des principales portes d'accès à l'Antarctique. Et bien que quelques drapeaux flottent ici et là devant les bases scientifiques, aucune souveraineté ne s'exerce sur l'immense continent blanc.

La première réunion politique « ministérielle sur la glace » jamais organisée en Antarctique s'est achevée, jeudi 28 janvier, à Scott Base, base néo-zélandaise en mer de Ross. La Nouvelle-Zélande souhaitait « sensibiliser la classe politique aux problèmes de ce continent, le dernier que l'homme n'ait pas encore saccagé ». Vingt-quatre pays, dont la France, y ont participé. Mais au terme de cinq jours de rencontre informelle, il fallut de laborieuses négociations pour aboutir à un communiqué minimaliste, signe des tensions au sein de ce forum. En 1959, sept pays, dont la France, avaient mis entre parenthèses, mais pas abandonné, leurs revendications territoriales sur diverses « tranches » du continent au profit du principe d'un domaine « dédié à la paix et à la science » énoncé dans le traité de l'Antarctique (1961).

Le continent, gelé à 98 %, détient une mine d'informations essentielles à une meilleure connaissance de notre planète, son histoire et

son climat. Les scientifiques sont convaincus que la préservation de l'Antarctique est vitale pour l'humanité. Mais le tourisme s'y développe rapidement, en particulier à partir d'anciens brise-glace soviétiques. « *Hier, nous avons eu la visite du Kapitan-Klebnikov. Quand nous sommes partis en mer peu après leur amarrage, nous sommes tombés sur leurs déchets* », déplore le chercheur français Jean-Claude Hurreau, à Terra Nova Bay.

### PÊCHE ILLÉGALE

Que faire ? A qui de faire appliquer le protocole de Madrid (1991) dans cette situation, ou la convention sur le respect des écosystèmes en matière de ressources marines (CCAMLR, prononcé Camilar) quand il s'agit de pêche illégale ? Des dizaines de braconniers semi-industriels, en particulier espagnols, latino-américains, japonais et norvégiens, continuent de remplir leurs filets de poissons rares et menacés. Tout le monde le déplore mais les priorités varient. L'Europe, dit-on, préfère que les braconniers soient dans le Grand Sud que dans le Nord ; le Japon, très demandeur du poisson « interdit », évite le sujet. Frustrées par la lenteur des discussions, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont signé, mercredi 26 janvier, un accord de coopération sur les affaires antarctiques et ont indiqué leur intention d'appeler une rencontre ministé-

rielle si la réunion exceptionnelle de la CCAMLR en avril ne prenait pas les décisions nécessaires à enrayer ce trafic illégal et menaçant pour l'écosystème antarctique.

Le problème de la pêche pourrait se répéter dans d'autres secteurs. Dans les années 80, certains pays asiatiques commençaient à réclamer leur « part du gâteau » alors que se montaient des projets miniers. Le protocole de Madrid a imposé un moratoire de cinquante ans sur toute exploitation minière. Mais qui bougera et avec quels moyens lorsqu'un pays se mettra à rechercher une éventuelle matière précieuse ?

Ce sont les inconvéniants d'une terre qui n'appartient à personne, régie par trois textes (traité de l'Antarctique, protocole de Madrid et CCAMLR) qui forment un ensemble banal. Petit à petit et sans encore avoir été formulée germe l'idée d'une souveraineté internationale. Il est impossible de reprendre les anciennes revendications territoriales d'avant 1959 ; certaines se recourent et les Etats-Unis, aujourd'hui principal intervenant en Antarctique, ne font pas partie des sept pays « possessionnés ». L'Antarctique ne serait donc plus découpé mais bien géré par un nouveau genre de gouvernement international. Reste à le concevoir.

Florence de Changy

## La préparation de l'élection présidentielle algérienne s'accélère

Les principaux candidats devraient présenter leurs programmes dans le courant de la semaine

**A DEUX MOIS ET DEMI** de l'élection présidentielle, les candidats se bousculent pour succéder au président Zeroual, qui écourte de dix-neuf mois son mandat de cinq ans. Ils étaient quatre en 1995 lors du scrutin précédent. Ils sont près d'une vingtaine à ce jour. Et la liste n'est pas close.

A éplucher les noms des postulants, c'est un demi-siècle de l'histoire de l'Algérie qui défile. Avec Belaïd Abdessalam, soixante-dix ans, membre du comité central du Parti du peuple algérien (PPA) au début des années 50, c'est l'Algérie d'avant l'indépendance qui est au rendez-vous. Elle le sera encore si Hocine Aït-Ahmed, soixante-douze ans – l'un des derniers fondateurs du FLN encore en vie –, choisit finalement de se présenter. Le président du Front des forces socialistes (FFS) devrait faire connaître sa décision à l'occasion du congrès de son parti, le jeudi 4 février à Alger.

Avec Abdelaziz Bouteflika, ministre des affaires étrangères pendant près de quinze ans, avec Ahmed Taleb Ibrahim, ministre de l'éducation, de la culture et de l'information, ce sont quelques-uns des représentants les plus brillants de la « génération Boumediène » que l'on retrouve.

Ils affronteront les « quadras ». Trop jeunes pour avoir participé

activement à la guerre de Libération, ces derniers symbolisent la génération de l'après-guerre. L'ancien premier ministre « réformateur » Mouloud Hamrouche, la trotskiste Louisa Hanoune (l'une des deux femmes candidates), Nourredine Boukrouh, le chef d'une petite formation islamo-libérale, le PRA, ou Sid-Ahmed Ghozali, longtemps patron de la Sonatrach, la compagnie pétrolière nationale (principale source de devises du pays), appartiennent, entre autres, à cette catégorie.

### SILENCE OFFICIEL

Jusqu'ici, toutes ces candidatures restent virtuelles. Aucun prétendant à la succession du chef de l'Etat n'a encore déposé de dossier auprès du Conseil constitutionnel pour officialiser sa démarche. Surtout, aucun des « poids lourds » de la compétition n'a publié de profession de foi, tracé les grandes lignes d'un quelconque programme électoral, ou répondu aux questions de la presse algérienne. Chacun avance masqué et se tait, retardant le plus longtemps possible l'heure de se dévoiler.

Ce silence officiel, paradoxalement, n'a pas empêché les responsables de certains partis de prendre les devants et de se prononcer en faveur de M. Bouteflika. Mal leur en

a pris : les voici accusés par une partie de leurs troupes de soutenir « *sur ordre* » celui qui est présenté, à tort ou à raison, comme « *le candidat du pouvoir* ».

La fronde touche l'ancien parti unique, le Front de libération nationale (FLN), dont nombre de cellules, opposées à la direction, sont acquises à Mouloud Hamrouche et font campagne en sa faveur. Elle touche aussi le mouvement islamiste Nahdah (Renaissance), dont le fondateur, Abdallah Djaballah, vient de claquer la porte au lendemain de l'annonce par son secrétaire général qu'il était aux côtés de M. Bouteflika. M. Djaballah a l'intention de se présenter à la présidentielle sous les couleurs d'un nouveau parti, créé vendredi 29 janvier, le Mouvement de la réforme nationale.

La fronde touche surtout la première formation politique officielle du pays, le Rassemblement national démocratique (RND), un parti créé pour appuyer l'action du président Zeroual. Pour n'avoir pas soutenu la candidature de M. Bouteflika, le secrétaire général du RND, Tahar Benbaïbèche, a été évincé il y a quelques jours et remplacé par Ahmed Ouyahia, l'ancien premier ministre. Mais M. Benbaïbèche ne s'avoue pas vaincu et entend réunir un congrès les 4 et 5 février « *afin de choisir un candidat* ». L'homme du

compromis pourrait être un autre ancien premier ministre, Mokdad Sifi.

La semaine qui commence devrait donc permettre d'y voir plus clair. Outre le RND et le FFS, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti à dominante kabyle, décidera s'il présente ou non un candidat. Dans l'affirmative, ce devrait être son président, Saïd Sadi, qui avait déjà affronté Liamine Zeroual en 1995.

Surtout, dans les prochains jours, quelques-uns des ténors de cette élection confirmeront officiellement leur candidature et livreront quelques indications sur leur programme. Il est temps. Les manœuvres d'appareils qui ont marqué jusqu'ici le prochain scrutin, prévu pour la mi-avril (les dates du 15 ou du 16 avril sont les plus fréquemment citées), ne sont pas de nature à réconcilier les Algériens avec la politique. L'opinion désintéressée, à en croire la presse, se précipite de l'élection. Pourtant, selon un sondage réalisé par l'Institut national d'études et de stratégie globales (Inesg) – un organisme officiel –, cité jeudi par le quotidien *El Hayat*, Taleb Ibrahim arriverait en tête du scrutin, suivi de M. Aït-Ahmed (au cas où il serait candidat) et de M. Bouteflika.

Jean-Pierre Tuquoy

@dolce vita

**www.vespa.com est un e-business IBM**

Si vous n'allez pas chez les concessionnaires Vespa, les concessionnaires Vespa viendront à vous, grâce aux serveurs Web IBM.

PIAGGIO

IBM

**SOCIAL** Le 46<sup>e</sup> congrès de la CGT, réuni à Strasbourg du 31 janvier au 5 février, doit être celui d'un triple changement de la première centrale syndicale française : passage

à un syndicalisme de proposition, engagement dans l'Europe, transmission du secrétariat général de Louis Viannet à Bernard Thibault. ● CES ÉVOLUTIONS vont nourrir de

vifs débats au sein d'une confédération qui a pris ses distances avec le PCF, mais qui demeure et, même, devient plus encore le champ d'engagement principal de nombreux

communistes de toutes tendances, des modernistes aux conservateurs, auxquels s'ajoutent plusieurs courants de l'extrême gauche. ● LOUIS VIANNET et Ber-

nard Thibault ont multiplié, ces derniers mois, les déclarations annonciatrices de changements, parfois atténuées ou corrigées par la suite (lire page 7).

## La CGT propose à sa « base » un syndicalisme positif et européen

Le millier de délégués réunis à Strasbourg pour le 46<sup>e</sup> congrès confédéral va débattre, pendant cinq jours, du renouvellement des pratiques, de l'« épreuve de vérité » des 35 heures, de l'unité d'action avec la CFDT et des moyens de résorber les « déserts syndicaux »

« QUI A PEUR de la négociation ? », annonce la jeune femme, habillée en tailleur, une main derrière l'oreille. L'affiche du 46<sup>e</sup> congrès de la CGT, qui débute dimanche 31 janvier et siégera jusqu'au 5 février, à Strasbourg, annonce la couleur. « *Etre CGT aujourd'hui, c'est agir et innover* », complète le slogan retenu pour l'événement. La CGT veut faire savoir qu'elle « bouge ». Sa direction a choisi de passer du « tout-contestataire » à « un syndicalisme de revendications et de propositions ». Le logo du congrès – une boule jaune, sur fond bleu, avec un arrondi d'étoile rappelant le drapeau de l'Union européenne –, tout comme le lieu choisi, Strasbourg, soulignent l'autre enjeu majeur du congrès : le tournant européen de la CGT, qui a demandé son adhésion à la Confédération européenne des syndicats (CES).

Bernard Thibault, qui devait faire, dimanche, le rapport d'ouverture, s'attend à « des débats vifs ». Il risque de ne pas être démenti. L'importance et la nature des thèmes abordés pendant le congrès – la mise en place des 35 heures dans les entreprises, le développement d'un syndicalisme rassemblé, qui se traduit par un duo inhabituel avec la CFDT – nourrissent des inquiétudes et sus-

citent des interrogations en cascade au sein de la centrale (lire ci-dessous). Près de trois mille amendements au document d'orientation ont été déposés, soit quatre fois plus qu'au précédent congrès, en 1995.

« NI RUPTURE NI CONTINUATION » Le futur secrétaire général de la CGT a annoncé, le 20 janvier, que Strasbourg ne serait un congrès ni de « rupture » ni de « continuation », mais qu'il aurait pour objet de rendre la CGT « plus efficace ». « Il faut savoir articuler contestation et proposition. Aucun mouvement n'est fait que de l'un ou que de l'autre. Beaucoup de mouvements sont portés par une volonté de refuser des plans sociaux (...) et, en même temps, d'essayer de porter des suggestions, des propositions alternatives », a expliqué le dirigeant des cheminots, pour qui la « trop faible syndicalisation » et la « division syndicale » sont « autant de handicaps qui permettent au patronat, aujourd'hui, de nous amener à des négociations plutôt sur ses demandes que sur celles des salariés ».

Avec 654 000 adhérents (508 000 actifs et 146 000 retraités) à la fin de l'exercice 1997, la CGT regagne pour la première fois des adhérents depuis le creux atteint, en 1991, avec 636 670 adhérents. Elle reste bien implantée parmi les

salariés à statut, et ses bastions demeurent les grandes entreprises nationales publiques, d'une part, la métallurgie, les transports et la chimie, d'autre part. Dans un salariat éclaté, la CGT, qui ne représente que 2 % des salariés du privé et 1 % des moins de trente ans, n'est pas assurée de pérenniser sa place, à moins qu'elle ne s'engage dans une politique novatrice en matière de syndicalisation.

En se lançant dans la bataille des 35 heures, qualifiée, dans le document d'orientation, d'« épreuve de vérité décisive pour nos analyses, notre stratégie syndicale et l'évolu-

tion de notre organisation », M. Thibault montre le chemin qu'il compte faire suivre à la CGT. Par le biais du mandatement, qui permet à des salariés non syndiqués de signer des accords d'entreprise dès lors qu'ils sont parrainés par un syndicat qui a pignon sur rue, la CGT « ambitionne de prendre contact avec des dizaines de salariés inorganisés » et, donc, de s'attacher aux « déserts syndicaux ».

Pour la direction, l'enjeu du congrès réside dans une accélération du processus de transformation décidé aux précédentes assises, en décembre 1995, à

Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), et mis en pratique sans relâche, depuis, par Louis Viannet. En trois ans, le secrétaire général sortant aura permis à sa centrale de s'affranchir de la tutelle du PCF, en quittant lui-même le bureau national de ce parti ; d'amorcer un virage européen ; de mettre un pied dans la politique contractuelle, en renouant le dialogue avec le patronat et en engageant des négociations tous azimuts sur les 35 heures ; enfin, de développer des relations intersyndicales, en prônant « un syndicalisme rassemblé ».

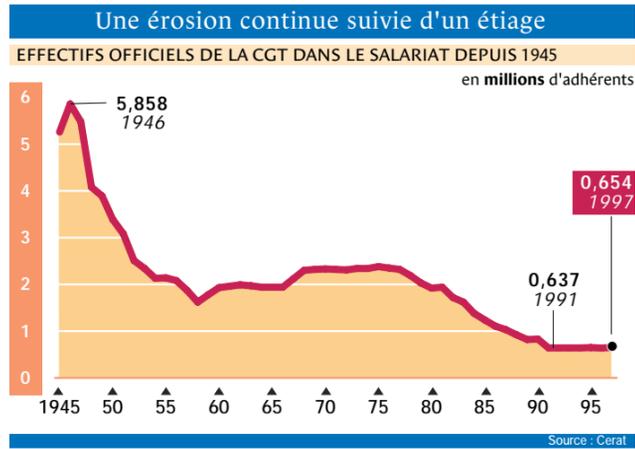
### « AFFIRMER UNE IDENTITÉ »

Si ces évolutions se sont faites sans craquements internes, elles ont aussi donné le tournis à beaucoup de militants qui, inquiets, entendent débattre et clarifier la situation. Jean-Christophe Le Duigou, un des artisans de cette mutation, membre pressenti du futur bureau confédéral, observe, à l'aune des débats préparatoires, qu'« à la volonté unitaire est opposée la nécessité d'affirmer une identité », que « l'insistance pour que la CGT retrouve le chemin de la négociation suscite une interrogation sur la justesse des compromis » et que « se manifeste un regain d'hostilité sur l'Europe dans le débat d'adhésion à la CES ».

Parmi les invités annoncés au congrès, où, à l'exception de FO, tous les syndicats français, confédérations et unions syndicales confondues, seront représentés, l'accueil réservé à trois d'entre eux aura valeur de test. Pour la première fois, un secrétaire général de la CFDT se rendra à un congrès de la CGT. En mars 1995, M. Viannet avait été ovationné par les congressistes de la CFDT, réunis à Montpellier. Il y a deux mois, la longue poignée de mains échangée, à Lille, au congrès de la CFDT, par Nicole Notat et M. Thibault, a provoqué un trouble manifeste parmi les militants de la CGT. L'accueil réservé à M<sup>me</sup> Notat, qui doit assister à la fin des travaux, le 5 février, permettra de jauger la qualité des rapports entre les deux organisations.

Moins délicates, la réception d'Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES, dont la date n'est pas fixée, et celle de Robert Hue, secrétaire national du PCF, présent dimanche, devraient permettre de mesurer l'intérêt des délégués pour l'Europe et la manière dont ils apprécient la plus grande distance établie entre leur confédération et le parti auquel beaucoup de ses cadres continuent d'appartenir.

Alain Beauvère-Méry



### Une demande d'adhésion rejetée à deux reprises

● La Confédération européenne des syndicats (CES) est née en 1973, au lendemain du premier élargissement de l'Union européenne. Rassemblant, à l'origine, des organisations syndicales des pays membres de l'Union européenne, de l'Association européenne de libre-échange (ALEO) ou du Conseil de l'Europe (tels que Malte, Chypre ou la Turquie), elle s'est élargie, en 1995, à certains pays d'Europe centrale et orientale (Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie et Slovaquie). Elle regroupe 65 confédérations de 28 pays d'Europe. Cinq autres pays ont le statut d'observateur (Croatie, Estonie, Lettonie, Lituanie et Slovaquie).

● Dirigée par un secrétariat de sept membres, la CES réunit un congrès tous les quatre ans. Un comité de direction de quinze membres se réunit huit fois par an, tandis que le comité exécutif, au sein duquel tous les membres affiliés disposent d'au moins un siège, tient quatre réunions par an. L'exécutif, présidé par l'Autrichien Fritz Verzetnitsch, avec comme secrétaire général Emilio Gabaglio (CISL, Italie) et comme secrétaire général-adjoint

Jean Lapeyre (CFDT), est le seul organe décisionnel entre deux congrès. Les organisations nationales interprofessionnelles adhèrent directement à la CES. ● En France, FO, la CFDT et la CFTC sont membres de la CES. La CGT a, par deux fois, en 1975 et en 1979, présenté une demande d'adhésion, rejetée au motif que la centrale était membre de la Fédération syndicale mondiale (FSM), l'ex-Internationale syndicale communiste. Au cours de son 45<sup>e</sup> congrès, en décembre 1995, la CGT a voté sa « désaffiliation » de la FSM. L'adhésion de la CGT à la CES sera soumise au comité exécutif de cette dernière en mars ; elle doit y recueillir les deux tiers des suffrages pour être acceptée. La CGT devrait faire son entrée à la CES lors du 9<sup>e</sup> congrès de la confédération européenne, à Helsinki, du 28 juin au 2 juillet.

## Des instances dirigeantes profondément rajeunies et féminisées

RAJEUNISSEMENT et féminisation à tous les étages : du sommet à la base, de Bernard Thibault, âgé de quarante ans, candidat désigné pour devenir le futur secrétaire général, aux 1 060 délégués présents à Strasbourg, la CGT s'est lancée dans une vaste opération de renouvellement et de rotation de ses responsables. La centrale souhaite s'appuyer sur de nouvelles couches de militants.

Cette démarche avait été amorcée au 45<sup>e</sup> congrès, en décembre 1995. Une étude réalisée par l'Iseres, institut de recherche de la CGT, sous la direction du sociologue René Mouriaux, indique que 27,3 % des délégués, en 1995, étaient des femmes et que 37 % d'entre eux étaient nés après 1957, signe d'un rajeunissement notable. Selon cette étude, les congressistes travaillaient à 38 % dans le public, contre 31 % dans le privé ; avec près de 35 % des délégués, les grandes entreprises (plus de 10 000 salariés) étaient surreprésentées ; 29,5 % des délégués étaient ouvriers, contre 5,5 % de cadres ; avec plus de 21 % de bacheliers, dont près de 10 % de bac + 3, le niveau de formation générale était en forte augmentation.

Si aucune radiographie aussi précise n'est disponible pour les délégués qui viennent d'être désignés, la CGT a décidé, toutefois, de poursuivre et d'amplifier le mouvement commencé en 1995. Ainsi, pour 80 % des militants présents à Strasbourg, il s'agira de leur premier congrès confédéral. Près d'un tiers sont des femmes, 10 % ont moins de trente ans, et 10 % sont des ingénieurs et des cadres, ces chiffres pouvant se recouper. Pour préparer le congrès, le comité confédéral national, le « parlement » de la centrale, avait envoyé aux instances de base un profil type de délégué : plutôt jeune, plutôt féminin, ayant récemment adhéré. Les fédérations et les unions départementales ont joué le jeu, de plus ou moins bonne grâce, ces consignes n'étant qu'indicatives.

La commission exécutive, composée de 86 membres depuis le précédent congrès, devrait aussi être largement remaniée. Sur les 180 candidatures présentées, le comité confédéral national a retenu, le 8 décembre 1998, une liste de 86 noms, qui sera soumise au vote du congrès le 4 février. Avec 41 nouvelles candida-

tures – 25 femmes et 16 hommes –, la commission exécutive sera presque renouvelée de moitié (48 %). La CGT a aussi choisi d'observer une stricte parité (43 hommes et 43 femmes) ; 38 candidats ont moins de quarante ans, deux plus de cinquante-cinq ans ; 46 sont issus du privé, soit 53 % de la future commission, 28 de la fonction publique (33 %) et 12 du secteur public nationalisé (14 %). La liste proposée comporte 22 ouvriers et 23 employés, soit 53 %, 19 techniciens et agents de maîtrise (22 %), 17 cadres, 3 ingénieurs, 2 enseignants et 1 artiste.

Sur les dix-sept membres pressentis pour former le bureau confédéral, il y a sept nouveaux et neuf secrétaires élus en 1995. Seule rescapée des équipes dirigeantes des années 80, Lydia Brovelli va faire figure de... vétéran. Membre de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict), élue à l'âge de trente-trois ans en 1982, elle représentait à l'époque l'image que la centrale cherchait à donner d'elle-même : tournée vers les jeunes, les femmes et les cadres.

A. B.-M.

## Le discours moderniste débusse une partie des militants et permet

ICI, on s'inquiète. Là, on tire des sonnettes d'alarme. Là encore, on compte les coups de semonce. Qu'arrive-t-il, par exemple, à ce syndicat PTT du Finistère qui a rejeté, à 100 % des voix, le document d'orientation pour le 46<sup>e</sup> congrès de la CGT rédigé sous la houlette de Bernard Thibault ? Comment analyser ce vote de l'union départementale de Lot-et-Garonne qui a refusé, devant Lydia Brovelli, membre de la direction confédérale, descendue exprès de Paris, de biffer de ses statuts la référence à la « suppression du capitalisme » ? Comment interpréter les mouvements de mauvaise humeur qui secouent la fédération de l'énergie, où, à la suite de la signature de l'accord 35 heures à EDF-GDF, des sections entières comme Paris-Aurore (ex-Paris-Est), Nanterre ou Toulouse ont entamé une grève des timbres syndicaux ?

Pas question « qu'une partie du débat soit confisquée par quelques idéologues de service ou des camarades réticents à modifier leur propre pratique », préviennent les cadres de l'Union générale des ingénieurs cadres et techniciens (Ugict) dans leur bulletin d'information, en désignant une mouvance « dure », qui n'est pas nommée. « On nous dit qu'il y a incompréhension ou malentendu. Dans ce cas, j'aimerais qu'on nous

dise clairement comment rester un syndicat de classe, révolutionnaire, de masse, démocratique, indépendamment si nous devenons la copie conforme de la CFDT », s'insurge, à l'inverse, le trésorier de la section Renault de Douai. « Sommes-nous toujours anticapitalistes ? », s'inquiète le responsable des retraités SAFT de Bordeaux. « Ce n'est pas en traitant untel ou untel de réformiste que nous pourrions aller vers une transformation de la société », écrit, en s'interposant, un autre ancien, membre des retraités de Rhône-Poulenc.

« Conservateurs » contre « modernistes » : les grands mots sont lâchés, qui font irrésistiblement songer à d'autres débats, dans d'autres enceintes. « La crise du politique provoque un certain report des problèmes dans le syndicalisme, avec des camarades qui veulent régler dans la CGT des problèmes liés à leur propre organisation politique », explique d'ailleurs l'Ugict, en langage à peine codé... si on substitue, au terme « politique » le mot « PCF ». En clair, les communistes orthodoxes – les « enclumes stalinienne », comme les baptisent certains à Montreuil, au siège de la centrale – projetaient leur combat anti-Hue au sein de la CGT, en s'opposant à une ligne confédérale d'ouverture incarnée par M. Thibault.

« S'il y a, sans doute, un terreau commun aux interrogations qui parcourent le PCF et la CGT autour des questions d'identité, on ne comprendrait pas grand-chose aux débats de la CGT en raisonnant en termes de courroie de transmission », nuance l'historien trotskiste Jacques Kergoat. Ni même « en termes de décalque », ajoute le communiste Roger Martelli. Le di-

vis, tous réunis au sein d'un collectif au nom sans équivoque : « Continuer la CGT ». Ceux-là maudissent les « principaux dirigeants de la CGT » et leur volonté de « liquider la confédération en tant que syndicalisme de lutte de classe et de masse ». Dans l'ombre, ils se battent contre cette « dérive réformiste », qui « ne fait qu'accroître et accélérer l'affaiblissement de

taliste », disparus des statuts de la CGT lors de son précédent congrès, en décembre 1995. Farouchement opposés à toute forme de rapprochement avec la « CFDT-Notat », ses partisans fustigent avec autant d'ardeur la prochaine adhésion de leur centrale à la Confédération européenne des syndicats (CES), « véritable suppôt de la politique de Maastricht-Amsterdam ».

S'ils ne revendiquent « aucun rapport de force quantifié » au sein de la CGT, leur influence semble pourtant dépasser largement le noyau dur qui s'était constitué, en juin 1995, autour de Roger Nadaud, ancien secrétaire de la fédération de la santé, de 1967 à 1989, et collaborateur du secteur de la protection sociale, à la confédération, de 1993 à 1997. « A cette époque-là, ils ne se doutaient pas que j'aimais le collectif », raconte le contestataire, démis de ses fonctions, le 3 décembre 1997, pour les « activités fractionnelles de Continuer la CGT ».

Depuis, M. Nadaud se bat au grand jour, au nom de ses camarades restés dans l'ombre par crainte de la « chasse aux sorcières ». « Chaque fois qu'un dirigeant réformiste découvre un militant qui n'est plus dans la ligne, celui-ci va se faire harceler jusqu'à la démission », assure-t-il.

« La crise du politique provoque un certain report des problèmes dans le syndicalisme, avec des camarades qui veulent régler dans la CGT des problèmes liés à leur propre organisation politique »

recteur de la revue *Futurs*, qui est l'un des principaux chefs de file des renovateurs du PCF, insiste pour qu'on se garde des simplifications trop aisées, du type « renovateurs » contre « archéos ».

En fait, toutes les cartes sont brouillées. Il y a effectivement un courant communiste orthodoxe, renforcé depuis peu par un nombre croissant de militants du Parti des travailleurs (trotskistes de la tendance lambertiste) et de quelques militants de Lutte ou-

l'organisation syndicale ». Pour Continuer la CGT, le syndicalisme de la centrale ouvrière ne peut être que révolutionnaire et inspiré des « valeurs fondatrices, telles qu'elles ont été énoncées au congrès de Limoges, en 1895 ».

Depuis trois ans, ce « collectif d'analyses, de propositions et de réflexions sur des bases de classe » milite pour la réintroduction des concepts de « socialisation des moyens de production » et de « suppression de l'exploitation capi-

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

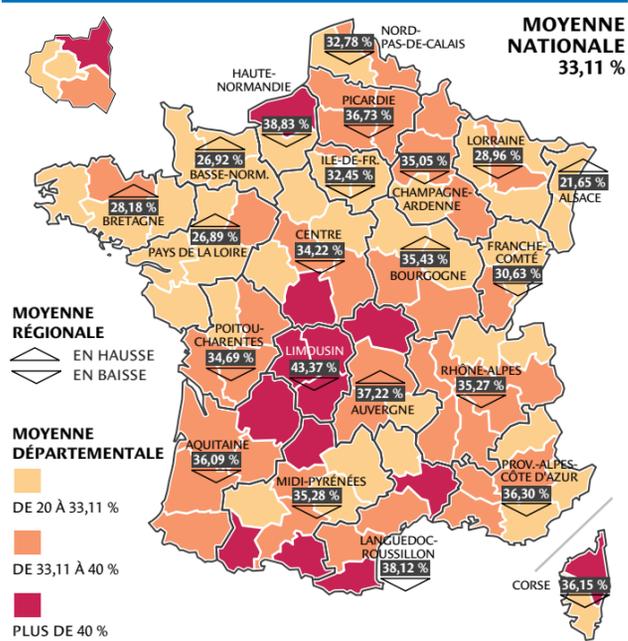
Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

**MATELAS • SOMMIERS**  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPEDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...  
Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**  
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

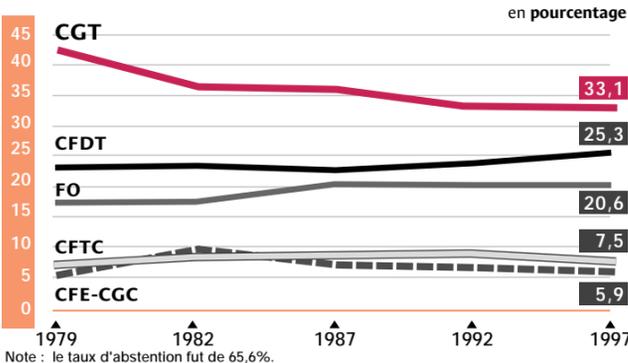
**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>o</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00**  
7 jours sur 7  
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

## L'audience de la CGT aux prud'homales de 1997



## La CGT conserve sa première place

## ÉVOLUTION DU COLLÈGE SALARIÉS AUX PRUD'HOMALES



## A la SNCF, front syndical contre les « patrons » de la CGT

AU SIÈGE parisien du comité central d'entreprise (CCE) de la SNCF, la cinquantaine d'employés qui étaient en grève, depuis le 14 janvier, pour protester contre leurs salaires « scandaleusement bas » et l'attitude « méprisante et infantilisante » de la direction, ont mis fin à leur mouvement, vendredi 29 janvier, deux jours avant que débute le congrès de la CGT. « Nous continuons la lutte pour la dignité, contre l'injustice, pour nos salaires », écrivent-ils, toutefois, au directeur du CCE. Dans cet organisme géré majoritairement par des élus de la fédération CGT des cheminots, les attaques du personnel contre ces « patrons » qui « refusent tout dialogue avec les organisations syndicales » ne manquent pas de sel. « On fait partie de la même maison, mais la façon dont les élus cheminots se comportent est inadmissible », résume Maurice Provignon, délégué syndical de la... CGT au CCE.

En 1997, une grève « pour le respect de la dignité des employés » avait déjà opposé le personnel du CCE aux élus de la fédération des cheminots. Deux ans plus tard, les sections CGT et SUD-Rail du comité d'entreprise reprochent à sa direction de privilégier « la vitrine des actions sociales et des belles vacances pour les cheminots au détriment des salaires de ses employés ». « Ici, près de la moitié du personnel gagne moins de 6 000 francs par mois, avec une ancienneté moyenne de dix ans », rapporte M. Provignon.

Dans cette entreprise de 227 salariés, dotée d'un budget de 250 millions de francs (38,10 millions d'euros), les grévistes ont dénoncé l'autoritarisme de la direction, le recours abusif aux contrats à du-

rée déterminée, l'entrave à l'information du personnel et au droit syndical. « En juin 1998, la déléguée SUD-Rail a reçu une lettre de licenciement une semaine après son élection », affirme Christian Mahieux, secrétaire fédéral de ce syndicat.

Directeur technique du CCE, Michel Tosi voit « rien d'intéressant » dans un mouvement qui n'a concerné que « 30 % du personnel au siège ». « La grève s'est organisée dans une logique d'affrontement, pas de négociation, regrette-t-il. Je ne suis pas un catcheur, mais un cadre, qui a un mandat et des actionnaires. Je ne dis pas que les employés sont trop payés, mais la dotation sociale de la SNCF ne me permet pas d'aller au-delà d'une prime supplémentaire de vacances de 600 francs par an. » Démentant toute attitude « méprisante » de la direction, M. Tosi déplore, en revanche, les « injures contenues depuis des mois dans les tracts syndicaux ». « Ces gens-là ne sont pas mes camarades, précise-t-il. Ils m'ont séquestré pendant une heure dans mon bureau, histoire de jouer aux cheminots. Il y a beaucoup de symbolique dans notre maison, moi, je suis un directeur choisi pour ses compétences, pas un militant syndicaliste. »

Alors que le 46<sup>e</sup> congrès doit voir Bernard Thibault, secrétaire de la fédération des cheminots, prendre la tête de la confédération, le délégué cégétiste au comité d'entreprise fustige le « syndicalisme de salon des cadres CGT » et affirme : « A la CGT, la démocratie et la liberté d'expression, ça s'écrit, mais ça ne se pratique pas. »

A. Ga.

## aux courants contestataires de se structurer

« L'anonymat des militants, ce n'est pas de la "dégonflerie", poursuit ce opposant ; c'est une précaution pour protéger leur qualité de dirigeants et l'exercice de leurs mandats. Nous, les retraités, on ne craint plus rien. »

Du Pas-de-Calais aux Bouches-du-Rhône, de la Bretagne aux Pyrénées-Atlantiques, Continuer la CGT affirme envoyer 1 400 exemplaires de ses bulletins dans 600 à 800 relais syndicaux à travers le pays. Elle semble trouver un écho favorable au sein de la fédération de la chimie, qui a refusé, lors de son dernier congrès, la modification statutaire de la CGT, abandonnant toute référence à la lutte des classes.

Ses militants seraient aussi présents dans les fédérations de la santé et des services sociaux, des cheminots, de l'énergie, des PTT, de la métallurgie, à la Française de mécanique, filiale de PSA et de Renault à Douvrin (Pas-de-Calais), à la fédération des mineurs de fer de Lorraine (Longwy), ainsi que dans la fonction publique territoriale. « Continuer la CGT répond à la grande angoisse des adhérents de base de la CGT, qui ne savent plus où ils en sont », affirme Georges Gastaud, militant dans le Pas-de-Calais de la Coordination communiste, tendance communiste ultra-orthodoxe qui soutient activement

les positions des syndicalistes contestataires.

Pour autant, toute la sensibilité « anticapitaliste » au sein de la CGT ne se retrouve pas dans Continuer la CGT, même si ce collectif prétend en capter l'essentiel. « Il y a beaucoup de gens, à la CGT, qui ne se reconnaissent ni dans la tendance stalinienne, de type socialisme autoritaire, qu'incarnerait Continuer la CGT ni dans celle dite moderniste, du type "on fait table rase du passé" », souligne Jean-Luc Dupriez, responsable d'une union locale CGT dans le Lot-et-Garonne. Ce militant de la métallurgie incarne une sorte de troisième courant, d'accord avec la direction confédérale sur la nécessité de nouvelles pratiques syndicales, mais opposé à la tentation « réformiste », que traduit la signature d'accords sur les 35 heures « acceptant annualisation et austérité salariale ».

Toutes les oppositions à la direction confédérale ne sont pas, non plus, politiques. « La CGT est passée trop brutalement d'une culture étroitement ouvrière à un discours sur la société postindustrielle », explique Jean-Christophe Le Duigou, membre de la commission exécutive, élément-clé de la future équipe de Bernard Thibault et un de ces « modernistes effrénés » qui sont dans la ligne de

LOUIS VIANNET et son successeur désigné, Bernard Thibault, ont multiplié, depuis 1997, les déclarations annonciatrices d'évolutions-clés du débat social. Sur d'autres, ils ont confirmé les positions traditionnelles de cette confédération.

● **35 heures.** « A elle seule, la réduction de la durée du travail ne conduit pas automatiquement à des créations d'emplois, estime M. Viannet dans un entretien à Rouge (daté 27 novembre 1997). La mesure doit s'insérer dans une dynamique d'ensemble, se protéger contre toutes les dérives comme l'annualisation, les heures supplémentaires, qui iraient à contre-courant des créations d'emplois. »

Les craintes du secrétaire général de la CGT se confirment après les accords conclus au cours de l'été 1998 dans la métallurgie et dans le sucre, dont la CGT n'est pas signataire. « L'objectif central du patronat dans les négociations est d'obtenir plus de flexibilité, et, notamment, l'annualisation du temps de travail, la mise en cause d'acquis importants et, chaque fois qu'il le pourra, de nouvelles ponctions sur les salaires sans le moindre engagement sur l'emploi », déclare-t-il le 25 août.

Interrogé, le 10 novembre, sur le premier accord de branche pour les 35 heures signé par la CGT, dans le textile, M. Viannet souhaite alors que son organisation « se retrouve dans d'autres branches en position de signer ». « Je souhaite pouvoir dire "oui" souvent », ajoute-t-il, avant de reconnaître que la CGT a longtemps eu « une conception fétichiste de la

## De la fermeté affirmée à la souplesse affichée

signature d'accords, à considérer qu'elle ne pouvait signer que ce qui correspondait exactement à ses exigences ».

M. Thibault affirme, dans un entretien publié en janvier 1999 par le mensuel *Liaisons sociales*, que les militants CGT « sont aussi capables de prendre le stylo » pour signer des accords avec le patronat. « Les choses ont changé, reconnaît-il. Nous sommes moins rigides que par le passé. En d'autres temps, la CGT aurait sans doute affirmé comment les 35 heures devaient s'appliquer, sans trop tenir compte des disparités de situations. Notre démarche nous permet aujourd'hui de mieux coller à la réalité. »

● **Retraites.** Sur les retraites, la CGT semble prête à une adaptation des régimes par répartition. Dans le cadre de la commission de concertation sur l'avenir des retraites, placée sous l'égide du Commissariat du Plan, certains de ses représentants ont fait savoir que, sachant que le recul de l'âge de la retraite n'est pas la panacée, il faudra trouver des solutions pour assurer la pérennité des régimes par répartition. Faute de quoi, craignent-ils, les plus jeunes se retourneront vers la capitalisation. Cependant, le 28 janvier, les fonctionnaires CGT ont réaffirmé, dans un communiqué commun avec Force ouvrière (FO) et la Fédération syndicale unitaire (FSU), leur refus de tout allongement de la durée de cotisation et de toute réforme du mode de calcul des pensions.

● **Fonds de pension.** Le 10 novembre 1998, M. Viannet déclare, sur Europe 1, que sa confédération « jugera sur pièces » un éventuel projet de gouvernement instituant des fonds de pension publics pour renforcer le système de retraite par répartition. S'il s'agit de « compléter » le système existant, « alors, on regardera », indique-t-il. « S'il s'avère, en revanche, qu'un système de fonds d'épargne risque, d'une façon ou d'une autre, de devenir un choix pour les employeurs entre retraite complémentaire et épargne, ce serait une condamnation », prévient-il. « La discussion

sera ouverte, renchérit M. Thibault dans *Liaisons sociales*. Si nous avions refusé d'entrée de discuter des fonds de pension, nous serions retombés dans le cliché de la vieille CGT qui refuse de voir ce qui bouge. »

« Nous sommes moins rigides que par le passé. Notre démarche nous permet aujourd'hui de mieux coller aux réalités »

Le ton change quelques jours plus tard : le 20 janvier, le futur successeur de M. Viannet demande au gouvernement de mener « très rapidement » une « opération-vérité » sur le dossier de l'épargne-retraite, au lendemain des déclarations de Dominique Strauss-Khan, ministre de l'économie et des finances, sur la mise en place, en 1999, d'« un support d'épargne destiné à financer la retraite de façon collective » : « S'il s'agit de discuter d'une meilleure rémunération de l'épargne des salariés, c'est une chose pour laquelle la CGT est totalement ouverte, déclare M. Thibault. Autre chose est de vouloir utiliser cette épargne sous forme de fonds de pension (...) pour modifier le montage de financement des retraites. »

● **Autorisation administrative de licenciement.** « Nous ne demandons pas le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, affirme M. Viannet au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », le 20 décembre 1998. Nous considérons qu'elle avait, en son temps, apporté la preuve de son insuffisance. Il faut regarder d'autres possibilités d'intervention, d'autres droits pour les syndicats, pour les

comités d'entreprise, pour les salariés eux-mêmes. »

● **Représentativité syndicale.** Après la signature, à EDF-GDF et dans la métallurgie, d'accords de réduction du temps de travail par des organisations minoritaires, M. Viannet fait franchir un nouveau cap à la CGT en se prononçant pour « un lien beaucoup plus étroit entre représentativité et audience réelle des organisations, mesurées à l'aune des élections ».

● **Privatisations.** « Une nouvelle fois, les privatisations ou l'ouverture du capital, y compris aux salariés concernés, sont largement présentées comme inéluctables, bénéfiques pour les usagers ou nécessaires au développement ultérieur de leurs activités, déplore M. Thibault, le 5 septembre 1997. C'est un leurre ! Soumettre ces entreprises aux contraintes de rentabilité financière qu'imposerait la présence de capitaux privés, même minoritaires, dans ces entreprises est contraire aux besoins actuels du pays. » « Nous sommes en désaccord complet et en conflit avec le gouvernement sur les entreprises publiques privatisées, sur France Télécom, Thomson, Air France », ajoute M. Viannet dans *Rouge*. « La politique de privatisation totale ou partielle, sous la pression permanente de Bruxelles, témoigne de la rapidité avec laquelle la situation peut se dégrader, dès lors que les impératifs de profits étouffent les objectifs de service public, déclare M. Viannet, le 25 août 1998. Notons, au passage, que le programme Balladur de privatisations est aujourd'hui pratiquement réalisé. »

● **Droit de grève.** « On ne supprimera pas la fièvre en cassant le thermomètre et on ne supprimera pas les mécontentements en restreignant davantage le droit de grève », prévient M. Thibault, à la suite du discours de Jacques Chirac, le 4 décembre 1998, à Rennes, évoquant le service minimum.

● **Sans-papiers.** « La régularisation des sans-papiers est plus que jamais sur le devant de la scène, estime M. Viannet, le 25 août 1998. Le dispositif gouvernemental est injustifiable et intenable. »

**P&O PORTSMOUTH**

Cherbourg ou Le Havre → Portsmouth

P&O Portsmouth vous transporte à bord de l'un des plus confortables navires de croisière de la région. Une équipe de professionnels vous accueille et vous offre un service de première qualité. Pour plus d'informations, contactez-nous au 0803 013 013.

Offre valable jusqu'au 31 mars 1999. Les tarifs sont indiqués en francs. Les taxes de port et les frais de nourriture sont en supplément. Les horaires de départ sont indiqués sur les affiches de la compagnie. P&O Portsmouth est une filiale de la P&O Group Limited, Londres, Royaume-Uni.

Alexandre Garcia et Caroline Monnot

# Rhône-Alpes : le RPR joint ses voix à la gauche pour soutenir M<sup>me</sup> Comparini

L'offensive des millonistes et de l'extrême droite échoue

LYON

de notre correspondant régional  
Le conseil régional Rhône-Alpes, présidé depuis le 8 janvier par Anne-Marie Comparini (UDF), a échappé de justesse à la paralysie lors de son assemblée plénière, vendredi 29 janvier. Six heures de séance ont été nécessaires pour permettre aux élus de se prononcer sur le mode de répartition des présidences et vice-présidences des onze commissions thématiques. Les conseillers du Front national - mégrétistes et lepénistes unis sur la même proposition - souhaitaient une répartition à la proportionnelle de ces postes. Les amis de Charles Millon appuyaient cette démarche.

Une longue bataille de procédure a abouti à la mise en minorité de M<sup>me</sup> Comparini, un amendement du FN étant adopté par 74 voix contre 70 (UDF, PS, PCF, Verts et MDC) alors que les 9 élus RPR s'étaient abstenus. Ces derniers entendaient ainsi signifier à M<sup>me</sup> Comparini que sa marge de manœuvre demeure très étroite, malgré le soutien que lui apportent les 60 élus de la gauche « plurielle ». Le PS a dénoncé l'attitude des élus millionistes, qui ont systématiquement voté les amendements proposés par le FN, appuyant ainsi la stratégie de ce dernier pour s'emparer de plusieurs présidences de commissions. Selon Jean-Jack Queyranne (PS), l'attitude du RPR a permis « une offensive du FN et du groupe ORA [milloniste] en

étroite connivence, pour paralyser le fonctionnement de l'assemblée ».

Ce premier assaut de la droite et de l'extrême droite, depuis l'élection de M<sup>me</sup> Comparini, a été finalement repoussé. Le RPR a rallié, au cours de l'après-midi, le camp de la présidente. Les tracas de M<sup>me</sup> Comparini n'étaient pas pour autant terminés : les élus PCF ont rappelé que leur démarche s'inscrit dans l'« opposition » et que s'ils avaient contribué, le 8 janvier, à la désignation de la présidente, ils n'avaient en aucune façon émis, ce jour-là, « un vote d'adhésion à [ses] choix politiques ».

Le PCF, qui ne réclame aucune présidence de commission, n'entendait donc pas participer, à travers son vote, à la mise en place de la nouvelle architecture des commissions thématiques de la région. Ses 12 voix étaient pourtant indispensables pour contrer l'offensive des élus FN et des amis de M. Millon. Le PS soucieux de donner à l'exécutif du conseil régional, uniquement composé de membres de l'UDF, les moyens de travailler, a donc dû batailler, en coulisse, pendant de longues heures, pour obtenir l'accord de son allié et écarter la menace d'un retour des élus FN à la tête des commissions. Le rapport de M<sup>me</sup> Comparini a été adopté, finalement, par 79 voix contre 76, avec 1 abstention (MDC).

Claude Francillon

# Patronat, syndicats et mutuelles critiquent le projet de couverture maladie universelle

Les assureurs menacent de ne pas participer à son financement

Les partenaires sociaux, qui gèrent la Caisse nationale d'assurance-maladie, ont exprimé leur défiance au sujet de la couverture maladie uni-

verselle (CMU). Ils déplorent que, dans le projet présenté par le ministre de la solidarité, Martine Aubry, la gestion des prestations complé-

mentaires offertes aux bénéficiaires de la CMU n'ait pas été réservée aux seules mutuelles, assurances et institutions de prévoyance.

LE GOUVERNEMENT aurait souhaité consensus et unanimité sur son projet de couverture-maladie universelle (CMU), destiné à couvrir six millions de personnes exclues des soins. Las ! Les partenaires sociaux, qui gèrent la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), pourraient émettre, le 2 février, un avis critique sur le projet de loi. Cette défiance du patronat, des syndicats et de la Mutualité française - les trois principales composantes de la « majorité de gestion » à la CNAMTS - n'empêchera pas Martine Aubry de présenter le texte, probablement le 24 février, en conseil des ministres. Elle n'en jette pas moins une ombre sur un projet ambitieux, dans lequel la ministre de l'emploi et de la solidarité voit « l'une des grandes avancées sociales » de ces dernières années.

Les critiques ne portent pas sur le principe de la CMU, même si cette unanimité de façade cache mal certaines arrière-pensées. Les critiques de la CFDT, d'une partie du mouvement mutualiste et du patronat, assureurs en tête, se sont focalisées sur un point : la possibilité qu'auroient les caisses primaires d'assurance-maladie de gérer, pour le compte de l'Etat, les prestations de base et complémentaires offertes aux bénéficiaires de la CMU, alors que le scénario « partenariat », longtemps envisagé, prévoyait de laisser la part complé-

mentaire aux mutuelles, aux assurances et aux institutions de prévoyance.

Après une entrevue avec M<sup>me</sup> Aubry, vendredi 29 janvier, la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, a assuré qu'elles n'avaient « pas parlé de la CMU, car on s'est dit d'entrée de jeu qu'on ne cause pas des sujets d'actualité qui fâchent un peu ». Or, la CFDT redoute qu'en laissant aux bénéficiaires de la réforme le choix entre une couverture gérée soit par la « Sécu », soit par des organismes complémentaires, on n'enferme ceux qui auront choisi la première formule, probablement les plus exclus, dans un ghetto. La centrale préconise que tous les salariés aient une assurance-maladie complémentaire obligatoire.

Si la CFDT a fait preuve de retenue dans ses critiques, la Mutualité française, appelée à financer une partie du dispositif, s'est montrée plus virulente. Dans un texte voté à l'unanimité, vendredi, son conseil d'administration « regrette profondément ce choix qui, s'il devait être mis en œuvre en l'état, risquerait de se retourner contre les bénéficiaires eux-mêmes », tout en soulignant que la FNMF reste favorable au projet dans son principe. Restent les assureurs, qui devront financer la CMU à hauteur de 1,75 % de leur chiffre d'affaires santé, comme les mutuelles. Ils se sont montrés forts discrets dans cette affaire, ce

contenant, vendredi, de dénoncer les risques de « confusion » des rôles entre la Sécurité sociale et des organismes complémentaires.

Leur discrétion est à la mesure de leur hostilité au projet. Le 26 janvier, au cours d'une entrevue orageuse avec le directeur de cabinet de M<sup>me</sup> Aubry, Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et numéro 2 du Medef, a dénoncé le projet gouvernemental, refusant l'introduction des caisses de « Sécu » dans la gestion de la complémentaire et suggérant que les assureurs devraient être autorisés, en contrepartie, à gérer la couverture-maladie de base, ce qui mettrait fin au monopole de la « Sécu ». Pour finir, il a menacé de ne pas payer pour la CMU. M. Kessler avait pris soin de venir avec Bernard Boisson, conseiller social du président du Medef, Ernest-Antoine Seillière, comme pour montrer que l'ensemble du patronat se rangerait à l'avis des assureurs.

CAMOUFLET POLITIQUE

Le gouvernement peut s'accommoder d'une rebuffade du patronat, pas d'un rejet de la CFDT et de la Mutualité française, qui ferait figure de camouflet politique pour ce projet estampillé de gauche. Alors que Nicole Notat et Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité, se seraient bon gré mal gré

engagés à donner un avis favorable à la CMU, M<sup>me</sup> Aubry soupçonne les assureurs de faire pression sur la CFDT pour qu'elle émette un avis très négatif sur la CMU, en agitant le spectre d'un retrait définitif du patronat de l'assurance-maladie. « Les assureurs ne feront pas la loi à la CNAMTS », s'indigne un expert gouvernemental, affirmant que les pouvoirs publics ne reviendront pas sur l'architecture d'un projet qui a reçu l'aval des associations d'aide aux plus démunis.

Pourquoi la CFDT voterait-elle contre la CMU, sinon pour sauver la majorité de gestion qu'elle forme avec le patronat à la Caisse nationale d'assurance-maladie, depuis le plan Juppé, sur les grands dossiers de la maîtrise des dépenses de santé ? Le président (CFDT) de la CNAMTS laisse pointer une certaine crainte quand il s'interroge, dans un entretien à l'hebdomadaire *Le Médecin généraliste* publié vendredi : « Le Medef veut-il être un acteur de la société française ou ne faire que du lobbying, en laissant à l'Etat seul la responsabilité de la cohésion de la société ? » Jean-Marie Spaeth reconnaît que « si le Medef s'en va, une page de la Sécurité sociale sera tournée ». M<sup>me</sup> Aubry va tenter, d'ici à mardi, d'obtenir la neutralité bienveillante de la CFDT et de la Mutualité.

Jean-Michel Bezat

DÉPÊCHES

■ **RPR : Marie-Thérèse Geoffroy, conseillère régionale RPR de Rhône-Alpes a dénoncé**, vendredi 29 janvier, son « éviction en silence » de la commission exécutive du mouvement gaulliste, où elle s'occupait de l'enfance, de la famille et du lien social. « Je regrette que Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy n'aient pas eu le temps de m'en avertir », a-t-elle déclaré, après avoir appris son remplacement par Marie-Thérèse Hermange en lisant la presse.

■ **SONDAGE : la cote de confiance de Jacques Chirac et celle de Lionel Jospin s'effritent**, selon la dernière enquête de CSA, réalisée les 23 et 24 janvier auprès d'un échantillon national de 1003 personnes et rendue publique, vendredi 29 janvier, par France-Info et *La Vie*. M. Chirac recueille 56 % de bonnes opinions (en baisse de 7 points) contre 34 % d'opinions favorables. M. Jospin perd 8 points en un mois, avec 51 % de bonnes opinions contre 38 % de mauvaises.

■ **PARITÉ : Dominique Gillot, députée (PS) du Val-d'Oise, a été nommée**, par un décret paru au *Journal officiel*, jeudi 28 janvier, rapporteuse générale de l'Observatoire de la parité entre les hommes et les femmes. Elle remplace Roselyne Bachelot, députée RPR, qui occupait ces fonctions depuis la création de l'Observatoire en 1995.

■ **ANCIENS COMBATTANTS : le Haut Conseil de la mémoire combattante a approuvé**, jeudi 28 janvier, le rattachement au ministère de la défense du secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

## François Hollande, la photo et la légende

AU SIÈGE du Parti socialiste, rue de Solferino, à Paris, de vieilles affiches rappellent le temps de Jean Jaurès et de Léon Blum, de plus récentes les campagnes électorales de Lionel Jospin, des photos évoquent François Mitterrand. Nul portrait de François Hollande, le premier secrétaire, n'orne les murs. Cela tient à la tradition démocratique d'un parti qui récuse tout culte de la personnalité. Cette absence de parfum hagiographique, conforme à l'image modeste que cultive le député de Corrèze, s'explique aussi par le fait qu'il n'a mené aucune campagne nationale.

L'oubli va être bientôt réparé : début février, toutes les fédérations vont recevoir des affiches en couleurs à l'image de M. Hollande. Cela ne veut pas dire que le premier secrétaire va se résoudre à diriger la liste du PS aux élections européennes, rôle qu'il continue, au contraire, de refuser (*Le Monde* du 28 janvier). Il n'entend pas pour autant s'effacer : la photo officielle est accompagnée, en quelque sorte, d'une légende, sous la forme d'un entretien de soixante-deux pages publié dans les *Notes* de la Fondation Jean-Jaurès, que préside Pierre Mauroy. Cet exposé de la « pensée François Hollande » est articulé en trois parties : « Itinéraire », « Ac-

tions », « Convictions ». Précédé d'une petite photo et d'une courte biographie, l'entretien est réalisé par Gilles Finchelstein, conseiller de Dominique Strauss-Kahn, dont il avait publié, dans un précédent numéro, les « Réflexions pour la gauche du XXI<sup>e</sup> siècle ». L'entretien autobiographique de M. Hollande est, néanmoins, une première.

La tribune ainsi offerte au premier secrétaire du PS lui permet de ciseler son image, celle d'un homme qui s'est engagé par « adhésion à la démarche de François Mitterrand », tout en voyant en Jacques Delors « un mentor extrêmement précieux » ; « naturellement » première gauche, un peu par dépit devant les appétits présidentiels des animateurs de la deuxième ; soucieux de rénover et de moderniser une gauche qui « porte un message universel ». Ennemi d'un libéralisme perçu comme « un mal abandon à des lois prétendument naturelles », M. Hollande soigne son profil gauche. Opposé à la « troisième voie » de Tony Blair, son socialisme « n'a pas pour vocation de rendre supportable un système qui, en l'état, ne l'est pas ». « La sociale-démocratie, martèle-t-il, porte un projet qui respecte - et utilise - l'économie de marché, mais qui entend changer l'ordre de la société. »

Mené avec méthode, mais sans insister sur les aspérités ou les défauts du PS, l'entretien donne l'occasion à M. Hollande d'écorner sa modestie. Il se définit lui-même comme « un animateur du parti, quelquefois un original dans le PS, en tout cas un esprit singulier ». « J'aime le parti parce que je considère que c'est le lieu majeur de l'exercice de la politique », confie-t-il, animé par la volonté de « donner crédit à la politique ». Attaché au rassemblement de la gauche « plurielle » - « aucune autre alliance (...) ne sera recherchée » -, il fait un peu la leçon à ses amis : le PCF est prié de ne pas devenir « un partenaire inconstant », et les Verts, d'établir leur « prospérité sans pénaliser [leurs] alliés les plus proches ».

Estimant que le PS doit assurer « un renouvellement de générations » et « mieux représenter » les couches populaires, le premier secrétaire veut « en finir avec des courants » qui, loin de nourrir le débat d'idées, « ne seraient là, en réalité, que pour servir telle ou telle ambition personnelle ». Nul doute que le message sera entendu au-delà des murs de la rue de Solferino.

Michel Noblecourt

## Les mégrétistes lâchent le maire de Toulon

TOUTE PERSONNE qui y décèlera une relation de cause à effet verra ses propos immédiatement démentis, et pourtant ! Alors que les mises en examen pleuvent sur le maire de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, sa femme Cendrine, adjointe chargée de la jeunesse, et plusieurs autres adjoints, Bruno Mégret a demandé à ses partisans, vendredi 29 janvier, de se démettre de toutes leurs fonctions au sein de la municipalité. Et, au conseil municipal, les neuf dissidents conduits par Dominique Michel, le neuvième adjoint, chargé jusqu'à présent de l'urbanisme, ont mêlé leurs voix à celles de l'opposition en votant, sans succès, contre un projet d'équipement d'un centre de loisirs pour enfants soutenu par M<sup>me</sup> Le Chevallier.

« Notre décision est une décision politique. Nous n'approuvons pas la gestion de M. Le Chevallier », argumentait M. Mégret lors d'une conférence de presse organisée après la première réunion du bureau national du Front national-Mouvement national (FN-MN). Le président de ce Front national « rénové » faisait savoir à qui voulait l'entendre que « Toulon est une ville lepéniste », façon de se désolidariser de ce qui pourrait arriver à cette municipalité qui occupe et va occuper encore pendant un certain temps la rubrique judiciaire.

M. Mégret a précisé qu'il ne souhaite pas que le FN-MN soit « la cause » de la chute de M. Le Chevallier, attitude que Didier Gestat de Garambè, deuxième adjoint, qui a choisi de siéger au conseil municipal parmi les non-inscrits, expliquait, vendredi, par une volonté de faire le moins de vagues possible avant les élections européennes.

SOMMATIONS À M. LE PEN

M. Mégret et ses partisans sont bien déterminés, toutefois, à mener la vie dure à Jean-Marie Le Pen. Serge Martinez, le secrétaire général du FN-MN, a annoncé qu'il va utiliser tous les procédés légaux pour tenter de récupérer sigles et biens appartenant au Front national. Dans un premier temps, des sommations seront faites pour interdire à M. Le Pen et à son trésorier d'utiliser leur signature. Arguant du fait que le FN légal est dorénavant celui qui s'est donné un nouveau président lors du congrès de Marignane, les 23 et 24 janvier, M. Martinez compte inviter les banques à refuser les ordres émanant du « Paquebot », à Saint-Cloud (Haut-de-Seine), siège des lepénistes.

Enfin, le secrétaire général mégrétiste a expliqué qu'il avait, comme le réclamait M. Le Pen, convoqué, pour une assemblée gé-

nérale extraordinaire, les associés de la société civile immobilière propriétaire du « Paquebot ». Le Front national étant majoritaire dans cette SCI, il faut s'attendre à ce que les présidents des deux branches s'y présentent, ce qui poussera toute décision et rendra inévitable un recours devant les tribunaux sur la question de l'appartenance de l'organisation. En attendant une hypothétique ré-

cupération de la « cagnotte » frontiste, l'ex-délégué général, qui a procédé à une réorganisation (sans surprise et conforme aux structures du FN « historique ») de son FN-MN, manque cruellement d'argent. Aussi a-t-il annoncé, pour le début février, une grande campagne d'information et d'adhésion.

Christiane Chombeau

CORRESPONDANCE

## Une lettre du ministère de l'économie

A la suite de l'article du *Monde* du 28 janvier consacré à la situation sociale dans les administrations dépendant du ministère des finances, nous avons reçu une lettre de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et des quatre secrétaires d'Etat qui travaillent auprès de lui, Jacques Dondoux, Marylise Lebranchu, Christian Pierret et Christian Sautter :

C'est avec stupéfaction que nous avons pris connaissance de votre mise en cause de M<sup>me</sup> Marie-Laurence Pitois-Pujade, directrice du personnel, de la modernisation et de l'administration. Nommée à ce poste en janvier 1998 sur notre pro-

position, elle y a d'ores et déjà accompli un travail considérable, parfaitement en accord à la fois avec les objectifs qui nous ont conduits à créer cette nouvelle et grande direction, et avec l'esprit dans lequel nous souhaitons que soit conduite la modernisation de ce ministère.

Par ailleurs, le doute que vous créez sur sa crédibilité, en mettant en cause les conditions dans lesquelles elle aurait exercé ses anciennes fonctions, est dénué de tout fondement et nous apparaît donc inadmissible. M<sup>me</sup> Marie-Laurence Pitois-Pujade a notre totale confiance et continuera, bien entendu, à exercer ses fonctions auprès de nous.

GRAND JURY  
RTL Le Monde LCI

JEAN-PIERRE  
CHEVENEMENT

Débat animé par  
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE  
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE  
18H30

SUR

RTL & LCI

**FAMILLE** Le défilé de protestation contre le pacte civil de solidarité (PACS) organisé dimanche 31 janvier à Paris réunit de façon inhabituelle des représentants des quatre principales

religions, catholique, protestante, musulmane et juive. Ils mettent en avant la défense de la famille et de l'autorité parentale, menacée selon eux par le projet de PACS. ● LA MANIFESTA-

TION, encouragée par les évêques, est organisée par un collectif « Générations anti-PACS », composé d'élus d'opposition, d'associations familiales et de parents d'élèves de l'enseigne-

ment privé. ● LE FRONT NATIONAL devait être présent dans la manifestation par ses deux composantes, lepéniste et mégrétiste. ● DOMINIQUE DORD, député (DL) de Savoie, sou-

tient le défilé et considère que le débat sur le PACS doit permettre à la droite de reconquérir le terrain sur les questions de société (*lire aussi notre éditorial page 13*).

# Front commun des religions lors de la manifestation anti-PACS

Présenté comme apolitique et non confessionnel, le défilé devait réunir des élus d'opposition et des adhérents des associations familiales catholiques, protestantes, musulmanes et juives. Les deux tendances du Front national ont mobilisé également leurs troupes

**AURA-T-ON** jamais vu pareille manifestation dans les rues de Paris ? Des Invalides au Trocadéro, nombre de pasteurs protestants sont attendus, dimanche 31 janvier, ainsi que des musulmans des banlieues de Marseille et Lyon. Dans les cars au départ de Saumur et de Valence, les associations familiales catholiques, musulmanes et évangéliques répéteront les mêmes refrains. Dans les synagogues, les rabbins ne découragent pas non plus les fidèles d'aller manifester. Une sorte de front commun des religions contre le pacte civil de solidarité (PACS) est en place. « *Les musulmans de Mantes-la-Jolie iront manifester avec les jeunes catholiques versaillaises en socquettes blanches. C'est presque une métaphore biblique* », exulte Pierre-Patrick Kaltenbach, président des Associations familiales protestantes, qui a choisi de s'engager politiquement auprès de La Droite, de Charles Millon.

La manifestation de « Générations anti-PACS » est officiellement apolitique et non confessionnelle. En réalité, les familles religieuses seront largement présentes. Les évêques et les responsables de la Fédération protestante ne se joindront pas à la protestation de rue. Ils se gardent de donner des consignes, mais leurs réserves contre le PACS sont anciennes et connues. A côté du Collectif des maires pour le mariage républicain, les Associations familiales catholiques et protestantes, le Conseil représentatif des musulmans de France et l'Union des familles musulmanes figurent sur la liste des organisateurs.

## « LE RESPECT DU PÈRE »

Cette alliance entre la droite catholique, la mouvance évangélique la plus dynamique du protestantisme, le judaïsme le plus orthodoxe et des associations musulmanes qui défendent le modèle familial traditionnel de l'islam témoigne d'une sorte de recomposition de l'échiquier religieux.

« *La famille de tradition maghrébine, fondée en particulier sur le respect du père, ne peut pas être d'accord avec un projet comme le PACS, qui confond les rôles. Le gouvernement ne peut pas à la fois prétendre intégrer les jeunes musulmans et faire éclater leur modèle familial* », affirme Foudil Benabadj, président de l'Union nationale des familles musulmanes, présente

dans dix-sept départements. « *Je me bats contre le PACS en tant que citoyen français et en tant que croyant musulman*, ajoute Nourredine Hagoug, responsable de l'Union des familles musulmanes des Bouches-du-Rhône. *Le PACS heurte mes convictions religieuses. La société ne peut pas mettre à égalité des couples homosexuels et des couples hétérosexuels.* » Dans les banlieues de Strasbourg, des associations musulmanes ont distribué des tracts recueillis auprès d'associations catholiques et protestantes.

Ancien délégué à l'intégration du gouvernement Juppé, Hamlaoui Mekachera ne fait pas mys-

tère de son appartenance à la droite, mais pense qu'il y a dans cette affaire un « au-delà » du politique. « *Si les religions monothéistes parlent d'une même voix, c'est qu'on touche à des principes essentiels* », souligne-t-il en tant que président du Conseil représentatif des musulmans de France, qui a le soutien de quelques grandes mosquées comme Lyon, Evry, Amiens. Le recteur Dalil Boubakeur, de la Mosquée de Paris, a également pris position contre le PACS, sans appeler à manifester. « *Je n'ai pas trouvé un seul musulman qui soit pour* », assure Hamlaoui Mekachera. Dans les prêches des mosquées, le PACS

fendu ce point de vue à l'Assemblée nationale. Je suis même pour aller plus loin que la proposition de loi, en accordant notamment la pension de réversion aux couples non mariés. Qu'on ne nous dise pas : « *Vous êtes anti-homos* » !

**2** Le Front national et les slogans homophobes étaient très présents lors de la précédente mobilisation contre le PACS, le 7 novembre 1998, à Paris. En participant à la manifestation, la droite n'alimente-t-elle pas sa propre caricature ?

C'est le problème de ce genre de manifestations : elles sont libres et ouvertes à tout le monde. Des gens peuvent venir défendre tout et

servirait même à justifier les discours de repli sur une identité musulmane traditionnelle et de rejet de la société française.

Du côté protestant, de vieilles familles calvinistes autant que les jeunes communautés évangéliques sont mobilisées. Président du Centre évangélique d'Evry, le pasteur Georges Michel conduira deux cars à Paris. Il est aumônier de prison à Fleury-Mérogis : « *Le gouvernement ne peut pas à la fois, explique t-il, appeler à la restauration de l'autorité parentale pour lutter contre la délinquance et prendre le risque de désintégrer la famille à travers un texte comme le PACS.* »

## LOI DE « CAPITULATION »

Le pasteur Daniel Rivaud, président de l'Entente évangélique d'Alsace (douze Eglises, baptiste, méthodiste, pentecôtiste, etc.) et du Comité protestant pour la dignité humaine, ira aussi manifester à Paris. « *J'en ai assez de voir les catholiques se mobiliser toujours les premiers* », dit-il, également las du discours « libéral » dominant dans le protestantisme, qui correspondrait de moins en moins à la réalité. Chaque semaine naît en France une communauté évangélique.

Les comités locaux de « Générations anti-PACS » ont aussi cherché des contacts dans la communauté juive. Jeune rabbin de Reims, Haïm Korsia a été l'un des premiers à contester la proposition de Pacte civil de solidarité et à exprimer publiquement son soutien à la manifestation du 31 janvier. Comme le grand rabbin Joseph Sitruk, il regrette que les responsables religieux n'aient pas

n'importe quoi. Dans l'affaire du PACS, la droite paie ses carences sur les sujets de société : on a eu une droite « techno » pendant des années. Résultat, on est sous la domination philosophique et intellectuelle de la gauche : sur l'éducation, les syndicats, la religion, etc., on est manifestement dépassés, débordés. Il faut reconquérir le terrain. Si on veut se démarquer au Front national, il faut avancer des convictions.

**3** Cent vingt-cinq députés de l'opposition sur un total d'environ deux cent cinquante, soit la moitié, ont signé la pétition de soutien à la manifestation de dimanche. C'est à la fois beaucoup et peu...

## Coopération prudente des parents d'élèves de l'enseignement privé

Après avoir pris officiellement position contre le PACS à la fin septembre, l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel, qui revendique 800 000 familles) a adopté une attitude de coopération prudente à propos de la manifestation de dimanche. Entre-temps, des parents avaient fait savoir qu'ils considéraient que leur association outrepasserait ses devoirs en se mêlant de son organisation. Dans une lettre datée du 12 janvier, Eric de Labarre, président de l'Unapel, donne toutes les informations nécessaires sur la manifestation, qu'il demande de diffuser largement. Il précise en revanche que l'association « *n'est pas coorganisatrice de cette manifestation* ».

Pour sa part, les enseignants de la FEP-CFDT (Fédération formation et enseignement privés) désapprouvent « *totale-ment les appréciations portées par l'Unapel sur le projet gouvernemental* » et assurent qu'ils s'opposeront « *par tous les moyens à ce que (...) les personnels se voient contraints de distribuer ses tracts en classe* ».

## TROIS QUESTIONS A...

### DOMINIQUE DORD

**1** Vous êtes député (Démo-cratie libérale) de Savoie et vous appelez à soutenir la manifestation du 31 janvier contre le PACS, avec Pierre Lellouche (RPR) et Renaud Dutreil (UDF). Quelles sont vos motivations ?

Nous espérons toujours que le gouvernement entendra notre désaccord sur ce nouveau contrat de PACS. Je suis favorable à des aménagements juridiques pour supprimer les discriminations à l'encontre des couples non mariés, hétérosexuels ou homosexuels, mais contre le principe du PACS. J'ai dé-

## Le Front national sera doublement représenté dans le cortège

LE FRONT NATIONAL sera doublement représenté à la manifestation contre le PACS. Le FN historique (qui réutilise le sigle FNUF - Front national pour l'unité française - des origines du parti) ainsi que le Front national-Mouvement national (FN-MN) de Bruno Mégret ont décidé de se joindre aux opposants à la proposition de loi, dimanche 31 janvier. Dès mardi 26, Jean-Marie Le Pen a fait savoir par un communiqué qu'il avait « *demandé* » à son secrétaire général, Bruno Gollnisch, et son nouveau délégué général, Carl Lang, « *de le représenter* ». Députés européens et conseillers régionaux ont également été invités à se mobiliser.

M. Le Pen, qui présente son parti comme « *le seul mouvement défenseur de la famille* », qualifie le PACS de « *véritable monstre juridique qui vise à la reconnaissance du mariage homosexuel* ». Mieux, il considère qu'il « *accentue les inégalités sociales et constitue un formidable appel d'air pour l'immigration* ». Insinuant que le « *mariage blanc* » a été une source d'immigration clandestine, il agite le spectre d'une vague migratoire via des « *PACS blancs* ». Ainsi affirme-t-il que « *le PACS blanc, simple for-*

*malité en cas de rupture par consentement mutuel, va devenir un moyen d'obtenir un titre de séjour en France* ».

Vendredi après-midi, ce FN historique ne savait toujours pas de façon certaine s'il allait défilé sous sa propre banderole en queue de cortège ou bien se mêler aux autres manifestants, élus en tête avec les autres élus.

### PAS D'ÉTAT D'ÂME

Le FN-MN n'avait pas, lui, ce genre d'état d'âme. Son président, Bruno Mégret, a annoncé lors d'une conférence de presse, vendredi 29 janvier, qu'il prendrait part à la manifestation contre la proposition de loi, personnellement et en tête du cortège bras dessus bras dessous avec les autres élus de droite et divers droite. Il sera accompagné de sa femme Catherine, maire de Vitrolles, et du délégué général de son « *Front national renouvé* », Jean-Yves Le Gallou. Ce dernier avait déjà participé à la dernière manifestation anti-PACS, le 7 novembre 1998. A l'époque, M. Le Gallou, qui reprochait à Jean-Marie Le Pen de se préoccuper plus de ses procès que de l'actualité, avait, en tant que président du groupe Front national

été consultés et déplore qu'on fasse une loi, à forte charge symbolique, pour améliorer la situation des concubins et des homosexuels, alors que des mesures administratives et financières suffisaient. Le PACS est pour lui une loi de « *capitulation* » devant l'éclatement des modèles familiaux. La Torah (la loi juive) permet

tholique qui avait organisé les manifestations de 1984 pour l'école privée. Mais elles sont la principale courroie de transmission des positions du pape sur le mariage et la sexualité. « *Le PACS est fait pour légaliser l'union homosexuelle*, dénonce Jean-François Chaumont, président des AFC. *Sauf le respect que j'ai pour les personnes homo-*

## Pour l'épiscopat, « la cause est bonne »

Après avoir qualifié le PACS de projet « *inutile et dangereux* » (*le Monde* du 18 septembre), les évêques s'en sont tenus à une relative prudence avant la manifestation du 31 janvier. Seul M<sup>gr</sup> André Fort, évêque de Perpignan, a appelé les catholiques à « *un sursaut de conscience et de courage pour exprimer publiquement leur refus de s'associer aux artisans du malheur des enfants* ». En revanche, M<sup>gr</sup> André Vingt-Trois, président de la commission familiale, a dit dans *La Croix* du 20 janvier que « *l'épiscopat n'est pas l'interlocuteur des organisateurs d'une manifestation qui rassemble des groupes de toutes les confessions* ». Pour lui, la marche du 31 a « *un objectif et une stratégie politiques*. Ce n'est pas le terrain d'intervention de l'épiscopat. Nous nous devons d'éveiller les consciences ». Archevêque de Bordeaux, le cardinal Eyt affirme de son côté : « *La cause est bonne. Participer à la manifestation du 31 entre dans les choix de la conscience personnelle de chacun.* »

à l'homme, dit-il, de « *dépasser sa condition* ». Le clivage du PACS n'est pas entre la gauche et la droite mais, ajoute-t-il, entre « *ceux qui ont une vision forte de la société et ceux qui abdiquent et inventent des lois pour entériner aveuglément toutes ses évolutions* ».

Au nombre de 400, les Associations familiales catholiques regroupent quelque 40 000 familles. C'est le plus ancien mouvement familial en France. Les AFC ne sont pas un service d'Eglise, comme l'est l'enseignement ca-

sexuelles, l'union homosexuelle ne peut pas devenir une norme sociale. » Les AFC se réjouissent de ce front anti-PACS des religieux, un phénomène inédit, écrit Gérard Leclerc dans *France catholique*, « *qui transcende les idées toutes faites sur les oppositions religieuses, la guerre des beaux quartiers et des banlieues, la mésentente des intellectuels d'avant-garde et des défenseurs des valeurs traditionnelles* ».

Reste la question de la « *récupération* » politique de la manifestation du 31 janvier, en particulier de la présence annoncée de l'extrême droite. C'est le principal obstacle à la mobilisation des associations musulmanes, convient Foudil Benabadj, leur président, qui admet pourtant qu'on peut être « *immigré et de droite* ». La perspective d'être filmé au milieu de partisans de Charles Millon ou de militants du FN « *répugne* » aussi à certains responsables familiaux catholiques ou protestants, mais, ajoute l'un d'eux, « *on peut converger sur une proposition de loi et diverger sur tout le reste* ». Le collectif d'organisation réfuse par avance toute banderole autre que celle de « *Générations anti-Pacs* », mais convient qu'« *on ne peut pas empêcher les gens de marcher* ».

**Propos recueillis par Clarisse Fabre**

**Henri Tincq**

## La proposition de loi et ses opposants

● **Entre concubinage et mariage.** La proposition de loi sur le pacte civil de solidarité, rédigée par Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et Patrick Bloche (PS, Paris), vise à organiser la vie en commun de deux personnes, en accordant des droits et en imposant des devoirs intermédiaires entre le concubinage et le mariage, en matière de droits de succession, donations, imposition, etc. Le PACS, signé au greffe du tribunal d'instance, vise les couples non mariés, hétérosexuels ou homosexuels, ainsi que deux personnes qui n'ont pas de relations sexuelles mais qui ont un projet de vie en commun.

● **La question des fratries.** Deux frères, deux sœurs, un frère et une sœur, peuvent bénéficier de certains avantages du PACS à condition de vivre sous le même toit. Elisabeth Guigou, garde des sceaux, favorable à un dispositif ciblé sur le couple, a exprimé, devant les députés, ses réserves à l'égard de cette disposition qui, outre le tabou de l'inceste, a créé une rupture d'égalité dans les familles de plus de deux enfants. Cette mesure pourrait faire l'objet d'une censure par le Conseil constitutionnel, que l'opposition RPR-UDF-DL menace de saisir, après l'adoption définitive du texte.

● **Adoption définitive fin 1999.** Le texte a été adopté, en première lecture, le 9 décembre 1998, par 314

députés (249 PS, 35 PC, 29 RCV, 1 RPR) contre 251 (137 RPR, 68 UDF, 41 DL et 5 non-inscrits). Neuf élus n'ont pas pris part au vote. Le texte doit être examiné par le Sénat dans la deuxième quinzaine du mois de mars. L'Assemblée et le Sénat procéderont à une deuxième lecture du texte au printemps, avant la réunion de la commission mixte paritaire (composée de sept députés et sept sénateurs), et une dernière lecture à l'Assemblée, qui a le dernier mot. Compte tenu de ces « *navettes* », le gouvernement prévoyait prudemment une adoption définitive du texte pour la fin de l'année 1999.

● **Opposants.** Le collectif Générations anti-PACS, qui appelle à la manifestation de dimanche, est notamment composé du Collectif des maires de France pour le mariage républicain de Michel Pinton (UDF), maire de Felletin (Creuse), de l'Alliance pour les droits de la vie, présidée par Christine Boutin, députée (UDF) des Yvelines, des Unions départementales d'associations familiales (UDAF) et des parents d'élèves de l'enseignement privé (Unapel), des représentants des associations familiales catholiques, musulmanes et protestantes, ainsi que de l'Association pour la promotion de la famille, du Mouvement mondial des mères et de la Coordination étudiante contre le PACS.

**Christiane Chombeau**

# Claude Allègre fait face à la montée du mécontentement des enseignants

Matignon a demandé au ministre de retirer une note aux recteurs sur la réforme des lycées

Une note adressée aux recteurs par le cabinet de Claude Allègre, qui revenait à supprimer l'un des points essentiels de la réforme des lycées

dans le sens souhaité par le SNES, a suscité des protestations, au point que Matignon a demandé au ministre d'en désavouer le contenu.

Cette controverse intervient au moment où se multiplient les grèves et les manifestations hostiles à M. Allègre.

LA SEMAINE promettait d'être rude pour le ministre de l'éducation nationale. Elle l'a été. Sans compter un week-end qui s'annonce chargé : une réunion des chefs d'établissement à la Mutualité, samedi 30 janvier dans l'après-midi (*lire ci-dessous*) au moment où des manifestations du SNES (Syndicat national des enseignants de second degré) doivent se tenir, à Paris et en province. Dimanche, à Paris, les enseignants du SE-FEN (Syndicat des enseignants-Fédération de l'éducation nationale) devaient défilé, quant à eux, pour demander au ministre d'accélérer ses réformes.

Bien que les manifestations et les grèves d'enseignants qui ont ponctué la semaine soient restées circonscrites à Paris et à la région parisienne, reprenant des revendications de natures très diverses sans former un mouvement d'ampleur, elles ont largement embarrassé Claude Allègre. Mais pour le locataire de la Rue de Grenelle, le vrai danger est venu, en coulisse, des négociations sur la réforme des lycées.

Lundi 25 janvier, les parents d'élèves et les représentants des lycéens étaient convoqués rue de Grenelle, pour donner un ultime avis sur cette réforme qu'il devenait urgent de boucler, afin de préparer

la prochaine rentrée. « Il n'y avait pas une feuille de papier entre nous », fait observer l'un des participants, exprimant ainsi le consensus sur un principe essentiel de la réforme, « l'aide individualisée aux élèves ». Chacun admet alors que les besoins varient d'un établissement à l'autre, d'un élève à l'autre. Il faut donc laisser de la souplesse aux lycées et à leurs enseignants pour gérer les groupes de soutien, qui ne peuvent excéder huit personnes.

Les difficultés commencent mardi, lors de la table ronde syndicale. C'est aussi le jour de la première manifestation qui rassemble deux mille personnes, de la Sorbonne à Matignon, à l'appel du collectif pour la démission d'Allègre, la coordination du Nord parisien, l'Assemblée générale des établissements de Seine-Saint-Denis et l'association Reconstruire l'école. S'y ajoutent des mouvements de protestation dans la région mantoise et dans plusieurs établissements d'Ile-de-France. Au ministère, Monique Vuaillet, secrétaire générale du SNES, s'oppose vigoureusement au SGEN-CFDT (Syndicat général de l'éducation nationale), au SE-FEN, ainsi qu'aux positions exprimées par Philippe Meirieu, chargé du dossier des lycées par Claude Allègre. Pas question pour le SNES de

répartir inégalement ces deux heures de soutien hebdomadaires en fonction des besoins.

Dès le lendemain, M<sup>me</sup> Vuaillet a obtenu gain de cause. Mercredi 27 janvier, une note émanant du cabinet part à destination des recteurs, portant la mention « très signalé ».

## Des membres du SNES accusent le ministre de vouloir mener une politique « libérale », en donnant une marge de manœuvre aux établissements

En français courant, une affaire d'importance. En deux phrases, la réforme des lycées est enterrée, en tous cas dans l'esprit où Claude Allègre l'avait abordée : « L'aide est attribuée à raison de deux heures-professeur par division de seconde. Elle doit nécessairement être rattachée au français et aux mathématiques ». Le soutien devient donc un travail disciplinaire, comme les « modules », assuré par les seuls professeurs de maths et de français, les deux heures étant attribuées en proportion identique dans les prestigieux établissements de centre-ville ou les lycées difficiles de banlieue. L'idée de Claude Allègre était pourtant bien, pour que l'« école soit son propre recours » d'aider ceux qui en avaient le plus besoin.

Par ailleurs, l'idée d'une différenciation dans le service des enseignants (entre court et soutien) est clairement écartée : « L'aide fait partie intégrante de l'emploi du temps des élèves et est incluse dans le service des enseignants au même titre que les autres heures de cours. » Il ne reste vraiment plus grand-chose des suggestions de M. Mei-

rieu. Voilà de quoi rassurer le SNES et provoquer la colère du SE-FEN comme du SGEN-CFDT. « C'est de cette façon que l'on renforce les inégalités », s'insurgent ces organisations. Les syndicalistes expliquent les termes du marché : en échange de la capitulation du ministre sur la réforme des lycées, supposée renforcer Monique Vuaillet qui serait chahutée dans son syndicat, cette dernière s'emploierait à faire taire les anti-Allègre. Tous deux pourraient ainsi tirer les fruits de leur « réconciliation ».

Encore faudrait-il que M<sup>me</sup> Vuaillet puisse faire taire les anti-Allègre. La secrétaire générale du SNES connaît même une particulière impopularité dans les divers comités anti-Allègre qui ont animé grèves, AG et manifestations de cette semaine. Les professeurs de base du SNES considèrent que leur syndicat est plutôt à la remorque. Les opposants à la réforme accusent le ministre de vouloir mener une politique « libérale », en donnant une marge de manœuvre aux établissements ; ils s'insurgent contre la diminution des heures de cours et reprochent à M. Allègre de vouloir faire une réforme à moyens constants.

Jeudi, les manifestations sont allées jusqu'à l'occupation de l'inspection académique des Yvelines. En Seine-Saint-Denis, les tensions persistent au point que M. Allègre a limogé Odile Roze, l'inspectrice d'académie chargée de gérer les suites du conflit du printemps 1998. Toutes ces querelles font grand bruit à Matignon, où l'on a fait comprendre à M. Allègre qu'il devait faire machine arrière. Il s'y employait, vendredi, en expliquant à ses interlocuteurs que la note est nulle et non avenue. Et que son conseiller prépare une autre mise en musique de la réforme pour dimanche. Dans la journée, trois organisations syndicales du premier degré avaient pris le temps de lui envoyer un communiqué commun pour protester vigoureusement contre la carte scolaire en préparation. Rude semaine, vraiment.

Béatrice Gurrey

# En Haute-Corse, le conflit de Bastia Securita inquiète banques et commerçants

Il fait craindre une pénurie de liquidités

BASTIA

de notre correspondant

La rumeur publique d'une pénurie imminente de liquidités dans les banques et distributeurs automatiques de billets a accéléré les mouvements de retraits d'espèces au point que, vendredi 29 janvier au soir, à Bastia, plus aucun guichet n'était en mesure de satisfaire les nombreuses demandes des clients. La Banque de France ne reçoit aucune livraison d'argent depuis le début de la semaine, les ramassages dans les commerces sont stoppés, les dépôts personnels sont strictement limités et les fonds sont stockés dans des coffres accessibles aux seuls convoyeurs conventionnés. Au fil des jours, les masses d'argent s'accumulent et les risques d'insécurité croissent en proportion.

A l'origine de cette situation, l'arrêté signé le 22 janvier par le préfet de la Haute-Corse, Bernard Lemaire, suspendant les activités de la société de convoyage de fonds Bastia Securita (*Le Monde* daté 24-25 janvier). Cette entreprise, dont le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale indique qu'elle « est l'officine sociale d'A Cuncolta, c'est-à-dire le FLNC-Canal historique », bénéficie depuis plusieurs années d'une situation de quasi-monopole en Corse en matière de transport de fonds et de surveillance armée. La suspicion d'implication terroriste de Bastia Securita, dont la démonstration était recherchée depuis plusieurs années, n'a jamais été établie. Toutefois, plusieurs employés de la société ont été mis en examen, dont son gérant, Jean-Martin Verdi.

La suspension a contraint, mercredi 27 janvier, le préfet de Haute-Corse à réquisitionner deux autres sociétés exerçant en Corse. La première, la SARL Corstrans, se heurte à un manque de moyens humains et matériels et pourrait ne pas être en situation d'assumer ses obligations. La seconde, Ardial Fiduciaire SA, serait contrainte d'acheminer des camions blindés et des équipes de travail depuis Marseille. Le transfert pourrait

être effectué par avion entre le continent et la base militaire de Solenzara, pour éviter un éventuel mouvement de protestation des marins proches des nationalistes.

En réaction, les employés de Bastia Securita ont décidé, jeudi 29 janvier, de refuser de rendre les clés des coffres-forts de leurs clients en s'enfermant dans les locaux blindés de leur siège social, situé face au commissariat de Bastia. Les quelques dizaines d'occupants ont fait des réserves de vivres « pour tenir nuit et jour, selon l'un d'entre eux, jusqu'à ce que notre droit au travail soit rétabli et que la menace sur les quatre-vingt-seize familles des employés cesse ».

SUSPENSION D'ACTIVITÉ

De leur côté, le gérant de l'entreprise et l'avocat de Bastia Securita déposaient une requête devant le tribunal administratif. Leur but est d'obtenir l'annulation des décisions du préfet. Selon M<sup>e</sup> Pierre-Paul Muscatelli, « la suspension de Bastia Securita est contestable. En effet, l'article 12 de la loi du 12 janvier 1983 dit que l'autorité administrative peut suspendre l'autorisation lorsque le bénéficiaire fait l'objet d'une poursuite pénale. Mais ce n'est pas une obligation. D'autre part, en vertu de la présomption d'innocence, le préfet n'est pas fondé à invoquer les poursuites contre des dirigeants ni des membres du personnel. »

Les règles de fonctionnement de l'instance administrative ne permettraient pas l'examen de la requête avant plusieurs semaines. Les employés de Bastia Securita proposaient donc, vendredi, une solution qui reviendrait à demander aux coopérateurs visés par une mise en examen de démissionner de l'entreprise. Ainsi, selon eux, la suspension d'activité de Bastia Securita pourrait être légitimement et légalement levée. Cette proposition sera faite lundi 1<sup>er</sup> février au préfet de Haute-Corse par une délégation de salariés assistés de responsables du Syndicat des travailleurs corses (STC).

Michel Codaccioni

## Les chefs d'établissement en assemblée générale à la Mutualité

Programmée de longue date, la semaine d'action des chefs d'établissement, lancée par le Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN, ultra-majoritaire), devait s'achever, samedi 30 janvier, par une réunion de ses représentants régionaux à la Mutualité. Les principaux et les proviseurs entendaient montrer leur exaspération devant le nombre croissant de tâches qui leur incombent : enquêtes redondantes, semaines à thème, responsabilité des remplacements, déconcentration, etc. Sans oublier les risques juridiques, inhérents à la fonction et toujours plus lourds, par exemple en cas d'accident.

Les « patrons » des lycées et collèges devaient aussi évoquer la crise de recrutement qui continue de frapper leur profession, malgré une légère remontée du nombre de reçus au concours cette année. Engagé dans une discussion sur le métier avec le recteur de Paris, René Blanchet, le SNPDEN se dit toutefois satisfait de ce dialogue. « Sinon, nous serions nous aussi descendus dans la rue aujourd'hui », explique son secrétaire général, Jean-Jacques Roméro.

# La police nationale se dote d'un guide de déontologie

IMPRIMÉ à vingt mille exemplaires, l'ouvrage est d'abord destiné aux formateurs de la police nationale, qui accueillent dans les écoles les futurs gardiens de la paix, officiers et commissaires. Sous le titre de *Guide pratique de la déontologie dans la police nationale*, il « vise à rappeler comment, placé au cœur de l'Etat de droit, le policier accomplit une fonction difficile en respectant des règles qui s'imposent dans un Etat républicain, respectueux des droits de l'homme », indique le conseiller

d'Etat Pierre Bordry, président du Haut Conseil de déontologie, en guise d'avant-propos.

S'appuyant sur le code de déontologie de la police nationale fixé par le décret du 18 mars 1986, le document détaille en neuf chapitres ce que doit être le comportement du policier face à toutes les personnes et les situations qu'il peut rencontrer dans l'exercice de son métier : le public, les victimes, les auteurs d'infractions, les témoins, ses collègues, l'administration, les médias. Il précise

également les règles et les limites de l'usage des pouvoirs de contrainte, et définit quels doivent être les rapports du fonctionnaire de police avec le renseignement. Le guide se conclut par la publication du code de déontologie de la police nationale et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

S'il ne comprend rien de fondamentalement nouveau dans ses soixante et onze pages, le document martèle les grands principes de respect dus par les policiers aux citoyens. « La fermeté n'exclut pas la politesse, la retenue dans les propos et les attitudes », est-il ainsi écrit dans le chapitre consacré aux relations avec les auteurs d'infractions. Ces considérations se doublent de rappels sourcilleux à la loi. « L'usage de l'arme est soumis au strict respect des règles de la légitime défense », est-il indiqué.

ATTITUDES DISPROPORTIONNÉES

Le guide met aussi en garde contre « le piège de la corruption » qui peut être tendu aux fonctionnaires, et commande de « faire preuve d'intégrité ». Il dénonce d'un même trait les attitudes disproportionnées. Pour une infraction mineure, souligne-t-il, interdire à une personne sur son lieu de travail au risque de lui faire perdre son emploi, ou encore un menottage trop serré sont « des excès intolérables ».

La diffusion de ce guide pratique pourrait être prochainement étendue à l'ensemble des fonctionnaires à leur sortie de l'école de police. C'est en tout cas l'une des propositions formulées par les Assises nationales de la formation et de la recherche dans la police nationale, qui devaient se tenir, lundi 1<sup>er</sup> février, à la Cité des

sciences et de l'industrie, à Paris. L'une des cinq tables rondes au programme devait être intitulée « Former à la déontologie d'une police républicaine » et placée sous la présidence de conseiller d'Etat, Dieudonné Mandelkern, président de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS).

Dans leurs travaux préparatoires, les assises recommandent même de « solenniser la remise du code de déontologie et du guide pratique » aux nouveaux policiers. Elles préconisent d'abord, en préalable au recrutement, de s'assurer de l'aptitude de tout futur policier à comprendre et à respecter les valeurs républicaines, mais aussi de mieux enseigner la déontologie dans le cadre de la formation continue délivrée aux fonctionnaires, de faire plus de pratique que de théorie, et enfin de développer « les retours d'expérience ».

La publication du Guide et les Assises de la formation consacrent le retour au premier plan d'un thème que l'encombrement du calendrier parlementaire et le choix de Lionel Jospin avaient renvoyé à un futur indéterminé. A la fin de l'année dernière, le premier ministre avait en effet reporté à une date ultérieure l'examen du projet de loi créant pour la première fois une haute autorité administrative indépendante, chargée de contrôler la déontologie des fonctionnaires d'Etat, des policiers municipaux, et des entreprises privées de sécurité. Cette initiative avait été annoncée lors du premier conseil de la sécurité intérieure, le 19 novembre 1997 (*Le Monde* du 21 novembre 1997).

Pascal Ceaux

# Les Témoins de Jéhovah affirment qu'ils ne sont pas une secte

LES TÉMOINS de Jéhovah ont lancé, vendredi 29 janvier, une vaste opération à travers la France, mobilisant des milliers d'adeptes pour distribuer 12 millions d'exemplaires d'un tract destiné à « mettre fin aux calomnies » les désignant comme une secte. Les responsables du mouvement – qui revendiquent 250 000 membres – ont présenté lors d'une conférence de presse à Paris les résultats d'une étude sociologique de la Sofres tendant à prouver la « représentativité » des fidèles. Actuellement sous le coup d'un redressement fiscal de 303 millions de francs (*Le Monde* du 30 juin), qui vient de leur être officiellement notifié par le ministère de l'économie et des finances, ils concentrent également leurs attaques contre Jean-Pierre Brard (député apparenté communiste), membre de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes, auteur d'un rapport en janvier 1996, qui prépare un nouveau document sur l'origine du financement des groupes sectaires à paraître dans quelques mois.

# Sang contaminé : trois magistrats en appellent à la garde des sceaux

TROIS MAGISTRATS de la Cour de justice de la République ont demandé à la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, d'attaquer en diffamation l'essayiste Alain Minc et les journalistes Franz-Olivier Giesbert et Judith Perrignon pour des articles les critiquant dans l'affaire du sang contaminé. Dans un courrier daté du 27 janvier, Martine Anzani, Guy Joly et Henri Blondet dénoncent les critiques contre l'arrêt de renvoi des trois anciens ministres, Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix devant la Cour de justice, parues dans *Le Monde*, *Le Figaro Magazine* et *Libération*. Les trois magistrats de la commission d'instruction de la Cour protestent contre des accusations de falsification, de mensonge et de vengeance, dans un point de vue d'Alain Minc (*Le Monde* du 22 janvier), un éditorial de Franz-Olivier Giesbert (*Le Figaro Magazine* du 16 janvier) et un article de Judith Perrignon (*Libération* du 26 janvier).

DÉPÊCHE

■ JUSTICE : les magistrats instructeurs chargés du dossier sur l'accident ayant coûté la vie à Lady Diana, à son compagnon Emad Al Fayed et au chauffeur de leur Mercedes, dans la nuit du 30 au 31 août 1997 à Paris, ont annoncé mercredi 27 janvier la fin de leurs investigations. Cette décision a été notifiée par les juges Hervé Stéphane et Marie-Christine Devidal aux neuf photographes et au motard de presse qui ont été mis en examen pour « blessures et homicides involontaires » et « non-assistance à personne en danger », ainsi qu'aux parties civiles.

**POUR DES DIMANCHES TRANQUILLES SANS CHASSE, SANS RISQUE**

L'ASPAS\*, avec le collectif Pour le Partage des Espaces naturels (plus de 60 associations de randonneurs, vététistes, etc.) lance une pétition pour des dimanches après-midi sans chasse, sans coup de fusil. Parce que moins de 3% des citoyens, les chasseurs, se comportent trop souvent comme si la nature n'appartenait qu'à eux. Parce que 50% des accidents de chasse arrivent le dimanche.

Pétition et documentation envoyées contre 1 timbre pour frais d'envoi à :

\* Association pour la Protection des Animaux Sauvages  
BP 34 - 26270 LORIOLE  
Fax : 04.75.62.66.00



## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

**Valérie TIBET**  
et **Antoine CASUBOLO**  
ont la joie d'annoncer la naissance de

**Hugo,**

le 17 janvier 1999.

100, rue Cambronne,  
75015 Paris.

— Les Montils.

**Roger et Bernadette  
SIMON-BROSSARD**

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

**Jules, Tim,**

le 28 janvier 1999,

chez

**Claire et Laurent BONARD.**

**Marylène GOUSSET**  
et  
**François CROSNIER**

sont heureux, avec

**Hélène,**

d'annoncer la naissance de

**Paul,**

le 21 janvier 1999, à Paris.

## Anniversaires de naissance

— Avignon, 31 janvier 1949.  
Saint-Priest, 31 janvier 1999.

**Gilbert,**

à cinquante ans, le Monde est à Toi.

Bon anniversaire !

Nous t'aimons.

Nicole, Delphine, Guillemette  
et Francie.

— Pour

**Louise et Catherine,**

de Paris,  
de Buenos Aires,

...un joyeux anniversaire !

Reynaldo.

## Décès

— Le directeur,  
Le personnel,  
Et les élèves de l'École des mines de Nancy,  
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Frédéric BENGUIGUI**  
et de

**Benoît GELIOT,**  
élèves-ingénieurs civils des Mines,

survenu le 26 janvier 1999.

— Edith et Yves Archambault,  
Jacques Buré,  
ses enfants,  
Ses neuf petits-enfants,  
Ses six arrière-petits-enfants,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Denise BURÉ,**  
née **BRIZON,**

survenu à Vannes, le 28 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingts ans, et rappellent le souvenir de

**Jean BURÉ,**

son épouse,  
décédé le 20 mai 1986.

Les obsèques auront lieu le lundi 1<sup>er</sup> février, à 14 h 30, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5<sup>e</sup>, suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Semaine de bonté, 4, place Saint-Germain, Paris-6<sup>e</sup>.

63, rue Claude-Bernard,  
75005 Paris.  
371, rue des Pyrénées,  
75020 Paris.

— M<sup>me</sup> Jeanik Ducot,  
Sa famille,  
Et ses amis,  
ont la douleur de faire part de la mort de

**Jeanik DUCOT,**

survenue le 21 janvier 1999.

« Vidoco »,  
31190 La Réole.

**Souhaitez la  
SAINT-VALENTIN  
dans le Carnet  
du "Monde"  
le 14 février**

**83 F TTC LA LIGNE**

— John Roy Herridge,  
son époux,  
Roy Julian Herridge,  
son fils,  
Ainsi que sa famille,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**Josiane HERRIDGE,**  
née **LEVEL,**

survenu le 24 janvier 1999.

La cérémonie religieuse sera tenue le 3 février, en la paroisse Saint-Jean-Baptiste, à Neuilly-sur-Seine.

— M. et M<sup>me</sup> Patrick Liban,  
M. et M<sup>me</sup> Pascal Mauris,  
M. et M<sup>me</sup> Vincent Lavoissière,  
M. et M<sup>me</sup> Bruno Séjourmant,  
M. et M<sup>me</sup> Denis Thoraval,  
M. et M<sup>me</sup> Fabrice Brianson,  
ses enfants,

Jacques, Jean-Baptiste, Stanislas  
et Anne-Sophie Liban,  
Alice et Georges Mauris,  
François et Olivier Lavoissière,  
Gabriel Séjourmant,  
Charlotte Thoraval,  
Jules Brianson,

ses petits-enfants,  
M<sup>me</sup> Rose-Marie Liban,  
M<sup>me</sup> Marie-France Liban,  
ses sœurs,  
ont la tristesse de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Jack LAVOISSIÈRE,**  
née **Marie-Anne LIBAN,**

survenu le 21 janvier 1999, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité le mercredi 27 janvier, en l'église Notre-Dame de La Rochelle, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière Saint-Eloi de La Rochelle.

Une messe sera célébrée à son intention le mardi 9 février, à 19 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 8, rue Brémontier, Paris-17<sup>e</sup>.

3, rue Marguerite,  
75017 Paris.

— Le président,  
Et le conseil d'administration de la Société française de pédiatrie  
ont appris avec beaucoup d'émotion le décès, survenu le 26 janvier 1999, du

**professeur Charles PIUSSAN.**

Ils présentent à son épouse et à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de toute leur sympathie.

— Saint-Sébastien-sur-Loire.

Le docteur Marcellin Verbe,  
son époux,  
M<sup>re</sup> Jean-Louis Verbe,  
son fils,  
Le docteur Brigitte Perrouin-Verbe,  
sa fille,  
Le docteur Olivier Perrouin,  
Marie-Aimée et Dorothee,  
ses petites-filles,  
M<sup>me</sup> Claudine Haudebourg,  
M<sup>me</sup> Hélène Mear,  
sa sœur, et sa famille,  
Le docteur Jean-Claude Abiven,  
son frère, et sa famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Aimée VERBE,**  
née **ABIVEN,**

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 1<sup>er</sup> février 1999, à 15 heures, en l'église de Saint-Sébastien-sur-Loire bourg (Loire-Atlantique).

Les visites se font à la Maison funéraire des Pyramides, 472, route de Clisson, salon Gizeh.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

**Robert VERON,**  
ancien élève

de l'École normale supérieure,  
agrégé de philosophie,  
croix de guerre 1939-1945,  
inspecteur général des finances,  
spécialiste de Platon  
et des tragiques grecs,

a disparu le 15 janvier 1999.

Perte qui frappe sa famille, ses amis, ses collaborateurs et tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Il avait fait siennes ces dernières lignes écrites par Platon :

« ...Par le raisonnement  
et la présence constante en eux  
de la présence divine. »

## Remerciements

— M. et M<sup>me</sup> Abbas Abou-Ghazala  
et leur famille  
remercient tous ceux qui se sont associés à leur douleur lors du décès accidentel de leur fils unique,

**Noureddine,**  
âgé de vingt et un ans,  
élève-ingénieur de l'Enserb.

Au cœur de la montagne lumineuse il a disparu enveloppé d'un linceul de neige.

La lune naissante d'El-Aïd veilla sur son âme, préservant sa joie et son sourire pour la vie future.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

## Anniversaires de décès

— Le 3 février 1994, disparaissait

**Gilberte GOSCINNY.**

Une prière pour sa mémoire sera dite le 3 février 1999, à 19 heures, en la chapelle Saint-Dominique-Saint-Matthieu, 30, rue Vaneau, Paris-7<sup>e</sup>.

— Il y a dix ans, le 30 janvier, le couturier

**Charles MONTAIGNE**

nous quittait.

En sa mémoire et en celle de son épouse,

**Sonia,**

Marc et Catherine Meuwese,  
leurs enfants,  
vous prient de vous joindre à eux par la pensée.

5, quai Schaker,  
94100 Saint-Maur-des-Fossés.

## Retraites

Cher Papa,

Après trente-six années vouées à Saint-Gobain,  
le Monde t'appartient désormais chaque matin !

**Vive valeque**  
(Vis et porte-toi bien)

Xavier, Virginie et Francis  
te souhaitent une retraite qui aille résolument de l'avant !

## Inscriptions

**ÉCOLE SPÉCIALE  
D'ARCHITECTURE**  
Etablissement privé  
d'enseignement supérieur  
reconnu d'utilité publique par l'Etat  
(diplôme reconnu par l'Etat) ;  
président : Christian de Portzamparc ;  
deux rentrées par an :  
semestre du printemps 1999,  
rentrée le lundi 22 février 1999.

Lycéens préparant le baccalauréat,  
bacheliers,  
diplômés de l'enseignement supérieur,  
vous désirez intégrer  
l'École spéciale d'architecture  
au printemps 1999, un examen  
d'admission se déroulera le 3 février.  
Journées portes ouvertes  
les 26, 27 et 28 mars.  
Renseignements : ESA,  
254, boulevard Raspail, 75014 Paris.  
Tél. : 01-40-47-40-00  
Fax : 01-43-22-81-16  
E mail info@esa.paris.fr

## Soutenances de thèse

— Le 27 janvier 1999, **Elvan Zabunyan**  
a soutenu à l'École des hautes études en sciences sociales sa thèse de doctorat en histoire et civilisations intitulée: « **Une histoire des arts visuels afro-américains depuis les années 1960** ».

Le jury, composé de MM. Jean Heffer, directeur d'études à l'EHESS et directeur de la thèse ; Régis Durand, professeur à l'université Lille-III, président du jury ; Claude Frontisi, professeur à l'université Paris-X ; François Weil, maître de conférences à l'EHESS, lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations à l'unanimité.

## CARNET DU MONDE

Téléphones :  
**01-42-17-39-80**      **01-42-17-38-42**  
**01-42-17-29-96**  
Fax : **01-42-17-21-36**

## DISPARITION

## George Mosse

## Un chercheur de réputation internationale

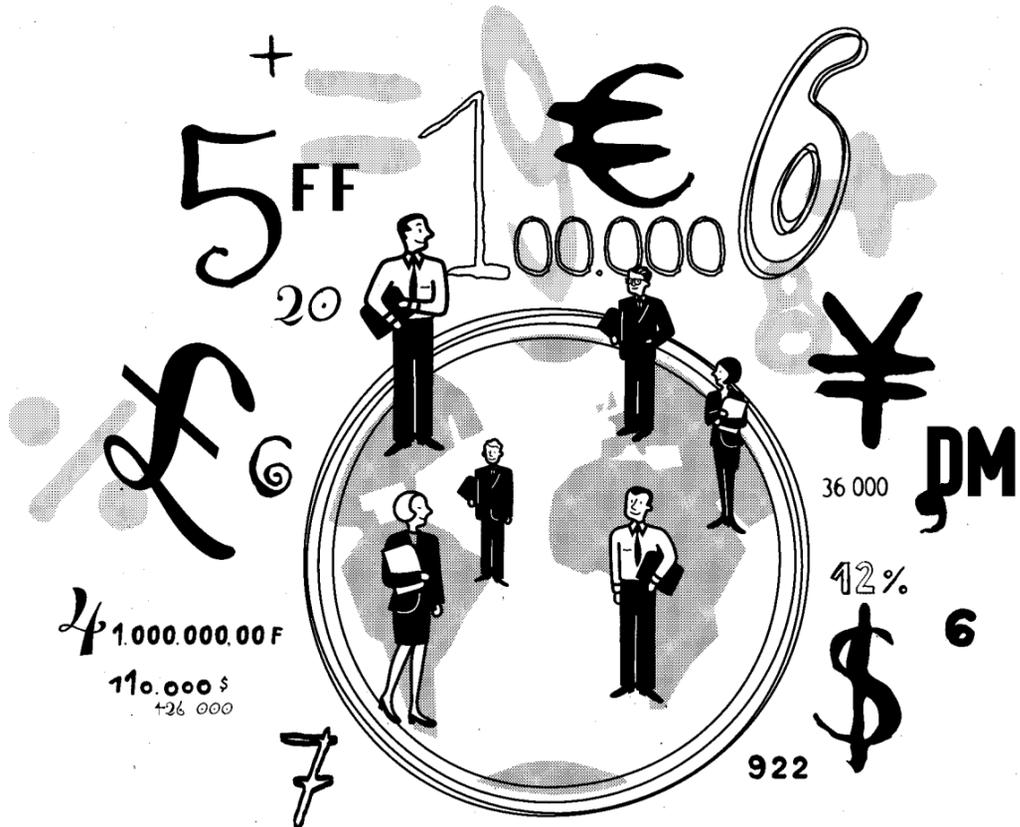
L'HISTORIEN américain George L. Mosse, professeur émérite à l'université de Wisconsin-Madison et à l'université hébraïque de Jérusalem, est mort vendredi 22 janvier à Madison, dans le Wisconsin (Etats-Unis). Cofondateur avec Walter Lacquer du *Journal of Contemporary History*, chercheur de réputation internationale dont l'œuvre dans le domaine de l'histoire culturelle européenne est cependant peu connue en France, George Mosse fut également un grand enseignant.

Né le 20 septembre 1918 à Berlin, dans une famille d'éditeurs appartenant à la grande bourgeoisie juive, chassé par le nazisme, George Mosse a quitté l'Allemagne avec les siens en 1933 pour Paris, puis pour la Grande-Bretagne, où il a terminé sa scolarité à la Bootham School de York, avant d'entreprendre, en 1937, à l'université de Cambridge, des études d'histoire, qui furent interrompues quand la famille émigra aux Etats-Unis à la veille de la guerre. Diplômé de Haverford College et docteur de l'université Harvard, il a d'abord enseigné à l'université de l'Iowa de 1944 à 1955, période au cours de laquelle il a centré ses recherches sur l'histoire de la Réforme et de l'Angleterre du XVI<sup>e</sup> siècle. Nommé à l'université de Wisconsin-Madison en 1955, titulaire d'une chaire d'histoire de 1965 jusqu'à sa retraite en 1988, son

œuvre, à partir des années 60, a été entièrement consacrée à l'histoire des courants culturels et politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles européens.

Profondément marqué par la montée du nazisme, George Mosse n'a cessé d'en analyser les racines historiques et les mécanismes idéologiques. Rompant avec l'histoire classique des idées, il a étendu le champ de la culture en proposant une analyse originale et novatrice du nouveau style politique de ce qu'il appelle la « *religion civile* »? avec ses mythes, ses liturgies et ses rituels. Ces thèmes sont explorés dans ses divers ouvrages sur l'histoire culturelle des juifs allemands, sur les représentations du racisme et de l'antisémitisme, sur la symbolique politique des mouvements de masse en Allemagne, sur le culte du soldat mort pour la patrie ou, encore, sur le lien du nationalisme et de l'idéal viril. Son dernier ouvrage paru, le seul disponible en français, *L'Image de l'homme : l'invention de la virilité moderne* (éd. Abbeville, 1997, *Le Monde* du 7 novembre 1997), est une analyse ample et décapante de l'évolution du stéréotype masculin moderne. L'ensemble de cette œuvre, qui témoigne d'une grande rigueur et d'un humanisme profond, n'a pas encore trouvé en France l'audience qu'elle mérite.

**Steven Uran**



**AXA**  
INVESTMENT  
MANAGERS  
PARIS

# Amélie Mauresmo,

**Battue en finale à Melbourne par Martina Hingis (6-2, 6-3), l'ancienne championne du monde juniors gardera un souvenir impérissable de l'Open d'Australie. Après les polémiques sur sa vie privée, la joueuse déguste les belles promesses nées de son été austral**

## bien dans sa tête, bien dans sa vie...

**M**AI 1998. Assise devant une canette de jus d'orange, Amélie Mauresmo ramasse une mèche blonde et sa déception. Elle vient de perdre au premier tour des Internationaux de France à Roland-Garros, et cela fait mal. La Russe Anna Kournikova, la tête de série n°13, n'a laissé aucune chance à une Amélie intimidée, qui commettait cinq fautes directes pour un point sublime. La joueuse française avance la pression médiatique, nouvelle pour elle, puis se ravise, refuse les excuses; elle voudrait sourire un peu, elle soupire. Ce match, c'est elle qui l'a disputé, et l'a perdu par manque d'expérience: « C'est inévitable, pour gagner il me faut plus de rencontres à ce niveau. »

Elle n'a fait que passer à Roland-Garros, qui voulait la connaître. Une semaine auparavant, elle avait réalisé son premier exploit sur le circuit et était entrée dans les annales du tennis féminin. Issue des qualifications, elle s'était frayé un chemin jusqu'à la finale de l'Open d'Allemagne en battant deux des trois meilleures joueuses du monde, l'Américaine Lindsay Davenport et la Tchèque Jana Novotna. Elle était 109<sup>e</sup> joueuse mondiale en janvier, elle est venue en 34<sup>e</sup> position à Roland-Garros.

De Berlin, elle dit: « Je ne savais pas si cela pouvait m'arriver, je pensais que j'en étais capable mais pas si tôt. J'attends beaucoup de moi. Je sais maintenant à quel niveau de jeu je peux jouer. » Ces paroles résonnent encore dans la mémoire, comme le souvenir de cette détermination lue dans ses yeux clairs.

Quelques semaines plus tard, en juillet, son tennis de feu et son tempérament enfiévré séduisent Yannick Noah, qui la sélectionne pour la demi-finale de Fed Cup (la Coupe Davis des féminines) contre la Suisse, à Sion. Elle perd ses deux matches contre Patty Schnyder et Martina Hingis, mais d'une manière tellement superbe qu'elle est aimée par un public conquis. Une chaîne publique, qui s'est décidée à acheter les droits de l'épreuve, per-

met au plus grand nombre de découvrir cette grande fille athlétique au regard intense et au visage tourmenté. Six mois plus tard, aux Internationaux d'Australie, les Français ont découvert une grande championne.

La voici dix-huitième mondiale, promise à un destin de numéro une française, et plus si affinités. Elle pourrait avoir le tournis, sûrement pas: « Ça serait bien dans mon genre de me prendre le chou », plai-

« Je travaille pour être la dernière à rester sur le court »

santait-elle il n'y a pas longtemps. Amélie Mauresmo pose les jalons d'une carrière qu'elle veut absolument riche de victoires. La gloire la consolait des tracas de l'existence et la vengerait de tous ceux qui n'ont pas cru en elle depuis son arrivée sur le circuit professionnel, en janvier 1997, après une belle campagne chez les juniors, couronnée par un titre mondial en 1996.

L'histoire d'Amélie Mauresmo avec le tennis commence en juin 1983. Yannick Noah vient de gagner Roland-Garros. Amélie, qui n'a pas encore quatre ans, part au fond du jardin enchaîner des services et des coups droits. « Le tennis était rentré dans ma tête », racontera-t-elle. L'enfant continue de briller dans d'autres sports – en ski, elle décroche le chamois d'or à 11 ans –, mais elle s'adonne de plus en plus à la passion du tennis, pour son aptitude et la fragilité d'un match qui peut basculer pour un seul point. Elle joue au Tennis Club de Méru (Oise), où elle est licenciée. « Elle n'est pas restée longtemps, se souvient Gérard Oguez, président du club. Elle est très vite partie en sports-études à Blois, puis à l'Insep, avant de rejoindre le centre national d'entraînement de Roland-Garros. » Pour ce tennis qui la brûle, elle arrête ses études.

Amélie joue toujours et gagne pour Méru. En octobre 1998, tout auréolé par une belle saison, elle a mis fin, en compagnie notamment d'Emilie Loit – qu'elle a retrouvée et battue en huitièmes de finale à

Melbourne – et d'Amélie Cocheteux, à la suprématie du Racing Club de France dans le championnat de France inter-clubs. « C'est la fille du club depuis longtemps », dit Gérard Oguez.

Très vite, c'est vrai, les entraîneurs qui ont croisé l'enfant sur les courts ont été fascinés par sa volonté et sa force. A 12 ans, elle est déjà grande et assez costaud, et, surtout, elle est intelligente. Elle possède un don exceptionnel pour la mimétique. Ainsi reproduit-elle à la perfection des attitudes de Yannick Noah ou de l'Argentine Gabriela Sabatini, un autre modèle.

En 1993, Amélie Mauresmo est finaliste chez les cadettes de l'Orange Bowl, le championnat du monde officieux des jeunes joueuses, qui se dispute en décembre en Floride. La Fédération française de tennis (FFT) jubile, elle tient une génération magique: la génération 1979. Nées la même année qu'Amélie et aussi douées qu'elle, il y a Amélie Cocheteux, Anne-Gaëlle Sidot et Nathalie Dechy. Plus tard, les Amélie, Nathalie et Anne-Gaëlle sont sur le circuit juniors. Amélie perd en quarts de finale des Internationaux d'Australie face à Nathalie Dechy.

Dès cette époque, son tempérament tranche avec celui de ses disciples. Amélie est fougueuse, elle a son franc-parler et ses convictions. Elle aime déjà surprendre ses adversaires et séduire le public, notamment grâce à ce revers majestueux avec lequel elle sait déjà tout faire.

Quelques jours avant l'épreuve juniors des Internationaux de France à Roland-Garros, elle envisage de déclarer forfait. Son épaule lui fait mal, un début de tendinite. Elle ne veut pas boudier l'invitation qui lui a été faite dans le grand tableau. Au premier tour, sous les arbres du court n°9, elle agace la cyclothymique Néerlandaise Brenda Schultz-McCarthy, tête de série n°9, avant de plier 7-5 au troisième set. Aujourd'hui encore, elle grimace à la seule évocation de cette volée de revers giflée dans le filet, quand elle tenait une balle de break, avec son service à suivre pour le gain de la partie.

Le deuxième lundi du tournoi, le premier pour les juniors, elle s'élançait malgré son épaule et joue

pour voir. Elle se prend au jeu et succède à sa compatriote Amélie Cocheteux au palmarès. Un mois plus tard, à Wimbledon, elle gagne les titres juniors en simple comme en double. Elle peut marcher vers le titre mondial. En septembre, aux Internationaux des Etats-Unis, elle sort en larmes de sa défaite en juniors contre une certaine Mirjana Lucic, qui va elle aussi faire reparler d'elle. Quelques heures plus tard, dans le vestiaire des joueurs, Amélie souffle: « Je n'étais plus habituée à perdre. » Son intelligence lui permet de ne pas répéter les erreurs d'une défaite.

**E**N novembre, elle est assurée d'être championne du monde grâce à une victoire dans un tournoi à Osaka. Elle a dix-sept ans. Elle sait ce qui l'attend. Le grand saut, le passage, comme disent les aînées. Amélie s'y prépare presque seule. C'est, à l'époque, une mauvaise habitude à la FFT que de laisser ses jeunes pousses se débrouiller seules. La joueuse, aujourd'hui, préfère taire les mauvais souvenirs, comme ce réveillon de Noël passé seule dans un McDo en Nouvelle-Zélande où elle était arrivée la veille. Cette solitude lui paraissait injuste. Comme cette volonté de l'inciter à « rester derrière », à jouer du fond du court. Amélie grandissait, et ses désirs d'attaque avec elle: « Je voulais avancer », a-t-elle si souvent raconté.

Elle n'est pas contente. et son corps non plus, qui le fait savoir par diverses blessures. Elle passe la première partie de la saison 1997 avec une épaule douloureuse, un genou malade ou une cheville récalcitrante. De cette période, elle a beaucoup appris, se souvient de la douleur. Cela paraît écrit dans ses yeux. Alors, elle enrage, elle est triste. La vie n'est pas facile et les équations qui vont avec sont difficiles à résoudre, surtout lorsque l'on est une adolescente un peu plus compliquée que les autres, un peu plus impatiente, un peu plus sensible.

Dans sa chambre du Centre national de Roland-Garros, elle lit beaucoup, elle se perd dans Honoré de Balzac ou Stefan Zweig. Parfois elle fait le mur, elle aime le cinéma et danser. Elle zappe une

dizaine de CD par heure pour écouter ses chansons préférées, elle aime rire et être aimée.

Et le tennis? Passionnément. A Roland-Garros, en 1997, le journaliste de télévision, qui vient recueillir ses premières impressions après sa sévère défaite au deuxième tour contre un monument du jeu, l'Allemand Steffi Graf, trouve une perdante radieuse. Sur le court Suzanne-Lenglen, Amélie vient de rencontrer l'une de ses idoles, elle a beaucoup appris, encore. Oui, elle voudrait vraiment la battre, oui, c'était génial malgré tout. Pour elle, le tennis est une joie: « Ce sont des émotions. C'est ressentir quelque chose de grand quand on fait ce que l'on veut de la balle », explique-t-elle. Toujours, elle s'engage sur le court avec puissance et caractère, et souvent avec cette fichue fragilité qui la rend si friable, malgré les apparences.

« C'est injuste. Après tout ce que j'ai fait pour arriver là, on ne parle même pas de mon tennis, mais de ma vie privée. Je suis déçue »

Avec l'été 1997 vient le temps de l'émancipation. Ses dix-huit ans approchent. Elle rêve de passer son permis pour martyriser quelques voitures – ce qu'elle fera très bien! – et de pouvoir enfin mener sa vie. Aux qualifications, à Wimbledon, en juin, elle affiche un grand sourire et un nouvel entraîneur. Il est sud-africain et vit en France. Il s'appelle Warwick Bashford, et il accède à sa volonté de monter vers ce filet qui l'attire tant.

Le 5 juillet, jour de sa majorité, elle vide sa chambre du Centre national d'entraînement et va poser ses bagages dans un studio d'une rue escarpée de Paris. Aujourd'hui encore, elle en veut à cette Fédération qui ne l'a pas comprise. Rappelée à l'ordre après des propos jugés peu diplomatiques lors de son triomphal tournoi de Berlin, elle s'est tue, mais s'est jurée de recommencer « quand je gagnerai », dit-elle. L'occasion était trop belle à Melbourne, où elle n'a pas voulu cacher la rupture aux journalistes.

La Fédération – et son président Christian Bimes en tête, qui était venu pour la féliciter – a retrouvé une jeune femme à la mémoire longue et au caractère toujours aussi trempé, simplement devenue entre-temps une championne.

Elle était partie de France sereine, un dimanche soir pluvieux. En transit entre Nice et Melbourne, déjà bronzée, elle avait l'air de bien sentir cette année qui commençait. Depuis quelques semaines, Amélie Mauresmo a trouvé une nouvelle existence. Entrée dans une « cellule » imaginée par Isabelle Demongeot – ancienne camarade de promotion de Nathalie Tauziat, qui vient juste de prendre sa retraite de joueuse –, elle y a trouvé un nouvel entraîneur, Christophe Fournerie, et un nouvel amour. Christophe raconte: « Je dînais un soir chez Isabelle Demongeot et nous nous sommes rencontrés. Nous avons pas mal parlé. C'est aussi ce soir-là qu'elle a rencontré son amie. »

Coup de foudre, déménagement à Saint-Tropez, Amélie s'est fait une idée du bonheur. Armée de ses dix-neuf ans, de son courage et de sa candeur, elle a décidé de ne pas faire secret de sa relation et a adopté une devise qui ne l'a pas quittée en Australie: « Bien dans ma tête, bien dans ma vie. »

**P**OURQUOI a-t-elle parlé? Pour ne plus se cacher et pour ne plus entendre des rumeurs idiotes sur sa vie privée. Pourquoi a-t-elle gagné? Pour cette joie, bien sûr, et ce soulagement: « Je suis moi, je suis bien », a-t-elle répété. Derrière l'essentielle poésie, il y avait quinze ans de talent, dix-huit mois d'acquis et un mois d'un nouvel entraînement dont elle raffole. Avec Christophe Fournerie, Amélie Mauresmo s'est astreinte à un travail physique plus intense. En décembre, Amélie a travaillé six à sept heures par jour, du court de tennis à la plage où elle finissait les journées par des séances de course en tout genre: « Je travaille pour être la dernière à rester sur le court », dit-elle. Pendant quinze jours, son jeu a témoigné de force et de volonté, de fougue et de cette abnégation qui forge les histoires, ou bien les héros. Au premier tour, contre l'Américaine Corina Morariu, Amélie avait sauvé deux balles de match.

Pendant quinze jours d'un tournoi magnifique, elle disait juste: « Je ne réalise pas. » Elle racontait un coup, elle disait: « T'as vu celui-là! C'était beau... » Un silence suivait, où elle laissait échapper un soupir d'aise; elle aimait entendre ce que la nuit française avait gardé comme souvenirs de ses matches joués dans l'après-midi torride de Melbourne; elle blaguait, elle riait de grand cœur, elle était heureuse. Elle s'en allait brusquement pour se faire masser, boire une mauresque, peut-être deux avant le dîner, dans un restaurant français de Melbourne. Sa voix était si calme, si tranquille et joyeuse, vivante.

Relayée avidement par les médias à cause de propos un peu stupides de joueuses déçues ou impressionnées, cette polémique autour de ses

épaules et de sa force physique, elle l'a vécue en colère. Parce que sa vie était visée et avec elle, son homosexualité. « C'est injuste. Après tout ce que j'ai fait pour arriver là, on ne parle même pas de mon tennis mais de ma vie privée. Je suis déçue. »

Amélie va partir en vacances, loin, pour « réaliser » l'exploit et se reposer. Elle rentrera à Saint-Tropez, puis sera reçue en vedette à l'Open féminin de Paris, qui se dispute du 22 au 28 février. Elle ne sera pas favorite, elle ne veut pas: elle a toujours eu du mal à jouer en France ou, pire, contre des joueuses françaises. Elle se laisse du temps pour apprivoiser ses sentiments, ce qu'elle fera – sans doute! – un jour, pour gagner – sans doute? – les Internationaux de France à Roland-Garros. Quel jour? Elle ne veut plus prévoir. Pour elle, le temps s'est accéléré en Australie.

**Bénédicte Mathieu**  
Photo: Corinne Dubreuil  
(Tennis Magazine/DPP)



## AU COURRIER DU MONDE

Des lecteurs reprochent au *Monde* d'avoir mené une campagne de dénigrement contre Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, à l'occasion de plusieurs débats récents : la lutte contre l'insécurité et la place de Daniel Cohn-Bendit dans la vie politique française. Les incidents survenus lors de la visite du



dirigeant écologiste à la Hague suscitent, par ailleurs, des réflexions sur l'énergie nucléaire. Egalement dans le courrier : la place des religions dans l'enseignement et le témoignage d'une enseignante sur des enfants d'immigrés bien paisibles, qui n'ont rien à voir avec les délinquants et les casseurs.

### M. CHEVÈNEMENT AU PILORI

Il m'est difficile de rester muette devant l'exaspérante campagne de dénigrement orchestrée depuis le début du mois par votre journal contre le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Titres fallacieux, orientés, accusations sous-jacentes et excessives, rien ne semble être assez fort pour dénoncer le « repli national et sécuritaire » qu'incarnerait Jean-Pierre Chevènement. (...)

Plus grave encore est la comparaison avec le régime de Vichy, voire avec le régime nazi : l'éditorial du 14 janvier conspué « ce discours d'un autre âge », celui du 21 janvier dénonce le retour d'« une bien vieille France ». Sous prétexte que Jean-Pierre Chevènement a des opinions différentes de celles de Daniel Cohn-Bendit, qu'il parle à son propos de Vert « *allemand* », il serait xénophobe ? C'est à pleurer de rire. (...) Enfin, que penser de la scandaleuse formule « *national-républicanisme* », qui a d'étranges assonances avec le « national-socialisme » ? Une telle comparaison a-t-elle bien sa place dans un journal comme *Le Monde* ? (...)

**Céline Mercier  
Clamart (Hauts-de-Seine)**

### LE MOT QUI TUE

Le lynchage médiatique que subit Jean-Pierre Chevènement et dont *Le Monde* est un des plus éminents animateurs m'a conduit à rechercher sur Internet le site du ministère de l'intérieur pour y lire ses derniers discours. J'y ai trouvé (vœux du 18 janvier) un texte équilibré, intelligent, efficace, digne d'une gauche authentiquement réformiste. Je ne suis pas assez naïf pour croire que la réalité des pratiques policières est à l'aune de ce texte. Mais celui-ci défend une ligne politique claire, cohérente, qui peut entraîner l'adhésion de la majorité des Français, et est conforme aux valeurs de la gauche.

(...) Vous mettez en marche un rouleau compresseur digne d'un régime policier. Vous ne faites que remplacer le bâton qui cogne par le mot qui tue. Tenter de tuer dans l'œuf une politique cohérente de lutte contre la violence n'est pas le meilleur service que vous rendez à la démocratie.

**Roger Felts  
Marseille**

### UN HOMME CONSPUÉ À LA COGEMA

Un homme politique est conspué par une foule hostile. Que reproche-t-on à cet homme ? S'est-il enrichi personnellement avec de l'argent public ? Est-il responsable (et coupable) d'un nébu-

leux scandale ? Est-il suspect dans une sombre affaire d'Etat ? Flirtait-il avec le Front national pour garder le pouvoir ?

Non ! Cet homme est un écologiste allemand venu voir ce qui se passait à la Cogema. Il y a beaucoup de questions à se poser sur les réactions (manipulées ?) de ces manifestants assez violents qui ne voient que par le nucléaire. Je trouve ces événements bien indignes et tout à fait représentatifs d'une dérive de notre nation.

**Daniel Schettino  
Aix-en-Provence**

### COUP MÉDIATIQUE À LA HAGUE

Daniel Cohn-Bendit victime lors de son déplacement à la Hague ? De qui se moque-t-on en écrivant de telles naïvetés ? Depuis son entrée sur la scène politique française, il surfe sur les coups médiatiques, qui occultent d'ailleurs le contenu de son discours. (...)

Qui peut croire un seul instant qu'il ne savait pas ce qui l'attendait en allant à la Cogema, après la décision allemande et devant des personnels encore sous le choc de cette décision ? (...) Nous n'avons pas avancé d'un centimètre, par cette visite, dans la réponse à une question cruciale concernant notre avenir énergétique : comment remplacer le nucléaire ? Au contraire, nous sentons un regain certain de crispation sur le sujet. (...)

**Eric Ayrault  
Saint-Egrève (Isère)**

### UNE INDUSTRIE CARICATURÉE

Votre éditorial du 21 janvier sur le nucléaire, en assimilant à des sortes de réactionnaires tous ceux qui sont favorables à cette forme d'énergie pourtant récente, ne contribue guère à créer les conditions du débat serein que vous appelez de vos vœux. Pourquoi tant d'acharnement dans vos colonnes ? L'exaspération de quelques ouvriers de l'usine de la Hague ne doit pas faire illusion. Nombreux sont ceux qui, loin des violences verbales ou physiques qu'ils condamnent, sont surpris et inquiets du préjugé systématiquement négatif avec lequel cette forme de production d'électricité est traitée dans votre quotidien depuis plusieurs mois. Une industrie civile, quelle qu'elle soit, mérite-t-elle tant d'indignité ? C'est ignorer, ou négliger, qu'elle est composée de dizaines de milliers de femmes et d'hommes qui, chacun à son niveau, ne se reconnaissent pas dans la caricature que vous présentez d'eux et des entreprises qui les emploient. (...)

**Arthur de Montalembert  
Paris**

### GRÂCE À L'EUROPE

L'euro et l'Europe ont fait le plus grand bien au *Monde* : il y a quelques mois, la lecture de votre journal laissait souvent un goût amer : à votre lecture, on imaginait le froid et l'hostilité de la planète entière contre des valeurs dont vous auriez été les derniers défenseurs. Je vous imaginais donc souvent grincheux et défaitistes. L'euro et l'Europe vous ont peut-être rendus lyriques : c'est sans doute parfois un peu excessif, mais cela fait du bien de vous entendre confiants dans vos valeurs et dans celles de l'Europe. Merci.

**Igor Mikaelian  
Québec (Canada)**

### LE GÂTEAU DU RAMADAN

J'enseigne dans un collège d'Indre-et-Loire qui accueille un certain nombre de petits immigrés. Or je n'y ai jamais été confronté à aucun particularisme, et je ne fais pas partie de ceux qui entendent valoriser systématiquement, au nom d'un certain anticolonialisme, la différence de telle ou telle minorité, voire excuser les dérives délinquantes de certains. La démocratie à la française est une et indivisible, c'est à ce prix qu'un enfant devient citoyen à part entière.

Je me mets à la place de ces gosses - et de leurs parents - confrontés journellement à la violence des récits médiatiques : voitures brûlées, policiers bombardés de projectiles divers, coups de couteau. Là où je suis, point de « bandes rivales » mais des sourires, des « bonjour madame » et de banales turbulences de potaches menées dans une joyeuse indifférence socio-ethnique. Ni fiers ni honteux de leur désespérante normalité, ces adolescents doivent en revanche souffrir de l'image unilatérale et, disons-le, dégradante que les médias donnent de l'immigration. Mais il est vrai qu'un jeune « banlieusard » en train de casser une vitrine fait plus d'audience qu'un élève poli qui vous apporte un gâteau à la fin de son ramadan, fêté dans une famille sans histoires...

**Marie-Véronique Gauthier  
Reugny (Indre-et-Loire)**

### L'ISLAM AU PROGRAMME

J'ai été assez surpris par votre article sur « L'islam, le grand oublié de l'enseignement français » (*Le Monde* du 21 janvier). Modeste professeur d'histoire-géographie d'un collège de banlieue, mon expérience et celles de mes collègues m'amènent au contraire à constater que l'islam est la première des trois grandes religions monothéistes enseignées. N'y voyez pas la conséquence de choix personnels, mais le résultat de la lourdeur des programmes, infaisables dans

des horaires sans cesse revus à la baisse. Ainsi, les chapitres concernant l'apparition du christianisme et la vie de Jésus Christ, placés en fin de programme de sixième, sont abordés très rapidement (une ou deux heures) quand ils ne sont pas purement et simplement « passés à la trappe ». (...)

Le programme de cinquième laisse bien une place à l'Eglise catholique, mais au travers de son organisation (séculiers, réguliers), de ses conquêtes ou de son art (roman, gothique). Pour les mêmes raisons, le protestantisme connaît un sort identique en fin de cinquième. Seul l'islam, bien placé en début d'année, fait l'objet d'une étude sereine et plus approfondie (...). Les problèmes de confusion entre musulman/intégrisme qui, à juste titre, vous effraient sont particulièrement définis. Ils sont souvent traités en plus de temps que l'ensemble du chapitre sur le christianisme. (...)

**Pascal Bray  
Saint-Michel-sur-Orge  
(Essonne)**

### ET LES COURS D'ARABE ?

La France se penche aujourd'hui sur le problème de l'islam, à l'heure où cela représente plus qu'une nécessité, une urgence. Mais que ne s'est-elle penchée, durant les dix dernières années, sur le nombre extrêmement élevé d'élèves qui ont attendu et attendu encore que l'école de la République leur offre enfin un cours de langue et de culture arabes, et non un cours de catéchisme islamique. (...) Devant la carence renouvelée de l'école française, la communauté arabe de France n'a eu d'autre choix que les écoles associatives ou musulmanes. Qui a jamais interrogé ces élèves pour savoir comment ils vivaient ce déchirement ? (...)

**Marie Lorenzin  
Paris**

### PAS DE CLASSE SANS PROFESSEUR

Je suis en congé de maladie (accident du travail) depuis le 13 janvier, jusqu'au 3 février. Professeur de lettres, j'enseigne dans quatre classes : deux de seconde, une de première et une de terminale, deux classes qui ont une épreuve de français en juin. Eh bien, je ne suis pas remplacée ! Pour trois semaines, mes élèves resteront sans professeur. Où est la belle formule : pas de classe sans professeur, en ce cas ? De ma chambre, j'envoie des devoirs et des directives pour que ces élèves ne soient pas désœuvrés. Est-ce cela, l'école selon M. Allègre ?

**Sylvie Ridard  
Boulbon  
(Bouches-du-Rhône)**

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

## Un pacte clérical

**L**A laïcité est un compromis fragile, installé en France depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat et le ralliement des catholiques à la République, au début de ce siècle. Mais il est toujours sujet à renégociation, qu'il s'agisse de définir les droits et les devoirs de l'Etat et des parents en matière d'éducation ; d'accepter ou de refuser le port d'insignes religieux à l'école ; de concevoir une « politique de la famille » ; ou de faire évoluer la loi en matière sexuelle. La France est une République laïque, mais une société dans laquelle le religieux est un constant motif de rivalités, de conflits souterrains, qui émergent parfois anecdotiquement, à l'occasion de la sortie d'un film ou d'une campagne publicitaire, souvent plus gravement, lors d'un débat législatif.

Le territoire du sexe, du couple et de la famille est ainsi disputé entre une conception positiviste, selon laquelle deux individus, quels qu'ils soient, doivent pouvoir obtenir la reconnaissance juridique de l'engagement qu'ils prennent l'un envers l'autre, et une approche philosophique différente, inspirée par la recherche d'un sens et de normes auxquels chacun devrait se conformer. C'est cette question du sens et de la norme qui est au cœur du débat sur le pacte civil de solidarité. Pour les différentes confessions qui appuient la manifestation des « anti-PACS », dimanche 31 janvier - parmi lesquelles, pour la première fois dans une circonstance de ce genre, les musulmans -, le couple et donc, avant tout, l'enfant qu'il pourrait avoir ou adopter, sont menacés d'ano-

mie par la reconnaissance légale des unions homosexuelles. Les adversaires qu'ils combattent sont porteurs, à leurs yeux, d'une volonté d'abolition de ces structures essentielles de l'humanité que sont la différenciation sexuelle et son lien avec la transmission de la vie.

Le débat est légitime. Dans les rangs mêmes de ceux qui jugent nécessaire une évolution de la loi, il en est qui regrettent la voie choisie par la majorité parlementaire - livrée à elle-même par le gouvernement dans cette affaire - et qui préféreraient un dispositif plus simple, étendant simplement aux homosexuels la reconnaissance du concubinage et des droits qui y lui sont attachés. Car les imperfections et les déboires du projet l'ont fait oublier : à l'origine, il s'agit de donner des droits à des personnes qui en sont privées et en subissent parfois, dramatiquement, les conséquences.

Pour autant, la question des enfants ne serait pas tranchée. Un couple hétérosexuel non marié peut non seulement avoir, mais aussi adopter un enfant. Un homme ou une femme célibataire a aussi droit à l'adoption. Les manifestants contre le PACS veulent-ils restreindre ce droit ? A limiter l'adoption aux seuls couples hétérosexuels mariés, ils imposeraient un retour en arrière. Poussée à cette extrémité, l'attitude des anti-PACS aboutit à exclure plutôt qu'à rapprocher. A promouvoir une seule norme familiale - celle du mariage stable hétérosexuel - sous prétexte de combattre d'autres normes. A imposer à la société les seules valeurs portées par la foi religieuse.

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royonette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :  
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,  
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## Lionel Jospin, les « lilis » et les « bobos »

Suite de la première page

Le ministre de l'intérieur est, à l'évidence, un des chefs de file de ce dernier courant. On retrouve très nettement ces deux camps au sein du gouvernement de M. Jospin. Les « lilis » - les Dominique Strauss-Kahn, Elisabeth Guigou et autre Dominique Voynet - sont ouverts sur le monde. Ils sont des pro-européens sans états d'âme. Ils font confiance à l'individu et à son sens des responsabilités et veulent favoriser l'initiative et l'innovation. Ils n'ont aucune méfiance à l'égard de la société civile et sont partisans de toutes les formes de la décentralisation. Les « bobos » - les Martine Aubry, Jean-Pierre Chevènement, Jean-Claude Gayssot - sont, au contraire, soucieux de préserver le génie français. Ils se méfient, d'une manière ou d'une autre, de l'Europe. Au contrat ils préfèrent la loi, à la conviction la coercition. Ils s'inquiètent d'un Etat central qui abandonnerait quelque parcelle de son pouvoir, que ce soit au profit des régions ou de Bruxelles.

Jusqu'à présent, M. Jospin avait su habilement faire cohabiter au

sein de son équipe des couples impossibles (DSK-Aubry, Guigou-Chevènement, Voynet-Gayssot). Lorsque, à l'occasion d'un arbitrage, il semblait marquer une préférence en faveur d'un « bolcho-bonapartiste », immédiatement après, il accordait un avantage à son « libéral-libertaire » correspondant. Mais, aujourd'hui, en propulsant comme il le fait depuis le début de l'année, au centre de son discours, les thèmes de la « sécurité » et de la « nation », le premier ministre exprime un choix qui semble mettre en cause ce bel équilibre.

### INFLEXION PASSAGÈRE...

Cette inclination nouvelle trouve sa traduction dans toute une série de décisions. A l'instar du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, M. Strauss-Kahn, les « lilis » prévalent, par exemple, préférer « le risque à la rente ». Mais le premier ministre demande à ses amis DSK et Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, de renoncer - provisoirement, certes - aux bons de croissance (les stock-options), qui devaient favoriser la création d'entreprises innovantes, et oblige, en revanche, Bercy à accepter de financer un accord sur les 35 heures à EDF, accord qui vient conforter encore le statut de salariés déjà bien installés. Le risque sanctionné, la rente renforcée. C'est là, avec cette double victoire

des « bobos », un exemple, parmi d'autres, de l'actuel déséquilibre provoqué par les arbitrages de Matignon.

La seule question qui vaille est aujourd'hui de savoir si cette inflexion du chef du gouvernement est purement passagère ou si elle traduit, très profondément, les préférences personnelles de M. Jospin. L'orientation actuelle du gouvernement pourrait en effet n'être, comme le prétendent certains « lilis », que purement conjoncturelle. Elle serait liée au retour sur la scène publique du « miraculé de la République », M. Chevènement, le personnage le plus emblématique à gauche du « bolcho-bonapartiste ». Elle serait une réponse à l'inquiétude croissante de l'opinion sur la question de l'insécurité - dans les rues, dans les écoles et dans l'emploi. Elle viendrait aussi rassurer les Français sur leur capacité à préserver leurs exceptions, et par là même leur souveraineté, alors même que l'euro entre dans les faits. M. Jospin ne ferait donc que répondre à la supposée menace que constituerait Charles Pasqua.

### ... OU VRAIE NATURE ?

L'autre hypothèse ne peut cependant être exclue, celle qui voit ressortir, à travers les choix actuels de Matignon, la vraie nature politique du premier ministre, un « bobo » plutôt qu'un « lili ». Ceux qui croyaient que la social-démocratie moderne qu'il devait incarner - ni la « troisième voie »

de Tony Blair ni le « nouveau centre » de Gerhard Schröder - serait l'enfant du mariage entre ces deux courants devraient alors déchanter.

Les semaines à venir vont, en tout cas, permettre aux Français de mieux connaître les convictions politiques profondes de celui qui pourrait être leur prochain président.

**Erik Izraelewicz**

### RECTIFICATIFS

#### JUSTICE

Dans nos éditions du 28 janvier, nous avons indiqué, par erreur, que la lettre de dénonciation à l'origine de l'enquête sur le financement du RPR instruite par le juge d'instruction de Nanterre Patrick Desmure avait été annulée par la cour d'appel de Versailles. En réalité, les magistrats n'ont écarté de la procédure que l'ordonnance de soit-communié par laquelle le juge d'instruction de Créteil Eric Halphen avait transmis cette lettre à son collègue de Nanterre.

#### FRANCE 3

Contrairement à ce que nous avons indiqué (*Le Monde* du 22 janvier), le tribunal des prud'hommes de Paris n'a pas ordonné la réintégration d'une hôtesses d'accueil de France 3. L'affaire a été mise en délibéré jusqu'au 23 février.

### IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## Hommage à Marc-Antoine Charpentier

**VA-T-ON** rendre justice, au bout de trois cents ans, à l'un des plus grands musiciens dont la France puisse s'enorgueillir ? Victime de la tyrannie de Lully, dont le despotisme, favorisé par Louis XIV, régenta l'art français pendant le grand règne et, par contrecoup, bien longtemps après, Marc-Antoine Charpentier demeure encore à peu près inconnu. Certes, on sait qu'il collabora - comme Lully - avec Molière, qu'on lui doit la charmante musique du *Malade imaginaire*, les intermèdes du *Mariage forcé*, la sérénade du *Sicilien* ; mais, quelque génie qu'il ait montré dans ces pages destinées au théâtre, ce n'est pas là qu'il put donner sa mesure : Lully l'en empêcha, et c'est ailleurs, dans ses motets, dans ses hymnes, ses psaumes et cantiques, dans ses admirables *Leçons des ténèbres*, dans ses *Histoires sacrées*, qu'on peut

découvrir l'extraordinaire valeur de ce grand méconnu.

C'est une raison de plus pour rendre hommage à l'initiative prise par la chorale des Jeunesses musicales de France, qui, avec le concours de l'Orchestre Pasdeloup et de quelques solistes de choix, a fait entendre le *Te Deum* à la Salle Pleyel. Charpentier écrivit six *Te Deum*. Celui qui nous a été restitué date, selon toute vraisemblance, de 1654, et l'auteur avait vingt-cinq ans lorsqu'il le composa « pour quatre voix mixtes, trompettes, timbales, violons, flûte, hautbois, orgue et bassons ». L'œuvre, de vastes proportions magnifiquement équilibrées, est grandiose. C'est une nouvelle preuve de la richesse de notre patrimoine français, si mal exploré, si dédaigné.

**René Dumesnil**

(1<sup>er</sup> février 1949.)

### *Le Monde* SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : 01-44-08-78-30  
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Barbie, femme-jouet planétaire

Symbole de l'« American way of life », la poupée-star a quarante ans. Blonde et lisse, sage et sexy, elle incarne le rêve d'une vie en rose bonbon. Après avoir hésité, les Françaises, elles aussi, l'ont adoptée. Même si son public a rajeuni, elle reste la coqueluche des six-huit ans

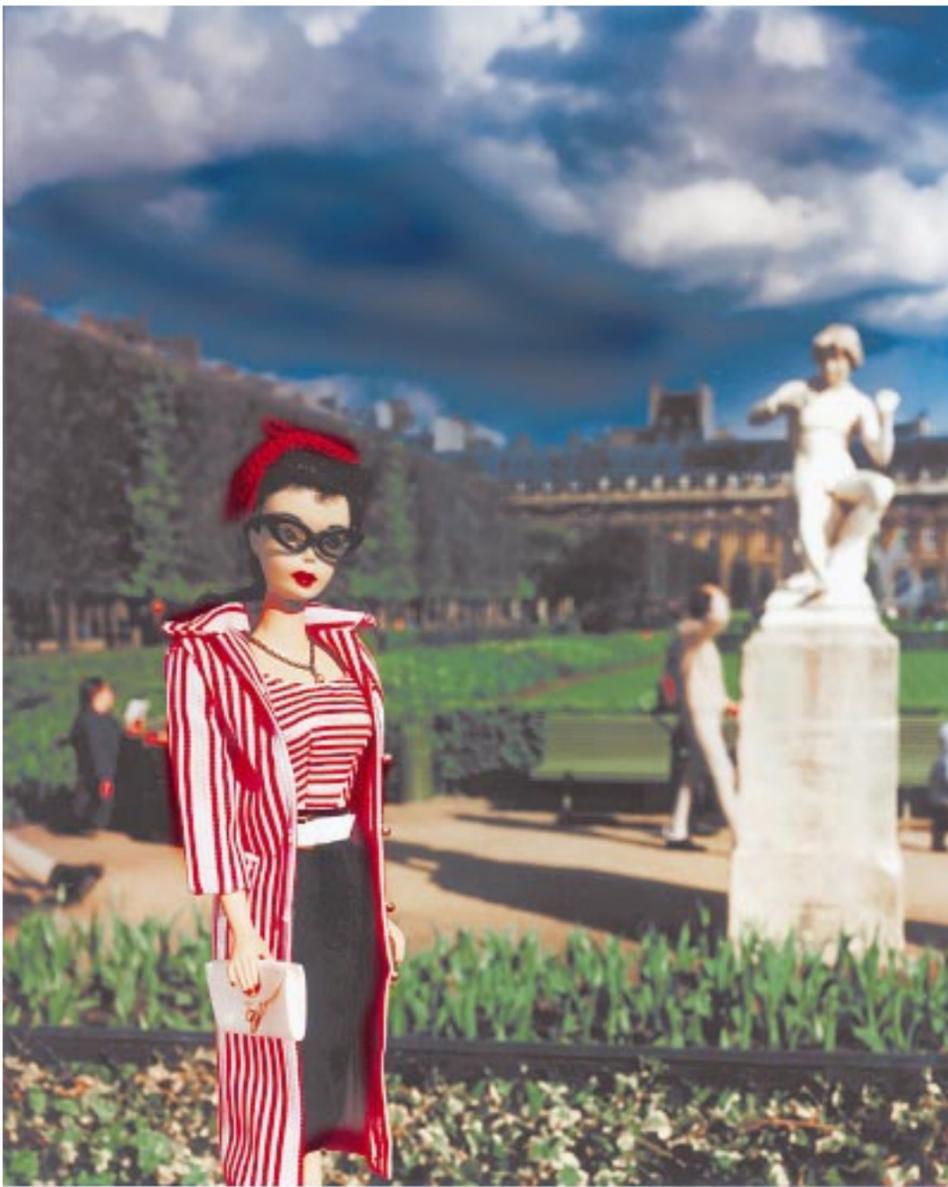
**L**E 9 mars 1959 s'ouvre la traditionnelle Foire du jouet de New York, Salon professionnel où se côtoient industriels et distributeurs. La firme californienne Mattel, dont le nom est formé sur ceux de ses deux créateurs, Harold Mattson et Elliot Handler, et qui produit des fournitures pour maisons de poupée, des jouets musicaux et des armes miniatures, présente une figure de vinyle haute de 29,5 centimètres.

Ce *teen-age fashion model* disponible en brune ou en blonde s'appelle Barbie. C'est le diminutif de Barbara-Joyce, la fille de Handler. L'allure de cette poupée-mannequin à l'échelle 1/6<sup>e</sup> est inhabituellement provocante. Rien à voir avec les innocents baigneurs et les figurines asexuées que l'on offre aux petites filles sages. Taille de guêpe, poitrine-obus, longues jambes effilées : ses mensurations (99-48-84) expriment une féminité exacerbée. Son mini-maillot de bain une pièce rayé blanc et noir accentue encore cette taille étranglée qui permet à la poupée, une fois habillée, de paraître bien proportionnée malgré l'épaisseur de l'ourlet intérieur.

Les représentants de l'industrie du jouet sont loin de faire un triomphe à ce jouet hors normes, mais un passage remarqué dans l'émission télévisée « Mickey-Mouse Club » attire l'attention du public. Rapidement, les petites Américaines découvrent qu'avec ce personnage et son incroyable catalogue d'accessoires et de tenues directement inspirées des grands noms de la mode parisienne elle peuvent faire mieux que jouer à la maman. A travers Barbie, elles s'imaginent en jeune femme moderne, sûre d'elle, riche et insouciant. Dès le premier été, le succès est acquis : 351 000 poupées sont vendues, les stocks sont épuisés.

Américaine jusqu'à la caricature dans son mode de vie, Barbie doit beaucoup à une autre poupée européenne. Son histoire débute un jour d'été 1956 à Lucerne, en Suisse, où la famille Handler passe ses vacances. Ruth Handler, l'épouse du cofondateur de Mattel, tombe en arrêt devant la vitrine d'une boutique où elle vient de remarquer une poupée. Elle s'appelle Lilli, mesure 29,5 centimètres, et sa morphologie est celle d'une séduisante jeune fille. Sa chevelure est blonde et sa jolie frimousse n'est pas sans rappeler la Brigitte Bardot de la fin des années 50.

Depuis longtemps, Mrs Handler - femme d'affaires au caractère bien trempé - proposait de réaliser une poupée-mannequin que les petites filles pourraient habiller tout à loisir mais, jusqu'alors, ses propositions avaient été accueillies avec scepticisme. Or la rencontre de Lucerne correspond parfaitement à ce dont elle rêvait. Lilli est une jeune femme un peu



BRIGITTE BAUDESSON

effrontée créée en 1952 par le dessinateur Reinhard Beuthin dans le journal allemand *Bild Zeitung*. Son caractère indépendant et ses réparties, notamment à l'égard des hommes, sont populaires. Des poupées « Bild Lilli » apparaissent en 1955 et sont exportées dans d'autres pays d'Europe. Chaque poupée possède sa propre tenue, mais les vêtements ne peuvent être achetés séparément.

Sans en faire mystère, Ruth Handler va faire de Lilli la matrice dont naîtra Barbie. Mattel rachète - tardivement - les droits et brevets et apporte quelques retouches esthétiques : le pied est cambré, ce qui permet d'enfiler plus facilement les mini-escarpins, et les sourcils en aile de mouette sont un peu redessinés. Toutefois, Lilli et Barbie partagent les mêmes mensurations, les mêmes jambes interminables, le même cou délié, le même nez en trompette. L'Américaine, pourtant, ne s'adresse pas au même public. Alors que Lilli n'est pas vraiment un jouet - il s'agit plutôt d'une poupée-gadget que l'on offre à des adultes -, Miss Barbie

s'adresse aux enfants de six à douze ans. En même temps, elle leur adresse un message nouveau, à la limite de la transgression : « Cette poupée a été conçue pour des petites filles qui détestent être petites », dès 1965, dans la presse américaine.

L'idée de doter Barbie d'une garde-robe très large en permettant aux enfants de se procurer de nouvelles tenues sans pour autant acheter une nouvelle poupée s'avère être une idée de génie. Les vêtements, fabriqués au Japon - comme la poupée elle-même - par des ouvrières à domicile, sont de vraies merveilles. Certains sont en soie véritable et les coutures sont faites à la main. Les robes et les pantalons se ferment avec de minuscules boutons-pression et de micro-fermetures éclair. Du jamais-vu.

La poupée suit la mode sans chercher à l'influencer. Ses tenues sont une réinterprétation des productions de la haute couture française. Leurs noms : « Gay Parisienne », « Roman Holiday » et le fameux ensemble « Solo in the Spotlight » (« seule sous les pro-



EMMANUEL PIERROT

**Barbie 1959, en manteau rayé rouge et blanc, haut assorti et jupe droite bleu marine, dans les jardins du Palais-Royal (photo du haut). Barbie 1998 (photo du bas).**

jecteurs », qui présente Barbie devant un micro dans une robe-fourreau noire volée aux chevilles. La garde-robe de Jackie Kennedy, la First Lady la plus élégante qu'ait connue l'Amérique, influence également celle de Barbie, qui mène une intense vie sociale. Les tenues plus décontractées s'appellent « Going To The Ball », « Tennis, Anyone ? » ou « Gold'n Glamour »...

Parallèlement, Mattel propose une incroyable quantité d'accessoires : escarpins et mules à pompon, casque à permanente, toaster, éléments de mobilier, micro-paquets de corn-flakes, tourne-disques, téléphones, camping-cars, scooters...

Porte-drapeau de l'*American way of life* dans ce qu'il a de plus ostentatoire, Barbie affiche un train de vie de millionnaire. Les personnages qui gravitent autour d'elle ne lui portent pas ombrage. En 1961 apparaît Ken, le pâle *boy-friend* de la belle, dont il a été décidé, après bien des discussions, d'édulcorer l'anatomie en faisant en sorte que son maillot de bain ne soit pas amovible. Le « couple » est disponible avec une tenue complète de mariés mais il est bien clair qu'il s'agit d'un simulacre. Car Ruth Handler est ferme sur les principes, et particulièrement sur celui-ci : Barbie, qui n'a pas de nombril, n'aura pas de bébé. Les personnalités des amis de Barbie - Midge, la copine, et son petit ami Allan, Skipper la petite sœur, Scooter et Ricky - sont à peine plus saillantes. Tout ce petit monde attend sagement que Barbie organise la *party* d'anniversaire ou le bal des débutantes, proposé aux fillettes sous forme d'un jeu de société.

En 1966, la parole vient à Barbie. Le répertoire de la poupée en dit long sur ses centres d'intérêt : « Que vais-je mettre pour aller au bal ? », « J'ai un rendez-vous ce soir », « Veux-tu aller faire du shopping ? ». Elle montre cependant un redoutable sens de l'opportunisme, évoluant avec les modes. En 1967, elle se dote de hanches pivotantes pour s'adonner aux nouvelles danses, puis prend le virage disco au milieu des années 70. Tous les sept ans, environ, elle se soumet à un *lifting* pour s'adapter aux canons de la beauté du moment. Le dernier remonte à 1998 : taille plus ronde, poitrine moins agressive, lèvres plus fines et regard plus sage.

Barbie sait aussi rester attentive aux changements de mentalité. Mannequin, danseuse étoile ou hôtesse de l'air à ses débuts, elle embrasse successivement une carrière de vétérinaire, d'enseignante, d'actrice, de femme d'affaires ou d'astronaute. On la voit même se porter candidate à la présidence. Il faudra cependant attendre 1980 pour voir apparaître une Barbie noire... aux traits franchement européens. La concurrence a fini par jeter l'éponge. Ginny, Miss Revlon, Miss America, Tammy, Tressy, Miss Seventeen, « Happy To Be Me » (« Heureuse d'être comme je suis »),

anti-poupée Barbie aux mensurations plus réalistes et, tout récemment, Sindy : ses rivales ont dû renoncer.

Firme dirigée par Jill Barral, une dynamique quadragénaire brune dont le brushing généreux cadre parfaitement avec l'esthétique Barbie, épaulée par un état-major qui fait la part belle aux femmes, Mattel entretient son *leadership* en renouvelant sans cesse la garde-robe et les accessoires qui accompagnent la star. La moindre tentative de détournement de l'« image » de Barbie - de la part d'une poupée concurrente ou

## Plus d'un milliard

### de ventes depuis 1959

Barbie représente environ le tiers du chiffre d'affaires de Mattel (16 milliards de francs, 2,44 milliards d'euros). Selon le fabricant de jouets, il se vend dans le monde plus de deux Barbie chaque seconde, soit quatre-vingts millions chaque année, dont quatre millions et demi en France. En 1997, le total des ventes depuis 1959 du jouet-coqueluche des fillettes a dépassé le milliard d'unités. Son taux de notoriété est de 99 % et la proportion de fillettes de huit à dix ans possédant au moins une Barbie est de 80 % en Allemagne, 86 % en France, 87 % aux Etats-Unis et de 96 % en Italie. Barbie, dont la tête de pont européenne se situe en Italie - de nombreux accessoires sont également produits en République tchèque -, est principalement fabriquée en Chine et dans le Sud-Est asiatique. En 1998, Mattel a rendu public un code de bonne conduite imposant à ses sous-traitants de « ne pas faire travailler d'enfants dans leurs usines ».

d'une chanson - fait immédiatement l'objet d'un recours en justice.

En France, la réussite n'a pas été immédiate. Barbie ne devient vraiment populaire qu'à partir de 1972, lorsque Mattel décide de créer sa propre filiale. Une résistance s'organise. « A ses débuts, elle a dû assumer l'antipathie des femmes qui se situent dans les catégories sociales les plus favorisées », estime Marie-Françoise Hanquez-Maincent dans son livre *Barbie, poupée-totem (lire ci-dessous)*. « Aujourd'hui, on ne perçoit plus de réticences », assure pourtant Hervé Parizot, directeur général adjoint de Mattel France, qui s'apprête à célébrer à grand renfort de paillettes le quarantième anniversaire de Barbie. La poupée, avec laquelle on peut également jouer sur CD-ROM, est néanmoins confrontée à un double phénomène de rajeunissement et de rétrécissement de sa clientèle, dont la plus grande partie est désormais âgée de six à huit ans.

Dans la *Pink Valley* des magasins de jouets - on nomme ainsi la travée réservée à Barbie et à ses produits dérivés -, les petites filles voient la vie en rose bonbon depuis presque quarante ans. « D'un strict point de vue commercial, cette prédominance d'une seule couleur est contre-productive : elle finit par rendre difficile la recherche d'un article précis. Nous n'avons pas renoncé à modifier l'emballage et les couleurs mais, jusqu'à présent, il a fallu se rendre à l'évidence : les filles veulent une Barbie blonde dans un univers rose », soupire M. Parizot. Aux Etats-Unis, la fascination qu'exerce la poupée de Mattel ne se dément pas. Cindy Jackson, une jeune Texane, a consacré 30 000 dollars et dix-huit opérations de chirurgie esthétique pour réaliser son rêve : ressembler à Barbie. Pourquoi un tel mimétisme ? « Avoir la beauté, a-t-elle expliqué, c'est détenir le pouvoir. »

J.-M. N.

★ Barbie, de Frédéric Beigbeder, Editions Assouline, 1998, 99 F, 15,09 €. Barbie, quarante ans de magie, de Marco Tosa, Editions Hors Collection, 1998, 129 F, 19,67 €.

## Marie-Françoise Hanquez-Maincent, spécialiste de civilisation américaine (université Paris-VIII)

### « Une féministe attardée, incapable de penser sa féminité »

« On reproche à Barbie d'enfermer la fillette, donc la femme, dans un idéal inaccessible de féminité trop parfaite. Les choses, dites-vous, sont plus compliquées qu'il n'y paraît. »

- C'est vrai, la perfection esthétique de Barbie est agaçante pour les femmes, auxquelles elle renvoie une image chimérique. Mais il ne faut pas s'arrêter à cette seule dimension. Barbie a d'autres caractéristiques. C'est une célibataire, émancipée et financièrement autonome, qui gagne sa vie. Détail important : elle n'établit aucun lien entre féminité et maternité. D'une certaine manière, elle représente la femme moderne qui force les bastions masculins. Barbie réalise une alliance paradoxale entre les rôles féminins traditionnels et la modernité de la femme au travail, maîtresse de son corps, autonome et sachant parfaitement ce qu'elle veut. Tou-

tefois, les codes esthétiques - et singulièrement ce rose omniprésent - brouillent les cartes et rendent le message un peu confus.

- Barbie n'interpelle pas seulement la femme. Elle entre aussi en concurrence avec la mère.

- La gêne qu'éprouvent les mères tient aussi au trouble que la poupée jette dans le couple fusionnel mère-fille. Barbie n'est ni maternelle ni enfantine. Avec elle, la fillette joue à la femme et, symboliquement, dépossède sa mère de son identité maternelle. En jouant, elle n'est plus une petite fille, mais une femme. Ce n'est évidemment pas la même chose.

- En France, où Mattel a dû patienter dix ans avant d'imposer sa poupée, le terrain n'a pas toujours été favorable. Venue des Etats-Unis, Barbie a-t-elle souffert d'une forme d'antiaméricanisme ?

- Barbie exprime des valeurs typiquement américaines auxquelles nous ne sommes guère sensibles, en France. Aux Etats-Unis, réussir, c'est être riche, beau, populaire et passer son temps à s'amuser. Barbie cadre parfaitement avec cette vision des choses qui nous est assez étrangère. Au début des années 60, les mères françaises n'étaient pas prêtes à mettre un tel objet entre les mains de leurs filles. De plus, il s'agissait d'une poupée chère et dont la diffusion était restreinte. Après mai 68, les mentalités ont sans doute changé et la perception de la poupée de Mattel a évolué.

- En jouant, l'enfant construit sa personnalité. Quel rôle joue une poupée-mannequin ?

- Fondamentalement, Barbie est un premier outil de construction de l'identité féminine. Entre autres choses, elle oblige à admettre qu'il existe une sexualité enfantine. Il

faut la considérer comme le support de cette sexualité psychologique. Elle aide la fillette à gérer des sentiments impulsifs, lui permet de s'émanciper de son statut d'enfant. La poupée-mannequin avec laquelle les enfants jouent lorsqu'ils sont en compagnie d'un autre enfant est complémentaire de la poupée-poupon que la fillette utilise plus fréquemment lorsqu'elle est seule, comme le soulignent des études américaines. Celles-ci montrent également que l'enfant a tendance à être autoritaire, voire agressif, avec la poupée-poupon. Or les jeux sont plus calmes et plus créatifs avec une poupée-mannequin.

- Bref, selon vous, Barbie n'est pas le symbole de la femme-objet, mais bel et bien une militante féministe ?

- Lorsque mes filles étaient petites, j'ai fait de la résistance pour qu'elles n'aient pas de Barbie. Fi-

nalement, je l'ai tolérée à la maison. Plus tard, je me suis interrogée sur les sentiments que l'on peut éprouver à l'égard de cette poupée fascinante malgré ses aspects irritants.

» Oui, Barbie est une féministe. Mais je dirais qu'elle est une féministe attardée car, dans son univers gynécocentrique, elle est incapable de penser sa féminité en associant les éléments masculins. Regardez comme ce pauvre Ken est effacé ! Barbie est une femme dominante qui assoie son pouvoir sur les autres. C'est une carriériste qui utilise les mêmes armes que les hommes. »

Propos recueillis par Jean-Michel Normand

★ Marie-Françoise Hanquez-Maincent est l'auteur de *Barbie, poupée-totem*, Editions Autrement, 1998, 120 F, 18,29 €.

“Actionnaire d’Air France,  
pourquoi pas ?  
Mais est-ce toujours une  
grande compagnie ?”

## Ouverture du capital



**S**i Air France est aujourd’hui l’une des plus grandes compagnies aériennes mondiales, elle le doit à la confiance des 34 millions de passagers du Groupe. Ce n’est pas là le seul chiffre qui témoigne de notre performance. Nous sommes aujourd’hui la 2<sup>e</sup> compagnie européenne pour le trafic long-courrier<sup>(1)</sup>. La 3<sup>e</sup> compagnie mondiale pour le fret international<sup>(\*)</sup>. Le 3<sup>e</sup> opérateur mondial pour la maintenance aéronautique<sup>(2)</sup>, entretenant les flottes de plus de 100 compagnies dans le monde. Et le 4<sup>e</sup> opérateur mondial par son chiffre d’affaires pour la restauration aérienne<sup>(3)</sup> avec Servair, assurant la restauration sur les vols de 140 compagnies aériennes. Enfin notre plate-forme de Roissy-Charles de Gaulle, nos accords avec 4 compagnies européennes franchisées, et notre réseau d’alliances avec 27 compagnies internationales, dont deux des leaders américains, Delta Air Lines et Continental Airlines, nous permettent de vous emmener dans les meilleures conditions toujours plus loin dans le monde. Voilà pourquoi Air France est une grande compagnie mondiale. Voilà pourquoi nous pouvons dire que vous avez raison d’y croire.

**Réservez dès maintenant auprès de votre intermédiaire financier. Pour toute information, n° vert 0 800 320 310. Internet : [www.airfrance.net](http://www.airfrance.net)**

Dans le cadre de l’ouverture du capital d’Air France, les souscripteurs personnes physiques bénéficient d’avantages particuliers : une réduction par rapport au prix fixé pour les investisseurs institutionnels ; 1 action gratuite pour 10 actions achetées et conservées 18 mois, dans la limite d’un investissement de 30 000 francs (4 573,47 euros) ; la gratuité des droits de garde pendant 18 mois ; la possibilité de souscription dans le cadre fiscalement attractif du Plan d’Epargne en Actions. La réservation vous garantit, dans la limite de 8 000 francs (1 219,59 euros), soit d’obtenir le nombre d’actions correspondant au montant demandé, soit d’être deux fois mieux servi que si vous n’aviez pas réservé. Elle est révocable à tout moment jusqu’à la fin du quatrième jour de bourse de l’Offre à Prix Ferme. Des bulletins de réservation d’actions sont disponibles auprès de votre banque, des Caisses d’Epargne, de La Poste, du Trésor public ou de votre société de bourse. **Le document de référence, la note d’opération préliminaire et la note d’opération définitive visés par la COB seront à votre disposition, sans frais, auprès des intermédiaires financiers et d’Air France.**

(\*) Source IATA (International Air Transport Association), classement 1997. (1) Source AEA (Association of European Airlines), classement 1998, en passagers kilomètres transportés. (2) Source Air France. (3) Source Rapport annuel Servair 1997.

**Vous avez raison d’y croire**

**SOCIAL** Les syndicats de PSA Peugeot-Citroën ont annoncé, vendredi 29 janvier, après avoir consulté les salariés dans les usines et les bureaux du groupe, qu'ils ne signe-

raient pas en l'état le projet d'accord sur les 35 heures, établi une semaine auparavant. ● A L'ORIGINE de ce refus, l'annualisation du temps de travail, qui implique la perte du paie-

ment des heures supplémentaires, et la généralisation du travail du samedi. ● LA CFTC, FO et la CFE-CGC réclament la réouverture de négociations sur la réduction du temps de travail.

● LA DIRECTION indiquait, vendredi, avoir « bien entendu le message » et « réfléchir à la façon de mieux expliquer un accord effectivement complexe ». ● LA CGT avait, dès le

départ, annoncé qu'elle ne cautionnerait pas ce texte. Elle appelle à de nouveaux débrayages mardi, date à laquelle Renault doit débiter les négociations sur les 35 heures.

## Les salariés de PSA refusent la flexibilité liée aux 35 heures

Aucun syndicat ne signera, en l'état, le projet d'accord présenté par la direction du groupe automobile.

Le personnel s'oppose à la banalisation du travail le samedi. Ce blocage pourrait rendre plus difficiles les négociations dans les autres entreprises

L'ACCORD exemplaire qu'appelaient de leurs vœux la direction de PSA Peugeot-Citroën et le gouvernement va-t-il, au contraire, symboliser la difficulté de mettre en



place les 35 heures ? Les uns après les autres, les syndicats ont annoncé, vendredi 29 janvier, qu'il ne signeraient pas en l'état, le 5 février, le projet proposé par la direction. Rien ne laissait présager ce refus. A la sortie des négociations, vendredi 22 janvier (*Le Monde* du 24-25 janvier), hormis la CGT qui avait annoncé qu'elle ne signerait pas le texte, les autres organisations avaient mis l'accent sur les avancées, et certaines n'excluaient pas de parapher

le document. Marcel Grignard, secrétaire national de la CFDT-métallurgie, s'était félicité, dans un entretien dans *Les Echos* du 26 janvier, que « le projet d'accord formalise des flexibilités existantes. Un tel accord rompt avec la logique antérieure, où le temps de travail n'était pas négocié ».

Une semaine plus tard, plus personne ne veut « y aller », même la CSL, étiquetée « syndicat-maison » par ses adversaires, et qui avait pourtant annoncé sa signature dès le 22 janvier. Que s'est-il passé ? Entre-temps, chaque organisation a présenté le texte dans les usines. L'accueil a été pour le moins glacé. La CGT avait fait monter la pression, jeudi 28 janvier, en appelant à des arrêts de travail sur le site de Sochaux. Mais le rejet du texte va au-delà des bastions cégétistes. Les salariés trouvent que la flexibilité

demandée est trop grande par rapport à la réduction du temps de travail obtenue.

Le projet d'accord contenait deux volets principaux. D'abord un dispositif de départs en préretraite (12 500) compensés par 4 200 embauches de jeunes, qui n'est pas contesté. Deuxième volet, le passage aux 35 heures, sans perte de salaire, au 1<sup>er</sup> septembre, et assorti de l'embauche de 1 500 personnes.

### « VIE PRIVÉE »

« Une réduction du temps de travail au rabais », avaient alors protesté les syndicats, dans la mesure où les temps de pose sont décomptés du temps de travail effectif, ce qui le ramène automatiquement à 36 h40. Surtout, ce volet prévoit une pluriannualisation du temps de travail et des horaires qui varient en fonction de la cadence de

la production. Le travail pouvant être organisé sur trois, quatre, cinq ou six jours par semaine. Un dispositif qui banalise le travail le samedi. « Les salariés ont eu l'impression qu'on appliquait la réduction du temps de travail sur leur dos, explique Bruno Lemerle, délégué CGT à l'usine de Sochaux. Le samedi, c'est notre vie privée, on peut pas nous le prendre. » Pour Raymond Buchholzer, représentant CFDT à Mulhouse, « le problème c'est celui de la contrainte. On travaille déjà le samedi, mais c'est un choix. Dans le projet d'accord, c'est l'employeur qui décidera ».

Contrepartie de cette annualisation : la disparition des heures supplémentaires. Puisque le rythme de travail est lissé sur trois ans en fonction de la production, le recours à ces « extras » devient quasi exceptionnel. L'entreprise peut en espérer une source d'économie non négligeable. Le site de Mulhouse, où sont fabriquées les 206, a eu recours, selon la CFDT, à près de 400 000 heures supplémentaires, l'équivalent de 238 emplois à plein temps ! Un salarié peut ainsi toucher jusqu'à 800 francs de prime par mois. Pas négligeable quand on gagne environ 7 000 francs par mois. « Dans le nouveau système, tout ce que les salariés voient, c'est qu'ils vont venir travailler le samedi pour 0 franc », explique-t-on à la CGT. La direction aurait-elle oublié que le grand conflit de septembre 1989 avait été en partie provoqué par l'annonce de la suppression des heures supplémentaires ?

Dès vendredi, dans la soirée, la direction de PSA a fait amende honorable en déclarant qu'elle « réfléchissait à la façon de mieux expliquer un accord effectivement complexe. Il y a des incompréhensions de la part

du personnel et nous réfléchissons à la manière d'y répondre. » Des problèmes que reconnaît volontiers la CFDT : « Il faut deux minutes pour dire que le texte est nul, mais une bonne heure pour en expliquer les avancées », concède Marcel Grignard.

Au nom des syndicats CFTC, FO et CFE-CGC, le délégué FO Alain Seften déclare : « Nous voulons un

accord de simple « pédagogie ». Mais il semble difficile d'éviter de nouvelles discussions sur le fond du projet. Tout en soulignant qu'elle n'avait pas à « intervenir dans les négociations », la ministre de l'emploi, Martine Aubry, a indiqué, vendredi, sur RTL, qu'elle espérait que l'automobile reparte enfin « vers des accroissements d'effectifs » après les « 25 000 emplois détruits à PSA et

### Fin de la grève à Air France

La direction d'Air France, confrontée depuis près de trois semaines à un conflit d'une partie du personnel de la maintenance, a abouti, vendredi soir, à un accord avec les syndicats entraînant, selon elle, la suspension « immédiate » de la grève.

Cet accord, dont la teneur n'a pas été rendue publique, doit encore être soumis aux grévistes. Ceux-ci protestaient contre un accord-cadre sur les 35 heures conclu le 9 janvier. La CGT, SUD-Aérien et le SNMSAC reprochaient à la direction de s'attaquer, à travers ce texte signé par cinq autres organisations, à la rémunération des horaires décalés, qui touche particulièrement la maintenance. La direction, qui avait proposé la mise en place d'une prime compensatrice, affirmait que les salariés ne perdraient « pas un centime ».

accord sur les 35 heures, sur les départs [pour les salariés âgés] et, pourquoi pas, sur l'annualisation, car il faudra bien faire des voitures quand les clients le demanderont. Mais pas un accord à n'importe quel prix. »

En fait, les syndicats veulent des garde-fous. « On a voulu faire un effet d'annonce avec les emplois, mais le bénéfice va surtout à l'entreprise. Ils demandent un chèque en blanc, nous le leur refusons. La direction doit nous donner d'autres garanties », estime Valère Jung, secrétaire fédéral de la métallurgie CFTC. Si CFTC, FO et CGC souhaitent la renégociation d'une partie du texte, la CFDT parle, elle, de « compléments à apporter au projet actuel » et la di-

Renault ces cinq dernières années ». « C'est tout l'enjeu de cet accord global. Peut-être que l'équilibre n'est pas encore trouvé, mais j'espère que PSA le trouvera », a-t-elle ajouté.

La CGT a voté, vendredi, la reconduction des débrayages à Sochaux et appelé toutes les organisations syndicales à organiser d'autres actions mardi 2 février. Ce même jour, Renault devait commencer à son tour des négociations sur les 35 heures. Même si la situation est différente chez Renault, dans la mesure où l'on pratique déjà l'annualisation, la fronde chez PSA risque d'y rendre plus difficiles les négociations.

Stéphane Lauer

### COMMENTAIRE

#### AVERTISSEMENTS

Jusqu'ou peut-on, au nom de l'emploi et de la compétitivité, dégrader les conditions de travail ? Telle est la question posée par le refus des salariés de PSA de banaliser le travail le samedi tout en voyant leur pouvoir d'achat se dégrader. Jusqu'à présent, le travail le samedi était basé sur le volontariat et était payé en heures supplémentaires. L'accord qui était sur le point d'être signé prévoit de le rendre obligatoire si la direction le juge utile, tout en excluant les heures supplémentaires puisque ce temps de travail est intégré dans les 35 heures hebdomadaires. Certes, on pourra tou-

jours objecter que, malgré tout, les salariés de PSA auraient moins travaillé. Mais pour les intéressés, les inconvénients l'ont d'autant plus emporté sur les avantages que les embauches sont apparues comme la contrepartie des départs en préretraite et non celle des 35 heures.

Même s'il ne faut pas généraliser – dans certains cas, la réduction du temps de travail permet une réelle amélioration des conditions de vie –, les 35 heures s'accompagnent souvent d'une flexibilité accrue et de conditions de travail qui paraissent plus difficiles. Les syndicats allemands n'affirment-ils pas qu'à Wolfsburg, depuis que Volkswagen est passé aux 29 heures, le taux de divorce a augmenté de 50 % ?

L'autre leçon de cet échec concerne les relations sociales. Les accords sur les 35 heures sont des accords complexes à négocier, à expliquer aux salariés et à mettre en œuvre. Les entreprises qui ont, comme PSA, « cassé du syndicat » durant des années n'ont pas forcément le savoir-faire pour se lancer dans une telle démarche.

Mais cet échec est aussi une leçon pour le gouvernement. Si l'effet positif de la réduction du temps de travail sur les chiffres du chômage n'est pas perceptible, les salariés jugeront les 35 heures à l'aune de leurs conditions de travail. Le faux pas de PSA montre que le pari n'est pas encore gagné.

Frédéric Lemaître

## « Union sacrée » chez les « Sochaux »

### BESANÇON

de notre correspondant

La météo était maussade, comme le climat social. Alors, le slogan s'est imposé de lui-même. « Le temps est pourri, les 35 heures de Folz et Aubry aussi ! », ont crié en chœur les premiers manifestants, pour la plupart militants de la CGT. En deux jours, le centre de production PSA de Sochaux, près de Montbéliard (Doubs), a retrouvé de la pugnacité et l'ambiance de la grande grève Peugeot de 1989, même si 10 % seulement de ses 17 500 employés ont, à ce stade, exprimé publiquement leur colère. « Si la direction nous cherche des noises, elle trouvera à qui parler ! », a lancé un solide gaillard, sorti en bleu de travail de son atelier de fabrication. « Surtout si elle s'en prend à notre vie de famille », a renchéri un de ses camarades, qui se dit « furieux de ce mauvais coup ».

Le succès croissant des deux débrayages quotidiens – qui ont réuni chacun entre 700 et 1 000 salariés selon les syndicats, et de 500 à 600 personnes selon la direction – a surpris la CGT, jeudi 28 et vendredi 29 janvier, qui avait appelé à cesser « provisoirement » l'activité et n'en espérait pas autant. Au point que l'entente FO/CFTC/CFE-CGC a pris acte, à son tour, de l'ampleur de cette grogne. « Tout syndicat qui signerait cet accord sur la réduction du temps de travail serait attaqué par nos trois centrales », a donc prévenu son porte-parole local, Alain Seften.

Seule à prôner une « poursuite du débat », la CFDT a fini par faire savoir, comme la CSL, qu'elle refuserait également le texte proposé. « C'est l'union sacrée », s'est réjoui, en apprenant cette nouvelle, un jeune manutentionnaire qui brandissait un tract « explicatif » diffusé sur le site.

« Nous avons joué la carte de l'information du personnel », a confirmé, vendredi soir, Bruno

Lemerle, permanent de la CGT, à l'issue d'une assemblée générale. « Outre une synthèse que nous avons distribuée, chacun pouvait prendre connaissance des trente pages du projet auprès de nos délégués. » Cinq de ses articles ont aussitôt mis le feu aux poudres.

« Grâce à un tour de passe-passe sur les pauses, les 35 heures deviendront 36 h 45. La flexibilité et l'annualisation permettront des semaines allant de trois à six jours et pouvant atteindre 48 heures. Nos deux jours de repos consécutifs ne seront plus garantis, pas plus que nos quatre semaines de congés d'été. Le travail du samedi, jusqu'à présent facultatif et payé en heures supplémentaires, deviendra obligatoire. Et malgré les embauches de jeunes prévues pour compenser les départs des anciens, l'opération se soldera par une perte sèche de 3 800 emplois », a énuméré M. Lemerle, très applaudi par ses troupes.

### MULHOUSE AUSSI

Le directeur, Roger Garnier, a eu beau préciser que l'accord assurerait « le maintien des rémunérations » et jurer que le problème du samedi travaillé ne se poserait pas au centre de Sochaux, rien n'y a fait. D'autant que l'usine voisine de Mulhouse a, de son côté, voté un appel à la grève pour mardi matin 2 février. « Aujourd'hui, nous exigeons le retrait pur et simple du texte et nous ne nous satisferons pas de modifications de détail », a d'ores et déjà prévenu le permanent de la CGT, qui souhaite établir une concertation avec les autres syndicats. Avec l'espoir de parvenir à une position commune d'ici mardi, date du prochain arrêt de travail. « La suite des événements dépend de la direction, a-t-il conclu. Si elle conserve ses prétentions, même de façon déguisée, ce sera le conflit. Car les salariés resteront vigilants. »

Jean-Pierre Tenoux

## La Cour de cassation juge les méthodes de la COB

POUR L'OCCASION, la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation a tenu à se réunir en assemblée plénière. L'affaire qui se plaçait, vendredi 29 janvier, est d'importance : la Commission des opérations de Bourse (COB) demande l'annulation de deux arrêts de la Cour d'appel. Ceux-ci avaient casé les sanctions infligées par les autorités boursières à Jean-Marc Oury, ex-président de la Compagnie immobilière Phénix (CIP). La Cour d'appel avait jugé que la procédure n'avait respecté ni la présomption d'innocence, ni le respect des droits de la défense, dont bénéficie toute personne selon la Convention européenne des droits de l'homme.

Derrière ce débat juridique formel, l'enjeu est considérable. Il s'agit de savoir quel est le rôle de la COB. S'agit-il d'une simple autorité administrative ou d'une juridiction ? Comment peuvent être garantis les droits de la défense ? Selon la réponse apportée par la Cour de cassation, tout le fonctionnement de la Commission des opérations de Bourse peut être amené à évoluer. Au-delà de la COB, le Conseil de la concurrence et, plus largement, toutes les autorités de régulation – CSA, Commission bancaire, Conseil des marchés à terme, ART – qui se substituent à l'Etat sont concernées.

L'affaire remonte à 1994. A l'époque, la COB s'inquiète des agissements de la CIP et décide d'ouvrir une enquête sur le groupe immobilier, filiale de la Générale des eaux. Plusieurs opérations lui paraissent contestables. Parmi elles, un système de portage des titres de sa filiale, la société financière Bassano-Cambacères, par la société Kléber-Lubeck. Démonstration de l'existence du portage, la CIP s'était engagée auprès de Kléber-Lubeck à lui racheter ses titres. Un engagement passé sous silence dans le rapport annuel. En revanche, la CIP inscrivit une plus-value de 250 millions de francs

dans ses comptes, ce qui lui permit d'afficher un résultat positif.

L'enquête de la COB releva aussi une série d'opérations douteuses menées par la CIP autour de l'achat d'une trentaine d'hôtels, dont la propriété des fonds de commerce et des murs fut séparée entre deux sociétés. Un mécanisme qui permit à nouveau de dégager des plus-values fictives. Jugeant que ces deux séries d'opérations donnaient une image trompeuse des comptes de la CIP et une information mensongère au public, la COB condamna par deux fois, M. Oury à 500 000 francs d'amende.

### PRÉSUMPTION D'INNOCENCE

Celui-ci fit appel de ses condamnations. Pour lui, la présomption d'innocence n'avait pas été respectée. En pleine enquête, le président d'alors de la COB, Jean Saint-Geours, avait évoqué dans un entretien à la *Vie française* : « Les acrobaties comptables de l'immobilière Phénix où des hôtels sont passés à des prix gonflés de filiale en filiale comme un mistigri ». De plus, selon M. Oury, les droits de la défense n'avaient pas été respectés puisque la procédure confond dans un même organe de décision les fonctions de poursuite, d'instruction et de sanction. Sur ces deux points, la Cour d'appel de Paris donna raison à M. Oury et annula les condamnations.

Pour la COB, c'est son pouvoir même qui est remis en cause dans la mesure où la Cour d'appel critique la procédure définie par la loi de 1989 sur la surveillance des marchés financiers. « La COB est une autorité administrative et en aucun cas une juridiction. L'impératif d'efficacité et de souplesse peut justifier l'intervention préalable dans la procédure répressive d'une autorité administrative », souligne M. Arnaud Lyon-Caen, défenseur de la COB. Il rappelle que M. Oury a été assisté d'un avocat tout au long de la procédure.

« Un avocat ne suffit pas pour res-

pecter le droit de la défense. Infliger des condamnations financières relève de sanctions pénales. Dès lors, la procédure doit respecter la convention européenne des droits de l'homme. Les règles de fonctionnement de la COB sont massivement incompatibles avec cette convention. La COB instruit, juge, sanctionne au sein d'un même organe, sans séparation », a rétorqué vendredi l'avocat général, Maurice Antoine Lafortune. « Alors que nous cherchons à séparer les fonctions, la COB entretient la confusion. Ce qui vaut pour l'Etat ne doit-il pas être appliqué à une autorité indépendante ? », s'est interrogé M. Bouthors, défenseur de M. Oury. Il insiste particulièrement sur le fait que le rapporteur peut délibérer lors du jugement, ce qui fausse l'impartialité des débats. L'avocat général s'est rallié à cette position, en rappelant que la participation du rapporteur au délibéré de l'instance de jugement de la COB est contraire au principe de l'impartialité et de l'égalité entre les parties d'un procès.

Quant à la présomption d'innocence, elle n'a pas été respectée, selon l'avocat général. A ses yeux, le président de la COB ne pouvait pas, en cours d'enquête, faire des déclarations sur la CIP. Le défenseur de la COB souligne pour sa part la contradiction : d'un côté, la COB a une mission d'information auprès des épargnants, mais elle ne devrait pas parler des enquêtes en cours, au nom de la présomption d'innocence. « Cela reviendrait à assurer une impunité quasi-générale aux dirigeants, quelles que soient la gravité des manquements susceptibles de leur être reprochés et celle du préjudice causé au fonctionnement du marché », assure-t-il.

La COB a demandé l'annulation des arrêts de la cour d'appel. L'avocat général demande le rejet du pourvoi de la COB, comme le défenseur de M. Oury. Le jugement doit être rendu le 5 février.

Martine Orange

### DÉPÊCHES

■ **FIAT : le premier groupe industriel italien a annoncé**, vendredi 29 janvier, ses premiers résultats provisoires pour 1998. Le bénéfice avant impôts a chuté de 38 % en 1998 à 2 500 milliards de francs, soit 1,291 milliard d'euros pour un chiffre d'affaires pratiquement stable (+1,5 %) à 88 000 milliards de francs (45,4 milliards d'euros). Dans sa toute première lettre aux actionnaires, le nouveau président de Fiat, Paolo Fresco, auparavant numéro deux de General Electric, a dû admettre que ces résultats « ne satisfont ni nos attentes ni nos objectifs ».

■ **DRESDNER BANK : la banque allemande s'est déclarée prête**, vendredi, à restituer le bénéfice qu'elle avait tiré de la vente d'or volé par le régime nazi aux victimes de l'Holocauste, soit environ 2,55 milliards d'euros.

■ **INFORMATIQUE : selon une étude de Dataquest, les livraisons de PC dans le monde ont augmenté de 15 % en 1997, à 92,3 millions d'unités, et les marchés européens et des Etats-Unis ont représenté près de 65 % du total.**

■ **TÉLÉVISION : le groupe M 6 a enregistré en 1998 une hausse de 29,4 % de son bénéfice net consolidé** (part du groupe), qui a atteint 403 millions de francs (61,4 millions d'euros), pour un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de francs (526 millions d'euros), selon les estimations publiées vendredi par la chaîne de télévision.

■ **IMPRIMERIE : la CGT a signé un accord sur les 35 heures dans l'imprimerie de laubert, vendredi (Le Monde du 30 janvier).** Les syndicats CFDT et CGC n'ont, pour leur part, pas signé l'accord, alors que FO et la CFTC n'étaient pas présentes lors de la signature.

■ **PUBLICITÉ : Havas Advertising a racheté 68 % du capital de l'agence allemande Rempen and Partner, qui a réalisé en 1998 un chiffre d'affaires de 800 millions de francs (122 millions d'euros).**

# Les fonds humanitaires permettent d'épargner en se donnant bonne conscience

Il existe deux grandes catégories de placements « moraux ». Les fonds éthiques, qui s'interdisent d'investir dans les sociétés ne respectant pas certaines valeurs, et les fonds de partage, qui affectent une partie des gains à une bonne cause

**JOUER** en Bourse tout en ayant bonne conscience ! C'est le contrat oecuménique que proposent les fonds humanitaires. Très développés aux Etats-Unis, ils mènent une existence discrète en France. Et réalisent des prouesses chiffrées variées. Une quinzaine de sicav ou de fonds communs de placement recueillent les souscriptions des épargnants animés d'une double préoccupation financière et morale. En achetant des parts de fonds de partage ou de fonds éthiques – ce sont les deux grandes familles de fonds humanitaires –, les souscripteurs mettent leurs capitaux au service d'une bonne cause, soit qu'ils acceptent de faire un sacrifice sur leurs gains financiers, soit qu'ils sélectionnent les cibles de leurs investissements.

Les fonds de partage présentent la particularité de reverser une

partie de leurs revenus à des organisations humanitaires ou caritatives. Euroco solidarité, une sicav d'obligations du Crédit lyonnais, fait don de la moitié de ses revenus au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) qui finance des créations d'emploi en Europe centrale et orientale et en France. Depuis le mois de juin 1992, la contribution financière de la sicav a porté sur plus de 26 millions de francs. Le fonds commun de placement Téléthon Poste, qui soutient la lutte contre les maladies génétiques, fait preuve d'une générosité équivalente. Lui aussi, il reverse à l'Association française contre la myopathie (AFM) la moitié des revenus procurés par son portefeuille d'obligations.

C'est la même clé de répartition qui prévaut pour le fonds commun

de placement Faim et développement, du Crédit coopératif. Il reverse la moitié de ses revenus à des « bonnes causes ». Environ 40 % des sommes redistribuées vont au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et 10 % vont à six associations, au nombre desquelles figurent Terre des hommes, Frères des hommes et la Communauté du chemin neuf. Epargne solidaire, un autre fonds commun de placement géré par le Crédit coopératif, a mis en place cette architecture. La moitié des revenus vont à des organisations non gouvernementales humanitaires, comme Médecins du monde, l'Institut Pasteur, l'Institut Curie, France active ou l'Union nationale des parents d'enfants handicapés mentaux.

La plupart des fonds de partage gèrent des portefeuilles d'obligations. CM France emploi est un fonds commun de placement monétaire. La moitié du coupon est reversée à l'association France active. « CM France emploi aide à la création d'emplois et soutient des entreprises qui participent à l'insertion », explique Serge Ruchaud, responsable du développement de l'économie sociale au Crédit mutuel. Epargne solidarité habitat combine deux leviers financiers. Le fonds commun de placement obligatoire du Crédit lyonnais reverse 25 % de ses revenus à l'association Habitat et humanisme qui œuvre pour le logement des familles défavorisées. Aux dons des souscripteurs s'ajoute la contribution du Crédit lyonnais, puisque la moitié des droits d'entrée est « offerte » à Habitat et humanisme.

Le fonds commun de placement Investissement et partage, proposé par la Financière Meeschaert, pratique, lui aussi, une double générosité. Non seulement il reverse la moitié des revenus à la Fondation Alliance, qui mène des actions de réinsertion, mais il lui abandonne la moitié des frais de gestion (ceux-ci s'élevaient à 2 %). C'est également sur les frais de gestion que le fonds commun de placement Humanis, commercialisé par GPK Finance, fait un « sacrifice ». La moitié va à la recherche médicale.

Les fonds éthiques – l'autre grande famille de fonds humanitaires – obéissent à une morale stricte. Ils s'interdisent d'investir dans les sociétés qui ne respectent

pas les valeurs auxquelles ils sont attachés. Les fonds éthiques ont été mis sur pied pour les congrégations religieuses qui refusaient d'investir dans le tabac, l'alcool, l'armement ou les jeux d'argent. A la différence des fonds de partage, les fonds éthiques ne redistribuent rien. Les performances sont intégralement versées aux souscripteurs.

Nouvelle Stratégie 50, commer-

directeur de la gestion à la Financière Meeschaert. « Mais il s'appuie également sur la consultation d'indicateurs éthiques : profil social de l'entreprise, l'entreprise et l'environnement, l'entreprise et la société civile, l'entreprise et les relations avec les clients, les fournisseurs et les actionnaires. »

Le fonds commun de placement Hymnos, lancé par le Crédit lyonnais en mai 1989, a adopté un

ment ou la production de films pornographiques », explique Guillaume Jonchères, co-gérant d'Hymnos. « Une société qui serait amenée à devoir revoir ses effectifs dans des conditions acceptables peut très bien figurer dans notre portefeuille. En revanche, une entreprise qui adopterait une attitude plus brutale serait sanctionnée. »

Chaque fonds éthique possède sa propre grille. Le fonds commun de placement Plurial éthique s'articule autour de trois critères de sélection. Il n'investit que dans des entreprises qui militent pour la protection de l'environnement, qui attachent une grande importance à la dimension sociale ou qui travaillent dans le secteur de la pharmacie. Le fonds commun de placement Insertion emploi, géré par la Caisse des dépôts, s'est fixé pour règle impérative d'investir dans des grandes entreprises françaises qui n'ont pas effectué de licenciements au cours des deux dernières années et qui mènent des politiques d'insertion en faveur des personnes en difficultés. Parallèlement, 5 % des actifs sont consacrés au financement d'associations ou de petites entreprises d'insertion. Le reste du portefeuille se partage entre les actions (70 %) et les obligations (25 %).

La sicav Nord-Sud développement milite, elle, pour l'expansion économique des pays en voie de développement. C'est – de très loin – le plus gros « véhicule » humanitaire. Elle pèse 1,5 milliard de francs, alors que les encours de la plupart des fonds éthiques et de partage sont inférieurs à 100 millions de francs. Géré par la Caisse des dépôts, c'est une sicav d'obligations internationales.

Michel Turin

## Les performances sont plutôt faibles

**EST-CE** que la morale paie ? Les fonds de partage n'affichent pas, dans l'ensemble, des performances extraordinaires. Pour pouvoir alimenter leur générosité et verser des revenus réguliers aux associations, ils sont investis, pour la plus grande partie, dans les portefeuilles en obligations ou en produits monétaires. Mais les rendements des unes et des autres ont beaucoup baissé. « Avec la baisse des taux d'intérêt, il devient de plus en plus difficile de partager quelque chose de substantiel », constate le gérant d'un fonds de partage.

Epargne Solidarité Habitat a réalisé une performance convenable, de 9,28 %, en 1998. Patrick de Fraguier, son gérant, fait remarquer que le fonds de partage a gagné 41,5 % depuis février 1994 (date à laquelle le Crédit lyonnais a repris la gestion d'Epargne Solidarité Habitat), alors que les sicav d'obligations n'ont progressé, en moyenne, que de 31,7 % au cours de la même période. Mais un autre fonds, Faim et Développement, a réalisé une très mauvaise année 1998. La progression est de 0,07 %. Celle d'Epargne solidaire, le fonds « jumeau » du Crédit coopératif, n'est pas plus brillante. Il n'a gagné que 0,78 %. C'est une mauvaise anticipation qui explique tout. « Nous pensions que les taux d'intérêt allaient remonter », reconnaît Jean

Frebourg, responsable du développement des produits solidaires au Crédit coopératif.

Les fonds éthiques sont mieux lotis. Insertion et Emploi a réalisé, en 1998, une performance de 24,06 %. Hymnos, qui est abonné aux premières places des palmarès des fonds éthiques, a gagné 17,4 % en 1998. Depuis décembre 1995, il a réalisé une progression de 56 %. La sicav Nord-Sud Développement avait habitué les investisseurs à des résultats brillants. Mais elle vient d'essuyer un sérieux revers.

### EFFETS DE LA TOURMENTE

« Sur une longue période, les souscripteurs ont bien gagné leur vie », constate Nicolas Luccioni. Nord-Sud Développement s'est toujours bien classée, sauf en 1998. C'est la première année où tous les éléments se sont ligüés contre nous. » La tourmente financière dans laquelle ont été pris les marchés émergents a produit des effets dévastateurs. Nord-Sud Développement n'a gagné, l'année dernière, que 1,76 %. Sur trois ans, du 5 janvier 1996 au 7 janvier 1999, la progression a été de 29,09 %. On ne fait pas toujours de bonnes performances avec de bons sentiments !

M. Tu.

## L'immobilier parisien confirme son renouveau

**L'IMMOBILIER** parisien retrouve peu à peu sa vigueur. Pour le marché des appartements anciens, à Paris et dans les trois départements de la petite couronne, la chambre des notaires de Paris, dans son dernier bilan, fait état d'une augmentation de 22 % du volume des transactions au troisième trimestre 1998 par rapport à la même période de 1997. Mais la reprise de l'activité est encore plus spectaculaire sur le marché des biens neufs dont le volume des ventes augmente de

Périssol » réservé aux biens neufs a conduit les investisseurs à concrétiser leurs acquisitions avant la fin de l'année 1998. Selon la chambre, « ces résultats devraient se maintenir et s'amplifier jusqu'à la fin de l'été 1999 », date du remplacement de l'amortissement Périssol par le nouveau dispositif Besson plus contraignant pour les investisseurs. Ces résultats augurent d'un bon premier trimestre 1999, selon les notaires.

A l'exception du 20<sup>e</sup> arrondissement ainsi que des 8<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> – ces

1 million de francs (153 000 euros).

Dans la capitale, au troisième trimestre 1998, le prix moyen au mètre carré des appartements anciens était de 15 773 francs (2 404 euros) et s'échelonnait de 24 745 francs (3 772 euros) dans le 7<sup>e</sup> à 11 344 francs (1 729 euros) dans le 19<sup>e</sup>. Ce sont les arrondissements centraux (du 3<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup>) qui enregistrent les augmentations les plus importantes. Les arrondissements où les prix sont les plus stables (moins de 3 % d'augmentation en un an), outre le 19<sup>e</sup>, sont les 10<sup>e</sup> (11 395 francs, soit 1 737 euros), 20<sup>e</sup> (11 620 francs, soit 1 771 euros), 18<sup>e</sup> (11 639 francs, soit 1 774 euros), 17<sup>e</sup> (15 518 francs, soit 2 365 euros), 14<sup>e</sup> (16 434 francs, soit 2 505 euros), 15<sup>e</sup> (17 056 francs, soit 2 600 euros) et 16<sup>e</sup> (20 178 francs, soit 3 076 euros).

Dans les trois départements de la petite couronne, les communes les plus sensibles à la hausse (de 3 % à 7 %) sont Levallois-Perret, Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt dans les Hauts-de-Seine, avec des prix moyens au mètre carré situés dans une fourchette de 13 000 à 14 000 francs (environ 2 000 euros) et Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, qui plafonne néanmoins à 8 000 francs (1 220 euros). Quelques communes sont toujours à la baisse, notamment Saint-Ouen et Pantin, en Seine-Saint-Denis (environ 7 000 francs au mètre carré, soit 1 067 euros).

Christine Garin

### Bons résultats de la construction neuve

Avec 376 400 logements en 1998, les autorisations de construire ont fortement progressé en un an, bénéficiant d'un quatrième trimestre exceptionnel, en hausse de 61 % par rapport à 1997. Depuis le début de l'année, la hausse a été régulière pour les maisons individuelles, tandis que pour les logements collectifs, elle s'est amplifiée au deuxième trimestre. Les mises en chantier ont progressé de 9,3 % en 1998, atteignant 285 100 logements. Leur rythme s'est accéléré depuis plusieurs mois, notamment pour les logements individuels, atteignant 21,4 % au dernier trimestre de 1998.

Si la progression des autorisations de construire est beaucoup plus forte que celle des mises en chantier, c'est essentiellement, selon la direction de la construction du ministère du logement, qui publie ces chiffres, parce que la fin annoncée du dispositif de soutien à l'investissement locatif privé à dopé les résultats des mois de novembre et décembre.

52 % (30 % à Paris, 76 % dans les Hauts-de-Seine).

Les notaires donnent plusieurs explications à ces résultats exceptionnels. Les promoteurs ont achevé d'importants programmes de logements neufs sur des terrains achetés en 1997 mais, surtout, l'annonce de l'arrêt du dispositif dit « amortissement

deux derniers étant peu significatifs du fait du très faible nombre de biens mis en vente –, tous les arrondissements de la capitale ont enregistré, sur un an, une hausse des prix. A Paris et en première couronne, 80 % des acquisitions se font, toutefois, sur des biens de petite taille et dans une enveloppe financière inférieure à

## Sous le Haut-Parrainage de Madame Jacques CHIRAC et de la Communauté Européenne Organisé par la Fédération Française des Oncologues Médicaux

# CONFÉRENCE / DÉBAT “VOUS ET LE CANCER”

Renforcer la participation des patients  
et des proches  
face aux enjeux du cancer.

Le 5 février 1999 à 9h30  
Palais des Congrès de Paris

M<sup>o</sup> et RER : Porte Maillot

avec la participation des représentants des trois  
plus grandes associations américaines de patients,  
et des plus grands spécialistes européens.

Animation : Alexandre Jardin

De 12h30 à 17h15 ateliers spécialisés :

- 1/ Information sur les nouveaux traitements du cancer
- 2/ Fatigue et cancer
- 3/ La participation des patients à la recherche clinique

Inscription gratuite au 01 42 16 04 51 ou 52  
ou par fax au 01 42 16 04 65



L'Europe contre le cancer



REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

29-01-99	en euros	Diff.
Coflexip	56	....
Elf Aquitaine	95,40	+0,31
Esso	69,30	+0,80
Geophysique	41,60	-21,50
Total	89,50	+0,39

PRODUITS DE BASE

29-01-99	en euros	Diff.
Air Liquide	144,10	-2,37
CFR (Ferrailles)	29	-0,65
Eramet	26,60	+13,23
Gascoigne	71,60	+1,99
Metalurop	4,20	+3,19
Pechiney Act Ord A	30	+4,52
Rhodia	13,46	+27,94
Rochette (La)	2,40	+1,26
Usinor	11,25	+10,18
Vallourec	30,50	+5,17
Grande Paroisse	24,50	-2
Oxyg.Ext-Orient	339	-5,30

CONSTRUCTION

29-01-99	en euros	Diff.
Bouygues	231	+9,47
Bouygues Offs.	21,75	-0,22
Ciments Français	48,75	+15,52
Colas	180,10	+7,45
Eiffage	61,20	-2,85
Groupe GTM	85,70	-2,55
Imetal	96	+1,26
Lafarge	77,05	+4,97
Lapeyre	68,80	+26,23
Saint-Gobain	123,20	+11,19
SGE	43,70	+6,32
Vicat	76,90	+0,65

BIENS D'ÉQUIPEMENT

29-01-99	en euros	Diff.
Alcatel	102,60	+9,03
Alstom	21,05	+5,25
Bull#	5,95	+9,37
Carbone Lorraine	36,50	+7,32
CS Signaux(CSEE)	64,60	+14,13
Dassault-Aviation	164,20	+8,02
De Dietrich	38,20	+4,45
Fives-Lille	64,40	+11,22
France Telecom	82,90	+4,60
Intertechnique	250	+2,04
Legrand	197	-0,15
Legris indust.	45,50	-5,20
Sagem SA	578	+3,58
Schneider SA	51,10	+12,30
SFIM	....	....
Sidel	72,80	-2,28
Thomson-CSF	35,50	+11,45
Zodiac ex.dt divid	183,50	+2,51
Algeco #	64	-3,03
CNIM CA#	35	+2,33
Cofidur #	11,98	-2,99
Entelec CB #	32,77	-3,61
GFI Industries #	28,90	-7,37
Latecoere #	79,40	-0,75
Lectra Syst.(B) #	5,93	-1,16
Manitoux #	122	....
Mecatherm #	24	-4
Radiall #	66	+9,09

AUTOMOBILE

29-01-99	en euros	Diff.
Ecia	104,50	+2,45
Labinal	184	+2,79
Michelin	33,68	+10,42

# Les résultats ont dopé les valeurs françaises

LA BOURSE de Paris a vécu une semaine faste, dominée par l'annonce de résultats de sociétés meilleures que prévu. Mais également par la baisse de l'euro face au dollar, qui a donné un ballon d'oxygène aux sociétés exportatrices. En cinq séances de hausse, l'indice CAC 40 a gagné 5,78 %, à 4 251,80 points. La Bourse de Paris est actuellement la destination privilégiée des investisseurs étrangers. Selon la dernière enquête de la Banque de France, les investisseurs étrangers détiennent 35 % de la capitalisation boursière. Mais, surtout, leur poids est encore plus important en termes de transactions puisqu'ils ont réalisé, au deuxième semestre de l'année 1998, 82,8 % des transactions sur les actions françaises cotées.



VALEURS

Le gouvernement a donc décidé de profiter de ces bonnes dispositions pour procéder à l'ouverture du capital d'Air France. Il a débuté la période de préplacement de 16,4 % du capital auprès d'investisseurs français et étrangers. Le titre devrait être coté la première fois le 23 février 1999, à un prix d'offre compris entre 12 et 14,2 euros (78,7 et 95,1 francs), valorisant ainsi l'ensemble de la société entre 2,3 et 2,8 milliards d'euros (15,1 à 18,36 milliards de francs). La fe-

nêtre de tir semble propice, les investisseurs étant actuellement rassurés par la publication des résultats des sociétés.

Le ralentissement de l'économie française à partir de l'automne 1998 n'a pratiquement pas entamé les résultats de l'année, qui sont dévotés actuellement. Ainsi Danone, le géant français de l'agroalimentaire, a annoncé, mercredi 27 janvier, un bénéfice net en hausse de 7,1 % à 590 millions d'euros (3,9 milliards de francs). Les investisseurs ont particulièrement apprécié la forte hausse de la rentabilité dans les métiers de l'eau minérale, des biscuits et des produits frais, sur lesquels le groupe s'est recentré en 1998. La Bourse a salué cet effort par une hausse de l'action de 19 % en une semaine, à 247 euros.

Le même accueil a été réservé au titre du spécialiste franco-italien des semi-conducteurs STMicroelectronics, qui, malgré la plus grave crise que le secteur ait traversée, a réussi à augmenter son résultat net à 411,1 millions de dollars (357 millions d'euros). STMicroelectronics a décroché la neuvième place mondiale dans son secteur et prévoit d'améliorer sa rentabilité en 1999. L'action a gagné 15,2 % en une semaine. Rhône-Poulenc et sa filiale chimique Rhodia ont également surpris le marché. L'année 1997 s'était terminée par des pertes pour les deux groupes. En 1998, Rhône-Poulenc a gagné 640 millions d'euros et Rhodia 116,7 millions d'euros.

Seule fausse note dans ce concert de bonnes nouvelles, l'action du groupe spécialisé dans les travaux parapétroliers Geophysical a chuté de 9,1 %, vendredi 29 janvier, après la mise en garde publique de la société sur un résultat net 1998 sensiblement moins important que prévu.

Le sentiment très optimiste n'éclipse pourtant pas toutes les vieilles rancœurs. Les boursiers n'ont toujours pas digéré la chute de l'action Alcatel au mois de septembre. Et malgré la publication d'un résultat opérationnel pour 1998 en hausse de 3 % le titre a abandonné du terrain. Usinor fait également parti des mal-aimés de la cote. Pour augmenter sa rentabilité, le groupe a employé les grands moyens. Après le rachat de Cockerill Sambre, Usinor a décidé de réorganiser toutes ses structures. Pour cela, il devra provisionner 180 millions d'euros et supprimer 3 000 emplois.

La semaine écoulée a été marquée par un rebondissement inattendu dans l'affaire Pathé. Lundi, Canal Plus et sa maison mère Vivendi ont racheté la participation de Vincent Bolloré, pour détenir 26,62 % du capital de Pathé. Cette initiative avait pour objectif de bloquer l'offensive de TF 1, qui avait acquis 10 % du capital. La situation semblant provisoirement figée, le titre Pathé a perdu 26,5 % en une semaine.

Enguérand Renault

Montupet SA	36,30	+3,71
Peugeot	149,60	+8,40
Plastic Omn.(Ly)	66	-8,20
Renault	49	+14,35
Sommer-Allibert	24,60	+5,57
Valeo	77,40	+12,17
Sylea	50	+8,45

Gautier France	....	....
Guerbet S.A	17,76	-4,51
Guy Degrenne #	40,02	-3,33
Hermes intl	75	+6,38
Info Realite #	39,40	-11,40
Phyto-Lierac #	19,95	-20,20
Pochet	84,85	-0,17
Reynolds	34	-7,10
Robertet #	123	+5,12
Smoby (Ly) #	58	+9,84
S.T. Dupont #	8,50	+6,25
Virbac	65,80	+9,66
Walter #	86,95	-7,59

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

29-01-99	en euros	Diff.
BIC	53	+10,64
Chargeurs	43	-8,51
Christian Dalloz	52,90	-3,81
Clarins	64,50	-3
Deveaux(Ly)#	78	-18,75
DMC (Dollfus Mi)	5,85	-26,41
Essilor Intl	368	+0,54
CNIM CA#	217,30	+3,97
L'Oreal	636	+10,41
Moulinex	9,85	-5,47
Rhone Poulenc A	46,30	+6,29
Sanofi	173	+2,06
S.E.B.	49	+1,21
Skis Rossignol	10,75	+4,36
Strafor Facom	63	+2,43
Synthelabo	224	+3,22
L.B.D. Dupont #	99,10	+3,18
Arkopharma #	63,20	+4,46
Beneteau CB#	127,40	+0,39
Boiron (Ly)#	64,45	+5,65
CDA-Cie des Alpes	29	+4,50
Europ.Extinc.(Ly)	52	-5,62
EXEL Industries	59	-0,84

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

29-01-99	en euros	Diff.
Bongrain	385	-0,77
Danone	247	+16,23
Eridania Beghin	145	+7,40
Fromageries Bel	715	+11,19
LMVM Hoet Hen.	214	+5,31
Pernod-Ricard	55,40	+4,52
Remy Cointreau	15,04	-1,31
Royal Canin	48,10	-3,80
SEITA	50	+6,38
Taittinger	600	+0,92
Brioche Pasq.(Ns)#	100,10	+0,30
L.D.C.	115	-5,73
louis Dreyfus Cit#	20	-6,54

DISTRIBUTION

29-01-99	en euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	110,60	-0,89
Carrefour	588,50	+4,52
Casino Guichard	85,50	+0,05
Castorama Dub.(Li)	200	+1,26
Damart	65,10	+1,56
Galeries Lafayette	850	-0,23
GrandVifon	24	+13,20
Groupe Andre S.A.	97,65	+3,22
Guilbert	119,70	-6,87
Guyenne Gascogne	370,60	-2,47
Pimaut-Print.Red.	161,10	+8,85
Primagaz	73,50	-2
Promodes	607	-1,30
Rexel	70,30	+6,35
Comptoirs Mod.	530	....
Monoprix	92,20	-4,05
Bricorama #	44	+2,80
But S.A.	44	-1,12
Etam Développement	26,40	-2,22
Hyparlo (Ly)	102,80	-4,72
IMS(Int.MetalSer)#	7,60	-3,79
Manutan	48,90	-7,38
Rallye(Cathiard)Ly	64,70	+4,35
Rubis #	22,45	-0,66

AUTRES SERVICES

29-01-99	en euros	Diff.
Accor	180	+4,34
Altran Techno. #	260,80	+14,38
Atos CA	222	+8,82

BIS	78,25	-3,03
Canal +	271,60	+11,76
Cap Gemini	173,80	+15,78
Cegid (Ly)	158,10	-1,80
Club Mediterranee	88	+9,11
Dassault Systemes	41	+14,20
Euro Disney	1,12	-0,88
Europe I	211,90	+9,22
Gaumont #	1,05	+0,96
Groupe Partouche #	70,50	+10,15
Havas Advertising	145	+2,11
Infogrames Enter.	57,50	-0,86
Ingenico	24	+9,09
Norbent Dentre.#	25,16	-3,23
NRJ #	166,90	-5,70
Pathé	235	-26,56
Publicis #	128	+4,74
Rocheportaise Com.	110	+0,54
S.I.T.A	211	+2,17
Sodexo Alliance	156,20	-9,86
Sogeparc (Fin)	72	+2,85
Spir Commo. #	57	+4,58
Suez Lyon.des Eaux	181,40	+4,79
Technip	78	-2,74
Vivendi	257,40	+2,54
Louvre #	68,75	+9,47
Assystem #	19	-0,15
CEGEDIM #	39	-8,64
Groupe J.C.Darmont	45,73	-5,12
Dauphin OTA	69,40	+2,05
Finifino	155	+0,64
Franklin 2#	52,30	-7,35
GEODIS #	59	....

## LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 22 janvier

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
SICAV MONÉTAIRES FRANCS						
Performance moyenne sur 3 mois : 0,74 %, sur 1 an : 3,01 %						
Brinson Pibor Plus	SBC BRIN	1	2,08	....	....	158,48
CIC Trésorerie Plus (C)	CIC PARI	2	1,65	1	3,89	220,87
CIC Trésorerie Plus (D)	CIC PARI	3	1,65	2	3,89	208,59
Cyril Plus	CYRIL FI	4	0,91	4	3,64	146,95
Acti Trésorerie	BBL FRAN	5	0,90	5	3,57	306,31
Invesco Trésorerie	INVESCO	6	0,89	24	3,44	163
Cardif Arbitrages	BQE FIN	7	0,88	6	3,52	16181,47
CDC Arbitrages	CDC ASSE	8	0,87	3	3,72	17173,43
SGAM EONIA Plus	SG	9	0,87	....	....	15408,97
Boréal	CDC ASSE	10	0,86	14	3,47	1352,71
Sanpaolo Institutions	SANPAOLO	11	0,86	9	3,50	1744,57
Indocam Arbitrages 3 mois	GROUP CA	12	0,86	18	3,45	15718,13
Absolu Vega	VEGA FIN	13	0,84	7	3,52	1922,11
Placements Monétaire	NSM	14	0,84	10	3,50	17993,99
Gestion Pibor	GROUP CA	15	0,84	48	3,27	3197,18
DB Cash	DEUTSCHB	16	0,84	12	3,48	16164,18
AXA Court Terme (C)	AXA	17	0,84	29	3,40	1748,36
AXA Court Terme (D)	AXA	18	0,84	28	3,40	1643,71
Acti Jour	BBL FRAN	19	0,84	11	3,49	284,54
Monéplus	SG	20	0,84	25	3,43	16746,67
Orsay Sécurité	ORSAY	21	0,84	8	3,51	1687,86
Véga Sécurité	VEGA FIN	22	0,83	23	3,44	2913,57
Etoile Euro Jour	CDT NORD	23	0,83	21	3,44	150437,85
Azur-GMF Sécurité (C)	GROUPAZU	24	0,83	....	....	157,21
Azur-GMF Sécurité (D)	GROUPAZU	24	0,83	....	....	157,21
Union Plus	CIC BUE	26	0,83	15	3,46	29237,44
Localys Première	CLF BANQ	27	0,82	36	3,33	8521,95
Option Sécurité	BRED	28	0,82	39	3,32	30963,64
CPR Cash	CPRGESTI	29	0,82	19	3,44	15763,88
Centrale Monétaire	CCR	30	0,82	20	3,44	3983,60
BIP Court Terme	KLEIN BE	31	0,82	22	3,44	18967,54
CDC Monétaire	CDC ASSE	32	0,82	17	3,45	3053,90
JJ Centre	CFCM CEN	33	0,82	35	3,34	56035,09
Ofima Trésor	OFIVALMO	34	0,82	38	3,32	3087,34
GP Cash	SMC	35	0,81	13	3,48	23857,63
AGF Monétaire	AGF	36	0,81	59	3,22	158,30

# Le dollar bénéficie de la vigueur de l'économie américaine

La faiblesse de l'inflation et le ralentissement de la croissance en Europe relancent les spéculations sur une rapide baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne

Le billet vert s'est hissé sur ses plus hauts niveaux contre la devise unique européenne et a regagné du terrain contre le yen tandis que le real poursuivait sa dégringolade. La vigueur de l'économie améri-

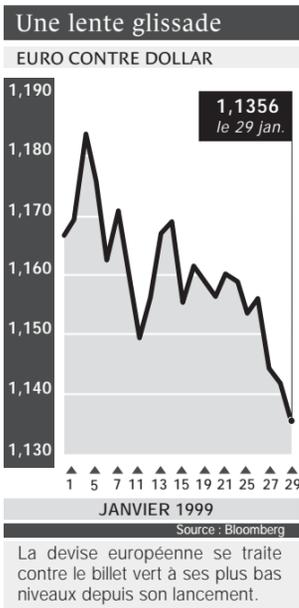
caine explique en grande partie cette renaissance du dollar, donné pour mort au lendemain de l'avènement de l'euro. En Europe, la faiblesse de l'inflation et le ralentissement de la croissance relancent les spé-

culations sur une rapide baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE). Toutefois, les autorités monétaires multiplient les déclarations pour souligner qu'un assouplissement de leur

politique n'est pas l'unique moyen pour soutenir la croissance. Elles plaident pour une réduction des déficits publics, qui permettrait d'alléger la pression fiscale et pour une réforme du marché de l'emploi.

**CEUX QUI** avaient, au lendemain de l'arrivée de l'euro, annoncé la prochaine mort du roi dollar doivent reconnaître aujourd'hui qu'il continue de faire preuve d'une belle vigueur. Cette semaine, le billet vert s'est hissé à ses plus hauts niveaux contre la devise unique européenne et a regagné du terrain contre le yen tandis que le real poursuivait sa dégringolade. Vendredi, la monnaie brésilienne a franchi, pour la première fois, la barre des 2 reals pour un dollar et a touché un plus bas à 2,18 dollars en cours de journée. Ni la hausse, décidée jeudi par la banque centrale, des taux à 35,5 % par an et qui pourraient atteindre bientôt le plafond de 41 %, ni celle sur le marché à terme, qui prévoit en février un taux de 59,55 %, n'ont suffi à contenir la chute du real. Pour tenter d'enrayer la descente aux enfers de la devise du Brésil, le président Fernando Cardoso a assuré que l'accentuation de la baisse du real n'entamerait pas les réserves de changes du Brésil et a prédit un retour à la normale.

De façon beaucoup moins dramatique, le billet vert s'est apprécié, envoyant vendredi l'euro à son plus bas niveau de sa jeune histoire. En fin de semaine, la devise européenne se traitait autour de 1,136 dollar contre 1,1665 dollar au moment de son introduction. Jeudi, face au yen, la monnaie américaine a franchi en hausse, pour la



première fois depuis près d'un mois, la barre des 116 yens.

C'est la vigueur de l'économie américaine qui explique en grande partie ce retour en force du billet vert. Le produit intérieur brut américain a progressé de 5,6 % en rythme annuel au quatrième trimestre, alors que les analystes s'attendaient à une croissance de 4,5 %. Cette bonne surprise devrait

conforter pour un temps, avant que les premiers stigmates de la crise en Amérique latine sur l'économie américaine ne se fassent sentir, le point de vue de ceux qui estiment que la Réserve fédérale américaine (Fed) a fini de baisser ses taux et songerait même désormais à resserrer sa politique monétaire. Le billet vert a également été aidé par les déclarations du vice-ministre japonais des finances, Eisuke Sakakibara, vendredi à Davos, selon lequel « un yen excessivement fort n'est pas souhaitable ». Lorsque la monnaie nipponne se renforce trop, « nous intervenons », a prévenu « M. Yen ».

## « NIVEAU IDÉAL »

Le dollar est enfin favorisé par la conjoncture économique dans la zone euro, qui pourrait justifier, aux yeux de bon nombre d'observateurs, une baisse prochaine de ses taux d'intérêt par la Banque centrale européenne (BCE). D'abord, en rythme annuel, le taux d'inflation n'a jamais été aussi bas. Il s'est établi à 0,8 % en décembre 1998 a indiqué, vendredi, Eurostat, l'office européen des statistiques. A titre de comparaison, l'inflation dans la zone euro était de 1,5 % en décembre 1997. Elle est même plus faible dans les deux principales économies de la région, la hausse des prix se situant à 0,3 % en France et à 0,4 % en Allemagne. Ensuite, l'expansion dans la zone

euro est loin d'être aussi soutenue qu'outre-Atlantique. Les économistes s'attendent à une croissance nulle pour le dernier trimestre 1998 en Allemagne tandis que la consommation des ménages en France, le principal moteur de la croissance en 1998, a baissé au

euro « donne le sentiment » que le niveau actuel de taux d'intérêt de la BCE est « idéal pour maintenir la stabilité des prix ». Le vice-président a souligné que la réduction des taux d'intérêt qu'a connue la zone euro depuis le mois de juin 1998 correspondait à une baisse

## Les rendements obligataires en Europe au plus bas

**Le bon chiffre surprise de la croissance aux Etats-Unis a permis aux rendements des bons du Trésor américains émis à 30 ans de progresser en fin de semaine et de terminer proches de 5,13 %. Les investisseurs estiment que la vigueur de la croissance américaine rend peu probable un assouplissement supplémentaire de la baisse des taux de la Réserve fédérale dans les prochains mois.**

**En revanche, dans la zone euro, les taux se sont maintenus proches de leurs plus bas historiques. Vendredi, le rendement de l'emprunt de l'Etat allemand émis à 10 ans se situait à 3,64 % après être tombé à 3,62 % lundi et jeudi. L'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans se traitait pour sa part à 3,7 % en fin de semaine. Beaucoup d'opérateurs anticipent une baisse des taux de la Banque centrale européenne (BCE) dans un avenir proche. Ils estiment que la BCE pourrait ramener ses taux directeurs à 2,5 %, contre 3 % actuellement, avant la fin juin pour soutenir la croissance qui s'essouffle sur le Vieux Continent.**

cours des trois derniers mois de l'année dernière.

Pour le moment, les autorités monétaires se relayent pour assurer qu'une révision à la baisse des taux n'est pas d'actualité. Vendredi, le vice-président de la BCE, Christian Noyer, a estimé, à Paris, que l'ensemble des indicateurs économiques actuels dans la zone

moyenne de 1 %. « C'est une modification qui est plus importante que ce qu'a fait la Réserve fédérale américaine dans la même période », a-t-il déclaré.

Comme Wim Duisenberg, le président de la BCE, au début de la semaine, M. Noyer a rappelé que « la politique monétaire ne peut pas tout faire » en matière de croissance et d'emploi, donnant l'exemple des Pays-Bas et de l'Allemagne, qui, malgré des politiques monétaires identiques sur une longue période, affichent un taux de chômage qui va « du simple au double ». Même si les autorités monétaires prennent le soin de ne pas entamer une polémique avec les gouvernements européens, elles insistent sur le rôle que ceux-ci doivent jouer dans le soutien de la croissance. « Nous n'avons pas de reproches amers et publics à faire aux gouvernements, nous disons calmement que, pour réduire le chômage, il faut restructurer et réformer le marché de l'emploi », a jugé M. Noyer, en ajoutant qu'il n'appartenait pas à la BCE de définir la nature de ces réformes. La Banque centrale européenne milite cependant sans relâche et depuis plusieurs semaines en faveur d'une réduction des dépenses publiques, qui permettrait de réduire la pression fiscale pour soutenir la croissance.

D'autres facteurs devraient inciter la BCE à une certaine prudence en matière de baisse des taux. Certains pays de la zone euro, l'Italie, le Portugal et l'Irlande, enregistrent une inflation supérieure ou égale à 2 %, la limite imposée par la banque centrale. De plus, une réduction des taux de la BCE pourrait précipiter la baisse de l'euro.

Christophe Vetter

Joël Morio

Carole Petit

## Marché international des capitaux : de record en record

**LES OBLIGATIONS** émises par des entreprises sont très recherchées sur le marché international des capitaux. Cela est dû au fait qu'elles rapportent bien davantage que les titres jugés les plus sûrs. Maintenant que le premier choc de la récente crise brésilienne paraît absorbé, les investisseurs ne garnissent plus seulement leur portefeuille de signatures impeccables. Mais ils exigent alors que la rémunération soit fonction de l'évaluation des différents crédits. Par la force des choses, cette évaluation a un aspect subjectif que les spécialistes tentent de réduire le plus possible, la pratique américaine est de se fier à des experts qui décernent des notes aux emprunts selon un barème bien précis. L'usage s'étend en Europe où, cependant, les grands groupes industriels peuvent lever des montants élevés pour de longues durées sans se prévaloir de l'avis autorisé d'une agence de notation.

Olivetti vient d'en faire la démonstration, se procurant aisément, en une seule transaction, un montant de 1,5 milliard d'euros, soit environ 10 milliards de francs pour dix ans. La société italienne avait confié à la banque américaine Lehman Brothers le soin de diriger cette affaire, dont le taux d'intérêt annuel est de 5 %.

Pour ce qui est des entreprises très bien notées, le calendrier de février est chargé de noms prestigieux qui, eux aussi, veulent se lancer sur le marché de l'euro et pour des durées de dix ans. Les plus attendues sont Alcatel (par l'intermédiaire de la BNP et de la

Deutsche Bank) et British American Tobacco (qui s'est adressée à la Dresdner Bank). Si la demande continue d'être aussi forte, certains emprunteurs en profiteront pour se financer à très bon compte.

### L'EXEMPLE PPR

Il existe toutefois une solution permettant d'obtenir des ressources en offrant moins que le Trésor français ou son homologue allemand. C'est celle des emprunts convertibles ou échangeables en actions. Le plus récent exemple a été fourni par Pinault-Printemps-Redoute (PPR). Il s'agit d'un emprunt dit échangeable (on emploie ce terme lorsque le débiteur est différent de la société dont les actions sont concernées). L'émetteur, Artemis, a contracté un emprunt de 457 millions d'euros, pour une durée pouvant aller jusqu'à six ans, en proposant une rémunération inférieure de 0,30 point de pourcentage à celle que procureraient les valeurs du gouvernement français. Chaque obligation Artemis pourra, au gré des porteurs, être échangée contre dix actions PPR, au cours fixé jeudi 28 janvier, dépassant de très loin les prix actuels en Bourse. La prime se situe entre 35 % et 40 %. Il faudra donc une performance remarquable de l'action pour que l'échange ait lieu. Cette perspective a paru suffisamment réaliste pour que la demande atteigne douze fois le montant proposé. Cela porte à environ 36 milliards de francs le montant total des souscriptions recueillies en moins de douze heures. Même si

on divise par deux le volume des souscriptions pour s'approcher de la réalité, on reste confondu par son étendue. Quatre banques étaient chargées de cette transaction : le Crédit lyonnais, Paribas, la Caisse des dépôts et le CCF.

Les acheteurs de tels titres sont soit des organismes spécialisés qui placent uniquement leurs fonds dans des emprunts combinant les obligations et les actions, soit des investisseurs qui, d'habitude, veulent des obligations classiques.

D'une manière générale, l'augmentation des volumes des emprunts contractés en Europe s'explique par l'utilisation de la monnaie commune. L'année dernière, lorsque le risque de change existait encore et que nos différentes devises limitaient le cercle des souscripteurs à certaines zones géographiques bien précises, on disait d'un emprunt qu'il était grand si son volume atteignait 3 milliards de francs. Aujourd'hui, on serait bien en peine de dire si le minimum requis pour être considéré comme grand est de 1 ou de 2 milliards d'euros. Les records de taille se succèdent. La Belgique vient ainsi de lancer la plus volumineuse opération jamais prise, ferme, en Europe, par un groupe de banques. ABN Amro, la Générale de banques et Warburg Dillon Read s'occupaient du placement de 5 milliards d'euros d'obligations d'une durée de dix ans. Le nouvel emprunt belge a d'ailleurs été très bien accueilli.

## Regain encore timide du Nikkei, hausse insolente du Nasdaq

**AU TERME** du premier mois de l'année 1999, les indices des grandes places financières mondiales reflètent une certaine prudence. L'indice Dow Jones de la Bourse de New York n'a progressé que de 1,93 %, celui de Londres de seulement 0,23 % et ceux de Francfort et Tokyo de respectivement 3,47 % et 4,75 %. La crise financière brésilienne a opportunément rappelé aux investisseurs internationaux que le système financier mondial reste fragile.

Or, il existe un compartiment où la notion de risque a pratiquement disparu pour laisser place à une spéculation débridée. C'est celui du Nasdaq, le marché électronique américain dédié aux valeurs de croissance et de haute technologie. Depuis le début de l'année, l'indice Nasdaq composite a gagné 14,28 %, dont 5,76 % durant la semaine écoulée. Pis, depuis le 8 octobre 1998 (point bas sur les marchés mondiaux), l'indice a grimpé

de près de 80 % en un seul mouvement de hausse ininterrompue. Les investisseurs spécialisés dans la haute technologie se sont pris de passion pour les valeurs Internet, saluant tout à la fois les introductions de sites Web et leur rachat quelques mois après. La dernière opération en date concerne GeoCities, une porte d'accès à Internet. Yahoo, le premier site Web mondial, a mis 3,5 milliards de dollars (3 milliards d'euros) pour racheter GeoCities sur la base de 113 dollars par action. Or ce site a été introduit en août 1998 à 17 dollars par action. Auparavant, At Home avait acquis Excite pour 6,7 milliards de dollars et American On line a mis la main sur Netscape pour 4 milliards de dollars. Des dizaines de sites Internet sont introduits chaque mois et pratiquement autant sont rachetés. Mais, entre-temps, les cours ont fréquemment quadruplé sans aucune autre raison que spéculative.

Cette fièvre boursière a été fustigée par Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, qui a estimé, jeudi 28 janvier devant le Congrès, « que la majorité [des sociétés liées à Internet] allait presque sûrement disparaître ». Il a conclu en comparant ce secteur à une vaste loterie. Ce rappel à l'ordre est sain alors que, du haut de leurs chiffres d'affaires de quelques millions de dollars et de leurs pertes de quelques dizaines de millions de dollars, ces sociétés affichent des capitalisations boursières nettement supérieures à celles des compagnies pétrolières internationales.

### LES ETATS-UNIS EN PLEINE FORME

De son côté, l'indice Dow Jones a gagné 2,61 % cette semaine. Les intervenants ont été encouragés par la publication de statistiques économiques toujours rassurantes. Ainsi, en décembre 1998, les commandes de biens durables ont

augmenté de 1,9 %, contre le 0,4 % attendu par les analystes. L'économie américaine est toujours en croissance et les entreprises du pays sont en pleine santé financière. Ainsi, le constructeur automobile Ford a à peine écorné son trésor de guerre de 24 milliards de dollars pour acquérir son concurrent suédois Volvo, pour la somme de 6,5 milliards de dollars. Dans la même semaine, l'équipementier automobile américain TRW a lancé une contre-OPA sur le britannique LucasVarity pour 7 milliards de dollars.

En Europe, les marchés ont été soutenus par le retour en force du dollar face à l'euro. Ce dernier s'échangeait en fin de semaine autour de 1,136 dollar, son plus bas niveau de sa courte histoire.

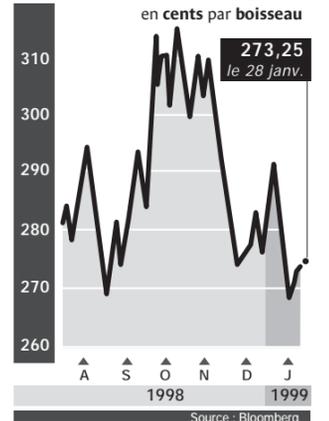
A Francfort, l'OPA de Ford sur Volvo a mis le secteur automobile en ébullition. Les opérateurs anticipent que le prochain mouvement de concentration dans ce métier

viendra des deux challengers : Volkswagen et BMW. Le marché allemand a également été secoué par le bras de fer opposant le gouvernement aux groupes d'énergie, sommés de stopper la production d'origine nucléaire. La semaine dernière, alors que le gouvernement semblait en mesure d'imposer ses vues, l'action du groupe Veba perdait 16,5 %. Cette semaine, le chancelier Schröder a été obligé de faire machine arrière et le titre Veba a regagné l'intégralité du chemin perdu. Sur l'ensemble de la semaine, l'indice Dax a progressé de 3,44 %. A Paris, l'indice CAC 40 a enchaîné cinq séances de hausse, portant le gain hebdomadaire à 5,78 %. Le CAC 40 a rapidement retrouvé le niveau des 4 300 points qu'il avait abandonné avec la crise brésilienne. Les sociétés françaises égrènent des résultats meilleurs que prévu et prévoient de les améliorer encore en 1999. A Londres, les investisseurs ne peuvent plus

## MATIÈRES PREMIÈRES

Le blé au plus bas

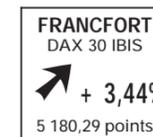
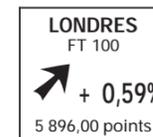
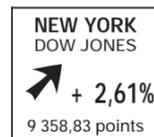
COURS DU BLÉ À CHICAGO



**SUR LE MATIF** parisien, le blé connaît un léger mieux à 70 F par quintal rendu Rouen pour livraison février/juin (10,67 euros). Des nuages persistent, en revanche, sur le maïs. Rendu Rouen, il s'affichait en fin de semaine à 80,50 francs par quintal (12,27 euros) pour livraison février/avril. Sur le Chicago Board of Trade, de l'autre côté de l'Atlantique, le boisseau de blé (27,2 kilos) terminait à 268 cents pour le contrat à échéance mars et celui de maïs (25,4 kilos) à 216 cents pour le même terme. En France, il faudra attendre que l'Espagne et le Portugal aient absorbé les 235 000 tonnes de maïs que la Commission européenne les a autorisées à importer d'Europe de l'Est et d'Argentine pour que le ciel se dégage un peu. C'est ce qu'il fera peut-être sur le blé lorsque seront publiés les résultats de l'appel d'offres que devait lancer l'Egypte ce week-end pour l'achat de 55 000 ou 60 000 tonnes de blé français ou argentin (livraison mars/avril). Certains, sur le marché, parlent même de 500 000 tonnes... de quoi donner des sueurs froides aux rivaux américains.

Aux Etats-Unis, justement, la production de blé est sujette à des aléas climatiques opposés : pluies trop abondantes au nord et sécheresse au sud. Le Midwest ne devrait pas connaître de sitôt des jours meilleurs, car les prévisions météo restent mauvaises. Sous d'autres cieux, ces prévisions ne sont d'ailleurs pas plus favorables. Une cruelle pénurie d'eau fait craindre le pire pour la récolte de blé de la plus grande région productrice de la Chine, qui pourrait ainsi avoir à en importer de 1 à 2 millions de tonnes.

Dans l'Union européenne, les céréaliers fourbissent leurs armes pour s'affronter sur le terrain de la politique agricole commune. Les Français sont prêts à baisser la garde en acceptant une réduction de 10 % de leurs subventions entièrement compensées, mais Bruxelles veut les réduire de 20 % compensés à moitié. Il faudra trouver un bon compromis, car se profilent les rudes négociations du Millenium Round de l'OMC, où les attendent des Américains qui maîtrisent parfaitement une arme essentielle : celle de la compétitivité.



tabler sur une baisse rapide des taux de la Banque d'Angleterre. Le marché des actions n'a donc pas beaucoup de soutien. L'indice FT 100 n'a gagné que 0,59 % en une semaine.

Le marché japonais semble enfin croire à des jours meilleurs. En cela, il a relayé les propos du vice-ministre japonais des finances, Eisuke Sakakibara, qui a déclaré, vendredi 29 janvier à Davos, que la « crise financière est terminée au Japon ». Toutefois, M. Sakakibara a précisé qu'il « ne serait pas aussi optimiste sur l'économie réelle en 1999 ». Selon lui, il faudra encore du temps pour rétablir la confiance des consommateurs, seul élément susceptible de faire redémarrer la croissance économique du pays. En Bourse, l'indice Nikkei a gagné 2,43 %, à 14 499,25 points, son plus haut niveau depuis le 10 décembre 1998.

Enguérand Renault

**SPORTS** Martina Hingis, 18 ans, n°2 mondiale, a mis fin au beau parcours de la Française Amélie Mauresmo, 19 ans, en la battant, samedi 30 janvier, en finale des Internatio-

naux de tennis d'Australie (6-2, 6-3). ● CETTE TROISIÈME VICTOIRE consécutive à Melbourne permet à Martina Hingis de bien démarrer une saison au cours de laquelle elle souhaite re-

conquérir la place de n°1 cédée à l'Américaine Lindsay Davenport en novembre 1998. ● LA CHAMPIONNE SUISSE a également emporté, vendredi 29 janvier, le tournoi de double en

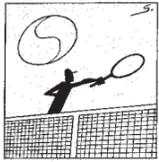
compagnie de la Russe Anna Kournikova. ● LES COMPLIMENTS ne cessent de pleuvoir sur Amélie Mauresmo, qui passe de la 29<sup>e</sup> à la 18<sup>e</sup> place mondiale, et devient, du coup, la grande vedette

de l'Open de Paris, organisé du 22 au 28 février. ● LA RELÈVE FRANÇAISE pointe déjà : Virginie Razzano, 15 ans, s'est qualifiée, samedi, pour la finale du tournoi juniors.

# Martina Hingis repousse Amélie Mauresmo et repart vers le sommet

A l'Open d'Australie, la Suisse, n°2 mondiale, a conservé son titre en mettant fin à l'impeccable parcours de la Française à l'issue d'une rencontre tendue. Elle entend faire de ce succès (6-2, 6-3) la première étape vers la reconquête de sa première place

**C'EST FINI.** La balle échoue dans le filet. Amélie Mauresmo relève la tête et va saluer Martina Hingis. La pression, alchimie sportivo-culinaire, qui met les nerfs à vif et donne les jambes raides, a eu raison de la fougue de la Française, battue (6-2, 6-3) samedi 30 janvier, en un peu plus d'une heure, en finale des Internationaux d'Australie. Pour Amélie Mauresmo, le match a été frustrant : « *Tout allait bien jusqu'à l'échauffement, explique-t-elle. La tension est arrivée sans crier gare.* » Il y a bien eu ces six balles de match qu'elle a sauvées sous les vivas, mais, rien à faire, Martina Hingis a été la plus forte.



TENNIS

Face à une joueuse intraitable qui, à dix-huit ans, disputait sa troisième finale consécutive à Melbourne et défendait son titre, Amélie Mauresmo, à peine plus vieille (dix-neuf ans), a offert le spectacle de son puissant revers, frappé dans tous les coins du court, devant une Martina Hingis parfois admirative.

Ce ne fut pas assez pour gommer la panne des premiers services et ces coups lâchés par un corps qui semblait engourdi. Et Martina Hingis était survoltée. La n°2 mondiale a une nouvelle fois brillé par sa remarquable intelligence du jeu. Dépassée par les coups de son adversaire, elle a souvent su reprendre la balle très tôt après le rebond pour mieux utiliser sa force. Intuition tactique, aisance dans la lecture du jeu adverse, aptitude à utiliser les

trajectoires, touché de balle... elle a été impressionnante.

Il y a eu cette volée amortie caressée à deux mains et tombée sur la ligne; il y a eu ces services peu rapides mais si coupés qu'Amélie Mauresmo devait parfois quitter le court pour les retourner; il y a eu ce rythme donné à la balle et ces courses folles pour résister au jeu offensif de la Française. « *Il fallait que je finisse ce match au plus vite, car un troisième set aurait été risqué face à elle qui est forte physiquement* », a reconnu Martina Hingis.

Prenant le service d'Amélie Mauresmo dès le premier jeu de

la première manche, Martina Hingis a contrôlé le match sans jamais l'avoir complètement en main. Après la perte du premier set, la Française s'est rebiffée. Elle a resserré son jeu, soulevé les exclamations à grands coups de revers croisés. La Suisse a résisté; et, si la Française a eu le courage de prendre des risques, elle a fini par être ensorcelée par la n°2 mondiale : « *Elle a serré le jeu au moment où j'étais en position de revenir.* »

Pour Martina Hingis, cette nouvelle victoire aux Internationaux d'Australie donne le signal de la reconquête. Elle veut re-

prendre la place de n°1 mondiale à l'Américaine Lindsay Davenport, qui s'y est installée en novembre 1998. Pour cela, elle tient, notamment, à gagner le seul tournoi du Grand Chelem qui manque à son palmarès : les Internationaux de France, à Roland-Garros (du 24 mai au 6 juin). En Australie, elle est apparue plus sérieuse et plus appliquée dans ses entraînements et dans ces matches. Pendant l'intersaison, Martina Hingis s'est vigoureusement fait « remonter les bretelles » par sa maman, Mélanie, qui a repris les choses en main et n'est pas étrangère à la

rupture de sa fille avec son petit copain espagnol.

Quant à Amélie Mauresmo, elle mérite les compliments qui l'ont accompagnée jusqu'à la finale et peut s'en accorder d'autres sans rougir. « *J'ai fait un tournoi exceptionnel, a-t-elle dit. Je me suis prouvée à moi-même et à tout le monde que j'étais capable de jouer au plus haut niveau.* »

## UNE BELLE CHAMPIONNE

Après avoir sauvé deux balles de match au premier tour contre l'Américaine Corina Morariu, elle avait battu la huitième joueuse mondiale, Patty Schnyder, puis la

onzième, Dominique Van Roost, avant d'éliminer la n°1, Lindsay Davenport. A Melbourne, le public lui a réservé des ovations à chacune de ses sorties. En France, elle sera la vedette de l'Open de Paris, organisé du 22 au 28 février au stade Pierre-de-Coubertin.

Le monde du tennis a trouvé une belle championne, symbole du tennis du futur. Amélie Mauresmo est force et spectacle, elle est aussi talent et bagout, possède une sacrée personnalité et un sens de l'humour qui lui sera très utile dans les mois à venir. Côté technique, il lui manque encore un service plus régulier et une présence plus incontestable à la volée. Elle ne devrait plus tarder à les acquérir. Elle en a les capacités, le talent et l'envie. « *J'ai un tennis qui pourrait s'adapter à toutes les surfaces* », dit-elle; elle espère beaucoup de la terre battue de Roland-Garros et de son contraire, le gazon de Wimbledon. Finaliste aux Internationaux d'Australie, Amélie Mauresmo confirme un peu plus l'extraordinaire bonne santé du tennis féminin français. Aujourd'hui 18<sup>e</sup> mondiale, elle est la cinquième joueuse nationale à rentrer parmi les vingt meilleures mondiales avec Mary Pierce, Sandrine Testud, Nathalie Tauziat et Julie Halard-Decugis, de bon augure pour la Fed Cup. D'autant que Mary Pierce, qui avait boudé l'épreuve en 1998, serait prête à revenir. La bonne nouvelle n'est pas arrivée seule : Virginie Razzano s'est qualifiée, samedi, pour la finale du tournoi juniors. Agée de quinze ans, la Française est une candidate à la relève.

B. M.

Christophe Fournier, entraîneur d'Amélie Mauresmo

## « Tout ce qu'elle doit faire pour arriver, Amélie le fait »

« **Que pensez-vous du parcours d'Amélie Mauresmo lors des Internationaux d'Australie ?** »

— Sa réussite n'est pas une réelle surprise. Avant le tournoi, elle se sentait bien. Elle avait dû passer par les qualifications du tournoi de Sydney, où elle avait bien joué avant de tomber au premier tour contre Barbara Schett, qui était la joueuse en forme du moment. A Melbourne, nous savions qu'elle pouvait faire un bon tournoi. Physiquement et psychologiquement, Amélie a été très sereine et a pris à chaque fois un grand plaisir à gagner ses matches.

— **Comment travaillez-vous ?**

— Mes méthodes sont différentes de celles de son ancien entraîneur, mais nous avons préservé les acquis. Je lui fais faire du travail physique qui est lié directement avec l'entraînement tennis pour qu'elle mette son talent au service de sa force et vice versa. Nous travaillons six à sept heures par jour en trois temps : entraînement physique, entraînement tennis et entraînement musculation.

— **Durant le tournoi, ses adversaires ont beaucoup parlé de sa carrure...**

— C'est ridicule, ce ne sont jamais les épaules qui ont fait les grands joueurs mais la tête et les jambes. Amélie jouerait aussi bien au tennis si elle avait les épaules plus étroites.

— **Elle lève de la fonte ?**

— Elle travaille sur des petits haltères. Elle s'est surtout attachée au relâchement du haut du corps et sur son jeu de jambes. C'est un travail dynamique et en puissance car il faut qu'elle soit agressive pour aller vers l'avant. Nous alternons aussi avec des séances d'étirements.

— **Est-ce une « élève » facile ?**

— J'adore la façon dont elle s'investit dans le travail, elle a une application totale. Elle m'a complètement étonné. Tout ce qu'Amélie doit faire pour arriver, elle le fait. Je me souviens d'un jour où nous avons fini sur la plage une journée de six heures d'entraînement. Nous avions déjà beaucoup abattu de boulot et elle mettait une énergie incroyable à faire les der-

niers exercices difficiles que je lui infligeais. Il s'agissait de faire des démarrages en course dans le sable encore et encore et encore pour augmenter la puissance dans les jambes. Elle n'a pas rechigné, il a fallu la sortir de la plage pour qu'elle arrête.

— **Quelle est votre relation avec elle ?**

— Cela fait six semaines que nous travaillons ensemble, je suis ravi. C'est une jeune femme très sensible et cela me plaît parce que je le suis aussi. Nous sommes complices dans la vie et dans le travail. Nous vivons une relation saine. Nous rions beaucoup et nous ne nous prenons pas au sérieux car il faut vivre, il ne faut pas que cela devienne lugubre.

— **Vous avez montré, avec son amie, un trio très soudé...**

— Cela se passe très bien. Amélie est amoureuse et quand on est amoureux, on a des ailes.

Propos recueillis par  
Bénédicte Mathieu

## Bordeaux a surclassé l'Olympique de Marseille et rêve désormais du titre

### BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Le pire n'est pas toujours sûr. La litanie des chocs soporifiques s'est brutalement interrompue, vendredi



FOOTBALL

29 janvier, au stade Lescure. Et, d'un trait, le souvenir des duels empâtés, phagocytés par l'enjeu, s'est estompé. Le mérite en revient aux Girondins de Bordeaux, qui ont éclairé ce match avancé de la 22<sup>e</sup> journée de championnat de France de leur football cristallin. Un moment de bonheur pur pour les esthètes, un cauchemar pour

### Rennes profite

### de la nervosité bastiaise

En attendant que Nantes se déplace à Lorient, samedi 30 janvier, pour le compte de la 22<sup>e</sup> journée de championnat de France, Rennes s'est imposé (1-0) à Bastia, la veille, pour s'emparer de la troisième place du classement, à 12 points de Bordeaux et Marseille. La rencontre, conclue par la victoire des hommes de Paul Le Guen sur ceux de Laurent Fournier (tous deux anciens du Paris Saint-Germain), grâce à un but de l'attaquant burundais Shabani Nonda (70'), a été marquée par l'expulsion de deux joueurs bastiais — Patrick Valery (14') et Eric Durand (16'). L'équipe corse, qui totalise 11 cartons rouges et 65 cartons jaunes depuis le début du championnat 1998-1999, ainsi réduite à neuf, ne pouvait pas résister bien longtemps à sa rivale. C'était sans compter sur la solidarité des insulaires — « *Jouer avec autant de défenseurs, ce n'est pas facile* », a dit Shabani Nonda — et l'incapacité des Rennais à poser leur jeu. Il leur aura pourtant suffi d'une manœuvre organisée pour vaincre.

l'Olympique de Marseille, qui a peut-être perdu davantage que sa première place au classement tant il est délicat de se remettre d'un échec (1-4) aussi cuisant.

Les petites phrases assénées méthodiquement par Roland Courbis depuis le début de la semaine n'auront donc servi à rien. L'entraîneur marseillais avait décrété l'état d'urgence dans les rangs bordelais en affirmant qu'une victoire de l'adversaire était impérative pour ne pas être débordé dans la course au titre. La bonne parole méridionale n'a fait que motiver un peu plus les Girondins, qui ont surmonté dix minutes d'inhibition avant d'exprimer magistralement leur savoir-faire. Inspiration, vivacité, réalisme, Bordeaux a frappé quatre fois entre la 14<sup>e</sup> et la 32<sup>e</sup> minute avec Sylvain Wiltord à deux reprises, Johan Micoud et Lilian Laslandes dans le rôle du finisseur sans état d'âme. La défense marseillaise, performante jusqu'alors, n'a pas résisté.

Cette soirée de gala devait être illuminée par le talent du quatuor

offensif marseillais (Christophe Dugarry, Florian Maurice, Robert Pires, Fabrizio Ravanelli). L'œuvre a été accomplie par le carré bordelais, moins glamour mais plus complémentaire.

Ali Benarbia et Johan Micoud totalisent quinze passes décisives au profit des deux attaquants, Lilian Laslandes et Sylvain Wiltord, quatorze buts chacun. On cherche, en vain, le même équilibre à l'OM, où Christophe Dugarry n'a marqué, vendredi, que son quatrième but de la saison alors que Florian Maurice doit se contenter d'une passe décisive (contre six pour Lilian Laslandes).

### « L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT »

Sans communion d'esprit, point de salut : le précepte de l'entraîneur bordelais, Elie Baup, s'inscrit dans les faits. Voilà pourquoi les Girondins ne peuvent plus avancer drapés dans leur modestie à douze journées de l'épilogue. C'est Sylvain Wiltord qui s'est chargé de lever l'ambiguïté dans une mise en

scène tout en symboles. Le héros du jour a quitté les vestiaires le visage barré d'un masque noir. Face aux micros, il passe aux aveux : « *Maintenant que nous avons repris la tête du championnat, nous allons tout faire pour la conserver jusqu'au bout. Après notre démonstration face à l'OM, cela ne me semble pas présomptueux.* »

Elie Baup, plus granitique sur ce thème, n'a concédé qu'une légère inflexion des objectifs : « *Il m'a été assigné comme mission de qualifier l'équipe pour une coupe européenne. Désormais nous visons la Ligue des champions, c'est-à-dire une des trois premières places.* » Simple précaution vite balayée par l'un des deux présidents, Jean-Didier Lange : « *Nous affirmons notre prétention au titre. Ce n'était pas prévu au départ, ce sont les résultats qui nous font changer de discours.* » Si l'opportunité était saisie, elle relancerait la course vers d'indispensables nouveaux actionnaires. La direction des Girondins n'a pas beaucoup avancé sur ce dossier depuis deux ans.

« *Notre parcours sportif constitue l'arbre qui cache la forêt* », admet le coprésident, Jean-Louis Triaud, en évoquant la surface financière actuelle du club. Tout comme le RC Lens, qui a été délesté de ses meilleures individualités après avoir enlevé le championnat en mai 1998, Bordeaux n'est pas sûr de pouvoir conserver ses artistes, à commencer par Johan Micoud et Sylvain Wiltord.

Autant de soucis dont l'OM est exempté grâce à la fortune personnelle de son président-mécène, Robert Louis-Dreyfus. Les Marseillais livrent une course effrénée pour une reconnaissance internationale qui leur échappe depuis la conquête de la Ligue des champions en mai 1993. C'est dire si la pression est forte sur les larges épaules de Roland Courbis.

Nanti du même nombre de points que Bordeaux (48), l'OM n'est distancé qu'en raison d'une différence de buts moins avantageuse (+21 contre +29). Le calendrier est, a priori, plus avantageux

avec six matches à domicile (cinq pour Bordeaux). A condition de surmonter la déconvenue de vendredi soir. « *Comme les Marseillais avaient annoncé à l'avance leur défaite chez nous, ils doivent être contents* », ironise Elie Baup.

La réflexion n'a pas amusé Roland Courbis, qui s'est évertué à minimiser le désastre en réduisant l'exploit du rival à un concours de circonstances : « *Bordeaux a réalisé un quart d'heure exceptionnel où tout lui a souri. Notre défense a souffert, en particulier Cyril Domoraud, moins bon que d'habitude. J'ai failli me lever et applaudir les actions adverses. Un moment, j'ai craint d'en prendre huit ou neuf. C'est notre deuxième défaite en trente matches officiels. Si je commençais à m'inquiéter après un bilan pareil...* » « *On a pris une raclée mais nous allons réagir* », promet Robert Pires comme pour relever le défi avec ces supporters girondins qui l'ont traité de « *simplet* ».

Elie Barth

## Après la crise et le brouillard, la poisse s'empare du Paris-Saint-Germain

### MONACO

de notre envoyé spécial

Il pouvait se gratter la tête, Francis Llacer. Le nouveau capitaine du Paris-Saint-Germain venait de rater une combinaison avec Xavier Gravelaine et, après moins de dix minutes de jeu, il se trouvait déjà plongé dans un abîme de perplexité : l'AS Monaco, son adversaire dans cette rencontre avancée de la 22<sup>e</sup> journée du championnat de France, s'était déjà procuré deux belles occasions de but, et le Nigérian Victor Ikpeba avait victorieusement conclu la troisième. Vendredi 29 janvier, au stade Louis-II, les Monégasques se sont amusés. Les Parisiens, eux, ont replongé dans leurs doutes. La leur aperçue dans le brouillard de Thouars, en Coupe de France, semblait déjà vaciller dans les esprits parisiens. Pour le Paris-

SG, le match du rachat était encore à venir. En attendant, celui-ci s'est achevé par une défaite (2-1).

Monaco-Paris-Saint-Germain. Ces deux-là avaient l'habitude, depuis quelques années, de se retrouver au sommet, pour se disputer l'un à l'autre, sinon le titre de champion de France, du moins les places d'honneur. Mais en cette saison 1998-1999, les deux clubs se sont enfoncés dans une impasse pavée de mauvais résultats : l'hiver n'avait pas commencé qu'ils avaient déjà dit adieu à la Coupe d'Europe et à la course au titre. Chacun a payé ces égarements d'une crise majeure, interminable pour le PSG, plus discrète, plus digne aussi, à Monaco, où Claude Puel a remplacé Jean Tiganà au poste d'entraîneur au début du mois de janvier.

En trois mois, le PSG a changé

d'entraîneur, de président et d'attaquants. Mais rien ne marche. Tout, cette année, fait de la très mauvaise farine au moulin du PSG. Depuis leur victoire (2-1) face à Rennes, le 20 novembre, les Parisiens n'ont plus gagné en championnat. Convalescents, ils étaient venus chercher un nouveau souffle sur la déplorable pelouse monégasque. Artur Jorge, entraîneur déjà en situation difficile, comptait assurer ses arrières en démontrant que ses recrues du marché d'hiver portaient en elles les germes du renouveau, d'un printemps précoce. Vendredi soir, Bruno Rodriguez, auteur du but de l'égalisation (28') a, certes, montré qu'il valait beaucoup mieux que la réputation de bougon de service qui était la sienne à Metz. Mais sur une énième bévue de la défense Aliou Cissé a trompé son propre

gardien, Bernard Lama, sur une tête plongeante au premier poteau (79'). Neuvième défaite de la saison pour le PSG. Paris (320 millions de francs de budget) ne regarde plus vers le haut du football français. Englués dans la deuxième partie du classement à 26 points du leader, Bordeaux, les Parisiens commencent à contraindre à manquer d'air : ils se rapprochent dangereusement des positions de relégable. Les malheureux supporters du club en sont réduits à se chamailler : « *Ils ont mieux joué ce soir que contre Nancy, je te dis !* » C'est sans grande conviction. Comme Artur Jorge, qui, les joues rouges de dépit, avance, sans trop y croire, des motifs de satisfaction : « *On a fait ce soir tout ce qu'on devait faire, constate-t-il. On ne gagne pas, ça arrive à tout le monde.* » Au moins l'entraîneur pa-

risien ne parle-t-il pas de malchance. Ailleurs, chacun la décline sur tous les tons : la « *poisse* », un « *coup de dés* » (Xavier Gravelaine, attaquant), le « *hasard du match* » (Jean-Claude Perpère, président), le « *chat noir* » (Bruno Rodriguez, buteur).

Le reste de la troupe, muette, abattue, attend dans l'autocar. Ils veulent filer au plus vite vers Antibes, chasser enfin les doutes envahissants et préparer la prochaine rencontre : un match de 8<sup>e</sup> de finale de Coupe de la Ligue, toujours contre Monaco, lundi 1<sup>er</sup> février. Une nouvelle échéance cruciale, forcément cruciale, mais à laquelle le président du PSG, Jean-Claude Perpère, n'assistera pas : « *Lundi, il faut que je retourne à Canal Plus.* »

Eric Collier

# Les juges internationaux sont les vrais maîtres de l'épreuve de danse sur glace

Les Russes Krylova-Ovsyannikov sacrés champions d'Europe

Le couple russe Anjelika Krylova-Oleg Ovsyannikov est devenu champion d'Europe de danse sur glace, vendredi 29 janvier, à Prague (République

tchèque), après trois échecs consécutifs. Ils ont devancé le couple français Marina Anissina-Gwendal Peizerat, qui rêve de la couronne mon-

diale mise en jeu à Helsinki (Finlande) du 22 au 28 mars. Pour cela, ils devront bouleverser la sévère hiérarchie mise en place par les juges.

## PRAGUE

de notre envoyé spécial

Il a neigé sur Prague. Quelques flocons, rien de bien méchant, mais ce brusque revers du temps a suffi pour changer le visage de la ville. Un air frais et comme neuf s'est engouffré dans les rues et a tournoyé autour des places. Partout, sauf à la patinoire. Normal : on y jouait, ce vendredi 29 janvier 1999, le programme libre de la danse sur glace, titre européen en jeu. Une discipline où l'idée même du changement inspire le dégoût. Dans ce sport de jugement, admis non sans réticence dans la famille du patinage artistique, la hiérarchie a valeur de principe. Et il semble parfois, même aux plus profanes, que le résultat final était écrit d'avance.

En République tchèque, la cinquième soirée des championnats d'Europe n'a pas fait d'entorse à la règle. Le classement établi la veille, après les danses imposées et le programme original, est resté identique au terme de l'ultime épreuve, le libre. A une exception près, un couple de Slovaques autorisé on ne sait pourquoi à gagner une place. Les autres ont tous sagement conservé leur rang. Une position que la plupart connaissait avant même de pousser la porte de cette patinoire étroite, plus souvent habitée à résonner des bruits de crosses que renvoient les rencontres de hockey sur glace du Sparta de Prague.

Nul besoin, donc, de savoir lire l'avenir dans les lignes de la main

pour deviner le résultat. La victoire pour les Russes Anjelika Krylova et Oleg Ovsyannikov (25 et 28 ans), deuxième l'an passé mais désignés nouveaux maîtres du ballet depuis le départ chez les professionnels des doubles champions olympiques, Oksana Gritshuk et Evgueni Platov. La médaille d'argent pour les Français Marina Anissina et Gwendal Peizerat (23 et 26 ans), troisièmes en 1998, donc logiquement appelés à grimper cette année une marche supplémentaire. La médaille de bronze pour le deuxième couple russe, Irina Lobacheva-Iliia Averbukh, quatrièmes l'an passé. La discipline est ainsi faite. Mathématique. Les places se gagnent une par une, avec patience et respect de la hiérarchie.

Le public pragois a tenté un moment d'inverser l'ordre établi. Il a longuement ovationné les danseurs français, affirmant bruyamment son choix pour la victoire. La prestation des futurs vainqueurs, Anjelika Krylova et Oleg Ovsyannikov, une

danse insolite mais saisissante exécutée sur un rythme de percussions africaines, l'a séduit sans l'emballer. Marina Anissina et Gwendal Peizerat, plus classiques mais superbes dans leur interprétation de *L'Homme au masque de fer*, l'ont réduit au silence. Avant de le faire se lever de son siège et s'étourdir d'applaudissements. Mais il en faut plus pour perturber neuf juges de danse sur glace. Les Russes devaient l'emporter et les Français attendre patiemment leur tour. C'était écrit.

## CURIEUSE SOIRÉE

La victoire s'est jouée à un cheveu. A un juge près, l'ordre des deux premières places aurait été inverse. Les deux Français le savent, mais le regret semble ne jamais les atteindre. « Dans notre cœur, nous sommes champions d'Europe. Et il s'agit d'une merveilleuse sensation », ose Gwendal Peizerat à sa descente du podium. Puis il se ravise. Et il se sert d'un discours appris par cœur pour fermer le débat et éviter le

piège d'une polémique dont il craint trop les conséquences. « Je n'aime pas être juge, dit-il avec sérieux. C'est une tâche très difficile. Ils ont une grosse pression. » Curieuse soirée. Singulières réactions.

Leur médaille autour du cou, Marina Anissina et Gwendal Peizerat en viendraient presque à s'excuser d'avoir éclipsé les nouveaux champions d'Europe. « Je connaissais les notes de nos adversaires et j'ai pensé que nous pouvions gagner. Nous allons maintenant revoir toute la compétition à la télévision pour comprendre nos erreurs, raconte humblement le jeune homme. Il nous reste du travail à faire pour améliorer la danse originale. Elle manque encore de puissance et de finition. Mais nous avons bien senti que nous avons fait peur à Krylova-Ovsyannikov. Il y a désormais une possibilité de les battre aux championnats du monde. »

Leurs vainqueurs, pressés de s'excuser d'une victoire que l'opinion ne leur reconnaît pas, serrent les dents pour contenir leur agacement. « Notre programme libre est le plus difficile du lot, aussi bien techniquement que sur le plan artistique, explique Anjelika Krylova. Les gens mettront sûrement un peu de temps pour l'apprécier. » La colère l'envahit quand on ose affirmer que leur danse ressemble comme une sœur à celle présentée moins de dix ans plus tôt par Isabelle et Paul Duchesnay. « Faux, entièrement faux, lance-t-elle. Nous ne connaissions rien de leur programme. Vous n'avez pas le droit d'insinuer que nous avons copié. » Mais peu de gens songent à les féliciter. Ils n'ont pourtant pas volé leur victoire.

Alain Mercier

## Le monde du patinage à l'heure du progrès

Un nouveau règlement a transformé le travail des juges des championnats d'Europe, une corporation pourtant peu perméable aux changements. Ils pourront revoir grâce à la vidéo un ou plusieurs éléments du programme d'un patineur avant de lui attribuer une note. Et réduire ainsi nettement les risques d'erreurs d'appréciation, assez fréquentes dans les grandes compétitions. Une première dans la discipline, au moins pour les compétitions réservées aux seniors, la vidéo ayant déjà été testée chez les juniors.

Cette révolution de palais a été voulue et provoquée par Ottavio Cinquanta, le président italien de la Fédération internationale de patinage artistique (ISU). Mais ses effets sont restés timides. A Prague, la vidéo n'a été utilisée que lors du programme court et son recours est présenté comme un simple « essai ». Autre pas en avant : la présence obligatoire, parmi les neuf membres du jury, de deux juges venus d'outre-Atlantique afin d'empêcher les arrangements politico-diplomatiques, fréquents en patinage artistique.

## Les villes candidates aux Jeux olympiques depuis 1996 invitées à enquêter sur leur campagne

LE PRÉSIDENT du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch, a envoyé, vendredi 29 janvier, des lettres aux villes candidates aux Jeux olympiques - été et hiver - de 1996, 1998, 2000, 2002 et 2004 pour leur demander de faire une enquête sur le déroulement de leur campagne. Une lettre similaire devrait être envoyée aux villes candidates aux J.O. de 2006.

Selon un communiqué du Comité international olympique, cette demande fait suite aux décisions du comité exécutif du 24 janvier à Lausanne consacré à la corruption liée à l'obtention des Jeux d'hiver de 2002 par Salt Lake City. « Je suis persuadé que vous êtes aussi concernés que le CIO par l'entière restauration de la réputation du mouvement olympique, écrit notamment Juan Antonio Samaranch. Par la présente, je vous demande un rapport complet et qui ne cache rien, incluant tous les faits pouvant être relevés, les noms, et les témoignages disponibles. » Pour permettre aux comités nationaux olympiques de préparer les documents, la date limite de réponse a été fixée au 15 février.

■ Gianni Petrucci, cinquante-quatre ans, président de la Fédération italienne de basket-ball, a été élu président du Comité olympique italien (CONI), vendredi 29 janvier. Il succède à Mario Pescante, qui avait démissionné en octobre 1998, à la suite des multiples irrégularités décelées dans le fonctionnement du laboratoire antidopage de Rome.

## DÉPÊCHES

■ FOOTBALL : Steve McManaman, vingt-six ans, milieu de terrain offensif de Liverpool, rejoindra le Real Madrid, champion d'Europe en titre, le 1<sup>er</sup> juillet pour une durée de cinq ans. Le montant du transfert n'a pas été divulgué.

■ RUGBY : la Fédération française (FFR) a retenu dix-huit candidatures pour la création d'un autre Centre national, après celui d'Agen (Lot-et-Garonne), qui, selon la presse locale, tourne à vide mais a coûté près de 11 millions de francs (1,7 million d'euros). L'ouverture du nouveau centre devra intervenir en septembre 2001. Les sites retenus sont : Hourtin (Gironde), Maffliers (Val-d'Oise), Marcoussis (Essonne), Vichy (Allier), Yverres (Essonne), Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), Colomiers (Haute-Garonne), L'Isle-Adam (Val-d'Oise), Enneray (Val-d'Oise), Torcy (Saône-et-Loire), Béziers (Hérault), Tarbes (Hautes-Pyrénées), Carmaux (Tarn), La Londe-les-Maures (Var), Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine), Narbonne (Aude), Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) et Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine).

■ TENNIS : Petr Korda a une nouvelle fois échappé à une suspension, la Haute Cour de Justice de Londres ayant rejeté, vendredi 29 janvier, un recours de la Fédération internationale de tennis (FIT).

Le Tchèque avait été contrôlé positif à la nandrolone, un anabolisant, en 1998 à Wimbledon. Le 22 décembre 1998, la commission d'appel de la FIT avait accepté les arguments du joueur, qui disait avoir pris ce produit à son insu, et ne l'avait pas suspendu. Cette décision avait provoqué la colère des joueurs et la Fédération internationale de tennis avait fait appel de ladite décision devant le tribunal arbitral du sport de Lausanne (Suisse). Petr Korda avait alors engagé une action en justice devant la Haute Cour de justice de Londres.

# Heureusement que c'est en noir et blanc sinon vous la verriez rougir.



Merci au public de l'avoir élue plus belle voiture de l'année.

ON PEUT ENCORE ÊTRE ÉMU À NOTRE ÉPOQUE.

206



PEUGEOT

La Plus Belle Voiture de l'Année  
FESTIVAL AUTOMOBILE DE CHAMONIX 1999

# La Volkswagen Bora, éloge de la modestie

Cette voiture d'allure un peu fade est le fruit d'une stratégie mûrement réfléchie

EN 1998, la part des marques étrangères a reculé, mais pas celle de Volkswagen, qui a ravi à Ford la place de premier importateur, avec 7,2 % des immatriculations. Pour la deuxième année consécutive, la France est même devenue le premier marché d'importation de la firme de Wolfsburg. Cette percée ne s'explique pas seulement par le succès de la nouvelle génération - la quatrième - de la Golf, qui, chez nous, jouit d'une aura toute particulière. La Passat, chenille devenue papillon depuis son restylage d'octobre 1996, a elle aussi contribué aux bonnes affaires de Volkswagen. Comme si cela ne suffisait pas, ces deux best-sellers viennent de recevoir du renfort.

Lors du dernier Mondial de l'automobile de Paris, en octobre 1998, est apparue la Bora. Cette berline de taille moyenne (4,37 mètres) se définit comme un modèle intermédiaire entre la Golf et la Passat. Le pari est peut-être présomptueux. On ne peut exclure des effets de « cannibalisation » à l'intérieur de la gamme VW. Les méchantes langues rappelleront aussi les précédentes tentatives, non concluantes, de lancer des dérivés de la Golf (la Jetta et, plus récemment, la Vento).

Ferdinand Piëch, petit-fils de Ferdinand Porsche et ci-devant président du premier groupe automobile européen, reste sourd aux cassandres. Il applique méthodiquement et sans états d'âme une stratégie attrape-tout qui se traduit par le rachat à grands frais de chefs-d'œuvre en péril, comme Bentley, ou de fantômes de l'automobile, comme Bugatti. Et, sur-

tout, par la multiplication, commercialement payante jusqu'à présent, de modèles réalisés à partir d'une plate-forme identique et commercialisés sous la signature Volkswagen, Audi, Seat et Skoda. Cette déclinaison permet de réduire les coûts et d'occuper le terrain sans trop avoir à redouter les conséquences d'éventuels doublons.

## UNE ALTERNATIVE

Construite sur la base de la Golf (comme l'Audi A3, la Skoda Octavia et la nouvelle Seat Toledo), la Bora ne se destine pas à jouer les voitures-sandwiches. Dans quelques mois, elle sera disponible en break, en attendant un coupé et un cabriolet. Plus courte de 7 centimètres que la Passat, elle constitue surtout une alternative plus compacte à cette dernière. Un cahier des charges très rationnel a donné naissance à une auto très traditionnelle, à la personnalité un peu terne en apparence. Ses proportions sont d'un classicisme



Dans quelques mois, elle sera disponible en break, en attendant un coupé et un cabriolet.

éprouvé, et sa ligne plus passe-partout tranche avec le design sophistiqué des Golf et Passat. Face avant carrée, sans fioritures, arrière légèrement tronqué, profil trapu, galbes modérément sculptés. Tout cela est homogène et respire le sérieux. Sans grand charme, mais pas déplaisant à regarder.

Connaissant les talents d'innovation stylistique dont peut faire étalage Volkswagen (la New Beetle

ou, à un degré moindre, la petite Lupo en fournissant la démonstration), on ne soupçonnera pas les bureaux d'étude de Wolfsburg d'avoir manqué d'audace ou d'inspiration. La Bora courtise délibérément tous ceux qui affectionnent les voitures certes un peu banales mais qui acceptent de rester à leur place. Tout le monde n'aspire pas à voir son voisin blêmir de jalousie à la vue du nouveau carrosse garé devant la maison. Pourquoi faudrait-il faire semblant d'ignorer cette clientèle qui, de surcroît, se révèle beaucoup plus fidèle à une marque que les acheteurs plus sensibles aux phénomènes de mode ?

C'est avec ce parti pris de modestie très luthérienne que la Bora se coule dans le moule Volkswagen. Pas de surprise. Le coffre est généreux, mais l'espace aux places arrière un peu décevant ; l'équipement est très complet et la finition impeccable, mais la présentation stéréotypée.

La défiance à l'égard de l'automobile extravertie n'étant nullement incompatible avec le plaisir

de conduire, les motorisations disponibles sont diverses et parfois musclées. Le choix se fera entre trois moteurs à essence (100, 115 et 150 chevaux) et deux diesels TDi (90 et 110 chevaux). Les versions « sportives » (110 chevaux diesel et 150 chevaux essence avec l'excellent V5) sont dotées d'une suspension ferme, juste comme il faut. En revanche, les autres modèles ont reçu - chose qui, il n'y a pas si longtemps, était inimaginable sur une voiture allemande - des amortisseurs... un peu trop mous. La tenue de route, heureusement, n'en souffre pas.

Plus sage que la Golf et plus humble que la Passat, la Bora compte tout de même réaliser en France plus de 8 000 ventes en 1999. On peut être à la fois modeste et ambitieux.

Jean-Michel Normand

★ Volkswagen Bora : de 108 200 F à 155 700 F (de 16 500 € à 23 700 €) ; motorisation diesel à partir de 123 200 F (18 800 €).

## « A mi-chemin entre Golf et Passat »

Selon Volkswagen, la Bora se situe « à mi-chemin entre Golf et Passat ». Berline trois-volumes à quatre portes et coffre séparé, elle peut recevoir cinq moteurs différents : 1,6 litre, 2 litres et 2,3 litres essence et deux 1,9 litre turbodiesel à injection directe. Dans le courant de l'année, un troisième moteur Diesel à injecteurs-pompe (115 chevaux) sera disponible. L'équipement de base de la Bora comprend quatre Airbag (deux frontaux et deux latéraux), le freinage ABS avec régulateur électronique EBV, le verrouillage centralisé des portes, les rétroviseurs électriques et dégivrants.

La gamme Volkswagen, longtemps étriquée et articulée autour d'un seul modèle à succès (la Coccinelle puis la Golf), compte désormais pas moins de sept modèles : Lupo, Polo, Golf, Bora, Passat, Sharan et New Beetle.

# L'Audi A4 se renouvelle à dose homéopathique

LE RESTYLAGE d'une voiture à succès est une opération plus délicate qu'il y paraît. Souvent, l'affaire tient du casse-tête. Après quatre ou cinq ans de carrière, il faut en faire suffisamment pour donner d'évidents gages de rajeunissement mais prendre garde de ne pas désorienter la clientèle. A Ingolstadt, siège d'Audi, le lifting de l'A4 n'a probablement donné la migraine à personne.

Mis côte à côte, l'ancien et le nouveau modèle seraient parfaits pour un jeu des 7 erreurs. Injectés à dose homéopathique, les changements sont à peine perceptibles à l'œil nu. On finit par relever que la calandre est un peu plus nervurée, les poignées de porte inédites, les phares et les feux arrière redessinés, tout comme les rétroviseurs. Grande première, les montants latéraux sont « habillés d'un revêtement noir glacé ». « Il s'agit de subtiles modifications de détail », commente-t-on chez Audi. C'est bien ce que l'on avait cru comprendre.

L'A4, lancée en 1994 et commercialisée (à un prix respectable) à plus d'un million d'exemplaires malgré la concurrence de son clone la Volkswagen Passat, demeure la preuve la plus visible de l'ascension de la filiale de Volkswagen. En moins de dix ans, elle est parvenue à rejoindre BMW, Mercedes et Jaguar dans le cercle fermé des spécialistes du haut de gamme. Epurée, la ligne Audi - que l'on oserait presque comparer à la « ligne claire » des fondateurs de l'école

belge de la bande dessinée - ne vieillit guère. Elle habille aussi bien la sobriement bourgeoise A4 que la luxueuse limousine A8, les très distingués breaks Avant ou le nouveau roadster TT. Concurrente des Peugeot 406, Citroën Xantia et Renault Laguna, la nouvelle A4 fait simplement plus cosse encore que sa devancière. Très versée dans l'innovation technologique, Audi propose toujours sur ce modèle de brillantes motorisations (dont le fameux V6 diesel de 150 chevaux) et des transmissions intégrales Quattro très sécurisantes. Minimales, les changements suffisent à faire disparaître les petites imperfections dont souffrait auparavant la suspension de l'A4. L'intérieur, où se côtoient des matériaux plus gais et plus clairs qu'auparavant, gagne en luminosité. Le silence de fonctionnement est impressionnant.

Les points forts demeurent, les défauts aussi. Et l'A4 n'est pas irréprochable. Certains de ses choix restent exagérément influencés par les critères des clients d'Europe du Nord pour convenir à la culture du confort à la française. Les sièges sont incroyablement durs et l'espace dévolu aux passagers arrière frise le ridicule. Assis dans son fauteuil-bébé, Valentin (deux ans,



En moins de dix ans, elle est parvenue à rejoindre BMW, Mercedes et Jaguar dans le cercle fermé des spécialistes du haut de gamme.

90 centimètres) prend difficilement place derrière le siège de son père (1,83 mètre). Quant au superbe break Avant, il offre un volume de chargement très moyen.

Le conservatisme qui préside au

renouvellement de l'A4 ne procède pas d'une réticence au changement mais de la nécessité de le distiller avec tact et modération pour que les quatre anneaux conservent tout leur éclat. Car ce qui sépare Audi,

Mercedes et BMW, c'est aussi l'idée que l'on s'en fait, les valeurs que revendiquent ces marques. Mercedes, symbole de respectabilité, cherche à se donner des allures d'esthète, et BMW cultive la sportivité musclée mais distinguée. Audi, pour sa part, ferait, en toute simplicité, dans le dynamisme allié au bon goût. « Nos clients, dit avec conviction Otto Kaiser, responsable du lancement de l'A4, sont des gens qui ont conscience de circuler en première classe. Cela suffit à leur bonheur ; pas besoin de le faire savoir à tout le monde. » Persuadé de son pouvoir de séduction, la maison d'Ingolstadt préfère donc dédaigner les ajustements cosmétiques. A l'excès ? Passée maître dans l'art de chiper des clients à tout le monde, Audi est loin d'être la marque dont le taux de fidélité est le plus élevé.

J.-M. N.

★ Audi A4 : à partir de 134 700 francs (20 500 €) pour la berline et de 141 600 francs (21 500 €) en version break Avant.

## Le Monde

A LA TELEVISION ET A LA RADIO

### Le Monde des idées

LCI  
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10  
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10

### Le Grand Jury

RTL-LCI  
Le dimanche à 18 h 30

### De l'actualité à l'Histoire

HISTOIRE  
Les dimanche à 20 h 45,  
jeudi à 13 heures et 23 heures,  
vendredi à 11 heures et 19 heures,  
samedi à 8 h 30 et 16 h 30

### Le Grand Débat

FRANCE-CULTURE  
Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis de chaque mois à 21 heures

### A la « une » du Monde

RFI  
Du lundi au vendredi à 12 h 45 (heures de Paris)

### La « une » du Monde

BFM  
Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40  
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

# Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à  
**360 F**  
d'économie  
soit  
**7 semaines**  
de lecture  
**GRATUITE\***

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET  
DEVENEZ LECTEUR  
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F  6 MOIS - 1 086 F  1 AN - 1 980 F  
au lieu de 585 F\* au lieu de 1 170 F\* au lieu de 2340 F\*

\* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

Je joins mon règlement postal : \_\_\_\_\_ F 901 MQ 001  
par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

M.  Mme Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

## TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	Lo Monde - (USPS-0009729) is published daily for \$ 8.92 per year - Le Monde - 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05. France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél.: 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex.

**3615 LEMONDE** (2,23 F/mn)  
rubrique VOL

COMPAREZ TOUS LES  
TARIFS AÉRIENS SUR  
500 DESTINATIONS...  
VOLS RÉGULIERS,  
CHARTERS,  
PROMOTIONS

QUIZ : testez vos connaissances et gagnez des billets d'avion ou des guides de voyage

# Un temps froid et ensoleillé

**DIMANCHE**, un bel anticyclone, centré sur le nord de la France, s'étend du proche Atlantique à la Scandinavie. Un air continental froid et sec, poussé par un petit vent de nord-est, envahit le pays. Les températures matinales avoisineront -3 à -8 degrés. A l'exception du Nord-Ouest, en bordure d'une lointaine perturbation, de la Corse, et de quelques points du Nord-Est, le temps sera ensoleillé.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Près des côtes de la Manche, les nuages resteront nombreux et les températures positives, atteignant des sommets de 5 à 8 degrés l'après-midi. Plus au sud, le soleil sera parfois contrarié par des nuages élevés, il fera 1 à 2 degrés l'après-midi.

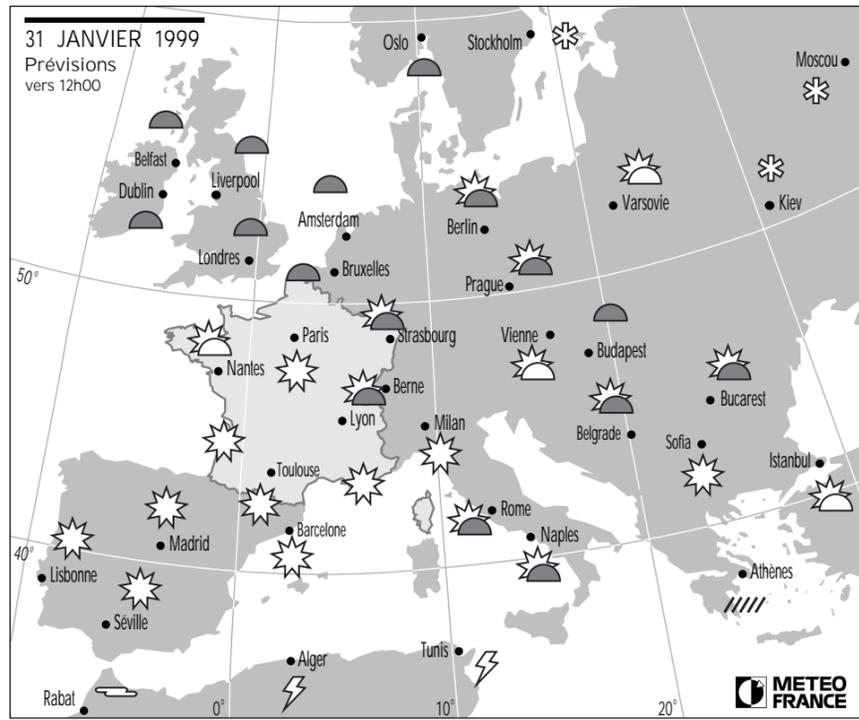
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - C'est près de la mer, de la Normandie au Nord, qu'il fera le moins froid, avec des températures légèrement positives l'après-midi. Ailleurs, il fera froid, avec -3 à -6 degrés le matin et 0 l'après-midi.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Il fera beau et froid. Quelques plaques de grisaille, en particulier de l'Alsace à la Franche-Comté, ne sont cependant pas exclues. Il fera -3 à -8 degrés le matin, et -1 à -3 l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Les gelées seront généralisées et parfois fortes le matin, avec -4 à -7 degrés. L'après-midi, malgré un soleil radieux, on ne dépassera pas 1 à 4.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le soleil sera généreux, mais les températures pourront descendre localement jusqu'à -12 degrés dans certaines vallées le matin. Elles resteront partout négatives l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Des averses de pluie ou de neige pourront se produire en Corse. Sur la côte méditerranéenne, quelques nuages circuleront. Mistral et tramontane souffleront fort.



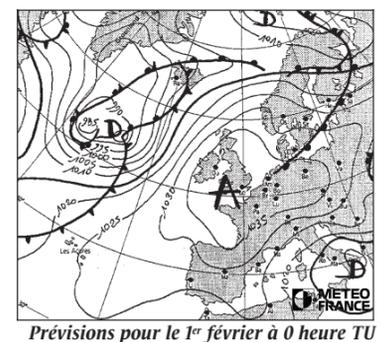
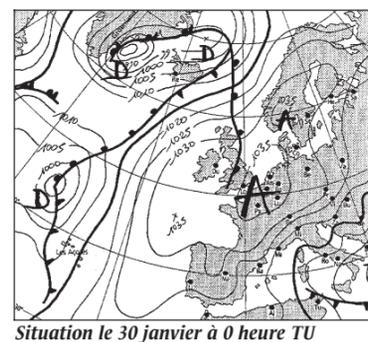
- Ensoleillé
- Peu nuageux
- Brièves éclaircies
- Couvert
- Brume brouillard
- Averses
- Pluie
- Orages
- Neige
- Vent fort

## PRÉVISIONS POUR LE 31 JANVIER 1999

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	-4/0 N
AJACCIO	NANTES	-2/6 N
BIARRITZ	NICE	2/10 S
BORDEAUX	PARIS	-2/2 S
BOURGES	PAU	-4/2 S
BREST	PERPIGNAN	0/7 S
CAEN	RENNES	1/3 N
CHERBOURG	ST-ETIENNE	2/7 N
CLERMONT-F.	STRASBOURG	-9/-1 N
DIJON	TOULOUSE	-5/0 N
GRENOBLE	TOURS	-7/2 S
LILLE	FRANCE outre-mer	-2/2 C
LIMOGES	CAYENNE	-4/0 S
LYON	FORT-DE-FR.	-3/1 N
MARSEILLE	NOUMEA	-2/6 S

PAPEETE	24/29 P	KIEV	-6/-2	VENISE	-9/2 N	LE CAIRE	14/21 S
POINTE-A-PIT.	19/27 N	LISBONNE	7/13 S	VIENNE	-9/-7 N	MARRAKECH	8/19 S
ST-DENIS-RÉ.	23/28 S	LIVERPOOL	7/9 C	AMERIQUES		NAIROBI	15/28 S
EUROPE		LONDRES	6/8 C	BRASILIA	21/28 C	PRETORIA	21/27 P
AMSTERDAM	-1/5 C	LUXEMBOURG	-5/1 N	BUENOS AIR.	13/23 S	RABAT	8/16 C
ATHENES	5/9 P	MADRID	-8/12 S	CARACAS	21/26 N	TUNIS	-3/4 P
BARCELONE	-1/8 S	MILAN	-7/6 S	CHICAGO	0/5 P	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	5/7 C	MOSCOW	-12/-9	LIMA	20/24 P	BANGKOK	27/31 N
BELGRADE	-10/-8 N	MUNICH	-10/-6	LOS ANGELES	9/14 N	BOMBAY	16/28 S
BERLIN	-6/1 S	NAPLES	-4/2 S	MEXICO	9/22 S	DJAKARTA	26/29 P
BERNE	-10/-8 S	OSLO	-6/-2 C	MONTREAL	-18/-11 S	DUBAI	17/25 S
BRUXELLES	-2/3 C	PALMA DE M.	0/6 N	NEW YORK	-6/-3 S	HANOI	21/27 C
BUCAREST	-5/3 S	PRAGUE	-12/-7 S	SAN FRANCIS.	6/10 N	HONGKONG	19/25 N
BUDAPEST	-9/-6 C	ROME	-9/3 S	SANTIAGO/CHI	11/27 S	JERUSALEM	8/20 S
COPENHAGUE	-4/3 S	SEVILLE	3/15 S	TORONTO	-8/-3 N	NEW DEHLEI	9/19 S
DUBLIN	6/8 C	SOFIA	-10/-7 S	WASHINGTON	-6/1 N	PEKIN	-4/8 S
FRANCFORT	-4/0 S	ST-PETERSB.	-17/-12 C	AFRIQUE		SEOUL	-3/7 S
GENEVE	-7/5 S	STOCKHOLM	-10/-2	ALGER	-2/8 P	SINGAPOUR	25/28 C
HELSINKI	-1/6 S	TENERIFE	10/13 N	DAKAR	17/23 C	SYDNEY	19/23 N
ISTANBUL	3/6 N	VARSOVIE	-14/-7 N	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	4/11 S



## PRATIQUE

# Pour les enfants aveugles et voyants, des albums jouent sur le plaisir des sens

**ACCOMPAGNANT** sa maman et sa sœur dans une grande librairie, Benoist interroge : « *Qu'est-ce qu'elle regarde Floriane, quels livres prend-elle ? Et pourquoi n'y en a-t-il pas pour moi ?* » Pas d'albums pour le garçonnet dans ce luxuriant rayon d'édition jeunesse. Non, aucun, car Benoist est aveugle. Or l'édition adaptée destinée aux enfants non voyants, déjà ultra-confidentielle quant au nombre de titres disponibles, voit son invisibilité aggravée par l'absence de circuit de distribution, en dehors de la vente par correspondance.

Il existe pourtant quelques merveilleux ouvrages dont on constate, lorsqu'ils leur sont présentés, qu'ils plaisent autant aux enfants voyants qu'aux amblyopes et aux non-voyants. Ils permettent en outre aux tout-petits de partager avec leurs parents le plaisir d'une rencontre accompagnée avec l'écrit, que les uns ou les autres soient ou non handicapés visuels.

Ces réalisations sont l'œuvre d'une poignée de passionnés, qui proposent des albums combinant les deux systèmes d'écriture - braille et « noir » - et deux modes d'exploration des illustra-

tions : visuel et tactile ou sonore. Avec la collection « Des yeux au bout des doigts » en plastique thermoformé qu'il a lancée en 1982, Claude Four a été pionnier en la matière.

Ses titres sont très souvent utilisés en maternelle pour développer le sens du toucher des enfants voyants, ce qui lui permet de procéder à des tirages importants.

Néanmoins, coûteux à réaliser, les albums en relief du Chardon bleu ne peuvent être publiés - au compte-gouttes - que grâce aux bénéfices retirés par l'éditeur de la vente d'ouvrages en gros caractères, dont les personnes âgées sont friandes. Et, à ce jour, les quelque douze livres qui ont vu le jour sont quasiment tous épuisés, à l'heureuse exception d'*Oiseau rouge*, de Patrick Fort (175 F). De page en page, les indices tactiles permettant d'identifier chaque forme sont explicités, et les lecteurs, intrigués, suivent, en plein ciel, les aventures de deux avions près d'atterrir.

Comme les réalisations du Chardon bleu, les ouvrages produits par l'association Les Doigts qui rêvent sont de vrais albums illustrés et vi-

vement colorés, imprimés en braille et gros caractères noirs. Créations originales ou adaptations d'albums du commerce, ces livres, composés d'images découpées et collées, fourmillent de trouvailles qui chatouillent la curiosité des petits, invités à effleurer les matières les plus diverses : paille, feutrine, lainage, plumes, mica, plastique, liège, papier émeri, etc.

C'est sa révolte contre l'offense faite aux enfants démunis de livres-plaisir à l'âge où ils sont précisé-

ment censés entrer dans le monde de l'écrit qui a lancé Philippe Claudet, instituteur spécialisé, dans cette croisade éditoriale. Nécessité faisant loi, il existe bien, explique-t-il, des enseignants, des éducateurs et des parents, transcripateurs et bricoleurs, qui réalisent, à l'unité, des ouvrages tactiles faits de tendresse et de bouts de ficelle.

Mais est-il normal, en ce XX<sup>e</sup> siècle vieillissant, de s'en remettre au seul apostolat de moines copistes, interroge l'éditeur ? Sa ré-

ponse, évidemment, est négative, mais le défi commercial loin d'être gagné. Même sans avoir à supporter de coûts de main-d'œuvre, grâce à une structure de production atypique - un atelier d'insertion -, les livres des Doigts qui rêvent ne peuvent être vendus qu'entre 200 et 300 F. D'où les ambitions européennes nourries par Philippe Claudet, pour diminuer le prix de vente de ses ouvrages.

Favoriser l'accès au livre des très jeunes enfants, en stimulant leur imagination et leurs facultés d'attention, est aussi le pari, réussi, de l'association Benjamins Media. Forte de son expérience radiophonique et de plusieurs soutiens financiers - dont celui de la société Sony -, la réalisatrice Régine Michel y développe, depuis 1990, une démarche très originale. Son principe consiste à associer à des ouvrages proposés dans une double version - ordinaire et transcrite en braille (sans images) - un enregistrement sonore qui est une véritable création. Bruitages, musiques, rythme de lecture, diversité des voix : utilisées avec beaucoup de subtilité, les multiples ressources du son

tiennent l'auditeur en haleine et lui permettent de faire des hypothèses de sens tout au long de la narration.

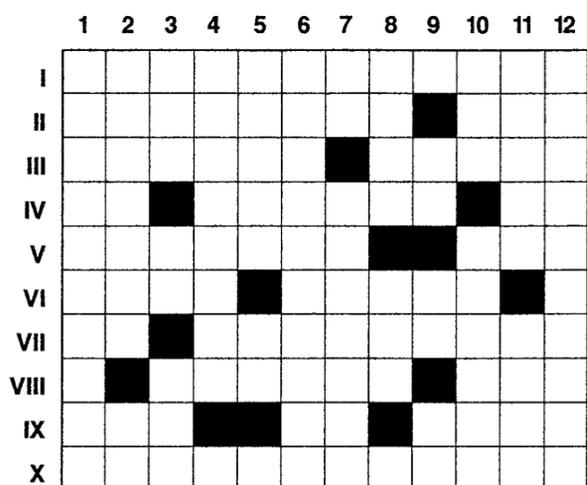
Très différent, le travail d'Hoëlle Corvest, à la Cité des sciences, est, lui aussi, unique en son genre. Il ne s'agit plus de fictions pour les tout-petits, mais d'ouvrages documentaires à voir et à toucher, destinés à des lecteurs plus âgés (à partir de 9-10 ans). Depuis 1991, la Cité a ainsi publié, outre une méthode de lecture d'images selon les principes du dessin technique, avec un livret, une cassette audio et des briques en Lego, trois livres de vulgarisation bigraphiques (en gros caractères noirs et en braille), enrichis d'illustrations en relief coloré. A ces titres sur l'architecture, la géologie et la reproduction, Hoëlle Corvest pourrait en ajouter bien d'autres. « *Mais nous sommes freinés par les problèmes de distribution*, explique l'éditrice ; *même la Caisse nationale des monuments historiques et des sites refuse de diffuser Des clés pour bâtir. Qui parle d'accès à la culture des publics handicapés ?* »

Caroline Helfter

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99027

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTALEMENT

I. Baisse dans la hausse. - II. Développés harmonieusement. Fait du neuf. - III. Travailler à la pièce. Produit des rafles. - IV. Grecque. Tué par son frère, il retrouva la vie grâce à son épouse. Lettres de La Fontaine. - V. Ne fera pas de mal, s'il ne fait pas de bien. Socialistes disparus en 1989. - VI. Grand prix d'un concours de tir. La Venise nipponne. - VII. Préposition. Reste en dehors du coup. - VIII. Salles pour les maîtres. Dans un argument. - IX. L'Europe de l'espace. En verve. Le Trésor en fait

circuler. - X. Bien ficelée, mais certainement pas à l'aise.

### VERTICALEMENT

1. Pas grand en ville, modèle réduit à la plage. - 2. Encore plus petit, mais en mathématiques. Possessif. - 3. Capucin. Un peu d'albâtre. Beauté d'une perle. - 4. En dehors des coups. - 5. Acte de la pensée. Donne le choix. - 6. Sorties de leurs gonds. - 7. Mesure prise à Pékin. Nains ou grimpants, ils défendent leurs fleurs. - 8. Bulles piémontaises. Comptés à chaque tour. - 9. Fait

souvent un pli. Demi-kilo. A quitté Richelieu pour Mitterrand. - 10. Cours européen. Devrait nous protéger en permanence. - 11. De bœuf en façade. En feu. - 12. Ses aspirations ne tirent pas à conséquences.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 99026

#### HORIZONTALEMENT

I. Dédoublément. - II. Egrisée. Ader. - III. Boue. Tub. Ives. - IV. Oup. Directif. - V. Utérus. Quasi. - VI. Ci. Avenues. - VII. Hermès. Es. De. - VIII. Errât. Détour. - IX. Aieou. Aloï. - X. Rhéteurs. Tsé.

#### VERTICALEMENT

1. Déboucheur. - 2. Egotier. - 3. Drupe. Rrae (rare). - 4. Oie. Ramait. - 5. Us. Duvetée. - 6. Bêtises. Ou. - 7. Leur. Dur. - 8. Béquée. - 9. Ma. Cuesta. - 10. Edittas. Olt. - 11. Nevis. Duos. - 12. Tréfilerie.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy Vice-président : Gérard Morax Directeur général : Stéphane Corre

21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05

Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

## ÉCHECS N° 1829

### TOURNOI DU NOUVEL AN (Pampelune, 1999)

Blancs : A. Morosevitch.

Noirs : Xie Jun.

Partie écossaise.

1. é4	é5	15. Fh3	fxé5 (g)
2. Cf3	Cx6	16. Dxd7	Df6
3. d4	éxd4	17. 0-0 (h)	Fc5
4. Cxd4	Cf6 (a)	18. Cc3	Cd6 (i)
5. Cxc6 (b)	bxç6	19. Dxc6	Cb7
6. é5	Dé7	20. Dd7	Td8
7. Dé2	Cd5	21. Cd5!!	Txd7
8. ç4	Fa6	22. Cxf6	Td2 (j)
9. b3 (c)	0-0 (d)	23. Cd7+	Ra8
10. g3	Té8	24. Fxé5	Fb4
11. Fb2	f6	25. Fxç7	Cc5
12. Dd2 (e)	Cb6	26. Fg2+	Fb7
13. a4	Rb8 (f)	27. Cb6!!! (k) abandon (l)	
14. a5	Cç8		

### NOTES

a) Une autre variante principale consiste en 4... Fç5 ; 5. Cb3, Fb6 (ou 5. Fé3, Df6 ; 6. ç3, Cg-é7) ; 6. Cç3, Df6 ; 7. Dé2, Cg-é7. b) Autre suite importante : 5. Cç3, Fb4 ; 6. Cxc6, bxç6 ; 7. Fd3, d5 ; 8. éxd5, çxd5 ; 9. 0-0, 0-0 ;

10. Fg5, ç6 ; 11. Cé2, h6 ; 12. Fh4, Fd6 ; 13. Cd4, ç5 ; 14. Cf5, Fxf5 ; 15. Fxf5, g5! ; 16. Fg3, Fxg3 ; 17. hxg3, Té8! et les Noirs sont bien selon Almasi.

c) Ou 9. Dé4, 9. Cd2, 9. g3. d) La continuation complexe 9... Dh4 ; 10. a3, Fç5 ; 11. g3! tourne à l'avantage des Blancs : 11... Fxf2+ ; 12. Dxf2 (et non 12. Rxf2?, Dd4+ ; 13. Rf3, Dxa1), Dé4+ ; 13. Rd1!, Dxl1 ; 14. Cd2, avec avantage aux Blancs. 9... g6 et 9... g5 sont également jouables.

e) 12. f4 est à envisager. Ou 12. Fg2, fxé5 ; 13. Cd2, g6 ; 14. 0-0-0, Fh6 ; 15. Rh1, Th-f8 ; 16. Cé4, Cb6 ; 17. Dé1, d6 ; 18. Da5, Rb7 ; 19. Fa3, Td8 ; 20. ç5!, Cd5 ; 21. çxd6, çxd6 ; 22. Txd5, çxd5 ; 23. Dxd5+, Rb8 ; 24. Cç5, abandon (Whitlock-Hoskyn, championnat de Nouvelle-Zélande).

f) Dans le même tournoi, Xie Jun trouve contre Rivas une meilleure suite : 13... Db4! ; 14. Dxb4, Fxb4+ ; 15. Cd2, fxé5 ; 16. a5, Ca8 ; 17. Fh3, Rh8, avec avantage aux Noirs.

g) Si 15... d6 : 16. é6. h) Et non 17. Dxe8?, Fb4+.

i) Essayant d'empêcher Cç-é4. A noter la dysharmonie des pièces noires.

j) Cette double attaque du Fb2 et du Cf6 échoue simplement.

k) Estocade !

l) Si 27... axb6 ; 28. axb6+, Ca6 ; 29. Txa6 mat. Une belle victoire du vainqueur du tournoi de Pampe-

lune, nouvelle étoile russe de vingt et un ans.

### SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1828

L. KATSNELSON (1979)

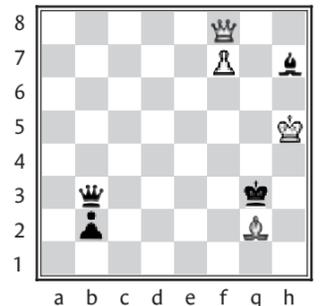
(Blancs : Ra1, Cb2, Pb7, f7 et h7. Noirs : Ra3, Dd8, Fé1, Pa2 et b4. Nulle.)

Si 1. f8=D?, Fç3!

1. b8=D!, Dxb8 ; 2. f8=D!, Dxf8 ; 3. h8=D!, Fç3! ; 4. Df6!, Dd6! ; 5. Dd4!, Da6! ; 6. Dd3!, Db5! ; 7. Dé2!, Dç4! ; 8. Dd3 nulle.

### ÉTUDE N° 1829

N. ELKIES (1993)



Blancs (4) : Rh5, Df8, Fg2, Pf7. Noirs (4) : Rg3, Db3, Fh7, Pb2.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

**ANNIVERSAIRE** Mort, à Paris, le 30 janvier 1963, le compositeur Francis Poulenc était né dans la même ville, le 7 janvier 1899. Esprit indépendant, fasciné par les boule-

versements esthétiques de son temps, il aimait tout autant, et peut-être par-dessus tout, l'ambiance des quartiers populaires du vieux Paris et des bords de Marne. ● GRAND

CAUSEUR, il a laissé de nombreux entretiens écrits et radiophoniques, dans lesquels *Le Monde* a puisé pour un entretien imaginaire qui révèle un homme attachant, drôle et sin-

cère. ● POULENC a souvent dit que sa musique était mal jouée. Cela n'a guère changé, pourtant elle intéresse toujours public et interprètes et suscite de très nombreux enregis-

trements. ● LA MUSICOLOGUE Lucie Kayas s'apprête à publier, chez Actes Sud, un ensemble de causeries radiophoniques données à la Radiodiffusion française de 1947 à 1949.

## Un jeune homme nommé Francis Poulenc aurait eu cent ans

Né le 7 janvier 1899, mort le 30 janvier 1963, le compositeur français s'est toujours comporté en homme libre, dans sa vie privée comme dans sa musique. « *Le Monde* » a puisé parmi ses nombreux propos, écrits et radiophoniques, pour cet entretien imaginaire

« Vous interprète-t-on selon vos vœux ?

— Beaucoup de virtuoses jouent ma musique, Gieseking, Rubinstein, Horowitz, Marcelle Meyer. Mais la plupart n'aiment que mes pièces les plus superficielles et les plus « payantes ». J'en souffre parfois. Mais, au moins, ils me donnent l'impression que ma musique, même mineure, tient le coup. D'autres jouent les pièces auxquelles je tiens, mais me massacrent assidûment : trop de rubato, trop d'intentions, trop de clins d'œil entendus. Cela ruine ma musique. Il ne faut surtout pas vouloir y rajouter quoi que ce soit, il faut respecter ce qui est écrit et la sentir, un point c'est tout. Les cantatrices sont une terrible engeance : je vous assure parfois préférer la bonne chanteuse pas trop fûtée mais avec une vraie voix à l'artiste pseudo-intelligente et toujours aphone le jour du concert...

— Ce sont des « artistes » qui vous ont chanté plutôt que des « voix »...

— Oui, sans doute. Mais voyez-vous, ce que j'écris est tout de même un peu raffiné, et ce sont des Pierre Bernac, des Suzanne Peignot, des Marie-Blanche de Polignac qui ont su rendre ces subtilités... Mais je regrette que Ninon Vallin ait toujours un peu dédaigné ma musique. Beaucoup plus tard, il y a eu Denise Duval, qui est une vraie chanteuse d'opéra mais que j'ai forcée à faire des récitals,

et puis le jeune Gérard Souzay, Bernard Krusén, que je considérais comme les dignes successeurs de Bernac.

— Lors que Bernac a créé mes *Chansons gaillardes*, en 1926, je l'avais trouvé un peu trop « seizième arrondissement » à mon goût... J'étais — et je suis — plutôt boulevard de Clichy, cirque Médrano, guinguettes de Nogent, j'aime les odeurs de frite et de parfum achetés aux magasins à « prix uniques »... Et puis j'ai découvert derrière cette allure bourgeoise des sincérités et des rigueurs qui vont bien à ma musique. Quand il chante « *M'as-tu connu marchand d'marrons à Barbès et sous l'méto* » dans *Parisiana*, il n'y a personne d'autre qui sache mieux recréer le parigot gouailleux sans pour autant faire du faux Maurice Chevalier...

— Vous les aimez, ces artistes de music-hall, de variétés ?

— Je les adore ! Savez-vous que, tout jeune, j'ai échangé un recueil de sonates de Beethoven contre un billet pour un concert de Mistinguett ? Yvonne Printemps, pour qui j'ai écrit des chansons, est une artiste divine... Marie Dubas, Marianne Oswald, Edith Piaf, à qui j'ai dédié ma *Quinzième Improvisation* pour piano, et Maurice Chevalier, bien entendu. Ah ! Chevalier, vous ne pouvez savoir comme je l'admire. J'aurais tellement aimé être ce qu'il est ! A treize ans, j'allais l'entendre avec mon oncle

Papoum, qui m'amenait au café-conc'... Je me suis beaucoup inspiré de ses tours de chant pour les *Chansons villageoises*. C'est un esprit purement parisien, un artiste qui a véritablement de la classe, drôle, sans vulgarité, qui sait si bien contrôler ses effets.

— On vous dit fils à papa, grand bourgeois...

— On exagère. Ma famille était bourgeoisement installée, mais les usines Poulenc n'étaient pas ce qu'est devenue la société Rhône-Poulenc, qui, croyez-le, ne me verse pas de royalties ! Mais bon, enfin, j'ai de quoi entretenir mon jardinier-vigneron, ma femme de chambre et ma cuisinière à Noizay et loger dans de bons hôtels. Je n'en rougis pas car il y a eu des périodes où j'ai dû écrire et jouer du piano pour gagner ma vie. Grâce à Dieu, je suis souvent joué et enregistré et je sais qu'un sou est un sou.

— Comment avez-vous vécu le Front populaire ?

— Comme un moment de solitude. Je suis et j'ai toujours été un démocrate. J'aimais beaucoup Clemenceau. Mais j'ai souffert de voir tant de mes collègues et amis retourner leur veste, se sentir l'âme soudainement populaire en échange d'un poste, d'une responsabilité. J'ai dit un jour, en forme de plaisanterie, à mon amie la comtesse de Polignac que j'avais assez prouvé combien j'aimais les « fronts » populaires pour être tenu au-dessus de tout soupçon. Je suis resté à l'écart mais j'en ai souffert. Cela a-t-il ravivé des souvenirs d'enfance, lorsque j'étudiais la musique en privé et non au Conservatoire ? Vous savez, on ne se remet jamais tout fait d'être un autodidacte... J'ai parfois accepté d'écrire en hommage à des compositeurs que je n'aimais guère, Albert Roussel, par exemple. Je l'ai fait pour être de la partie, « dans le coup », je l'avoue. Mais là, non, je n'ai pas cédé. Et je



Dans sa propriété de Noizay (Touraine), Francis Poulenc, son fox-terrier dans les bras, est entouré de son jardinier-vigneron, sa cuisinière (à gauche) et sa femme de chambre.

me suis payé le luxe d'écrire, en plein mouvement de gauche, ma première œuvre religieuse, les *Litanies à la Vierge noire*. Ce n'était pas une protestation, croyez-le bien, un refuge tout au plus.

— Etes-vous croyant ?

— Je le suis sincèrement quand je le suis. J'ai une foi paysanne, une foi de curé de campagne. Je suis aussi sincère dans ma pratique reli-

gieuse que dans ma sexualité. Ce qui est tout dire. J'ai vécu dans l'indifférence la plus totale à l'égard de la foi. En 1936, mon séjour à Rocamadour, la solitude, ce sanctuaire de la Vierge noire, la mort prématurée d'un collègue compositeur m'ont donné une conscience nouvelle de la fragilité de l'existence. Depuis, elle ne m'a jamais quitté vraiment, mais disons que

j'ai un rapport relâché avec elle. Et pourquoi pas ? Elle est dans la vie, cette foi, tous les jours, pas seulement au Carmel, dans l'ascèse ! J'ai tant aimé ces bénédictins qui jouaient au football, cela m'a inspiré pour mon *Gloria*. Et j'adore le peintre Zurbaran qui habille ses saintes en grandes dames...

— Vous n'enseignez pas. Pourquoi ?

— J'en parlais justement un jour avec Arthur Honegger, qui me reprochait de ne pas m'y soumettre. Ce n'est pas mon genre. Voyez-vous, je préférerais faire des ménages : j'habite en face du Sénat, je pourrais vider les corbeilles à papier, le soir, si besoin... Enseigner ? Non, sinon donner un conseil d'orchestration ou de prosodie de temps à autre quand on me le demande.

— Est-ce à dire que vous vous désintéressez de la jeune génération des années 50 ?

— Oh que non ! J'ai tout de suite adoré la musique de Boulez, qui était autre chose qu'un simple « dodécaca », comme je sur-nomme beaucoup de ses collègues qui n'avaient pas son talent et son oreille. Il a une couleur bien à lui. J'allais au Domaine musical, j'ai donné de l'argent parce que j'y croyais, pas pour être à la page. Stravinsky voulait être à la page lui, à la fin, lorsqu'il a pris en marche le train du mouvement sériel. J'ai toujours pensé qu'il mettait des chapeaux trop jeunes pour son âge. Boulez n'aime probablement pas ma musique, mais c'est le rôle d'un jeune homme d'avant-garde que de combattre les vieilles barbes de mon genre. Que faisons-nous, Auric et moi, à vingt ans ? Nous disions du mal de Ravel. On s'en est mordu les doigts. Mais lui ne nous en a pas voulu. Il détestait les « petits Ravel », les suiveurs... C'était un type ce Ravel... »

Propos « recueillis » par Renaud Machart

### Repères biographiques

- 1899. Naissance le 7 janvier à Paris, de Francis Poulenc, d'une mère parisienne et d'un père aveyronnais.
- 1915. Mort de sa mère.
- 1917. Création de son premier opus, la *Rhapsodie nègre*. Mort de son père.
- 1924. Les Ballets russes présentent *Les Biches*.
- 1934. Rencontre du baryton Pierre Bernac au Festival de Salzbourg. Fondation de leur duo chant et piano.
- 1935. Premier concert officiel du duo, le 3 avril.
- 1936. Visite de Rocamadour pendant l'été et écriture de sa

première œuvre religieuse, les *Litanies à la Vierge noire*.

- 1940. Mobilisé (juin) puis démobilisé (juillet).
- 1947. Création des *Mamelles de Tirésias*, écrites pendant la guerre.
- 1949-1950. Écrit coup sur coup son *Concerto pour piano* et le *Stabat mater*.
- 1957. Création, à Milan puis à Paris, de l'opéra *Dialogues des carmélites*.
- 1959. Création de *La Voix humaine*, d'après Jean Cocteau, le 6 février. Dernier concert public de Pierre Bernac, le 27 mai.
- 1962. Dernières sonates pour bois et piano.
- 1963. Décès par crise cardiaque à Paris, le 30 janvier.

## Le passage du siècle d'un compositeur méconnu parce que trop célèbre

DARIUS MILHAUD, en 1992 — autant qu'Arthur Honegger, la même année —, eut besoin d'un centenaire pour réévaluer, revivifier une œuvre énorme et multiforme. Son ami Francis Poulenc (1899-1963) n'aura pas connu de purgatoire et a l'insolent avantage de faire partie du « grand répertoire », dans tous les domaines de l'expression musicale : mélodie, opéra, chœur, piano, musique de chambre, concerto. *Le Bestiaire* ou *La Courte-Paille* sont chantés régulièrement par les récitalistes ; les *Dialogues des carmélites* continuent d'être programmés chaque année au moins dans une grande maison d'opéra ; les *Litanies de la Vierge noire* ou *Figure humaine* demeurent des jalons essentiels de la musique vocale polyphonique du XX<sup>e</sup> siècle ; les *Sonates* pour flûte, hautbois ou clarinette et piano figurent systématiquement aux programmes de musique française ; le *Concerto pour deux pianos*, celui pour orgue, sont des ouvrages stars, joués souvent et enregistrés fréquemment.

Son examen de passage vers la postérité, Poulenc l'a connu dès l'âge de dix-huit ans, au Théâtre du Vieux-Colombier à Paris, lorsque sa

*Rhapsodie nègre* fut donnée devant un parterre rassemblant tout ce que Paris comptait d'esprits fins, de duchesses et d'artistes d'avant-garde. Patronné par Jean Cocteau et Erik Satie, Poulenc trouvera vite sa place dans la société musicale et le cœur des musiciens.

### EMPRUNTS ET AUTOCITATIONS

Son professeur de piano, Ricardo Vines, joua systématiquement ses premiers recueils, lui assurant une diffusion européenne immédiate. Rubinstein, Horowitz, Gieseking l'interpréteront régulièrement et Igor Stravinsky l'aidera à trouver un premier éditeur (Chester). Depuis les années 30, le disque a contribué à faire connaître sa musique. Quelques inédits récemment publiés ont apporté leur contribution à l'affinage du portrait de ce bon vivant hypochondriaque et souvent dépressif.

Autre distinction de taille : Poulenc possède une signature harmonique et mélodique immédiatement reconnaissable, faite cependant de nombreux emprunts à d'autres compositeurs (Stravinsky et Prokofiev, entre autres) mais pratiquant également beaucoup l'autocitation, de

sorte qu'on a parfois l'étrange sensation de se croire dans les *Dialogues des carmélites* quand on est au beau milieu du *Concerto pour piano*...

Le compositeur se demandait si sa musique « tiendrait le coup » en cette fin de siècle. Elle tient le coup, malgré des interprétations souvent faussées. Lors d'une tribune discographique de France-Musique, il a été passé en revue six versions (sélectionnées parmi de nombreuses autres) du *Gloria*, dont deux de Georges Prêtre, créateur de l'œuvre en France et familier du compositeur. Aucune, hormis celles de Michel Corboz (Fnac-Aria Music, à rééditer d'urgence) et de Seiji Ozawa (DG) n'ont satisfait les invités. L'ensemble des participants a même unanimement crié au massacre dans quatre des cas envisagés. C'est dire, en prenant l'exemple d'une œuvre lisible et assez facilement compréhensible (Poulenc est très précis dans ses indications) que beaucoup de travail demeure pour faire entendre la nature stylistique singulière d'un compositeur méconnu parce que trop célèbre.

R. Ma.

## Causeries radiophoniques autour d'une discothèque variée

POULENC était un infatigable causeur : en (bonne) société, en conférence, pendant ses concerts et lors des innombrables entretiens radiophoniques qu'il accorda à la radio française ou à des radios de langue française comme celle de la Suisse romande. Parmi les



**BIBLIOGRAPHIE** archives de la radiodiffusion française se trouve une large série intitulée « A bâtons rompus », dont la musico-logue Lucie Kayas a trouvé, à la Bibliothèque nationale, les textes écrits par Poulenc. Elle les a publiés et précisément annotés,

complétant de manière très opportune et documentaire la bibliographie poulencquienne.

Cette publication imprimée nous prive des multiples exemples musicaux que proposait Poulenc. Car ces émissions « A bâtons rompus », enregistrées et diffusées entre l'automne 1947 et l'été 1949, consistaient en une écoute de disques que Poulenc commentait, les ayant choisis et rassemblés autour d'un thème. Lucie Kayas écrit dans sa préface : « *Les quelque 150 disques 78 tours de sa discothèque confirment la variété de ses goûts, la musique balnaise côtoyant les chansons de Maurice Chevalier, les enregistrements de Nellie Melba ou d'Enrico Caruso, ou encore des œuvres de Barber,*

*Britten et surtout de Stravinsky en très grande quantité.* »

On trouve ici des commentaires inédits et substantiels sur des artistes ou des genres musicaux que Poulenc aimait, notamment la musique populaire en général. On lui découvre une vaste connaissance du répertoire classique et de la musique de ses contemporains (Berg, Bartok, Stravinsky, Barber, Menotti, Walton...).

Lucie Kayas a eu la bonne idée de republier en plus deux textes peu connus de Poulenc, un *Journal de vacances* (1911-1912) écrit par un jeune homme de douze-treize ans, ainsi que des *Feuilles américaines* qu'il feint d'extraire de son *Journal*, alors qu'il s'agissait d'une commande de la revue

mensuelle *La Table ronde*, laquelle allait faire paraître le texte entre deux contributions signées Julien Green ou Raymond Aron dans son numéro 30 (juin 1950). On y découvre un Poulenc déjà doué pour l'écriture dans le premier et quelques notations pittoresques sur les Etats-Unis, les concerts qu'il y donna, Samuel Barber, Vladimir Horowitz, Wanda Landowska, Lotte Lehmann dans le second.

R. Ma.

★ *A bâtons rompus*, écrits radiophoniques de Francis Poulenc. Textes réunis, présentés et annotés par Lucie Kayas, 236 pages, Actes Sud. Publication en février.



UN FILM DE LAURENT ACHARD

# Chandigarh entre bidonville et jardins

Cinquante ans après sa création, la ville conçue par Le Corbusier fait face au vieillissement et à un développement imprévu. Un colloque d'architectes a fait le point

**CHANDIGARH (INDE)**  
de notre envoyée spéciale

« Laissons Chandigarh être une nouvelle ville, symbole de la liberté de l'Inde, libérée des traditions du passé. Une expression de la foi de la nation dans son futur. » Commanditaire de Chandigarh, Jawaharlal Nehru, premier ministre de l'Inde indépendante, voulait à la fois exprimer la modernité de son pays et donner aux Pundjabis, principales victimes de la partition du pays, une capitale, digne de leur faire oublier Lahore, devenue pakistanaise. Un demi-siècle plus tard, cette idée a été célébrée durant trois jours à Chandigarh par de nombreux d'architectes internationaux. Au-delà des témoignages de reconnaissance à Le Corbusier, l'architecte de cette ville créée de rien, l'évolution de Chandigarh a été au centre des nombreux débats.

En cinquante ans, l'Inde a fait du chemin et ses problèmes – administratifs, financiers, surpopulation – ont rattrapé cette cité qui demeure toutefois une exception dans l'urbanisme indien. Cette contradiction a engendré durant ces journées une querelle des anciens et des modernes, les premiers cherchant avant tout à préserver le caractère quasi sacré du plan de la ville tel que conçu par Le Corbusier et les siens, les seconds plaçant pour un réaménagement d'une ville menacée par le développement sauvage des satellites qui l'entourent.

Prévue pour être une capitale administrative qui ne devait pas dépasser 500 000 habitants, Chandigarh en compte déjà 800 000 et 1,2 million avec Panchkula et Mohali, qui se développent à sa périphérie. Les 114 kilomètres carrés de Chandigarh, territoire de l'Union, servent aujourd'hui de capitale à l'Etat du Pendjab et, depuis 1966, à celui de l'Haryana. Ce statut tripartite complique toute planification future. Aux yeux des architectes, seul un plan d'ensemble incluant les villes satellites peut remédier aux maux de la ville. « Sans cela, l'héritage de Le Corbusier deviendra

une sorte de musée à l'usage des riches car la terre y deviendra de plus en plus chère, doublé de villes satellites que personne ne planifie », soutient Julian Beinart, professeur d'architecture au Massachusetts Institute of Technology (MIT) et auteur d'une étude avec l'architecte indien Charles Corréa pour la densification de Chandigarh. Le plan originel des Sept Voies (V7) et les espaces verts conçus pour permettre aux habitants de respirer et de bénéficier de la vue sur les contreforts de l'Himalaya ont été remis en cause par plusieurs participants.

La densification d'une ville dont aucune habitation ne doit dépasser deux étages a été une des questions les plus discutées. Pour l'architecte français Jean-Louis Véret, une rénovation du centre de Chandigarh pourrait s'envisager en reconstruisant des maisons de quatre étages qui respecteraient le plan d'ensemble de la ville. Pour Charles Corréa, une meilleure utilisation des espaces verts, dont la plupart sont devenus des dépotoirs, s'impose. Le plan de la ville en larges secteurs autonomes dont le nombre a déjà dépassé celui prévu par Le Corbusier complique tout système de transport public. « La gare, dit l'architecte indien, aurait dû être au centre de la ville et comme à Bombay le développement se serait fait le long des voies de

## Redonner vie au Capitole

Le quartier du Capitole de Chandigarh, avec son secrétariat du gouvernement, son Assemblée et sa Haute Cour de justice, est l'objet des critiques les plus vives des architectes qui se sont réunis dans la cité indienne pour discuter de son avenir. « Le Corbusier a oublié le peuple, a affirmé l'historien américain Charles Jencks, et succombé à la politique autoritaire de Nehru. » L'isolement de l'ensemble monumental est aggravé par les mesures de sécurité adoptées par le gouvernement dans un Etat qui a connu dix ans de troubles violents.

La construction en béton brut a mal résisté à la rigueur du climat. Les effets de lumière vus par Le Corbusier disparaissent derrière la poussière de milliers de vitres, quand celles-ci n'ont pas été remplacées par des morceaux de carton. Dans une des salles de l'Assemblée, la tapisserie originale a été coupée aux ciseaux pour créer une porte et, dans l'autre, pour installer des climatiseurs. « Il faut redonner vie à cet ensemble », ont plaidé plusieurs participants, qui ont suggéré d'y introduire des espaces culturels et de loisir.



ROBERT POLIDORI/PIPLANET

Le secteur 33 A de la capitale du Pendjab construite à la demande de Nehru.

communication. » Les transports à Chandigarh sont effectivement déficients, et dans une ville où les couches défavorisées vivent à la périphérie, il n'est pas rare qu'un employé doive faire une heure de bicyclette pour rejoindre son lieu de travail. « L'administration devrait envisager la location des ter-

Sans plan d'ensemble, « l'héritage [du fondateur] deviendra une sorte de musée à l'usage des riches car la terre y deviendra de plus en plus chère, doublé de villes satellites »

rains qui bordent les larges avenues pour subventionner un meilleur système de transport public », affirme pour sa part Julian Beinart.

Autre reproche développé par une architecte de Chandigarh, Maïdhu Sarin : la ville a été conçue pour les riches. Chandigarh a caché sa pauvreté en la rejetant loin du centre mais, aujourd'hui, les oubliés se font entendre. L'immense bidonville qui abrite face à l'université près de 100 000 personnes témoigne que beaucoup de

problèmes restent à résoudre dans la ville. Aucune ville indienne ou même des pays en développement n'a été capable de résoudre ce problème, plaide Sagdish Sagar, administrateur en chef de la ville. M. Sagar admet toutefois que les riches sont les plus ardents défenseurs d'un plan qui les privilégie et qui,

de trois pièces qui bénéficie de l'électricité, de l'eau courante, de toilettes et d'une petite cour intérieure. Un rêve inaccessible pour des centaines de millions d'Indiens. Employé du gouvernement, Kuldeep Takur a eu la chance d'obtenir cette maison, prévue dans le plan pour la plus petite catégorie d'employés. Selon les instructions du gouvernement, le plan original développait treize types de maisons, en fonction de la hiérarchie des emplois. Mais seules 60 à 80 maisons sont disponibles pour les 1 200 employés de la compagnie.

Le mérite de cette rencontre aura sans doute été de permettre une réflexion pluridisciplinaire sur les aménagements à apporter à une ville qui, cinquante ans après sa fondation, reste une réussite. Mais elle est aujourd'hui contrainte d'évoluer pour le demeurer. Le plus grand test du succès de Chandigarh, a ainsi affirmé l'architecte britannique Sir Colin St John Wilson, sera la capacité à y insuffler plus de vie. En respectant la situation de départ, il lui faudra trouver des solutions. Aujourd'hui, on manipule plus que l'on reconstruit. Les multiples intérêts qui se croisent à Chandigarh permettront-ils de trouver un terrain d'entente qui sauvegarde le caractère d'une ville construite d'abord pour le bénéfice de tous ses habitants ? C'est le défi.

Le Corbusier a très bien compris la première croissance de Chandigarh. Il s'agit maintenant de développer la ville vers le nord. « Laissons les architectes indiens le faire », a affirmé en guise de conclusion Charles Jencks. Ceux-ci, dont certains ont fait leurs premières armes avec Le Corbusier, y sont prêts mais il faudra surmonter d'abord les entraves politiques et administratives qui pèsent sur la ville.

Si les défauts de la ville ont été amplement discutés et les solutions pour y remédier envisagées, chacun est toutefois tombé d'accord pour reconnaître qu'elle reste de loin la ville indienne la plus agréable à vivre et la mieux conçue. Premier concernés, les habitants, même les plus modestes, partagent cette opinion. « Je suis très très heureux ici », affirme Kuldeep Takur, dans sa petite maison

Françoise Chipaux

## Présences, le grand forum démocratique de la musique contemporaine

LES AMATEURS de musique contemporaine se retrouvent du 29 janvier au 14 février à la Maison de Radio-France pour suivre la neuvième édition du festival Présences. Très apprécié du public, tant pour la gratuité des concerts que pour l'atmosphère décontractée qui y règne, ce vaste forum de la création parvient aujourd'hui à maturité, ainsi qu'en témoigne une programmation plus maîtrisée que par le passé. De 1991 à 1997, le contenu de Présences fut défini par Claude Samuel (journaliste spécialisé, directeur de la musique à Radio-France et fondateur de ce festival) et matérialisé par Yves Prin (compositeur, pianiste et chef d'orchestre).

Depuis 1998, ce dernier en assume seul la direction artistique, avec des effets immédiatement remarquables. Le concept de création connu ainsi, en 1998, un aménagement d'importance à partir d'une logique qui veut, selon Yves Prin, qu'« une œuvre n'a pas été créée tant qu'elle n'a pas été jouée plusieurs fois ». Des partitions d'excellente qualité, oubliées depuis leur première exécution, ont donc bénéficié d'une deuxième chance.

Plus perceptible encore cette année, la marque personnelle d'Yves Prin se dégage des deux axes traditionnellement investis par le festival : la thématique nationale ou instrumentale et l'hommage à un compositeur de référence. Après un assortiment de Russes (1993), de Chinois (1996) et d'Italiens (1997), Présences aurait pu proposer un lot inédit de Latino-Américains ou d'Australiens, au nom d'une illusoire notion d'école. Aux pays, Yves Prin a préféré les métropoles, en soulignant l'existence d'un triangle Paris-New York-Montréal.

### DUSAPIN, SIGNE D'ASSURANCE

L'activité de la troisième génération des compositeurs québécois (emmenés par Denys Bouliane) l'a attiré par sa démarche d'initiation du public. Il l'a donc retenue comme point de départ de l'édition 1999, puis a noté que, à l'instar du Nouvel Ensemble moderne, dirigé par Lorraine Vaillancourt, les musiciens de Montréal entretenaient d'étroites relations avec Paris. New York lui est enfin apparue comme un pendant naturel à Montréal dans l'orientation américaine vers l'Europe, point

commun de compositeurs aux racines fort différentes (argentine, ukrainiennes, etc.) et aux préoccupations fort éloignées de celles des créateurs de la Côte ouest.

Comme pour Montréal et New York, le choix des représentants de Paris s'est effectué selon le critère de brassage des cultures, que l'on pourrait considérer comme le fil rouge de Présences 1999. Pour établir le programme des concerts, Yves Prin a parcouru des centaines de partitions, avec la volonté « de ne pas tenir compte de la vogue des noms, mais de la validité de l'œuvre ».

La mutation la plus visible du festival de Radio-France s'appréhendait toutefois à l'examen de sa tête d'affiche. A la différence de György Ligeti (né en 1923), de Sofia Goubaidouline (née en 1931), de Mauricio Kagel (né en 1931), de Luciano Berio (né en 1925) et de Iannis Xenakis (né en 1922), qui ont ainsi été honorés de 1994 à 1998, Pascal Dusapin (né en 1955) n'est pas une figure ancestrale de la création musicale. Bien que son nom soit assez familier au grand public des mélomanes, il n'est pas encore aussi porteur que ceux cités plus haut. Le choix de Dusapin

– amplement justifié par une production à l'originalité renouvelée – signifie donc que Présences a acquis une indéniable assurance. Encouragé par une fréquentation toujours en hausse (passée, entre 1997 et 1998, de 64 % à 75 % de remplissage de la jauge moyenne), Yves Prin aborde l'édition 1999 avec confiance, sachant que, si la « Présence de Pascal Dusapin » (le compositeur fêté par le festival se doit d'être sur place pendant toute la durée de la manifestation afin de commenter sa musique à la radio ou de communiquer avec le public) est couronnée de succès, d'autres compositeurs de la même génération pourraient bientôt lui emboîter le pas.

### LE DÉPART D'YVES PRIN

Quittant la radio le 1<sup>er</sup> mars prochain – c'est la règle à Radio-France quand on atteint soixante-cinq ans –, Yves Prin ne sera pas en mesure de prolonger ses innovations jusqu'au dixième anniversaire de Présences. Alain Moène, son successeur à la tête du service de la création musicale (et donc du festival), s'en chargera peut-être.

Après dix-huit ans passés à la

radio (il y est entré par hasard pour se procurer des partitions à la bibliothèque, et s'est vu confier la charge de l'art lyrique puis la direction du Philharmonique, après le départ de Gilbert Amy) à créer et à diffuser les œuvres de ses pairs, le compositeur Yves Prin (qui, en ne programmant qu'une seule de ses œuvres pendant toute sa carrière, n'a pas profité de la situation pour s'autopromouvoir) va de nouveau s'adonner à l'écriture en tentant de tirer parti des conseils prodigués à la fin des années 60 par Bruno Maderna, dont il fut l'assistant.

### Pierre Gervasoni

★ Neuvième édition du festival Présences, Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. Tél. : 01-42-30-15-16. Du 29 janvier au 14 février. Deux thèmes : « Présence de Pascal Dusapin » et « Paris-New York-Montréal ». 21 concerts gratuits. 92 compositeurs joués. 87 œuvres, dont 14 de Pascal Dusapin. 54 créations (21 créations mondiales, 33 créations françaises). 12 commandes de Radio-France.

## DÉPÊCHES

■ **ARTS** : le président de la Biennale de Venise, Paolo Baratta, a complété le 26 janvier son équipe de directeurs artistiques, en nommant le pianiste Bruno Canino pour la musique, et Giorgio Barberio Corsetti pour le théâtre. Il confirme ainsi la pluridisciplinarité de la Biennale nouvelle formule, qui est dotée de sept directeurs nommés pour quatre ans : Harald Szeemann pour les arts plastiques ; Alberto Barbera pour le cinéma ; Massimiliano Fuksas pour l'architecture ; Carolyn Carlson pour la danse et Gianfranco Pontel pour les archives historiques des arts contemporains.

■ **Christo construira le 30 avril à Oberhausen « The Wall »**, un mur de 26 mètres de haut et 68 mètres de long fait de 13 000 barils de pétrole peints. L'artiste et sa femme Jeanne-Claude n'ont toutefois donné aucun détail sur la symbolique de ce projet, qui évoque, naturellement, le mur de Berlin, dans un entretien accordé au magazine allemand *Bunte*.

■ **JUSTICE** : la 2<sup>e</sup> chambre civile du tribunal de grande instance de Toulon a condamné, lundi 25 janvier, cette ville à verser 100 000 F (15 000 euros) de dommages et intérêts au sculpteur René Guiffrey pour avoir retiré une fontaine d'une place publique sans prévenir l'artiste. Dans son jugement, le tribunal a constaté que les « voies de fait étaient constituées ». Cette œuvre contemporaine en verre noir sur laquelle se déversait l'eau de la fontaine – d'un coût de 2 millions de francs (300 000 euros), avait été installée en juin 1993 sur la place Besagne.

■ **Une Allemande âgée de trente-sept ans a été écrouée le 28 janvier** à la maison d'arrêt de Nice après sa mise en examen pour communication et mise à disposition du public de phonogrammes sans autorisation des producteurs. Elle avait proposé au Midem de Cannes des contrefaçons de deux CD de Cesária Evora, artiste en contrat d'exclusivité avec Lusafrika/BMG, pour le compte de la société allemande Records Verlags.

■ **CINÉMA** : le prix Cyril-Collard 1998 a été attribué à Florent Emilio Siri pour *Une minute de silence*. Cette récompense, créée par Arte après la mort du réalisateur des *Nuits fauves*, est décernée chaque année à l'auteur d'un premier long métrage. Doté d'un montant de 200 000 F (30 000 euros), le prix permettra au réalisateur de se lancer dans l'écriture de son prochain film.

■ **Emir Kusturica présidera le jury du 14<sup>e</sup> Festival du film de Paris**, qui aura lieu du 6 au 13 avril au cinéma Gaumont-Marignan, sur les Champs-Élysées. Le réalisateur yougoslave succède à Sean Penn comme invité d'honneur d'une manifestation désormais dirigée par Daniel Toscani du Plantier.

■ **THÉÂTRE** : le metteur en scène suisse Luc Bondy renonce à travailler au Deutsches Theater de Berlin, où il devait assurer une présence artistique régulière à partir de l'automne 1999. Il a pris cette décision quand il a su que le contrat de Thomas Langhoff, intendant du Deutsches Theater, qui court jusqu'en 2001, ne serait pas prolongé jusqu'en 2003.

■ **La troupe américaine du Bread and Puppet Theatre**, fondée à New York dans les années 60, s'apprête à revenir jouer à Cuba après vingt ans d'absence. Ces tenants de l'art des rues, militants du recyclage et de la culture pour tous, donneront du 3 au 6 février dans les rues de la vieille ville de La Havane « un spectacle à caractère communautaire et improvisé ».

■ **MUSIQUE** : le Français Jean-Marie Blanchard a été nommé directeur de l'Opéra de Genève, où il succédera à partir d'août 2001 à Renée Auphan. M. Blanchard, quarante-deux ans, est actuellement directeur général de l'Opéra de Nancy et de Lorraine et administrateur général de l'Orchestre symphonique et lyrique de Nancy.

SORTIE LE 3 FÉVRIER 1999

LA PETITE MARCHANDE DE ROSES

L'enfance tuée  
des rues de Médellin

Distribué par : STEWARD

SELECTION OFFICIELLE CANNES 1998



# L'art contemporain fait la fête sens dessus dessous à Chalon-sur-Saône

La peinture lutte difficilement contre l'attrait de la vidéo et du cinéma

Une cuvette de WC transformée en fontaine exotique, un aspirateur qui diffuse du rock'n'roll... Baptisée « Xn », la neuvième édi-

tion des Janviers en Bourgogne, à Chalon-sur-Saône, entretient une confusion ludique savamment orchestrée. Dans un dédale de vidéos,

films et installations, la peinture lutte difficilement et fait figure de parent pauvre de l'art contemporain.

« Xn ». JANVIERS EN BOURGOGNE. Espace des arts, 5 bis, avenue Nicéphore-Niepce, Chalon-sur-Saône (71). Tél. : 03-85-42-52-00. Tous les jours, de 14 heures à 18 h 30. Fermé le mardi. Jusqu'au 4 avril.

## CHALON-SUR-SAÔNE

de notre envoyé spécial

Voilà une manifestation qui ne manque pas de pensées : les petites fleurs violettes sont placardées dès l'entrée, des grandes affiches dues à l'artiste Gianni Motti, directeur d'In Vitro, qui conçoit des espaces-vitrines d'exposition. Un phénomène qui résume assez bien la confusion savamment orchestrée par la structure organisatrice invitée pour l'édition 1999, la neuvième des Janviers en Bourgogne.

Baptisée « Xn », elle regroupe cinq personnes : Elisabeth Lebovici, du quotidien *Libération* ; l'écrivain Jean-Charles Masséra ; la critique d'art Lionel Bovier, habituellement basé à Genève ; le conservateur-volant Hans Ulrich Obrist, basé un peu partout ; et Stéphanie Moïsson-Trembley (*Aden*, n° 60, du 21 janvier). C'est cette dernière qui, cette fois-ci, tient le rôle de « Xn général », comme ils disent, fonction tournaute désignant celui ou celle qui assure l'essentiel du travail de préparation de l'exposition. Elle entend, écrit-elle, « marquer notre engagement dans l'art comme dans le monde, quand l'art, justement,

plus que jamais aujourd'hui, s'invente au fur et à mesure comme une autre possibilité de penser ce monde, de le vivre ou de le dépasser ».

Optimisme militant partagé par le maire (RPR) de Chalon-sur-Saône, Dominique Perben. L'ancien ministre de la fonction publique du gouvernement Juppé estime que la culture « n'est pas une cerise sur un gâteau, mais représente l'essentiel. L'art contemporain permet de mieux comprendre la société dans laquelle nous vivons, et celle qui se prépare. C'est par la fréquentation de la création qu'on peut aider les gens à trouver des repères, dans une société qui a tendance à les perdre. »

Après un moment de désorientation, le visiteur devra convenir que la générale Moïsson-Trembley ne s'est pas trop mal tirée de ce champ de bataille-là. Surtout si, comme le promet Jean-Marc Grangier, directeur de l'Espace des arts, ledit visiteur est accompagné d'un éclairateur, en l'espèce un étudiant chargé de le guider dans un dédale de vidéos, films, murs peints, sculptures et installations. Et un stand gay et lesbien, surtout remarquable par les sachets contenant la très originale pharmacopée de Dana Wyse (*Le Monde* du 6 janvier). Sans oublier un atelier d'écriture et une étrange boîte à idées, *Unbuilds Roads*, conçue par Hans Ulrich Obrist et Guy Tortosa : une urne destinée à recueillir la description de projets non réalisés d'artistes, d'architectes, de scienti-

fiques, et des visiteurs de l'exposition. « Cette initiative, dit un communiqué, veut démontrer que le temps de l'exposition peut devenir un temps de production, preuve qu'il existe des modes de production alternatifs et autonomes... » Qui n'a pas rêvé un jour de devenir commissaire d'exposition leur jette la première pierre.

Il en est une, de pierre, que toute cette agitation laisse de marbre : c'est la sculpture du Lyonnais Ivan Avoscan, installée habituellement dans les lieux, solitaire, sous l'escalier. Un bon gros bloc pivotant, abstrait, rassurant. Mais aussi déplacé dans cette ambiance que la colonne de Juillet, place de la Bastille, peut l'être au milieu de la Gay Pride. Alors une artiste compatisante, l'Américaine Amy O'Neill, l'a fardé grâce à des projecteurs bleus. La même s'est déchaînée sur une honnête cuvette de WC qu'elle a transformée en fontaine, luxuriante, exotique et capable de guérir de n'importe quelle incontinence. Un délire néobaroque, plus proche de l'esthétique du *Nautilus* que de Marcel Duchamp.

## VIOLENCE FÉMINISTE

C'est qu'ils ont de l'imagination, les bougres : après avoir écouté l'aspirateur du Suisse Olaf Beuning diffuser du rock'n'roll, personne n'envisagera plus son ménage de la même façon. L'art, lui aussi, change de nature, et la peinture en devient le parent pauvre. Tout un étage lui est pourtant consacré, sous forme de murs peints. Malgré

la présence de quelques artistes des plus branchés, comme Sylvie Fleury, qui montrait le Genevois Pierre Huber à la dernière FIAC ; Jessica Diamond, représentée par le marchand new-yorkais de Jeff Koons, Jeffrey Deitch ; le Britannique Liam Gillick, un des cent vingt artistes sélectionnés pour la X<sup>e</sup> Documenta de Kassel en 1997 ; ou l'Écossais Douglas Gordon, lauréat du Turner Prize ; malgré Richard Wright, malgré Sidney Stucki et d'autres, elle ne convainc plus. Certes, les peintres n'ont pas démerité. Mais ils ont, nonobstant des formats monumentaux, du mal à lutter contre l'effet ludique de la vidéo ou du cinéma, présentés aux étages inférieurs.

Bien sûr, la programmation peut en irriter plus d'un : il faut beaucoup d'empathie pour supporter longtemps certaines aventures d'une jeune et belle brunette qui promène plus volontiers son spleen à Beverly Hills qu'à Belleville, et vit des drames existentiels dans une villa léchée par les vagues du Pacifique. Mais le choix de la plupart des films est exemplaire. On recommande en particulier les six minutes de *Semiotics of the Kitchen*, tourné en 1975 par Martha Rosler, quand la plupart des artistes et commissaires présents mouillaient encore leurs langes. C'est une inquiétante présentation d'instruments de cuisine, pleine d'une violence féministe à peine contenue, et d'humour aussi.

Harry Bellet

## Laurent Malet, une voix nouvelle pour Arthur Rimbaud

RIMBAUD, DERNIÈRE ESCALE, de Michel Rachline. Mise en scène Nada Strancar. Avec Ophélie Orecchia, Madeleine Marion, Laurent Malet. THÉÂTRE MOLIÈRE-MAISON DE LA POÉSIE. 157, rue Saint-Martin, Paris 3<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-54-53-00. Du mercredi au samedi à 21 heures. Dimanche à 17 heures.

Le 8 juin 1899, sept ans et demi après la mort d'Arthur Rimbaud, sa mère, Vitalie, agenouillée pendant la messe, voit une béquille lui passer sous le nez. Elle tourne la tête, et voit son fils : « C'était bien Arthur lui-même, même taille, même âge, même figure, peau blanche grisâtre... et puis une jambe en moins », écrit-elle, le lendemain, à sa fille Isabelle. La « grande émotion » que dit M<sup>me</sup> Rimbaud, faible chance pour nous de la ressentir, voyant, à la Maison de la

poésie, apparaître Arthur Rimbaud maigre, hâlé, coiffé du petit bonnet blanc qu'il porte sur une photo qu'il avait prise de lui, à Aden. Oui, ici, c'est du théâtre, c'est l'acteur Laurent Malet. Mais vous ne pouvez regarder ce Rimbaud du même œil libre et tranquille qu'en temps normal, au théâtre, vous regardez un Antiochus ou un Surena, par exemple. Il vous faut dominer un sentiment de trompe-l'œil.

Michel Rachline a choisi de présenter son contretypé de Rimbaud quelques semaines avant sa mort, lorsque, amputé, fiévreux, impatient, il vient de quitter l'hôpital de Marseille pour rejoindre sa mère et sa sœur dans la maison de famille de Roche. La mise en scène de Nada Strancar s'emploie à rendre les choses plausibles. Les robes de Vitalie et Isabelle sont simples, les meubles et objets aussi, c'est du réalisme tempéré, rien ne veut retenir trop le regard, sauf une malle, la malle qu'a rapportée

Rimbaud, pleine de livres techniques et d'instruments qu'il s'était fait envoyer à Aden par sa mère.

« Faire parler » Rimbaud et les deux femmes n'allait pas de soi. Cela aussi reste plausible. Et Ophélie Orecchia, qui joue Isabelle, la sœur, est très bien : les meilleurs moments de la pièce sont ceux où le frère et la sœur retrouvent un semblant de l'entente natale, totale, de l'enfance. Laurent Malet donne un Rimbaud tout en rupture de conduite, en désarroi, en ressaisissement ; il semble qu'il y ait, chaque soir, une part d'improvisation dans le jeu heurté de Laurent Mallet. Nada Strancar a - c'est le point noir de la soirée - tort de faire crier la grande actrice qu'est Madeleine Marion. Vitalie a été, en toute circonstance, envers Arthur comme envers Isabelle, d'un dévouement absolu.

Michel Cournot

## Philippe Adrien à bord du tramway de Tennessee Williams

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR, de Tennessee Williams. Mise en scène Philippe Adrien. Avec Caroline Cellier, Florence Pernel, Samuel Le Bihan, Chick Ortega, Jean O'Connell...

ELDORADO, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-38-07-54. De 150 F à 250 F (de 23 € à 38 €). Jusqu'au 30 juin.

Blanche DuBois, enseignante, est licenciée, accusée d'avoir séduit l'un de ses jeunes élèves. Elle se retrouve sans le sou, sans travail. Dans un hôtel de la petite ville, elle ne trouve d'autre ressource qu'une prostitution amateur. Elle est chassée de la ville. Dernier recours, elle se réfugie chez sa sœur puinée, Stella, qui habite le « carré français » de La Nouvelle-Orléans : Stella a épousé un ouvrier d'origine polonaise, Stanley. Le logement est petit. Blanche gêne la vie du couple. Stella attend un enfant. Stanley, exaspéré, mais surtout par besoin irrépressible-contrarié de coucher avec sa belle-sœur, fouine dans le passé de Blanche, découvre ce qui s'est passé. La nuit de la naissance de l'enfant, Stella retenue à l'hôpital, Stanley, se retrouvant seul avec Blanche, passe à l'action. Blanche perd la raison. Deux infirmiers viennent la chercher.

Un film d'Elia Kazan, interprété par Vivien Leigh, Marlon Brando, et Kim Hunter, a « mondialisé » la pièce. Appelé à remettre ce *Tramway* sur les planches, Philippe Adrien ne pouvait pas ne pas contrer le climat très lourd, la tension très forte, la densité de libido, de ce diable de film. Il a dû aussi adapter une œuvre de moyen boulevard aux dimensions presque géantes de la salle de l'Eldorado. Il a fait appel à des apparitions de secours, à des projections sur grand écran.

Il a résolument allégé la pesantier mélodramatique du film. Vivien Leigh était une Blanche DuBois inoubliable de fragilité tremblée, de douceur aiguë, de poésie-vérité : Caroline Cellier, à contre-jeu, mise tantôt sur une placidité, un flegme presque froid, tantôt sur une sorte de satisfaction d'actrice à donner couleur et relief à ses copieuses tirades. En Stanley, Samuel Le Bihan n'a bien sûr rien de la stylisation « Actor's Studio » que Brando poussait au summum, avec génie : son jeu est franc-jeu, direct, clair et net.

L'adaptation française de Jean-Marie Besset, les costumes de Cidalia Da Costa, la musique de Ghedalia Tazartès, en accord avec le parti pris de raffinement de Philippe Adrien, sont de premier ordre.

M. C.

## SORTIR

### PARIS

#### Françoise Buffet-Arsenijevic (piano)

Professeur au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, Françoise Buffet-Arsenijevic vient de publier un disque consacré à Rachmaninov dans lequel elle déploie une sonorité ronde, chantante. Son programme à Gaveau ressemble à ceux que donnaient les pianistes d'autrefois : varié comme le menu d'un grand restaurant.

Œuvres de Bach-Busoni, Beethoven, Chopin, Rachmaninov et Liszt. Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Miromesnil. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 85 F à 200 F.

#### Maria Joao Pires (piano)

Est-il artiste plus fragile, plus désarmée que Maria Joao Pires ? Dans ses grands jours, elle fait entrer le public en communion avec les compositeurs qu'elle sert. Dans ses mauvais jours, elle fait la même chose mais l'on souffre avec elle.

Debussy : *Pour le piano*. Mozart : *Sonates pour piano KV 282 et KV 331 « Alla Turca »*. Schubert : *Impromptus pour piano D 946*. Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 350 F.

#### Cleveland Orchestra

Un musicologue américain a achevé un *Concerto* pour piano que le compositeur Charles Ives a composé en partant du matériau de sa gigantesque *Concord Sonata*, une œuvre au langage néo-romantique qui ne s'est, vue sa difficulté, jamais imposée au répertoire des pianistes. Cette création française est entre de grandes mains.

Charles Ives : *Central Park in the Dark Emerson Ouverture*, pour piano et orchestre. Franz Schubert : *Symphonie n° 9, « La Grande »* en ut majeur, D 944. Christoph von Dohnanyi (direction). Alan Feinberg (piano). Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19<sup>e</sup>. Le 31 janvier, à 16 h 30. Tél. : 01-44-84-44-84. 140 F et 200 F.

#### Aït Menguellet

Aït Menguellet est le plus respecté, le plus populaire des chanteurs de Kabylie. Les poèmes militants qui font vibrer son pays, qu'il n'a jamais quitté, sont assez beaux et mobilisateurs pour remplir le Zénith parisien deux jours de suite, sans barrières générationnelles. Son dernier album, *Amjahed* (chez Mélodie), se teinte d'une sensualité neuve. Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Le 30, à 20 heures ; le 31, à 18 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 165 F.

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

#### Celebrity

de Woody Allen (Etats-Unis, 1 h 50).

#### Downtime

de Bharat Nalluri

(Grande-Bretagne, 1 h 30).

#### La Nouvelle Eve

de Catherine Corsini (France, 1 h 34).

#### Psycho (\*)

de Gus Van Sant (Etats-Unis, 1 h 44).

La Révolution sexuelle n'a pas eu lieu

de Judith Cahen (France, 2 h).

#### Rush Hour

de Brett Ratner (Etats-Unis, 1 h 35).

#### Sombre (\*\*)

de Philippe Grandrieux (France, 1 h 52).

(\*) Film interdit aux moins de 12 ans.

(\*\*) Film interdit aux moins de 16 ans.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

### VERNISSAGES

Un ami de Cézanne et de Van Gogh : le docteur Gachet (1828-1909) Galeries nationales du Grand Palais, place Georges-Clemenceau, 8<sup>e</sup>.

M<sup>o</sup> Champs-Élysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Du 30 janvier au 26 avril. 48 F.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### Jeune théâtre arabe : droit de cité ?

Rencontre consacrée au jeune théâtre arabe : avec Roula Fattal (metteuse en scène syrienne), Naima Zitan (metteuse en scène marocaine), Rabih Mroué (metteur en scène libanais), Radhouane El Meddeb (comédien et metteur en scène tunisien), Tareq Abou El Foutouh (scénographe égyptien). S'agit d'une pièce, *Extension 19*, d'Elie Adabachie, Rabih Mroué et Rita Dacache, mise en scène par Rabih Mroué. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Jussieu. Le 31, à partir de 11 heures. Tél. : 01-40-51-38-14. 50 F et 80 F. Spectacle en arabe libanais.

Ensemble Organum Machaut : *Le Voir-dit*. Lara Rougond (comédienne), Pierre Barrat (récitant), Marcel Pères (direction).

Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Le 30, à 16 h 30 et 20 heures ; le 31, à 15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.

#### Nouvel Ensemble moderne

Lesage : *Les Sensations confuses*. Panetton : *Travaux et jeux de gravité*. Mather : *Ausone*. Gonville : *Chute-parachute*. Bouliane : *Du fouet et du plaisir*. Guy Pelletier (flûte), Jacques Drouin (piano), Lorraine Vaillancourt (direction).

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. Le 30, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Quatuor Borodine Chostakovitch : *Quatuors à cordes op. 118, op. 122 et op. 133*.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, 8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. Le 31, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 120 F.

#### Ensemble InterContemporain

Hommage à Gérard Grisey : *Tempus ex machina, Partiels, Talea, Modulations*. Ensemble l'itinéraire, Ensemble Court-Circuit, Les Percussions de Strasbourg, Pascal Rophé, Pierre-André Valade (direction).

Maison de Radio-France, 116, avenue

du Président-Kennedy, 16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. Le 31, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

#### « Suresnes Cité Danse »

Le 30, à 21 heures : Rencontres hip-hop (*Sanrancune, Käfig*). Le 31, à 17 heures : Génération défis-danse (spectacle des meilleurs groupes amateurs de danse urbaine).

Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. Tél. : 01-46-97-98-10. 50 F et 120 F.

#### Michèle Hendricks Quartet, Rhoda Scott

Théâtre de l'Empire, 41, boulevard de Wagram, 17<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Ternes. Le 31, à 20 h 30. Tél. : 01-46-02-60-44. De 120 F à 150 F.

#### Dee Dee Bridgewater Trio

Théâtre de l'Empire, 41, boulevard de Wagram, 17<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Ternes. Le 31, à 17 h 30. Tél. : 01-46-02-60-44. De 130 F à 160 F.

#### Daniella Barda Quartet

Sunset, 60, rue des Lombards, 1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Le 31, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

#### Erik Truffaz

Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 30, à 20 h 30. Tél. : 01-69-43-03-03. 80 F.

Yann Tiersen, Claude Barthélemy Salle Gérard-Philipe, 2, rue Pablo-Neruda, 94 Bonneuil. Le 31, à 16 h 30. Tél. : 01-49-80-37-48. De 50 F à 100 F.

### DERNIERS JOURS

7 février :

Ça respire toujours Brassens, chansons de Jean-Louis Hourdin, mise en scène de l'auteur.

Maison de la culture, 1, boulevard Léoline, 93 Bobigny. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

Jean-Pierre Raynaud, Antonio Manuel Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, 8<sup>e</sup>. Tél. : 01-42-60-69-69. 38 F.

#### Bourdelle et ses élèves

Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle, 15<sup>e</sup>. Tél. : 01-49-54-73-73. 27 F.

## Février

### Le Cargo Hors les murs

#### THEATRE

La Rampe d'Echirolles

**Vie et mort du roi Jean Shakespeare/Laurent Pelly** jusqu'au 6 à 20 h

**L'heure bleue St-Martin-d'hères**  
**Le salon d'été** Coline Serreau du 2 au 5 à 20 h 30  
le 6 à 15 h et à 20 h 30

#### DANSE

**Hexagone Meylan**  
**Abou Lagraa/Violatus** les 9 et 10 à 20 h

#### MUSIQUE

**Théâtre de Grenoble**  
**Monteverdi**  
Le couronnement de Poppée  
Les Musiciens du Louvre-Grenoble dir. Marc Minkowski le 23 à 20 h 30

informations 04 76 25 91 91  
4, rue Paul Claudel Grenoble

**hors**  
LE CARGO les MURS

François Bon

**Au buffet de la gare d'Angoulême**

mise en scène Gilles Bouillon

PRODUCTION : CENTRE DRAMATIQUE RÉGIONAL DE TOURS  
COPRODUCTION : THÉÂTRE ARTISTIQUE ATHÉVAINS

01 43 56 38 32  
45 rue Richard Lenoir 75011 Paris - métro Voltaire

théâtre Artistique Athévains

SAMEDI 30 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

- 16.30 Le Grand Sommeil** ■■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., 110 min). **Ciné Classics**
- 23.00 Les Bas-fonds de Frisco** ■■■ Jules Dassin (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 23.05 Drugstore Cowboy** ■■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 100 min). **Cinéstar 1**
- 23.05 Secrets et mensonges** ■■■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, 120 min). **Cinéstar 2**
- 23.30 Jungle Fever** ■■■ Spike Lee (Etats-Unis, 1990, 130 min). **Ciné Cinémas**
- 0.35 La Valigia dei sogni** ■■■ Luigi Comencini (Italie, 1954, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 0.40 Perceval le Gallois** ■■■ Eric Rohmer (France, 1978, 135 min). **Cinétoile**
- 1.40 Steamboat Bill junior** ■■■ Charles Reisner (Etats-Unis, 1928, muet, N., 70 min). **Arte**
- 2.10 Le Couple invisible** ■■■ Norman Z. McLeod (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**

GUIDE TÉLÉVISION

- DÉBATS**
- 17.10 Le Monde des idées.** Thème : Intellectuel, mode d'emploi. Invités : Alain Finkielkraut et Dominique Lecourt. **LCI**
- MAGAZINES**
- 19.00 T.V. +.** **Canal +**
  - 19.00 Histoire parallèle.** Semaine du 30 janvier 1949. Les trente glorieuses. Invité : Michel Albert. **Arte**
  - 20.30 56<sup>e</sup> Cérémonie** des Golden Globes. **Ciné Cinémas**
  - 20.45 Le Magazine de l'Histoire.** Invitée : Anne-Martin Fugier. **Histoire**
  - 21.05 Thalassa.** Champagne pour le tsar. **TV 5**
  - 21.35 Métropolis.** Pierre Henry, Bernard Pagès, Katinka, Henry Bauchau. La lettre au Père Noël. **Arte**
  - 22.30 Envoyé spécial.** Toulon : Laboratoire du Front national. Blessés au Front. Soudan : Sur la piste des esclaves. **TV 5**
  - 23.10 Tout le monde en parle.** **France 2**
  - 23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?** **France 2**
  - 0.40 Saturnales.** L'Art du flamenco : Ciudad Baïla. **France 3**
- DOCUMENTAIRES**
- 19.35 Les Grandes Batailles du passé.** Le siège de La Rochelle. **Planète**
  - 19.55 L'Ombre du Maréchal.** Chronique des années noires en Limousin. **Odyssee**
  - 20.10 Hôtel Caraïbes.** [5/8]. **France 3**
  - 20.35 Antarctique, la nouvelle** frontière. [2/2]. **Planète**
  - 20.40 Planète animal.** L'arche, 2000 ans après [4/16] : Les dauphins. **TMC**
- 20.40 L'Aventure humaine.** La Magie des Andes. **Arte**
  - 20.50 Don Sergio, l'homme qui** a réinventé l'automobile. **Odyssee**
  - 21.15 Le Prince de Galles.** Un siècle de scandales. **Odyssee**
  - 21.25 La Quête du futur.** [22/22]. Des ordinateurs et des hommes. **Planète**
  - 21.55 Jazz Collection.** [9/12]. Michel Portal. **Planète**
  - 22.00 L'Age d'or de la jeunesse** américaine. **Canal Jimmy**
  - 22.30 Le Cartable** de Big Brother. **France 3**
  - 22.50 Les Années algériennes.** [4/4]. Pourtant la guerre est finie. **Planète**
  - 23.00 Ernst Gombrich.** **Histoire**
  - 0.00 Music Planet.** Neil Young, Rust Never Sleeps. **Arte**
  - 0.00 La Conquête du cosmos.** [1/2]. La mise en orbite. **Histoire**
- SPORTS EN DIRECT**
- 17.55 Football.** D2 : Cannes - Nice. **Eurosport**
  - 20.30 Basket-ball.** Pro A : Limoges - Dijon. **Eurosport**
  - 22.30 Golf.** Open de Phoenix. **AB Sport**
  - 0.55 Tennis.** Internationaux d'Australie. A 3.55, finale messieurs. T. Enquist-Y. Kafelnikov. **Eurosport**
  - 3.55 Tennis.** Internationaux d'Australie. Finale messieurs. **France 2**
- MUSIQUE**
- 20.30 Méphistophélès.** Opéra de Boito. Mise en scène. Robert Carsen. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de San Francisco, dir. Maurizio Arena. **Mezzo**

NOTRE CHOIX

● **20.55 France 3 Trois saisons**

La Corse en 1943. Le soir des noces de Flora (Marina Golovine), son époux part rejoindre les partisans. A Ajaccio, où elle vit près de sa belle-mère, Flora s'étourdit, tombe amoureuse d'un GI et rêve d'Amérique. Son père (Guy Marchand), patriarche intraitable, la ramène au village et l'enferme en attendant le retour du mari. Flora s'enfuit au Canada, avec l'aide d'un ami d'enfance. Des années plus tard, son fils, citoyen canadien, vient enterrer Flora au pays et découvre peu à peu ce passé honteux que les villageois veulent oublier. Il y a quelque chose de Scarlett O'Hara dans cette jeune fille charmelle et volontaire qui se moque des conventions et brise les règles rigides du monde rural corse, mais la comparaison s'arrête là. Embourgeoisée et pleurnicharde, Flora vieillissante n'amuse plus et Guy Marchand en patriarche ne convainc pas. Un téléfilm plein d'idées mal exploitées. La réalisation d'Edwyn Baily, nerveuse au départ, tourne court. Seul le rebondissement final pimente une seconde partie qui se traîne lamentablement. Belles vues de la Corse. - **A. Cr.**

● **0.40 Cinétoile Perceval le Gallois**

Elevé loin du monde, le jeune Perceval se rend à la cour du roi Arthur pour être fait chevalier. Après quelques aventures, il va être initié au maniement des armes. Fidélité totale à l'esprit du roman de chevalerie de Chrétien de Troyes, même si Eric Rohmer n'en a retenu qu'une partie. Il a traduit l'œuvre du vieux français, inventé un dispositif de décor sans perspective rappelant les enluminures du Moyen Age. Mise en scène dépouillée à l'extrême. - **J. S.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 19.05 Melrose Place.**
  - 19.50 Bloc modes.**
  - 20.00 Journal, Météo.**
  - 20.50 Starmania.** 20 ans déjà.
  - 23.10 Hollywood Night.** Programmes pour tuer. Téléfilm. H. Gordon Boss.
  - 0.50 Formule foot.**
- FRANCE 2**
- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.**
  - 19.30 Le monde est petit.**
  - 20.00 Journal, Météo.**
  - 20.55 Qui est qui ?**
  - 23.10 Tout le monde en parle.** 0.45 Journal, Météo. 1.05 Cobra. La bévue de Dallas. 1.45 Bouillon de culture. Polémiques sur l'Europe.
- FRANCE 3**
- 18.20 Questions pour un champion.**
  - 18.48 Un livre, un jour.**
  - 18.50 et 23.38 L'Euro, mode d'emploi.**
  - 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.**
  - 20.10 Hôtel Caraïbes** [5/8].
  - 20.40 Tout le sport.**
  - 20.55 Trois saisons.** Téléfilm. Edwyn Baily.
  - 22.30 Le Cartable de Big Brother.**
  - 23.30 Météo, Soir 3.**
  - 23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?** 0.30 et 1.40 Saturnales. Journal des spectacles. 0.40 L'Art du flamenco : Ciudad Baïla. 1.45 Flamenco el Pipa.

ARTE

- 19.00 Histoire parallèle.** Semaine du 30 janvier 1949 : Les trente glorieuses.
- 19.45 Météo, Arte info.**
- 20.00 Le Dessous des cartes.** Chine : le grand bond dehors [1/2].
- 20.15 Comment horripiler les gens.** [3/3] (v.o.).
- 20.40 L'Aventure humaine.** La Magie des Andes.
- 21.35 Métropolis.** Pierre Henry, Bernard Pagès, Katinka, Henry Bauchau. La lettre au Père Noël.
- 22.35 Au revoir l'Amérique.** Téléfilm. Jan Schütte.
- 0.00 Music Planet.** Neil Young, Rust Never Sleeps.
- 1.40 Cadet d'eau douce** ■■■ Film muet. Charles F. Reisner.

M 6

- 18.10 Bugs.**
- 19.10 Turbo.**
- 19.45 Warning.**
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.**
- 20.00 Mode 6.**
- 20.10 Plus vite que la musique.**
- 20.45 Ciné 6.**
- 20.50 La Trilogie du samedi.** 20.55 Le Caméléon. Un don du ciel. 21.50 The Sentinel. La chambre sacrée. 22.45 Buffy contre les vampires. Pleine lune.
- 23.35 La Femme meurtrie.** Téléfilm. John Patterson.
- 1.15 Boulevard des clips.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Fiction.** Comédie-Française.
- 22.35 Opus.** Ziad Rabhany.
- 0.05 Le Gai Savoir.** Danielle Jacquard.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Zelmira.** Opéra de Rossini. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Lyon, dir. Maurizio Benini.
- 23.07 Présentez la facture.** Avez-vous un fond prêteur ?

RADIO-CLASSIQUE

- 20.00 Les Soirées.** Borodine par Berberova : la rencontre avec Liszt. Œuvres de Borodine, Liszt, Cui, Napravnik, Balakirev, Chopin.
- 22.00 Da Capo.** Œuvres de Schubert, Mozart, Beethoven.

FILMS DU JOUR

- 17.30 Le Meilleur** ■■■ Barry Levinson (Etats-Unis, 1984, 120 min). **Cinétoile**
- 17.55 Le Couple invisible** ■■■ Norman Z. McLeod (Etats-Unis, 1937, N., 80 min). **Ciné Classics**
- 19.30 Le Jean Cassidy** ■■■ John Ford et Jack Cardiff (Etats-Unis, 1965, 110 min). **Cinétoile**
- 20.30 Police spéciale** ■■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1964, N., v.o., 95 min). **Ciné Classics**
- 20.35 Garçon !** ■■■ Claude Sautet (France, 1983, 95 min). **Ciné Cinémas**
- 20.40 Les Saisons du cœur** ■■■ Robert Benton (Etats-Unis, 1984, 120 min). **RTL 9**
- 21.20 Histoires extraordinaires** ■■■ Roger Vadim, Louis Malle et Federico Fellini (F, 1967, 120 min). **Cinétoile**
- 22.05 Le Grand Sommeil** ■■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 150 min). **Ciné Classics**
- 22.10 Batman** ■■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min). **Ciné Cinémas**
- 23.20 L'Ultime Randonnée** ■■■ Sidney J. Furie (Etats-Unis, 1970, v.o., 105 min). **Cinétoile**
- 0.05 Le Diabolique Docteur Mabuse** ■■■ Fritz Lang (Allemagne, 1961, N., v.o., 110 min). **France 3**
- 0.15 Fargo** ■■■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min). **Ciné Cinémas**
- 0.30 Dune** ■■■ David Lynch (Etats-Unis, 1984, 140 min). **Cinéstar 1**
- 0.35 Rue de l'Estrapade** ■■■ Jacques Becker (France, 1952, N., 100 min). **Ciné Classics**
- 0.45 Prospero's Books** ■■■ Peter Greenaway (F - GB, 1990, v.o., 115 min). **Cinéstar 2**
- 1.05 Marie Stuart** ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 120 min). **Cinétoile**
- 1.55 L'Aventure de Catherine C.** ■■■ Pierre Beuchot (France, 1990, 100 min). **Ciné Cinémas**

GUIDE TÉLÉVISION

- DÉBATS**
- 12.10 et 21.10 Le Monde des idées.** Thème : Intellectuel, mode d'emploi. Invités : Alain Finkielkraut et Dominique Lecourt. **LCI**
  - 18.30 Le Grand Jury RTL-Le Monde-LCI.** Invité : Jean-Pierre Chevènement. **LCI**
  - 18.50 Public.** Invités : Jean-Louis Debré, Patrick Braouezec, Guy Tossier, Bruno Le Roux. **TF 1**
  - 22.50 Politique dimanche.** Invité : Edouard Balladur. **France 3**
- MAGAZINES**
- 9.30 Journal de la création.** Valérie Favre, Jérôme Enrico, Richard Di Rosa. **La Cinquième**
  - 11.00 Droit d'auteurs.** Invités : Alain Finkielkraut, Aminata Traoré, Mongo Beti, Simone Harari, Michel Rocard, Christian Hoche. **La Cinquième**
  - 12.30 Arrêt sur images.** Quand les médias fondent pour les fusions ? Invités : Jean-Marc Sylvestre et Philippe Cohen. **La Cinquième**
  - 14.30 De l'actualité à l'Histoire.** Nation et religion en Turquie. **Histoire**
  - 15.30 Envoyé spécial, les années 90.** Reines du rire. Invitée : Sabine Melchior-Bonnet. **Histoire**
  - 16.00 Le Sens de l'Histoire.** La Révolution française, l'Ancien Régime. Invités : Max Gallo, Pierre Chauva. **La Cinquième**
  - 16.10 Zone sauvage.** Autour d'un étang. **France 2**
  - 18.30 Le Gai Savoir.** **Paris Première**
  - 20.45 De l'actualité à l'Histoire.** Don et commerce du sang. **Histoire**
  - 20.50 Zone interdite.** Histoires d'héritage. **M 6**
  - 21.45 Envoyé spécial, les années 90.** Eurodisney. Avec Olivier Donnat. Impressionnistes. Avec François Duret-Robert. **Histoire**
  - 23.00 Les Dossiers de l'Histoire.** Les petites Indes. **Histoire**
- SPORTS EN DIRECT**
- 15.00 Rugby.** Bouclier européen. Bourgoin - Brive. **Canal +**
  - 15.00 Patinage artistique.** Championnats d'Europe. Gala de clôture. **Eurosport - RTBF 1**
  - 16.00 Hippisme.** Prix d'Amérique. **France 3**
  - 0.00 Football américain.** XXXIII<sup>e</sup> Superbowl. Au Pro Player Stadium de Miami. Bronco Denver - Falcons Atlanta. **Canal +**
- MUSIQUE**
- 20.05 Hallelujah, Show.** Par le Nova Scotia Mass Choir. **Muzzik**
  - 20.30 Beethoven par Davis et Arrau.** Avec Claudio Arrau, piano. Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. sir Colin Davis. **Mezzo**
  - 21.30 Peña Tío José De Paula.** Mont-de-Marsan 98. **Muzzik**
  - 22.30 I Muvrini.** **Mezzo**
- TÉLÉFILMS**
- 20.30 La Malédiction de Marialva.** Antonio de Macedo. **Festival**
  - 20.40 Pour cent millions.** Brigitte Sauriol. **13<sup>ème</sup> Rue**
- DÉBATS**
- 19.30 La Conquête du cosmos.** [1/2]. La mise en orbite. **Histoire**
  - 20.10 Komodo, capturer** un dragon. **Odyssee**
  - 20.15 Hôtel Caraïbes.** [6/8]. **France 3**
  - 20.35 60 ans de télévision.** Des pionniers d'hier à ceux d'aujourd'hui. **Planète**
  - 21.05 Le Printemps de l'Elbe.** **Odyssee**
  - 21.25 Les Grandes Expositions.** Manet. **Planète**
  - 22.25 Dai Boje.** **Odyssee**
  - 22.30 Ciel, mes bijoux !** De Golconde à la place Vendôme. **Arte**
  - 22.50 5 colonnes à la une.** **Planète**
  - 23.05 ► Lignes de vie.** Voyage au centre de l'info. **France 2**
  - 23.30 Le Musée d'Orsay.** L'art nouveau. **Odyssee**
  - 23.45 Humair, solitaire,** solidaire. **Muzzik**
- COURTS MÉTRAGES**
- 0.05 Les Nuits de la pleine lune.** Switch, de Clara Finnegan (1997). *Kalidoscope*, de Len Lye (1935). *Device, Upside Down, Plinth*, de John Wood et Paul Harrison (1993-1997). *Afrivning af lag*, de Birgit Johnsen et Hanne Nielsen (1995). *Light Cheeks* (1993) et *Test* (1971), de Jozef Robakowski. *3-legged*, de John Wood et Paul Harrison (1997). *Colour Flight*, de Len Lye (1938). *The Girl Chewing Gum*, de John Smith (1976). *Cars Cars, La Lu, Come to Me, My Fingers*, de Jozef Robakowski (1985-1990). *Free Radicals*, de Len Lye (1958). *Sadstream*, de Roderick Buchanan (1995). *White Screen*, de Volker Schreiner (1988). *Volunteer, Wall Section, October 97, Harry Houdini*, de John Wood et Paul Harrison (1993-1997). *Stadt in Flammen*, de Schmelzdahin (1984). *The Apple Acoustic, Go Get it, My Video-Masochist*, de Jozef Robakowski (1990-1994). *Sleep*, d'Andy Warhol (1963). **Arte**
- SÉRIES**
- 20.00 3<sup>e</sup> planète après le Soleil.** [1/2]. A Nightmare on Dick Street (v.o.). **Série Club**
  - 20.00 Seinfeld.** Grandeur et décadence (v.o.). **Canal Jimmy**
  - 20.25 Townies.** Things That Go Bump in the Water (v.o.). **Série Club**
  - 20.50 Wycliffe.** Perdu corps et bien. **France 3**
  - 20.50 Friends.** The One Where Phoebe Hates Problems (v.o.). **Canal Jimmy**
  - 21.45 Homicide.** [1/3]. Choc. **Série Club**
  - 21.50 Wycliffe.** Folle de toi. **France 3**
  - 22.30 New York Police Blues.** Je ne veux pas mourir (v.o.). **Canal Jimmy**
  - 22.35 Oz.** Partie de dames (v.o.). **Série Club**
  - 23.45 Cop Rock.** Ill Gotten Gains. **Canal Jimmy**
  - 0.14 American Gothic.** Inhumanitas. La semeuse. **13<sup>ème</sup> Rue**

NOTRE CHOIX

● **16.00 La Cinquième La Révolution française : l'Ancien Régime**

**Histoire et mythologie**

« LE SENS de l'Histoire » rediffuse le premier volet d'un documentaire sur la Révolution conçu par Roger Stéphane et François Furet et réalisé par Bernard Jannin au moment du Bicentenaire. La qualité de l'évocation est irréprochable, même si l'approche de l'événement renouvelée par l'historien laisse peu de trace dans cette - trop ? - sage leçon d'histoire, filmée avec académisme. L'argumentation méritait mieux, mais le texte est là, précieux tant par sa finesse que par sa facture littéraire. Plus surprenant est le choix des invités au débat qui suit le documentaire : Pierre Chauva et Max Gallo. Chacun défend une vision volontiers « mythologique » de l'aventure révolutionnaire, bien loin de la problématique de François Furet. Que la rupture de 1789 soit ou non inéluctable importe peu : moins pour ménager la place irréductible qu'il faudrait laisser aux hommes pour éviter un déterminisme excessif (c'est la leçon du débat) que parce qu'il est dangereux pour l'historien de prétendre contrôler la direction de l'Histoire. Chauva et Gallo traquent les signes avant-coureurs, revisitent la chronologie pour établir leur propre compte à rebours de la faille annoncée (1757 et l'attentat régicide de Damiens, 1764 et l'expulsion des jésuites, voire pour Chauva, plus précoce, 1614 et les derniers Etats généraux avant le triomphe de l'absolutisme). Les parallélismes curieux (trois décennies pour accomplir la chute comme entre le rapport Khrouchchev et l'effondrement du bloc communiste, le message braudélien sur le temps passant sans remords à la trappe), les confusions gênantes (la Glorieuse Révolution anglaise célébrée sans réserve puisque le roi Charles I<sup>er</sup> a été exécuté « à une époque judiciaire... »), les héritages élargis hâtivement en traditions « pluriséculaires » dérangeant. Moins toutefois que les bons et mauvais points distribués sans nuance par deux professeurs d'un didactisme flou (qui sait ce que sont les écrouelles ?) que le doute n'effleure pas. Un rendez-vous frustrant.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.20 Walker, Texas Ranger.**
  - 14.15 Les Dessous de Palm Beach.**
  - 15.10 Rick Hunter, inspecteur choc.**
  - 16.05 Mitch Buchannon.**
  - 17.00 Dawson.**
  - 17.50 Patinage artistique.** Championnat d'Europe.
  - 18.48 L'Euro en poche.**
  - 18.50 Public.**
  - 20.00 Journal, Météo.**
  - 20.50 Cliffhanger.** Film. Renny Harlin.
  - 22.55 On n'est pas des anges...** elles non plus. Film. Michel Lang.
  - 0.55 TF 1 nuit, Météo.**
  - 1.10 Spécial solistes de Versailles.**
- FRANCE 2**
- 13.35 Les Plus Beaux Moments** du cirque.
  - 14.05 Vivement dimanche.**
  - 16.10 Zone sauvage.**
  - 17.10 Nash Bridges.**
  - 18.00 Parcours olympique.**
  - 18.05 Stade 2.**
  - 19.20 et 23.00 1 000 enfants** vers l'an 2000.
  - 19.25 Vivement dimanche prochain.**
  - 20.00 Journal, Météo.**
  - 20.55 Bad Boys.** Film. Michael Bay.
  - 23.05 ► Lignes de vie.** Voyage au centre de l'info.
  - 0.20 Journal, Météo.**
  - 0.40 Musiques au cœur.** Casanova.
- FRANCE 3**
- 13.30 Les Quatre dromadaires.**
  - 14.25 Sports dimanche.**
  - 17.45 Va savoir.**
  - 18.23 et 22.48 L'Euro, mode d'emploi.**
  - 18.25 Le Mag du dimanche.**
  - 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.**
  - 20.05 Bol d'air.**
  - 20.15 Hôtel Caraïbes.** [6/8].
  - 20.50 Wycliffe.** Perdu corps et bien. Folle de toi.
  - 22.50 Politique dimanche.**
  - 23.45 Météo, Soir 3.** 0.05 Ciné-club. Cycle Mabuse et Lang. 0.06 Le Diabolique Docteur Mabuse ■■■ Film. Fritz Lang (v.o.).

- 19.00 Maestro.** Georges Prêtre répète Debussy.
- 19.45 Météo, Arte info.**
- 20.15 Bob et Margaret,** ensemble pour le pire.
- 20.34 Soirée thématique.** Ciel, mes bijoux ! 20.35 Topkapi ■ Film. Jules Dassin. 22.30 Ciel, mes bijoux ! De Golconde à la place Vendôme.
- 0.05 Les Nuits de la pleine lune.** Courts métrages.

M 6

- 13.20 La Croisée des destins.** Téléfilm. David Greene [1 et 2/2].
- 16.45 Plus vite que la musique.**
- 17.15 Recherche famille désespérément.** Téléfilm. François Luciani.
- 18.55 Stargate SG-1.**
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.**
- 20.05 E = M6.**
- 20.35 et 0.50 Sport 6.**
- 20.50 Zone interdite.** Histoires d'héritage.
- 22.45 Météo, La Minute Internet.**
- 22.50 Culture pub.** Pub et propagande. L'Anglais dans la pub.
- 23.20 Une jeune fille si charmante.** Téléfilm. Servais Mont.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.00 Dimanche musique.**
- 20.30 Le Concert.** Rock. La Black Session de Yann Tiersen.
- 21.45 Laissez-Passer.**
- 22.35 Atelier de création** radiophonique.
- 0.05 Radio archives.**

FRANCE-MUSIQUE

- 19.07 Comme de bien entendu.**
- 20.30 C'était hier.** Œuvres R. Schumann, Chopin, Prokofiev, Granados, Liszt.
- 22.00 En musique dans le texte.**
- 23.07 Transversales.**

RADIO-CLASSIQUE

- 20.00 Le Retour d'Ulysse** dans sa patrie. Opéra de Monteverdi. Par le Coro Antonio Il Verso, l'Ensemble Eufonia et l'Ensemble Elyma, dir. Gabriel Garrido.
- 23.28 Soirée lyrique.** Œuvres de Heinrich, Hasse.

**ARGENT PUBLIC**  
le nouveau magazine de la rédaction

1 dimanche sur 2 à 12h05

**France 2**

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et - accompagnés du code ShowView - ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite. Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**

- Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
- On peut voir.
- Ne pas manquer.
- Chef-d'œuvre ou classiques
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.30 Les Lumières du music-hall.**
- 14.00 Rashaida,** peuple des mille et une nuits.
- 15.00 Lonely Planet.**
- 16.00 Le Sens de l'Histoire.**
- 17.35 Couples légendaires.**
- 18.05 Le Fugitif.**

Dimanche 31 janvier à partir de minuit

Les nuits de la pleine lune sur **arte**

Pour la 1<sup>ère</sup> fois à la télévision de 1.30 à 7.00 du matin

**SLEEP** d'Andy Warhol (1963)

Philippe-Jean Catinchi

## Affaire Carlos : un témoin met en cause Fidel Castro

TRAITANT de la plainte déposée, le 6 janvier à Paris, contre Fidel Castro pour « trafic international de stupéfiants, séquestration, tortures et assassinats » par la fille du colonel Antonio de la Guardia, condamné à mort à La Havane en juillet 1989 dans une parodie de procès, *Le Monde* faisait état, dans ses éditions du 23 janvier, du témoignage d'un ancien haut responsable cubain évoquant « l'ap-pui logistique » qui aurait été fourni par Cuba « au tueur Vladimir Illitch Ramirez dans les activités de celui-ci à Paris ». Illitch Ramirez Sanchez, alias Carlos, a été condamné en 1997 par la justice française à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de deux policiers français et de leur informateur, le 27 juin 1975 à Paris.

Dans une lettre qu'il nous a fait parvenir par l'intermédiaire de son avocat, Carlos répond : « Je nie catégoriquement la véracité du "témoignage" de l'anonyme transfuge cubain cité dans *Le Monde* du 23 janvier 1999. » « Je ne connais pas, poursuit-il, le diplomate cubain Armando Lopez Orta, expulsé à la suite de la fusillade du 27 juin 1975, rue Toullier à Paris. » Carlos affirme qu'il n'a « jamais reçu d'appui logistique de Cuba ». Il en veut pour preuve que l'inspecteur général de la DST, Jean-François Clerc, qui fut l'adjoint du commissaire principal Jean Herantz, blessé rue Toullier, « déclara le 18 décembre 1997 à la cour d'assises de Paris que les trois diplomates cubains avaient été expulsés par méprise, et que le gouvernement cubain n'était nullement impliqué ». « Je refuse de prêter mon nom à une campagne d'infamie contre Fidel Castro et la révolution cubaine », conclut enfin Carlos.

### APPARTEMENTS ET FAUX PAPIERS

Ces dénégations s'opposent aux affirmations de Juan Antonio Rodriguez Menier, ancien haut responsable cubain du ministère de l'intérieur, auquel Carlos fait référence. Devenu en 1986 l'un des plus importants transfuges cubains, sous la protection de la police fédérale des Etats-Unis, celui-ci se dit disposé à témoigner dans le cadre de la plainte déposée par Ilena de la Guardia contre Fidel Castro. Dans une lettre datée du 27 janvier et remise samedi 30 janvier aux autorités judiciaires françaises, l'ancien responsable cubain réaffirme que Cuba a apporté son soutien au terroriste vénézuélien.

Il écrit que Carlos « était utilisé par Fidel Castro pour faire pression et exécuter les personnes qu'il avait désignées, il était connu sous le nom de "hit man" ». Lorsque Carlos opérait à Paris, à la fin des an-

nées 60, son principal soutien logistique, affirme Juan Antonio Rodriguez Menier, « était le responsable du renseignement au ministère de l'intérieur cubain en France, l'avocat Armando Lopez Orta, qui utilisait le nom de guerre d'"Archimède" ». Il assure qu'à l'époque où Carlos tua les deux policiers français et leur informateur « Archimède lui avait attribué cinq appartements pour sa sécurité ». L'un d'eux aurait été à son nom, l'autre au nom d'un officiel du centre de renseignement de Cuba à Paris et les autres à trois agents cubains d'Archimède « qui occupaient des fonctions à la représentation commerciale et diplomatique de Cuba ». L'ancien responsable cubain assure que, à cette époque, "Archimède" a remis à Carlos des passeports avec des identités distinctes, ainsi que de l'argent pour ses frais de mission.

Il raconte enfin que, après le triple meurtre de la rue Toullier, Carlos quitta immédiatement Paris « en utilisant un faux passeport vers Berlin Ouest » pour se réfugier, ensuite, en Allemagne de l'Est. Le transfuge cubain affirme encore que Carlos « a été impliqué dans l'attentat qui a coûté la vie » à l'ancien dictateur du Nicaragua, Anastasio Somoza, en septembre 1980, au Paraguay, où il avait trouvé refuge après avoir été chassé du pouvoir par les sandinistes, en juillet 1979.

Pour appuyer ses déclarations, M. Rodriguez Menier déclare qu'il a obtenu toutes ses informations « d'"Archimède" lui-même », qui fut son chef « immédiatement après qu'il fut expulsé de Paris en raison des assassinats de Carlos. Il fut alors nommé chef du département de l'information au ministère de l'intérieur. » Le transfuge cubain soutient que tous ces éléments lui ont été confirmés à Berlin-Est, en 1982, par un colonel de la sûreté d'Etat de l'ex-RDA, dont il dit ne plus se souvenir du nom, qui était « l'adjoint du général Dam, alors chef des relations internationales de ce service ».

Pour établir la réalité des relations entre Carlos et les responsables cubains, il cite enfin une rencontre - « en 1971 ou 1972 » -, à laquelle il a assisté, entre un officiel du service de renseignement des troupes spéciales du ministère de l'intérieur, Alejandro Ronda, et Carlos, à l'hôtel Habana libre, dans la capitale cubaine. « Carlos nous ouvrit la porte », écrit-il, tout en assurant que, après coup, Alejandro Ronda lui expliqua que Carlos avait pour mission « de neutraliser un général de l'armée nicaraguayenne ».

Alain Abillard

## Le TGV-Est mettra Strasbourg à 2 h 20 de Paris en 2005

L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES intéressées ont abouti, vendredi 29 janvier, à un compromis sur le tracé et le financement du TGV-Est (*Le Monde* du 28 janvier). D'ici à 2005, une première phase de la voie nouvelle, qui reliera Paris au pied des Vosges (Baudrecourt), sera construite. La liaison jusqu'à Strasbourg (Bas-Rhin) sera réalisée plus tard, mais la capitale alsacienne sera à 2 h 20 de Paris dès l'achèvement de la première étape, contre 3 h 56 aujourd'hui. Les élus alsaciens ont accepté de porter leur contribution à 1,85 milliard de francs, contre 1,5 milliard prévu initialement et 2,05 milliards préconisés par le rapport de Fenoyl, qui a fourni les bases du compromis. Ils ont obtenu en contrepartie une « clause d'intéressement », qui se traduira par un retour aux collectivités, le cas échéant, d'économies sur les investissements et des excédents produits par le fonctionnement. Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, s'est félicité de l'accord intervenu, qu'il a qualifié d'« enjeu pour la France et l'Europe », le TVG-Est devant être connecté au réseau allemand de trains à grande vitesse. - (Corresp. rég.)

### DÉPÊCHE

■ CHÔMAGE : le premier ministre a commenté, vendredi 29 janvier à Toulouse, la baisse importante du nombre de demandeurs d'emplois en décembre 1998 (*Le Monde* du 30 janvier) en estimant que « c'est une bonne nouvelle quand il y a 40 000 hommes ou femmes de moins au chômage ». « Le chômage a diminué au cours de ces dix-huit premiers mois de la façon la plus forte par rapport à toutes les périodes comparatives passées », a indiqué Lionel Jospin, tout en assurant qu'il « faut prendre tout cela avec prudence ». De son côté, Martine Aubry, la ministre de l'emploi et de la solidarité, salue une « baisse historique » du chômage depuis la mi-97.

## Bruno Pelletier est le premier mis en examen dans l'affaire de la MNEF

L'extradition de l'ancien dirigeant d'Efic-Editif, actuellement au Togo, devrait être demandée

PRÈS DE SIX MOIS après l'ouverture d'une information judiciaire sur le fonctionnement de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) et de ses filiales (*Le Monde* du 11 septembre 1998), les juges parisiens Armand Ribolles et Françoise Néher ont procédé à une première mise en examen. Elle vise Bruno Pelletier, ancien dirigeant de la société de courtage d'imprimerie Efic-Editif jusqu'en 1993, contre qui un mandat d'arrêt international avait été lancé. Retrouvé au Togo où il dirige une radio, il est placé, depuis le 12 janvier, sous écrou extraditionnel. Dépêchés sur place, les policiers de la Brigade financière lui ont signifié la procédure sous les chefs de faux, usage de faux et abus de confiance. Dans les prochains jours, le parquet de Paris devrait envoyer une demande d'extradition aux autorités togolaises.

Progressivement, les juges d'instruction tentent de reconstituer les liens qui unissaient la MNEF à ses principaux fournisseurs, notamment des sociétés de communication et d'imprimerie soupçonnées

d'avoir bénéficié de tarifs préférentiels. Le volet de cette affaire concerne la Société parisienne d'impression (SPIM), sous-filiale de la MNEF fondée en 1993. Dirigée par Thierry de Haynin, cette entreprise assure la réalisation et la livraison des quelque deux millions d'imprimés destinés aux agences de la MNEF.

Lors de l'enquête, les magistrats ont été amenés à s'interroger sur les conditions de la création de la SPIM qui, depuis cinq ans, sous la forme d'une location-gérance, couvre à hauteur de 3 millions de francs les pertes d'Efic-Editif. Ce montage avait été mis en place par Olivier Spithakis, l'ancien directeur général de la MNEF, pour tenter de sauver Efic, proche de la liquidation avec un passif d'environ 20 millions de francs, dont près de 5 couverts par un apport en compte courant de la Mutuelle.

A cette période, Efic, qui effectuait les travaux d'impression pour le compte de la MNEF, était dirigée par Bruno Pelletier, recruté deux ans auparavant par M. Spithakis, dont il était camarade de promo-

tion à l'Ecole supérieure de commerce de Marseille. Les policiers se sont interrogés sur l'ampleur du déficit de cette entreprise qui, sous la responsabilité de M. Pelletier, est passé de 5 millions à près de 20 millions de francs. Menant grand train, ayant réalisé des investissements hasardeux pour la création d'un journal qui n'a jamais paru, M. Pelletier aurait aussi connu d'importantes déconvenues avec des établissements d'enseignement supérieur privés.

Le directeur général de la MNEF a toujours affirmé ignorer les détails antérieurs de M. Pelletier avec la justice. En 1987, alors qu'il dirigeait la régie publicitaire locale de Radio-Nostalgie dans plusieurs grandes villes, il avait été mis en examen pour « abus de biens sociaux, faux en écriture et usage de faux ».

Dans l'enquête sur la MNEF, les magistrats semblent s'intéresser à la nature et au financement des travaux d'impression réalisés par Efic pour le compte de responsables du PS parisien, parmi lesquels Jean-Marie Le Guen, premier

secrétaire de la Fédération, par ailleurs ancien salarié de la MNEF et de Jean-Christophe Cambadélis, député et numéro deux du parti, lors des campagnes de 1991 et de 1993. Les policiers soupçonnent que ces prestations n'auraient pas été facturées. Selon *Le Parisien* du 29 janvier, Efic aurait également travaillé pour le compte du RPR et de Jacques Toubon, en particulier lors des élections municipales de 1993.

L'histoire des relations entre Efic et la MNEF devrait donner lieu à de nouvelles investigations, qui risquent fort de remonter aux conditions de reprise, par la Mutuelle en 1985, d'Abex Press, l'ancienne imprimerie de l'Organisation communiste internationaliste (OCI). Depuis le 12 janvier, le champ d'investigation des magistrats a par ailleurs été étendu à l'ensemble du fonctionnement de la MNEF et de son réseau de filiales commerciales après l'ouverture d'une deuxième information judiciaire.

Michel Delberghe

1780. John Jameson crée le whiskey Jameson... Et, pour une fois, les Irlandais tombèrent tous d'accord. Son mode d'élaboration était le bon!

JAMESON L'IRLANDAIS...  
Depuis 1780

TED BENOIT

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, CONSOMMEZ AVEC MODERATION.